

Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14988 – 7 F – VENDREDI 12 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Terrorisme et répression en Egypte

IL ne se passe plus guère de jour en Egypte sans que l'on n'y apprenne un nouveau fait d'armes des extrémistes musulmans ou un coup de filet des forces de l'ordre. En moins de vingt-quatre heures, mardi 9 et mercredi 10 mars, vingt-trois personnes ont été tuées, au Caire et à Assouan, lors d'opérations de police.

En un an, à la suite du regain d'activisme des islamistes les plus durs, attentats et répression ont fait une centaine de victimes. Depuis le début de cette année, interpellations et arrestations se comptent par milliers. Près de deux mille Egyptiens sont actuellement incarcérés pour être accusés ou soupçonnés d'atteintes quelconques à la sûreté de l'Etat. Pour autant, on est encore loin de connaître un climat de guerre civile dans la vallée du Nil. Pas de maquis ou de « quasi-guérilla urbaine », comme en Algérie. Pas de manifestations de masse, comme il y en a eu parfois en Egypte dans le passé, au point de menacer la stabilité du régime.

LES attentats contre les touristes, les coptes, les policiers ou militaires sont apparemment le fait de petits groupes encore peu aguerris, qui ne se meuvent avec une certaine aisance que dans leurs bastions traditionnels de Haute-Egypte ou dans certains quartiers populaires des grandes villes. Si le bilan paraît si lourd, c'est notamment parce que, soudain, le gouvernement du président Hosni Moubarak a décidé d'employer la manière forte pour tenter d'enrayer un phénomène qui risque de se développer dangereusement à l'avenir.

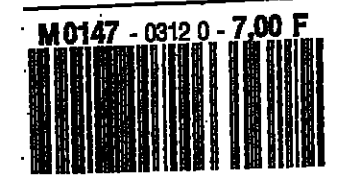
C'est aussi, selon un avis largement répandu dans la classe politique cairote, parce que ce même gouvernement a longtemps tardé à sévir vraiment contre les milieux islamistes les plus agités, tandis qu'il laissait se répandre davantage un « islamisme rampant » dans toutes les couches de la société égyptienne. En pareil cas, en Egypte comme ailleurs dans le tiers-monde, la répression est souvent maladroite, donc brutale.

M. Moubarak ayant évoqué, la semaine dernière, une « guerre totale » contre les « terroristes », il est à craindre qu'il ne s'en remette qu'à une telle répression, convaincu qu'il peut venir à bout des groupuscules extrémistes sans avoir à redouter de contrecoup dans l'ensemble de la population. Mais le « raïs » ne doit pas ignorer que – à la suite de quelques complaisances ou faiblesses de son gouvernement, – son pays est de plus en plus islamisé, sinon islamiste, que le régime donne des signes grandissants de sclérose ou de corruption, et qu'il est déconsidéré aux yeux de nombre de citoyens, voire de la majorité.

La moindre révolte serait grave de conséquences dans ce pays surpeuplé qui est en crise économico-sociale quasi permanente et qui se trouve au centre du croissant arabe – un Arabe sur trois est Egyptien. La situation financière de l'Etat s'est considérablement assainie depuis deux ans. La monnaie n'a jamais été aussi stable. Un « fonds social » ayant été prévu par les organismes financiers internationaux, il s'agirait de ne plus tarder à l'employer pour commencer à donner un peu d'espoir dans les quartiers les plus défavorisés, qui sont le lieu d'élection de ces islamistes dont on sait qu'ils n'ont pas de frontières.

Lire page 6 l'article d'ALEXANDRE BUCCIANTI

M 0147 - 0312 0 - 7,00 F



La crise politique en Russie

M. Eltsine met en demeure les députés d'accepter « un pouvoir présidentiel fort »

L'affrontement entre M. Boris Eltsine et le Congrès extraordinaire des députés de Russie s'est poursuivi, jeudi 11 mars, avec un discours du président, qui a une nouvelle fois mis en demeure les parlementaires d'accepter un « pouvoir présidentiel fort ».

Tout en admettant que le référendum prévu sur les institutions pour le 11 avril, sera, en tout état de cause, reporté, M. Eltsine n'a pas abandonné l'idée d'en maintenir le principe. Il a accusé le Congrès de chercher à réduire à néant tout accord visant à régler le conflit entre les pouvoirs exécutif et législatif. Mais son appel, assorti d'un tableau dépeignant une Russie démembrée s'il n'était pas entendu, n'a guère ému les députés qui ont entamé la discussion d'une résolution prévoyant l'annulation de ce référendum.

MOSCOU

de notre correspondant

Ragaillardi, débarrassé des difficultés respiratoires qui l'affligeaient ces derniers temps, Boris Eltsine a tenté de redevenir lui-même : un père de la nation qui, armé de sa force de conviction et au nom des intérêts supérieurs de la Russie, montre la seule voie du salut. Mettant les députés du Congrès devant leurs « *responsabilités* », il les a mis en demeure d'accepter un « *pouvoir présidentiel fort* ». Pour parvenir à ce résultat, il s'est déclaré ouvert à toutes les variantes de forme – loi sur le pouvoir, amendements constitutionnels, résolution du Congrès – et s'est posé en partisan « *de l'entente et du dialogue* ».

Cependant, a-t-il ajouté, « *si le Congrès repousse la main tendue par le président, s'il rend la confrontation inévitable, il y a une autre voie : c'est le référendum* ». M. Eltsine n'a donc pas abandonné cette idée, qu'il avait avancée lui-même lors du dernier Congrès. Mais, pour la première fois, il a clairement indiqué qu'en tout état de cause le référendum ne pourrait se tenir à la date prévue (le 11 avril). Le président russe n'a, en revanche, pas réitéré devant les députés ses menaces d'en venir à des « *mesures extrêmes* » voire à des « *options pas tout à fait conformes à la Constitution* ».

Il est vrai que son porte-parole, M. Kostikov, s'en est chargé en coulisse en déclarant sur un ton grave que le déroulement du Congrès « *poussait le président à des réflexions tragiques pour déterminer ce qu'il devra faire pour sauver la réforme et la démocratie* ».

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

M. Milosevic à Paris



Le président serbe rencontre à l'Elysée MM. Vance et Owen, en présence de M. Mitterrand.

page 3

Interminable chômage

III. – *Les militants de l'insertion*

page 15

Nouveau pas de Paris vers l'OTAN

La France a accepté que ses unités de l'Eurocorps soient placées sous commandement atlantique

par Daniel Vernet

Le rapprochement entre la France et l'OTAN se poursuit cahin-caha au gré des bouleversememnts politiques survenus en Europe depuis 1989. Il a connu une nouvelle avancée, discrète bien que substantielle, avec la signature, le 21 janvier à Bruxelles, d'un accord entre l'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées françaises, le général Klaus Naumann, inspecteur général de la Bundeswehr, d'une part, et le général américain John Shalikashvili, commandant suprême des forces alliées en Europe, d'autre part. Cet accord, classé confidentiel défense, vise à préciser les rapports entre l'Eurocorps et l'OTAN ; il était indispensable étant donné la disparité des situations française et allemande dans l'Alliance atlantique. Du côté français, on cherche à minimiser la signification du texte. Il marque un changement dans les « *modalités* », pas dans la « *nature* » de la relation à l'OTAN, dit-on officiellement.

Lire la suite page 6

Bataille pour le « big-bang »

Prêt à changer jusqu'à la dénomination du PS, M. Fabius se pose en rival de M. Rocard pour la rénovation

Par Patrick Jarreau

Les principaux dirigeants du Parti socialiste ont été réunis à déjeuner, mercredi 10 mars, par M. Laurent Fabius, pour discuter de la position qu'adoptera le PS au second tour des élections législatives. Autour du premier secrétaire, MM. Michel Rocard, Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Jean Poperen, Louis Mermaz, Gérard Lindeperg, Michel Charzat, Christian Pierret, François Hollande et Alain Richard sont convenus d'attendre l'après-midi du 21 mars pour réunir le bureau exécutif et décider, au vu des derniers sondages et des premières indications du scrutin, des consignes de désistement que donnera le PS.

Depuis le déjeuner que M. Pierre Bérégovoy avait organisé le 23 février, MM. Fabius et Rocard ne s'étaient pas retrouvés à une même table.

Lire la suite et nos informations page 9

La révision de la Constitution

Les projets de réforme de la Constitution, approuvés mercredi 10 mars par le conseil des ministres, reprennent, pour l'essentiel les propositions faites au chef de l'Etat par le comité présidé par M. Vedel. En dehors d'un sensible accroissement des pouvoirs du Parlement, ils prévoient la création d'un référendum d'initiative populaire

Lire page 8 l'article de THIERRY BRÉHIER

Les négociations de paix au Proche-Orient

Les Palestiniens refusent de participer à la reprise le 20 avril

Lire page 6 l'article de PATRICE CLAUDE

L'attentat de New-York

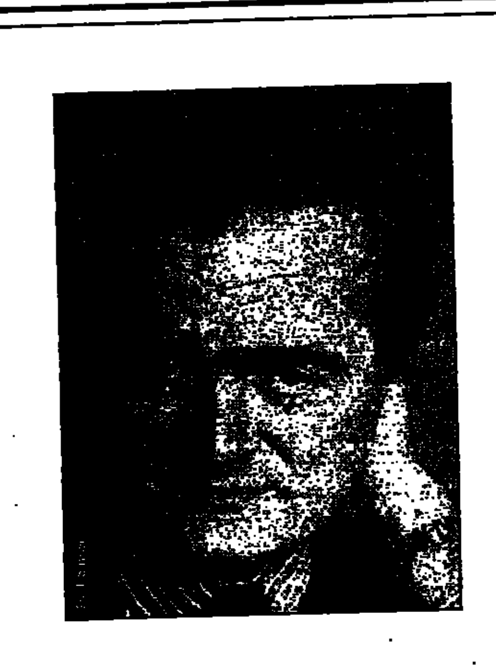
Un nouveau suspect arrêté

Lire page 5 l'article de SERGE MARTI

Conflit chez les catholiques traditionalistes

Le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, relevé de ses fonctions

Page 22



Français, savez-vous ?

« L'œil de Vichy », le documentaire de Claude Chabrol rouvre le débat sur la neutralité de l'image

par Danièle Heymann

L'idée est simple, l'ambition claire, le postulat fort, l'intention salutaire. Montrer Vichy, le régime de Vichy, la France de Vichy à la France d'aujourd'hui. Dire aux Français la vérité sur eux-mêmes. « Soulever le couvercle » de la marmite où mijote encore, un demi-siècle après, le sale ragoût de la culpabilité collective dans son aigre sauce de rancœur. Le temps est venu de la vérité, et elle peut apparaître, purificatrice, pacificatrice, elle peut surgir nue, comme il se doit, d'un ignoble magma de mensonges.

Le film de Claude Chabrol – tout documentaire qu'il soit, tout film de montage qu'il soit, c'est un film de Chabrol – s'enferme avec assurance, avec fierté, avec arrogance, dans ce paradoxe originel : utiliser exclusivement les actualités de l'époque, les images et les sons d'époque, l'idéologie collaborationniste d'époque, pour montrer et démontrer *a contrario*, au second degré, « *l'énorme pitrerie sanglante* » que fut ce régime.

Pas « d'Histoire parallèle », pas de commentaire additionnel, si ce n'est, de temps en temps, une brève intervention de Michel Bouquet, donnant une information, capitale.

Lire la suite page 12

LE MONDE DES LIVRES

Le cercle des amateurs supérieurs

Il était une fois, à Buenos-Aires, un groupe de jeunes écrivains

■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Quelques entrées dans le décor » ■ Histoires littéraires, par François Bott : « Oisives jeunesses » ■ Céline raciste, Céline surjuif : deux essais invitent à relire tout Céline ■ D'autres mondes, par Nicole Zand : « Le fou de Prague ».

Pages 23 à 30

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Alternance

L'Europe, ni bouc émissaire ni remède miracle

par Elisabeth Guigou

LES *difficultés du système* monétaire européen, la menace de fermeture de l'usine Hoover à Dijon, de l'usine Grundig à Creutzwald, les problèmes des agriculteurs et des marins-pêcheurs, les tensions commerciales avec les Etats-Unis, la question du partage du travail, la guerre en ex-Yougoslavie : l'Europe imprègne l'actualité économique, sociale et politique et cette actualité est bien grise. *Certains en profitent* pour tirer à boulets rouges sur l'Europe et sur Maastricht. D'autres, plus hypocrites, prétendent que seul le manque de volonté et de fermeté du gouvernement empêche de trouver des *solutions* aux difficultés *et que*, la droite une fois au pouvoir, « une autre Europe » sera enfin possible. *Quant aux sincères partisans* de l'Europe, il y en a dans l'opposition, on les entend bien peu !

Tant mieux si le débat européen reste vivace, mais je *déplore* qu'il soit tronqué et falsifié. Quelle est la réalité ? L'Europe subit de plein fouet la crise mondiale parce *qu'elle est encore fragile, incomplète*, insuffisamment solidaire. Ce n'est pas l'Europe qui est la cause de nos problèmes, c'est *la* mondialisation des économies et des *marchés* de l'argent. Imaginons que l'on supprime l'Europe et la France *se retrouverait seule*, à *l'évidence* trop petite pour lutter. C'est aussi parce que l'Europe n'a encore ni politique étrangère commune, ni armée – ce qui ne sera possible qu'au fur et à mesure que sera mis en œuvre le traité de Maastricht – qu'*elle n'a pas plus* d'influence sur la guerre en ex-Yougoslavie. C'est donc de plus d'Europe que nous avons besoin pour lutter contre la concurrence *toujours plus vive* et quelquefois déloyale des grands ensembles économiques qui se constituent *autour des Etats-Unis* et du Japon. De plus d'Europe aussi pour mieux aider les pays les plus pauvres et pour faire reculer *les nationalismes exacerbés*.

Attaques insidieuses

Or la construction européenne fait l'objet d'attaques insidieuses ; on fait ainsi semblant de croire *que laisser flotter le franc hors du* système monétaire européen ne provoquerait pas l'écroulement du pilier le plus solide de l'Europe ; ceux qui se disent les seuls défenseurs de la nation française avivent, par leurs déclarations, la spé*culation contre* le *franc*. *Qui*, à la Bourse de Tokyo ou de New-York, sait que les propos de M. Pasqua ou de M. Séguin n'engagent pas M. Chirac et Balladur ou encore que le sentiment de M. Madelin n'est pas celui de M. Giscard d'Es*taing* ?

Mais il y a plus grave encore. Pour les besoins de la campagne électorale, parce qu'il faut plaire à *des clientèles*, la *plupart* des dirigeants de l'opposition tiennent aujourd'hui sur l'Europe un dis*cours éclaté : on crie haro sur* la réforme de la politique agricole commune sans dire que celle-ci est *indispensable pour sauver* l'agriculture européenne et préserver notre propre agriculture des quotas géné*ralisés de production. Sans dire* aussi que nos partenaires, et d'abord l'Allemagne, qui est le plus gros contributeur au budget de la Communauté et paie trois fois plus que la France, renâclent à financer des excédents qui coûtent de plus *en plus cher*.

De *même sur* le commerce extérieur de l'Europe : d'un côté, on réclame la fermeture de nos frontières *à la viande ou à l'acier des* pays de l'Est ; de l'autre, on proclame la volonté d'intégrer très vite *ces pays dans la Communauté et* on critique avec violence le gouvernement qui, sans fermer la porte, souhaite ménager des étapes. On exige la *mise* en œuvre du veto français à Bruxelles, et lorsque le même résultat – c'est-à-dire le *refus du projet d'accord agricole* du GATT – est atteint en rappelant à nos partenaires notre détermination sur ce sujet, on fait la fine bouche.

Les divisions de l'opposition

Faut-il s'étonner que l'opposition tienne un tel discours contradictoire ? *Il est clair que, si elle devait* présenter une conception générale de la construction européenne, elle ferait apparaître au grand jour ses *divisions* et son incapacité à se rassembler autour d'un projet européen cohérent et ambitieux.

Pourtant, l'opinion publique *veut aujourd'hui une explication* générale et approfondie sur l'Europe. Le grand mérite du traité de *Maastricht – et du référendum qui* l'a popularisé – et bien d'avoir mis en valeur la nécessité de donner du sens à la construction européenne et d'en restituer la cohérence au-delà de l'approche technique et sectorielle des questions. Après le *référendum de septembre dernier*, on ne peut plus parler de l'Europe comme on le faisait avant.

Il faut en particulier éviter le *manichéisme, car il est absurde de* faire de l'Europe tantôt le bouc émissaire de nos difficultés, tantôt le remède miracle qui nous exonérerait des efforts à venir. Il faut donc dire que l'Europe déjà nous protège : les récentes offensives de *la nouvelle administration américaine* en matière d'acier, de marchés publics de télécommunications ou d'aéronautique *civile* se heurtent à la résistance de l'Europe. Mais il est tout aussi vrai que la construction européenne doit s'améliorer : on *ne pourra*, en effet, obtenir l'adhésion de nos compatriotes à la coopération euro*péenne, si celle-ci continue* d'apparaître distante et abstraite, sans appliquer une nouvelle *méthode et clarifier les objectifs*.

Rénover la méthode, c'est *privilégier* les choix politiques et se donner les moyens d'un contrôle démocratique réel. Les *réunions* des ministres des Douze doivent à l'avenir mener de vrais débats poli*tiques sur des questions de fond* plutôt que de répéter les discussions techniques déjà tenues au *niveau de leurs experts* ; *ils* y gagneront en transparence et l'opinion pourra alors mieux mesurer les vrais enjeux politiques. Il en va de même pour la Commission. Il faut ici éviter toute confusion : la Commission doit conserver son rôle essentiel d'organisme *indépendant*, initiateur de propositions ; elle a été ainsi l'aiguillon qui a fait *de la Communauté l'organisation* européenne la plus forte et la plus structurée.

Mais la Commission n'a pas à se *substituer aux Etats-membres. Il* n'est pas sain en particulier que les pouvoirs d'exécution qui lui sont conférés, dans le domaine du commerce ou de la concurrence par exemple, se développent trop souvent sans dialogue ouvert et public *avec les autorités nationales ou* les entreprises concernées. Les décisions qui en résultent laissent dans l'opinion une impression d'arbitraire insupportable ; plus de transparence est nécessaire dans le respect des compétences de chacun.

Un contrôle démocratique plus efficace aussi : outre le rôle accru du Parlement européen et les pouvoirs de notre Parlement désormais *inscrits dans la Constitution*, beaucoup dépend de la poursuite du débat sur l'Europe pour que les entreprises, *les syndicats*, *les partis*, les élus locaux, chaque citoyen enfin, soient informés des grands choix.

Clarifier les objectifs

Rénover la méthode mais aussi clarifier les objectifs. Quoi qu'en disent ses détracteurs, le traité de Maastricht trace les bonnes pers*pectives pour* l'Europe de demain ; il sera complété en 1996 dans les domaines nouveaux : politique *étrangère, défense, institutions*. En revanche, ce sont les insuffisances actuelles du marché unique européen qui suscitent irritation et incompréhension ; c'est donc là qu'il faut faire porter notre effort si l'on veut réconcilier l'opinion française avec l'Europe.

Quels objectifs ? Une vraie Europe sociale capable d'éviter entre les Douze des distorsions de concurrence et une course au dumping social, une *Europe monétaire*, qui évite les dévaluations compétitives, dont souffrent, par exemple, les *pêcheurs bretons*, et *empêche* des fluctuations de monnaies préjudiciables à l'unité du marché, une *Europe industrielle*, capable de développer des actions de coopération dans des domaines comme l'automobile, l'électronique ou l'aéronautique, où les pays européens doivent relever le défi de la concurrence, enfin, et surtout, une *politique commerciale de l'Europe* qui permette, sur la base du principe de réciprocité, de répondre aux *mesures unilatérales* ou au manque d'ouverture des marchés de nos concurrents internationaux, *sans céder au vertige du protec*tionnisme qui, ajouté au ralentissement de la croissance, nous préci*piterait dans la dépression*.

Dans tous ces domaines, *il* convient de tenir un langage de vérité. A l'égard de nos partenaires européens d'abord : si l'on peut admettre que certains aient besoin d'un délai pour s'adapter aux règles communes, on ne saurait en *revanche accepter de manière* permanente des exceptions qui établiraient des discriminations intolérables.

Le nécessaire langage de fermeté

Autant il est possible d'imaginer une certaine flexibilité dans le domaine de la politique étrangère *ou de la défense pour permettre* aux plus ambitieux d'avancer plus vite que les autres, autant, dans le domaine économique, une Europe à la carte nuirait gravement à la solidarité à douze et menacerait à terme tout l'édifice européen. Le *même langage de fermeté est nécessaire* vis-à-vis de nos concurrents étrangers : si l'on exige des Européens qu'*ils* ouvrent encore *plus* leurs marchés, la réciproque doit exister chez nos partenaires industrialisés ; sinon la Communauté *devra se doter des moyens qui lui* permettront de négocier en position de force : si le Buy European Act est utilisé sans discernement, il faudra aller au-delà des dispositions actuelles en Europe et envisager un Buy European Act.

Une Europe moderne, c'est une *Europe plus politique* et *plus* démocratique à l'intérieur, mieux organisée vis-à-vis de l'extérieur. *L'opposition*, si elle devait au *lendemain* du 28 mars assurer le gouvernement de la France, serait-elle en mesure de la réaliser, alors *qu'elle est profondément divisée en* son propre sein sur la question européenne ? Ne risque-t-elle pas de verser dans une surenchère qui pourrait exaspérer nos partenaires européens et compromettre les relations franco-allemandes qui *sont le socle de l'Europe unie* ? *La* conduite de la politique européenne de notre pays exige une démarche cohérente et équilibrée ; le *moins* qu'on *puisse* dire est que les différents porte-parole de l'opposition n'ont pas offert l'image *d'unité dont notre pays a pourtant* tant besoin s'il veut continuer à se faire entendre à Bruxelles.

Dans un tel contexte, la présence du président de la *République* à la tête de l'Etat assure stabilité et cohérence. A ceux qui plaident pour une France forte dans une Europe moderne, il y a là une raison d'espérer et une incitation à poursuivre la rénovation engagée *par Maastricht*.

▶ **Elisabeth Guigou est ministre délégué aux affaires européennes.**

Révisions extérieures

par François de Rose

SI, *comme il est de tradition*, les questions de politique étrangère ne tiennent qu'une place restreinte dans la campagne électorale, la future majorité aurait pourtant *tort* de s'en désintéresser. On sait que le président de la République entend en garder le contrôle, et cette intention jouera sans doute un rôle dans le choix du futur ministre qu'il voudra imposer et dans la mise sur pied d'un réseau d'information et d'action parallèle qui ressuscitera le « *secret du roi* » si fort critiqué dans l'ancienne monarchie.

Or, force est de reconnaître que mis à part *l'affaire* des euromissiles M. Mitterrand, assisté de M. Roland Dumas, n'a pas vu clair sur les derniers grands événements internationaux : dislocation de l'URSS, réunification de l'Allemagne, rapports de la Communauté avec les pays qui venaient d'échapper à l'emprise soviétique, projet de confédération européenne incluant la Russie mais excluant les Etats-Unis.

Dans la crise du Golfe, son obstination à tendre une perche à Saddam Hussein *n*'a été sauvée du désastre que par le refus de ce dernier de s'en saisir. Sur l'ex-Yougoslavie, qui eût dû être le banc d'essai de la coopération franco-allemande, c'est le désaccord qui a prévalu. A l'égard de la construction européenne à laquelle il est sans doute sincèrement attaché, il *est responsable du semi-échec* du référendum. Eût-il en effet annoncé qu'il démissionnerait si le peuple *français répondait « oui »*, il eût assuré une très large majorité qui eût transformé le paysage politique en *Europe et en France*. *L'eût-il* d'ailleurs fait qu'il n'aurait pas seulement servi la cause à laquelle il *se dit attaché, il eût servi sa propre* gloire en quittant les affaires après une victoire alors que le général de *Gaulle* les *avait quittées* sur un échec.

Tous ces précédents augurent mal de l'avenir et font souhaiter *que la prochaine majorité* ait une claire vision des positions sur lesquelles il lui faudra corriger les errements de ces dernières années.

On ne mentionnera ici que l'avenir des rapports entre l'Europe et les Etats-Unis, c'est-à-dire très largement *l'avenir de l'Alliance atlantique*. Le cœur du différend permanent entre Paris et Washington porte sur l'engagement des Etats-Unis dans les affaires européennes suivant que l'Alliance resterait confinée à son rôle de protection contre une menace venue de l'Est, sans doute en veilleuse pour de longues années, ou puisse être saisie des *problèmes d'aujourd'hui* et de demain se posant au-delà des frontières de ses membres. Ce que l'on *appelle le « hors-zone » dans* le jargon otanien.

On se souvient que M. Mitterrand avait un moment préconisé le retrait de toutes les forces stationnées en *territoire allié*, ce qui eût entraîné la disparition de l'Alliance à l'heure même où les pays d'Europe centrale et orientale la tiennent pour le garant de la sécurité nécessaire à leur marche vers la démocratie et l'économie de marché ! L'OTAN étant, en attendant que *l'UEO* devienne le « bras séculier » de la Communauté, la seule organisation disposant des moyens de commandement, de logistique et des forces en mesure de faire face à des situations dangereuses pour la paix, au besoin à la demande des Nations unies.

Si certains pensent que seule la disparition de l'Alliance contraindrait les Européens à construire l'entité de défense prévue à Maastricht, d'autres qui préfèrent ne pas lâcher la proie pour *l'ombre* croient au contraire qu'elle entraînerait le naufrage de ces espoirs et le retour au chacun pour soi. Le réalisme commande de penser que c'est leur alliance avec les Etats-Unis, pour aussi longtemps *qu'elle dure*, qui dispense l'Allemagne et le Japon de devenir, à leur tour, puissances nucléaires.

Le rôle des Etats-Unis

A ces considérations *concernant* la sécurité s'en ajoutent d'autres. Peut-être encore plus fondamentales. *Il s'agirait d'établir si l'appui* à la construction européenne, pièce maîtresse de la stratégie politique des Etats-Unis au temps de la menace soviétique, conserve à leurs yeux la même importance maintenant que la guerre froide est *terminée ou s'ils s'apprêtent à privilégier* l'une des deux autres options s'offrant à eux : soit apporter *un appui total* à la consolidation de la Russie dont une désagrégation ferait courir les plus graves *dangers au monde, soit cultiver ce* partenariat de « leadership » proposé naguère par M. Bush à l'Allemagne. L'Allemagne qui dispose des meilleurs atouts géographiques, démographiques, culturels pour influencer ce principal foyer d'instabilité qu'est l'Europe centrale et orientale et dont la capitale sera bientôt Berlin.

Une inconnue commune à toutes ces hypothèses est donc le rôle que les Etats-Unis joueront dans les *affaires européennes de demain*. Qui pourrait douter qu'en dépit des réticences de la France à l'égard de l'OTAN ce rôle serait le plus compatible avec nos intérêts et ceux de tous les Européens s'il s'inscrivait dans le cadre d'une Alliance atlantique dans laquelle Washington consentirait, sans arrière-pensée, à ce qu'une organisation de *défense émanant* de la Communauté européenne en soit l'un des piliers et que Paris accepterait *de voir participer à la gestion* des problèmes nouveaux de notre continent ?

▶ **François de Rose est ambassadeur de *France*.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde *PUBLICITE*

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, *Isabelle Tsaïdi.*
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	*FRANCE*	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : *par voie aérienne* tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce *bulletin* accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 PP.Paris RP

ÉTRANGER

A la veille de l'arrivée de M. Milosevic à Paris

Musulmans et Serbes de Bosnie ont réaffirmé leurs réticences devant le plan de paix international

Le gouvernement bosniaque n'approuvera sans doute pas le *plan de l'ONU sur le découpage de* la Bosnie-Herzégovine s'il n'est pas modifié sur plusieurs points importants, a déclaré, mercredi 10 mars, l'ambassadeur de Bosnie auprès des Nations unies, M. Muhamed Sacirbey. *« Il y a certains points sur lesquels, de notre point de vue, nous ne pouvons plus faire de concessions »*, a-t-il dit après s'être entretenu par téléphone avec le président Alija Izetbegovic à Sarajevo. Il a ajouté que le président bosniaque ne reviendrait sans doute pas à New-York avant la semaine prochaine.

Les dirigeants bosniaques étudient depuis mercredi le plan de paix proposé par les coprésidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie, MM. Cyrus Vance (pour l'ONU) et David Owen (pour la CEE). N'étant pas parvenus à un accord sur ce plan, ils devaient poursuivre leur examen jeudi. *« C'était une réunion houleuse »*, a indiqué le vice-président Ejup Ganic à l'issue d'un débat entre les neuf membres de la présidence collégiale bosniaque. Plusieurs de ces dirigeants, dont M. Ganic, estiment que le projet international récompense l'agression serbe et ne propose que de vagues garanties sur la souveraineté et l'intégrité de la Bosnie. *« Vance et Owen essaient de faire passer une agression extérieure pour une querelle intérieure »*, estime M. Ganic.

Belgrade « ne cèdera pas »

Le chef de la communauté serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a, lui aussi, réclamé des modifications au plan de partage de la Bosnie-Herzégovine, qui, a-t-il dit, constitue *« la dernière pierre d'achoppement sur la voie de la paix »*. Dans une lettre adressée au quotidien britannique *Daily Telegraph* à la veille de la réunion de Paris entre les deux médiateurs et le président serbe Slobodan Milosevic (*le Monde* du 11 mars), M. Karadzic qualifie d'inacceptable le volet du plan de paix divisant la République en régions ethniques. Il affirme également que si MM. Vance et Owen tentent de l'isoler ou de le mettre à l'écart pour faire accepter leur plan sous sa forme actuelle, cela ne pourra déboucher que sur l'émergence d'un dirigeant plus radical et sur l'échec du processus de paix. *« La carte, dernière pierre d'achoppement sur la voie de la paix, n'est acceptable ni pour les Serbes ni pour les Musulmans. Nous devons reconnaître ce fait et ne pas croire qu'un consentement peut être imposé »*, écrit le dirigeant serbo-bosniaque.

Le président Milosevic *« ne cèdera pas »* lors de sa rencontre, jeudi à l'Elysée, avec les médiateurs internationaux, a estimé M. Karadzic. M. Milosevic ne prendra aucun engagement sans l'accord des Serbes de Bosnie, a-t-il ajouté, selon l'agence Tanjug. Cependant, de violents combats se sont poursuivis mercredi dans le nord et le nord-est de la Bosnie ainsi qu'en Herzégovine (sud). Selon des sources militaires serbes, citées par l'agence Tanjug, des combats *« acharnés »* se sont déroulés autour de Zepa, Srebrenica et Konjevic Polje, trois enclaves musulmanes de Bosnie orientale, proches de la frontière avec la Serbie. Les deux camps ont subi des pertes *« importantes »*, selon cette source, qui ajoute que la partie serbe *« défend avec succès son territoire en Bosnie orientale »*.

De son côté, Radio Sarajevo a indiqué que de violents affrontements avaient eu lieu dans les environs de Tuzla et Kalesija, sous contrôle musulman. Citant des radio-amateurs, elle a affirmé que la situation dans cette région était *« à peine soutenable »*, mais que les combattants de l'armée loyaliste bosniaque *« opposent une résistance héroïque »*. – *(AFP, Reuter.)*

La chaîne des radioamateurs bosniaques

Nuit et jour, à l'écoute des survivants à la mosquée de Zagreb

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Dans une petite pièce de la mosquée de Zagreb, ils sont trois – Mirsad, Albert et Enes – à se relayer, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, devant une installation radio en veille permanente. L'air est confiné, les murs sont recouverts de cartes, de chiffres, d'affiches bosniaques ; l'un des trois hommes dort sur un canapé. La voix qui s'élève du haut-parleur ne parvient pas à le réveiller. Pourtant, cette voix vient de son pays, qu'il a dû abandonner il y a des mois, sous la poussée des forces serbes.

Ce matin, c'est Mirsad – alias « Mike » – qui est de veille. Ingénieur musulman de vingt-cinq ans, il est radioamateur depuis l'adolescence. Jonglant avec micro, téléphone et fréquences, Mirsad passe le plus clair de la matinée à mettre en communication les membres de familles éclatées par la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Zaïda est à Ljubljana, en Slovénie ; son mari est resté à Srebrenica, l'une des dernières enclaves musulmanes de Bosnie orientale que les Serbes cherchent à réduire à coups de canon. La voix de Zaïda résonne, émue et tremblante, par l'amplificateur du téléphone ; du haut-parleur de la radio, la voix de son époux est quasi inaudible et l'opérateur, là-bas, à des centaines de kilomètres, à Srebrenica, doit relayer ses propos. Zaïda va déménager, changer de centre de réfugiés ; son mari insiste pour qu'elle lui donne de ses nouvelles dès qu'elle aura trouvé un nouveau domicile ; la communication est difficile ; à Zagreb, « Mike » doit lui aussi jouer l'intermédiaire, répéter inlassablement les paroles de Zaïda devant le micro.

Depuis le début du mois d'octobre, « Mike », Albert (« Alpha ») et Enes (« Echo ») forment l'un des maillons de la longue chaîne de radioamateurs bosniaques grâce auxquels une partie de leurs concitoyens éparpillés dans l'ex-Yougoslavie peuvent communiquer. Ils sont, surtout, des vecteurs d'informations indispensables dans des régions assiégées par les forces serbes, où plus personne n'a accès depuis des mois. Ils sont souvent les seuls liens entre ces enclaves et l'extérieur.

« Gorazde a été sauvée grâce aux radioamateurs », estime Mirsad, précisant que dans cette seule ville du sud-est de la Bosnie-Herzégovine, il existait sept ou huit clubs de radioamateurs avant le début de la guerre, à l'image de ce qui se passait dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, férue de ce « hobby » devenu aujourd'hui une véritable « bouée de sauvetage » pour des centaines de milliers de Bosniaques.

Installations de fortune et brouillages

Actuellement, la principale préoccupation du réseau radio bosniaque a pour nom Konjevic-Polje, localité de Bosnie orientale proche de Srebrenica et de Cerska, la majeure partie de cette dernière commune étant tombée la semaine dernière aux mains des forces serbes. Assiégée, Konjevic-Polje n'a plus de relations avec l'extérieur que par l'intermédiaire des radioamateurs. Huit de ces derniers – de Zagreb à Sarajevo en passant par Tuzla – sont en permanence à l'écoute de Konjevic-Polje. Là-bas, Sadik – ou « Sierra » – fait des prouesses pour alimenter son installation.

A partir d'un alternateur dont il a dépouillé une voiture, il s'est fabriqué un générateur en profitant du cours d'une petite rivière. C'est grâce à ce bricolage de fortune qu'il parvient encore à fournir des informations sur la survie de la commune assiégée, sur ses besoins. Et ce, malgré les efforts de brouillage. Insultes et grossièretés pleuvent de temps en temps sur les ondes, lorsque les *« professionnels serbes du brouillage »* tombent sur une fréquence utilisée par les radioamateurs bosniaques. *« Dans ces cas-là, nous faisons silence, ne répondons pas et, au bout d'un moment, changeons de fréquence »*, explique « Mike ». Mais il ne s'agit pas là des seuls contacts avec les Serbes.

Il arrive que Mirsad entre en communication *« humanitaire »* avec certains de ses homologues serbes afin de mettre en relation des parents dispersés par la guerre. Mirsad évite alors soigneusement d'aborder tout sujet qui pourrait donner lieu à discussion politique. *« Je me borne au strict minimum, à appliquer les procédures en vigueur entre radioamateurs »*, dit-il.

Originaire d'Odzak, dans le nord de la Bosnie, Mirsad a dû quitter son foyer en juillet dernier, lorsque les forces serbes ont pris la région. Quand il est parti, après avoir combattu dans les rangs du Conseil de défense croate (HVO, forces croates de Bosnie-Herzégovine), sa ville était *« détruite à soixante pour cent »*. Elle avait été bombardée jour après jour par l'aviation serbe. Il a tout perdu, et sa famille est aujourd'hui réfugiée en République tchèque.

Depuis, il partage avec ses deux compagnons cette petite pièce d'une dépendance de la mosquée de Zagreb. Dans un coin, quelques sacs de voyage sont empilés ; des vêtements pendent à un clou planté dans le mur ; sur une planche faisant office de bureau, l'installation radio financée par les autorités religieuses musulmanes de la capitale croate : le seul lien qui le relie encore à sa terre.

YVES HELLER

ALLEMAGNE : le « pacte de solidarité » avec l'Est

M. Kohl entame de difficiles négociations avec les représentants des Länder

Les négociations sur le financement du « pacte de solidarité » avec les nouveaux Länder de l'est de l'Allemagne ont débuté, jeudi 11 mars, à Bonn. Réunis autour du chancelier Kohl, les représentants du gouvernement, des Länder et des collectivités locales vont âprement discuter de la répartition du fardeau représenté par les quelque 70 milliards de deutschemarks de transferts vers l'Est. A la fin du mois de février, les ministre présidents des Länder s'étaient mis d'accord, au cours d'une réunion à Potsdam, pour demander à l'Etat fédéral d'assumer 90 % des charges liées à la reconstruction de l'est du pays. Cette proposition a été jugée inacceptable et anticonstitutionnelle par le ministre des finances, M. Theo Waigel.

Le résultat des élections municipales de dimanche dernier en Hesse (*le Monde* du 9 mars) n'est pas de nature à faciliter la recherche d'un compromis. Les lourdes pertes subies par le Parti social-démocrate ont déclenché, dans cette formation, un débat animé sur la ligne plutôt coopérative suivie dans ce domaine par le président du SPD, M. Björn Engholm. Des voix s'élèvent maintenant dans le parti pour mener une politique d'opposition plus affirmée à l'égard du chancelier. On a pu avoir un avant-goût de ce durcissement lors du débat sur le collectif budgétaire qui s'est déroulé, mercredi, au Bundestag : *« Nous ne sommes pas disposés à avaliser vos stupidités ! »*, s'est écrié M. Hans Ulrich Klose, chef du groupe parlementaire SPD en réponse à M. Waigel, qui en appelait au sens des responsabilités de l'opposition. Si, comme il est probable, les parties en présence ne parviennent pas à trouver un accord à l'issue de leur réunion, qui doit durer jusqu'à vendredi, une commission de conciliation devra tenter une médiation entre l'Etat fédéral et les Länder.

L. R.

□ **Mort d'un immigré turc agressé par deux jeunes gens.** – Un Turc de cinquante-six ans est décédé d'une crise cardiaque quelques instants après avoir été agressé par deux jeunes gens, mardi 9 mars, à *Mülheim-sur-la-Ruhr*. Ce Turc, qui vivait en Allemagne depuis vingt-trois ans, a été pris à partie à un arrêt de bus par deux jeunes de vingt et un ans qui l'ont poussé à terre en l'insultant. L'un des deux agresseurs a tiré à trois reprises avec un pistolet d'alarme sur la victime. Les agresseurs, connus des services de police, ont été interpellés, en état d'ébriété, à 3 kilomètres du lieu de l'incident. – *(AFP.)*

SUÈDE : après le rejet du projet de budget

M. Carl Bildt menace de poser la question de confiance au Parlement

STOCKHOLM

de notre correspondante

Le gouvernement minoritaire suédois de centre droit de M. Carl Bildt a essuyé, mercredi 10 mars, deux revers coup sur coup au Parlement, les députés populistes de la Nouvelle Démocratie ayant voté, avec les sociaux-démocrates et les anciens communistes, contre son projet de budget. La Nouvelle Démocratie, pourtant « alliée » de la coalition, a créé la surprise en rejetant la proposition du gouvernement de réviser le système des retraites partielles. Selon ce projet, l'âge de la retraite à temps partiel devait, notamment, être relevé de soixante à soixante-deux ans à compter du 1er janvier 1994. La trahison des populistes était manifeste : peu de temps auparavant en effet, le parti avait soutenu le gouvernement sur cette question au sein de la commission des affaires sociales du Parlement.

Ce revirement a profondément indigné le premier ministre, qui affirme n'avoir *« jamais entendu parler d'un tel précédent au Parlement suédois, d'un parti qui vote contre sa propre politique »*. A la télévision, mercredi soir, M. Bildt décidait de jouer cartes sur table : *« Si la Nouvelle Démocratie nous trahit de nouveau et si notre politique économique est rejetée, nous convoquerons des élections anticipées. Nous ne jetons pas l'éponge mais nous n'acceptons pas que le Parlement soit transformé en parc d'attractions »*.

Le chef du gouvernement a par ailleurs critiqué les sociaux-démocrates *« qui n'osent pas annoncer la couleur en matière d'économies* (dans les dépenses publiques) *alors qu'ils sont convaincus de leur nécessité »*. *« J'en ai assez*, concluait-il, *de ce jeu politique et je ne suis pas disposé à rester premier ministre à n'importe quelle condition »*.

Avant d'envisager des élections anticipées, M. Bildt devra poser la question de confiance au Parlement, ce qui devrait intervenir dans les jours qui viennent. Entre temps, il y aura de nouvelles tractations, et M. Ian Wachtmeister, chef de file des populistes, qui a nié tout accord antérieur entre son parti et le gouvernement sur la question des retraites, a toutefois laissé entendre que le rejet de son parti n'était pas catégorique, qu'il ne tenait pas à renverser le gouvernement mais qu'il avait voulu de cette manière, lui faire comprendre que l'heure était venue de *« prendre le taureau par les cornes »*.

« Notre but primaire, a ajouté M. Wachtmeister, *n'est pas de faire tomber le gouvernement. Mais s'il veut notre soutien, il faut qu'il parle avec nous »*. M. Bildt le fera-t-il et devra-t-il, le cas échéant, les accepter dans son gouvernement ? *« Non, dit-il, ils ne sont pas fiables »*. Quant au leader social-démocrate, M. Ingvar Carlsson, il se dit prêt à former un nouveau cabinet : *« la Suède a besoin d'un gouvernement capable d'agir et il est évident que dans cette situation, nous sommes prêts à prendre de telles responsabilités »*. Si la crise s'aggrave, des élections législatives anticipées pourraient avoir lieu avant l'été.

F. N.

Lire page 16 : « Une commission d'économistes préconise des remèdes à la crise ».

DROITS DE L'HOMME

Dans une résolution condamnant Téhéran

La commission de l'ONU reste en retrait sur l'affaire Rushdie

GENÈVE

de notre correspondante

La commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté mercredi 10 mars, par 23 voix contre 11 et 14 abstentions, une résolution condamnant l'Iran pour de nombreuses violations des droits de l'homme, notamment sa politique discriminatoire envers certains groupes, telle la communauté bahaïe. Le texte fait état d'exécutions capitales, de tortures, de châtiments inhumains et dégradants. Il déplore les restrictions à la liberté d'expression, de pensée, d'opinion et de la presse.

Se gardant de citer le nom de l'écrivain britannique Salman Rushdie, alors que le drame qu'il vit est dans presque tous les esprits, les auteurs de la résolution (la quasi-totalité des pays occidentaux) se contentent de noter à son sujet *« la grave préoccupation »* que leur inspire *« le cas d'un ressortissant d'un autre Etat dont on continue à menacer la vie, apparemment avec l'appui du gouvernement de la République islamique d'Iran »*.

Le drame des bahaïs

Le terme *« apparemment »* a été jugé particulièrement hypocrite par les représentants des organisations non gouvernementales. Tout s'est passé comme si les Occidentaux avaient voulu ne pas entraîner une trop forte opposition de la part des délégués des pays musulmans ; mais cette précaution s'est révélée bien inutile car ceux-ci ont, dans l'ensemble, voté contre la résolution afin de manifester leur solidarité avec l'Iran.

Auparavant, les représentants de la communauté bahaïe avaient rappelé que, depuis 1979, deux cents des leurs avaient été exécutés, des centaines d'autres emprisonnés arbitrairement, des milliers privés d'emploi ou de leur pension de retraite. Des enfants ont vu leur scolarité entravée.

Ils ont fait circuler une lettre confidentielle édifiante adressée par l'ayatollah Mohammad Golpaygani, secrétaire du Conseil culturel révolutionnaire suprême d'Iran, à l'ayatollah Ali Khamenei, le guide de la République islamique, recommandant notamment que les bahaïs ne soient ni expulsés, ni arrêtés, ni pénalisés *« sans raison »*.

Mais *« les mesures prises par le gouvernement à leur encontre devront être de nature à faire obstacle à leur évolution et à leur développement »*. Le rapporteur spécial sur l'Iran de la commission des droits de l'homme évoque ce document dans son rapport.

ISABELLE VICHNIAC

Pour atteinte aux libertés individuelles

Cuba et Haïti condamnés à Genève

La commission des droits de l'homme de l'ONU a condamné, mercredi 10 mars à Genève, les violations des *« droits et libertés individuelles fondamentales »* à Cuba, dans une résolution approuvée par vingt-sept pays, dont la France, les Etats-Unis et la Russie. Dix pays ont voté contre et quinze autres se sont abstenus. La commission s'est déclarée *« profondément préoccupée par les arrestations arbitraires, les passages à tabac, les mesures de détention, les persécutions et les agressions dont sont victimes les militants des droits de l'homme et autres personnes exerçant pacifiquement leurs droits »*.

La commission a prolongé le mandat de son rapporteur spécial, qui avait qualifié l'embargo américain contre Cuba de *« contre-productif »*. Dans une autre résolution adoptée par consensus, la commission a demandé aux autorités haïtiennes qu'il soit mis fin à *« la répression policière, aux assassinats et tortures »* perpétrés depuis le renversement du président Aristide en septembre 1991. – *(AFP.)*

EUROPE

ITALIE : nouvel épisode de la crise politique

Le « lion » et le « rat » dans les arènes du Sénat de Rome

ROME

de notre correspondante

« Va-t-en ! », « Assez ! », « Dehors ! », « Bouffon ! » Hurlements, sifflets, cris d'animaux, battements de pied sur les gradins, empoignades, jets de tracts, le tout en direct devant les télévisions : la comédie d'une agonie de régime ? A moins que ce ne soit le spectacle plus inquiétant des excès de fièvre d'une démocratie bloquée ?

Quoi qu'il en soit, mercredi 10 mars, le palazzo Madama, où le président du conseil devait venir s'expliquer devant le Sénat après les péripéties juridico-politiques du week-end dernier sur la fameuse « dépénalisation » des violations de la loi sur le financement des partis, qui avait suscité un tollé général, ressemblait à s'y méprendre à des arènes.

Interrompu sans cesse, alors même qu'il était précisément venu pour parler, Giuliano Amato a dû hurler plus fort encore pour se faire entendre, tapant du poing sur son pupitre ; prouvant du même coup à tel sénateur – qui prétendait, dans cette manifestation énergique, n'entendre qu'un strident « cri de rat » (« Petit Rat » ou « Mickey » est le surnom du président du conseil) – que le rongeur en question avait mangé du lion. Fini le « Docteur Subtil », aux prudences élastiques et calculées : n'ayant plus rien à perdre, puisque tous ou presque l'avaient lâché, le président du conseil s'est laissé aller.

Les lunettes en bataille, le geste accusateur, puisant d'insoupçonnables décibels dans une rage qui le menait visiblement au bord de la crise de nerfs, c'est un Giuliano Amato rugissant qui a réglé une bonne fois ses comptes. Non sans un certain courage et même, dans cette ambiance de folie, un brin de dignité, fût-elle pathétique.

Explication sur le « décret-loi » par lequel le gouvernement, disait-on, voulait sauver ses amis par *« un coup de force constitutionnel »* : *« Nos propositions n'ont jamais été intouchables ni inamendables. Notre solution était une solution équilibrée qui a déçu ceux qui espéraient un coup d'éponge et ceux qui attendaient des mises à mort (...), de toute façon divers encouragements étaient venus de plusieurs partis ! »*

Danser avec les loups de l'opposition

Les rumeurs et les attaques contre les visées réelles du gouvernement et du nouveau garde des sceaux, M. Giovanni Conso ? *« Chacun porte sa propre histoire, je porte la mienne et j'en accepte toutes les conséquences. J'appartiens à un parti* [le PSI] *qui a eu et qui a ses problèmes. Je suis conscient des rapports que j'ai avec ce parti et de tout ce qui peut en conséquence être dit ou pensé de moi. En revanche, j'estime injuste que le ministre Conso ait été, en trois jours, l'objet de telles attaques, malgré une histoire personnelle limpide et intègre. Quand le besoin de justice tourne au lynchage et ignore la vérité, c'est qu'il faut changer certaines choses ; sans cela on tombe dans l'aveuglement destructif. »*

Un bon coup de griffe aux petites formations, du MSI (néofascistes) à Rifondazione Comunista (marxistes), qui prennent prétexte du chaos actuel pour réclamer des élections anticipées, dans le but de profiter une fois encore de la proportionnelle : *« Certains groupes veulent la dissolution immédiate des Chambres pour arriver aux élections avec cette loi électorale ; je crois, moi, qu'il est juste que ce Parlement fasse une nouvelle loi électorale pour consentir aux citoyens de choisir le gouvernement qu'ils veulent ! »*

Conclusion, en forme de testament, dénonçant le « double langage » de la majorité : *« Que chacun assume ses responsabilités. Que la majorité soutienne le gouvernement et que cessent ces incertitudes. On ne peut aller de l'avant quand on s'entend dire en privé de rester, et en public de partir. Je ne suis pas l'homme de toutes les saisons, la fin de mon expérience au palais Chigi sera la conclusion de mon expérience politique. »* En clair, M. Amato s'est fixé un but, « tenir » jusqu'aux réformes, c'est-à-dire au-delà du référendum du 18 avril.

Convaincus ? Galvanisés par ce petit homme qui n'a pas hésité à venir danser avec les loups de l'opposition ? Ou las de ce grand psychodrame collectif ? Les sénateurs, en adoptant une motion de soutien de la majorité, lui ont, en quelque sorte, revoté la confiance. Jusqu'à la prochaine fois.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

SLOVAQUIE

M. Meciar demande la destitution du ministre des affaires étrangères

PRAGUE

de notre correspondant

Le chef du gouvernement slovaque, M. Vladimir Meciar, a demandé au président de la République de destituer le ministre des affaires étrangères, M. Milan Knazko, a annoncé, mercredi 10 mars à Bratislava, le chef de l'Etat, M. Michal Kovac. Investi il y a tout juste une semaine, celui-ci n'a toutefois pas voulu trancher le différend opposant les deux hommes depuis plusieurs semaines et a décidé de porter l'affaire devant le Conseil constitutionnel.

« La Constitution slovaque n'est pas suffisamment claire et ne précise pas si le président doit obligatoirement respecter une telle demande du premier ministre ou bien s'il existe d'autres possibilités constitutionnelles pour négocier », a-t-il déclaré à la radio slovaque. Cette décision lui laisse le temps de tenter un rapprochement, notamment à l'occasion d'une réunion ce week-end du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS).

M. Knazko a quant à lui demandé aux députés de se prononcer, estimant que M. Meciar avait tenté de *« contourner le Parlement qui vote la confiance au gouvernement »*. Le Parlement a déjà évalué positivement le travail du ministère des affaires étrangères.

Ancien comédien et principale figure de la « révolution de velours » à Bratislava, M. Knazko reproche essentiellement à M. Meciar ses méthodes autoritaires. La crise entre les deux hommes avait éclaté au grand jour lors de la première tentative d'élection d'un président slovaque, M. Knazko ayant refusé de voter pour le candidat de M. Meciar.

MARTIN PLICHTA

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le chef réformateur du PC a démissionné

Le chef du Parti communiste tchèque (KSCM), le cinéaste Jiri Svoboda, a annoncé, mercredi 10 mars à Prague, sa démission de la présidence de cette formation. Elu en 1990 à la tête du PC (14 % des voix aux élections de juin 1992) pour mener sa *« transformation en parti de gauche moderne »*, M. Svoboda, âgé de quarante-sept ans, entend ainsi protester contre le retour en force des anciens dirigeants d'avant 1989.

La proposition de M. Svoboda de changer le nom du parti en « Parti du socialisme démocratique » et d'exclure les anciens membres de la nomenklatura *« discrédités »* avait été rejetée, samedi, par le comité exécutif. Ces anciens responsables communistes, dont l'ex-chef du parti à Prague, M. Miroslav Stepan, qui a passé deux ans en prison pour son rôle dans la répression des manifestations en 1988 et 1989, ont créé à l'automne dernier la plate-forme « Pour le socialisme, contre le capitalisme ».

Ce courant a lancé une virulente campagne contre M. Svoboda et les autres dirigeants réformateurs du PC, les accusant d'être des *« traîtres »* et des *« collaborateurs de la droite au pouvoir »*. – (Corresp.)

ROUMANIE

Le centre culturel français de Cluj est menacé de fermeture

Deux ans et demi après sa création, le centre culturel français de Cluj, l'un des trois centres ouverts en Roumanie après la chute, fin 1989, de Nicolae Ceausescu, est menacé de fermeture *« pour des raisons financières »*, bien que la décision finale n'ait pas encore été prise, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Alors que M. Mitterrand avait inauguré, lors de sa première visite en Roumanie en avril 1991, le centre culturel de Iasi (Nord-Est) pour montrer l'importance que Paris attachait au développement de la culture française dans ce pays très francophile, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe à Cluj, capitale intellectuelle de la Transylvanie (ouest de la Roumanie). Un comité de soutien réunissant des hommes de tous horizons politiques et religieux s'est immédiatement constitué.

La célèbre dissidente Doïna Cornea, professeur de français, s'est indignée dans une lettre ouverte aux Français. *« La France s'honorerait à maintenir sa présence à Cluj, particulièrement au moment où notre ville apparaît comme le symbole même des difficultés que connaît la Roumanie dans son chemin vers la démocratisation »*, écrit Mme Cornea, résidente à Cluj.

La mairie nationaliste de Cluj, qui entretient des rapports difficiles avec la minorité hongroise, n'a mis que des locaux provisoires et exigus à la disposition du centre culturel français, contrairement aux municipalités de Iasi et de Timisoara.

J.-B. N.

□ **POLOGNE : procès de l'ancien ministre de l'intérieur** – Le procès de l'ancien ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak – un des accusés dans l'affaire de la fusillade à la mine Wujek où, en décembre 1981, neuf ouvriers avaient été tués, – s'est ouvert, mercredi 10 mars, devant le tribunal de Katowice. Le général encourt une peine de deux à dix ans d'emprisonnement. Il a été victime, l'an dernier, de deux infarctus et a présenté un certificat médical le dispensant de présence devant le tribunal pendant trois à quatre mois. – *(AFP.)*

M. Eltsine met en demeure les députés

Suite de la première page

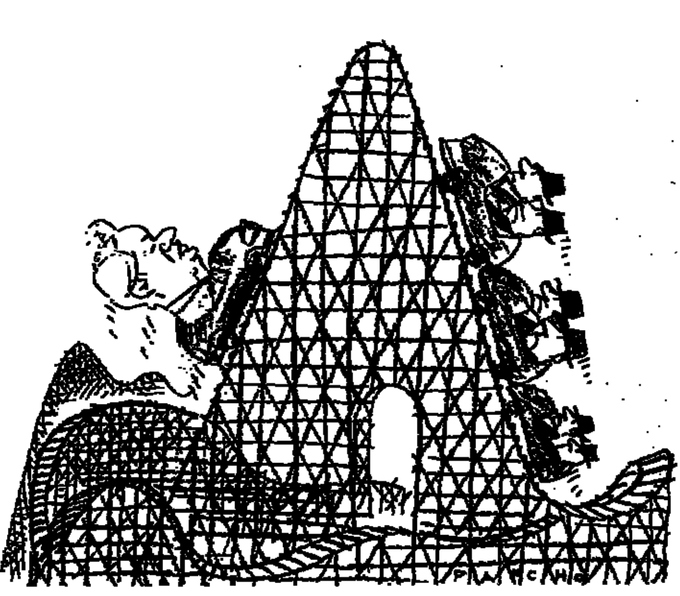
M. Kostikov, qui n'avait pas cessé tout au long de la journée de mercredi de dénoncer l'obstruction du Congrès et le *« mitraillage »* permanent dont a été, selon lui, victime un président pourtant *« porteur d'un rameau d'olivier »*, a d'ailleurs répété jeudi que tout en poursuivant sa recherche d'un *« compromis »*, M. Eltsine avait *« peut-être une variante de réserve dans la poche »* ...

L'intervention du président russe, et plus encore les déclarations de son entourage, ont en tous cas suscité une réaction très négative du président du Parlement, M. Khasboulatov, qui s'est déclaré *« déçu »*. M. Khasboulatov, qui déjà, la veille, semblait avoir bien du mal à garder la maîtrise du déroulement du Congrès, a d'ailleurs paru jeudi tout près de perdre le contrôle de ses nerfs. Il s'est livré à une violente attaque contre les *« représentants du président qui font les beaux devant les microphones »*, mais aussi contre le gouvernement, et a même exigé que soit immédiatement relevé de ses fonctions le ministre des privatisations, M. Anatoli Tchoubaïs, tout comme le ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, dont le limogeage *« a été cent fois promis »* .... Le président du Parlement a même paru regretter de s'être laissé entraîner, lors du dernier Congrès, dans un accord portant sur l'organisation d'un référendum constitutionnel : *« nous avons fait une erreur, c'est le diable qui nous a embrouillés »*.

« L'unité de la Russie »

Tout cela augurait bien mal de la possibilité d'arriver à un accord, même si cette bouffée de colère du ténébreux Rouslan Khasboulatov peut servir indirectement les intérêts d'une équipe présidentielle attachée à apporter la preuve que le Congrès est le temple de l'obstructionnisme et de l'irresponsabilité. La première journée des travaux l'avait à cet égard assez bien servie : pendant qu'en séance, les orateurs se succédaient dans le plus grand désordre, dans les couloirs, les représentants du président ne cessaient de présenter de nouvelles *« propositions »* de compromis, à vrai dire assez vagues, mais tendant à déposséder le Congrès d'une partie de ses pouvoirs.

En sens inverse, le vice-président du Parlement, M. Riabov, après s'être lancé dans une vigoureuse diatribe contre *« le gouvernement qui a conduit l'économie au bord de l'abîme »*, et contre *« les forces politiques qui veulent détruire le système constitutionnel actuel en faisant directement appel au peuple »*, avait présenté un projet visant à revenir sur le premier *« compromis »*, atteint en décembre dernier, et à limiter les prérogatives du président.

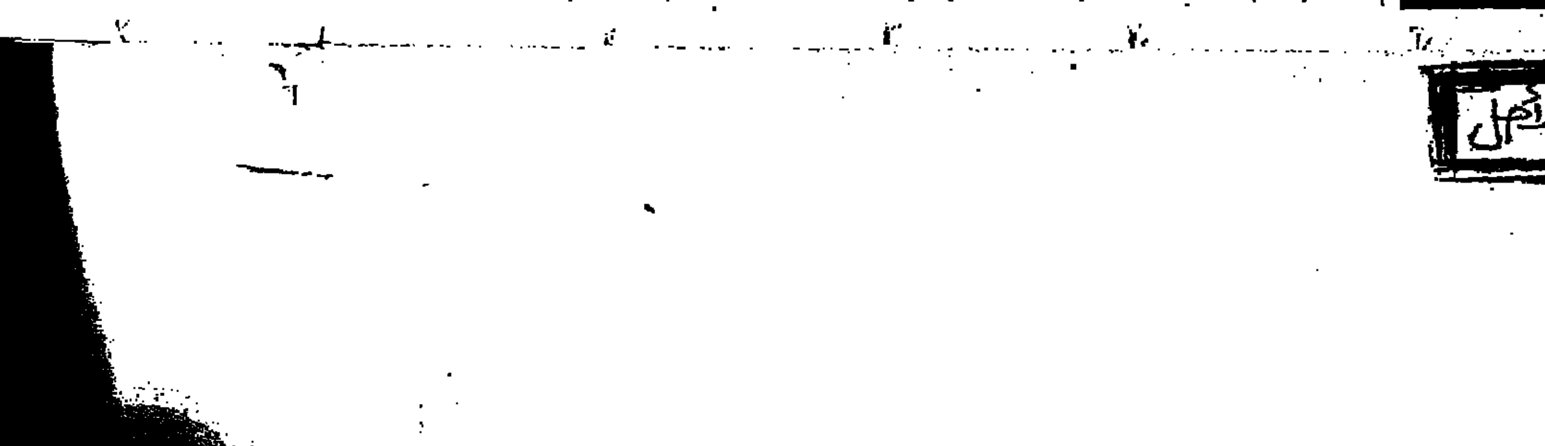


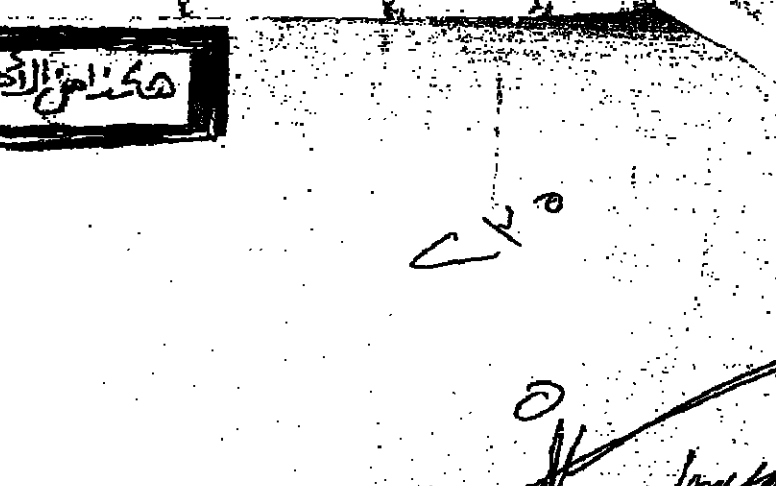
Ce projet, repoussé dans un premier temps, a été remis à l'ordre du jour jeudi, et les députés ont commencé à en débattre peu après l'intervention de M. Eltsine – ce qui tendrait à prouver que l'appel du président n'a guère eu d'effets sur eux. M. Eltsine s'était pourtant appuyé sur un argument auquel les députés conservateurs auraient pu être sensibles : signe des temps, au lieu de réclamer l'institution d'un *« pouvoir présidentiel fort »* au nom de la poursuite des réformes, il avait invoqué la nécessité de sauvegarder *« l'unité de la Russie »*, dont seul le président peut être *« le garant »*. Rappelant qu'il avait lui reçu l'onction du suffrage universel, il a même eu cette phrase qui sonnait un peu étrangement dans sa bouche : *« Je suis profondément convaincu que si, en son temps, Gorbatchev s'était fait élire par le peuple, il serait devenu le président à part entière d'un grand pays (...) et l'Union soviétique existerait toujours »*... Comme quoi Boris Eltsine partage avec beaucoup d'autres Russes la nostalgie de l'empire ; invoque une fois de plus le contre-exemple offert par son ex-rival ; mais n'en tire pas la conclusion qu'aujourd'hui comme hier, le salut passe peut-être par un recours à une élection, pour lui-même aussi bien que pour les députés.

JAN KRAUZE

□ **ARMÉNIE : *visite à Paris du président Ter-Petrossian.*** – Le président arménien Levon Ter-Petrossian doit signer, vendredi 12 mars, un traité avec la France – *« sur le modèle de ceux déjà signés avec plusieurs Républiques ex-soviétiques »* – lors d'une visite de trois jours à Paris, a annoncé le Quai d'Orsay.

□ **GÉORGIE : offensive en *Abkhazie et reprise des pourparlers* avec la Russie.** – *Les Géorgiens ont* affirmé avoir infligé de lourdes pertes aux forces abkhazes sur le front au sud de Soukhoumi, à la veille de la reprise, entamée mercredi 10 mars à Moscou, de leurs pourparlers avec la Russie. Par ailleurs, un procureur de Tbilissi, M. Mikhaïl Kourdadze, a été assassiné, mercredi, devant son domicile par un inconnu. – *(AFP.)*





AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'attentat contre le World Trade Center de New-York

Un ingénieur chimiste d'origine palestinienne a été inculpé à son tour

La chaîne de télévision NBC a annoncé le tournage d'un film sur l'attentat du 26 février contre le World Trade Center. Un ingénieur chimiste d'origine palestinienne a été, d'autre part, arrêté, mercredi 10 mars, et inculpé de *« complicité »* dans l'attentat. Il est le deuxième suspect directement mis en cause dans cette affaire.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le FBI a procédé, le 10 mars, à l'arrestation de M. Nidal Ayad, suspecté d'avoir participé, le 26 février, à l'attentat du World Trade Center, à New-York. Naturalisé américain en 1991 après être entré aux Etats-Unis cinq ans plus tôt, M. Ayad, âgé de vingt-cinq ans, est né au Koweït, et sa famille, qui vit aux Etats-Unis, est d'origine palestinienne. Il a été interpellé à son domicile de Maplewood (New-Jersey) dans la matinée de mercredi. Comme M. Mohammed Salameh, un Palestinien porteur d'un passeport jordanien, arrêté le *4 mars, il a été inculpé de complicité* dans l'explosion qui a entraîné la mort de cinq personnes et fait un millier de blessés. S'ils sont reconnus coupables, tous deux risquent la prison à vie et sont passibles d'une amende de 250 000 dollars chacun.

Nanti d'un diplôme d'ingénieur chimiste délivré en 1991 par l'université Rutgers (New-Jersey), où il a laissé le souvenir d'un étudiant brillant et discret, M. Ayad avait été aussitôt embauché par la société Allied-Signal Inc., un important conglomérat travaillant pour le Pentagone, mais également présent dans d'autres secteurs d'activité dont la chimie. Selon un porte-parole de la firme, M. Ayad travaillait *seulement dans le secteur d'ingénie*rie civile et n'avait pas accès aux activités liées à la défense. Les enquêteurs étaient remontés jusqu'à M. Ayad grâce à un témoin qui *avait remarqué la* présence de M. Salameh dans le hall d'un entrepôt loué à son nom et où devaient *être découvertes ultérieure*ment des substances chimiques de nature explosive (*le Monde* du 10 mars). M. Salameh téléphonait à *partir d'une cabine publique et c'est* grâce aux relevés des quatre communications passées ce jour-là, la veille de l'explosion criminelle, avec M. Ayad que le lien avait pu être *établi entre les deux hommes.*

Ceux-ci avaient ouvert un compte bancaire commun et M. Salameh était porteur, lors de son arrestation, d'une carte de crédit établie au nom de M. Ayad. D'après la police, les deux suspects avaient loué ensemble, une dizaine de jours avant l'attentat, un véhicule qui avait été remarqué à proximité de la société Ryder, où M. Salameh avait procédé plus tard à la location de la fourgonnette qui aurait servi à transporter les explosifs jusqu'aux « tours jumelles ». Aucun lien précis n'a toutefois été établi *jusqu'à présent*, entre MM. Salameh et Ayad d'une part et M. Ibrahim El Gabrowny de l'autre, également arrêté par la police dans un des anciens domiciles de M. Salameh et *incarcéré, pour* l'instant, pour le seul motif d'entrave à l'action de la justice.

« Nous pensons avoir mis la main sur deux des principaux responsables (de l'attentat), a déclaré dans la soirée, à la télévision, M. James Esposito, le responsable du FBI pour l'Etat du New-Jersey. Dans son entourage, on était encore plus précis en affirmant avoir mis la main *« certainement sur les deux auteurs »* de l'attentat. *« Nous disposons de plusieurs documents, dont des photographies qui attestent que les deux hommes se connaissaient »*, a encore indiqué M. Esposito, ajoutant que M. Ayad, *« en raison de ses études et de son expérience professionnelle »*, disposait de connaissances suffisantes *« pour fabriquer un explosif »*. Les enquêteurs du FBI indiquaient ultérieurement qu'ils poursuivaient leurs recherches pour *trouver les commanditaires* de l'opération.

SERGE MARTI

PARAGUAY

Trois candidats en lice pour l'élection présidentielle

A l'issue des primaires organisées à la fin de la semaine dernière au sein du Parti Colorado (au pouvoir), M. Juan Carlos Wasmosy – personnalité proche du général Andres Rodriguez, qui dirige le pays depuis son coup d'Etat de 1989 contre le général Gustavo Stroessner – a été désigné comme le candidat de cette formation à l'élection présidentielle prévue pour le 9 mai. Malgré de nombreuses accusations de fraude, M. Wasmosy, un entrepreneur partisan d'une libéralisation économique et politique, a été proclamé vainqueur, avec quelques milliers de voix d'avance sur son rival, M. Luis Argana, ex-collaborateur du général Stroessner.

Au sein de l'opposition, deux candidats sont en lice : M. Domingo Laino, du Parti libéral *radical authentique (PLRA)*, et M. Guillermo Caballero Vargas, du mouvement indépendant Entente nationale. Les sondages *placent* ces deux candidats de l'opposition à égalité, avec chacun *20 à 30 %* des intentions de vote. – *(Corresp.)*

COSTA-RICA

L'ambassadeur du Nicaragua à San-José appuie les revendications du commando qui le tient en otage

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en amérique centrale

M. Alfonso Robelo, ambassadeur *du Nicaragua au Costa-Rica*, a créé une véritable commotion dans les milieux politiques des deux pays en déclarant, mercredi 10 mars, qu'il appuyait les revendications du com*mando qui s'est emparé lundi* de la mission diplomatique et tient en otage une vingtaine de personnes.

« Il s'agit d'une action menée par des jeunes gens qui ont des exigences très raisonnables reflétant l'insatisfaction généralisée au sein du peuple nicaraguayen et son désir de voir le gouvernement changer de cap », a-t-il affirmé sur les ondes d'une radio locale, avant que les lignes téléphoniques de l'ambassade ne soient coupées. Les membres du commando « Yolaina » – au moins trois personnes, liées à l'ex-guérilla anti-san*diniste, la « Contra » – dénoncent* le maintien de plusieurs dirigeants sandinistes à de hautes fonctions malgré la défaite électorale de leur formation aux élections de février 1990.

Ils exigent notamment la *« destitution »* du chef de l'armée, le général Humberto Ortega, et du ministre de la présidence, M. Antonio Lacayo, gendre de la présidente Violeta *Chamorro* et *« homme fort » du* gouvernement.

Les anciens rebelles réclament également cinq millions de dollars pour les œuvres sociales de l'Eglise et un *million de dollars* pour leur organisation, la Brigade patriotique nicaraguayenne. *« Nous ne sortirons d'ici que victorieux ou morts »*, a lancé à plusieurs reprises le chef du commando, *José Urbina, ajoutant* qu'il était prêt à tenir *« six mois s'il le fallait »*.

Les tentatives de médiation de l'archevêque de Managua, le cardinal Obando y Bravo, *ont jusqu'à* présent échoué.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **JAMAÏQUE : élections générales le 30 mars** – *Le premier* ministre de la Jamaïque, M. Percival James Patterson, a annoncé, *mercredi 10 mars*, que des élections générales auront lieu le 30 mars.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : le chef de la sécurité tué près de Kaboul.** – Le chef du conseil afghan de sécurité nationale, *Mir Hachemi*, trente-trois ans, a été tué mardi 9 mars près de Kaboul. M. Hachemi *s'était rendu dans la banlieue sud* de la capitale pour y examiner des modalités de l'accord de paix signé *le 7 mars à Islamabad. Selon un* proche du général Hamid Ghul – ex-chef des services secrets pakistanais, qui a mis sur pied la commission de huit personnes qui supervisera *le cessez-le-feu*. – *M. Hachemi* a été atteint par un tir de mortier.

□ **CAMBODGE : 29 pêcheurs vietnamiens assassinés.** – Un village de pêcheurs *installé sur le* bord du lac Tonlé Sap, au sud de la ville de Siem Reap, a été attaqué *par un commando armé*, et 29 Vietnamiens qui y vivaient, 14 femmes et 15 hommes, ont été *tués*, a *annoncé* jeudi 11 mars le porte-parole des Nations unies au Cambodge (APRONUC). *Selon* des indications d'autorités locales, les assaillants seraient des Khmers rouges. *Le* corps d'un *trentième* victime, apparemment celui d'un attaquant abattu par une villageoise, *a également été trouvé* sur les lieux du massacre. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : Mme Janet Reno est confirmée au poste d'attorney general (*ministre* de la justice).** – La commission judiciaire du Sénat a approuvé, mercredi 10 mars, à l'unanimité la nomination de Mme Janet Reno au poste d'attorney general. *Mme Reno avait* été choisie par le président Clinton après que deux précédentes candidates se *furent* désistées parce qu'elles avaient employé comme domestiques des immigrants clandestins. Mme Reno, qui fut pendant quinze ans procureur à Miami (Floride), est la *première femme* à devenir attorney general. – *(AFP.)*

□ **Un médecin tué au cours d'une manifestation contre l'avortement.** – Un médecin pratiquant des avortements a été tué mercredi 10 mars par un participant à *une manifestation* d'adversaires de l'interruption volontaire de grossesse devant sa clinique de Pensacola (Floride), a annoncé la police. Le docteur David Gunn, âgé de quarante-sept ans, a été atteint de plusieurs balles dans la poitrine tirées par Michael *Frederick Griffin, un manifestant* de trente et un ans, au moment où il descendait de voiture devant sa clinique. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : M. Mikis Théodorakis abandonne son mandat de député.** – Le compositeur grec *Mikis Théodorakis* a abandonné, mardi 9 mars, son mandat de député afin de pouvoir assumer la *direction des orchestres de la radio* publique grecque, indique un communiqué officiel. Ex-député com*muniste* et chantre de la gauche grecque, M. Théodorakis avait été élu en avril 1990 sur les listes de la Nouvelle Démocratie (conservateur, au pouvoir). Nommé ministre *sans portefeuille, il avait démissionné* de ce poste en mars dernier pour se consacrer à son œuvre *musicale*, et avait également quitté, il y a quelques mois, les rangs de la Nouvelle Démocratie.

□ **IRLANDE DU NORD : assassinat à Belfast.** – Un tireur isolé a *fait irruption, mercredi 10 mars*, dans un magasin de Belfast et y a assassiné un homme de confession *protestante*, a annoncé *la police.* – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : plus de 200 policiers soupçonnés de complicité avec les trafiquants de drogue.** – Le ministre péruvien de l'intérieur, *M. Juan* Briones, a indiqué, mercredi 10 mars à Lima, que 237 policiers *faisaient actuellement l'objet* d'enquêtes pour complicités avec les trafiquants de drogue et que 87 fonctionnaires avaient été destitués pour les mêmes raisons en 1992. Par *ailleurs, deux responsa*bles d'organisations communautaires dans des bidonvilles de Lima ont été assassinés mercredi par des commandos du Sentier lumineux.

□ **SOMALIE : un sous-officier belge tué accidentellement.** – Un sous-officier belge *a été tué acci*dentellement, mercredi 10 mars, dans la ville portuaire de Kisi*mayo*, a *indiqué le ministère* belge de la défense. D'autre part, l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi a annoncé mercredi que les opérations américaines d'aide humanitaire, *lancées le 17 août à partir du* port de Mombasa vers la Somalie et le nord du Kenya, se sont officiellement terminées fin février. A Rome, le ministre italien de la défense a déclaré que les deux principaux chefs de factions somaliennes, MM. Mohamed Farah *Aïdid et Ali Mahdi, ont demandé à* l'Italie de dépêcher en Somalie un corps de carabiniers pour la formation d'une nouvelle police. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : avant la reprise du « dialogue national »

L'armée défend les « valeurs de l'islam »

Entamé au mois de septembre 1992, puis reporté, le « dialogue national » entre le pouvoir et les partis doit officiellement reprendre, samedi 13 mars. Il s'agit de tenter de trouver une issue *à la crise politique* et institutionnelle dans laquelle est plongé le pays depuis quatorze mois, après l'arrêt du processus électoral et la démission du président Chadli.

ALGER

de notre correspondant

Au menu de la deuxième série de discussions entre le Haut Comité d'Etat (HCE) et les formations *politiques : la révision constitutionnelle*, qui devrait être soumise à référendum dans les mois à venir, la création d'un *« organe présidentiel »* pour remplacer le HCE, l'actuelle direction collégiale dont le mandat s'achève au mois de décembre 1993 (échéance normale du mandat de M. Chadli), la mission et les prérogatives du *Conseil consultatif national* (CCN) qui tient lieu d'Assemblée nationale (les soixante membres sont désignés par le HCE), et enfin la forme que doit prendre la période *transitoire avant* un retour à l'ordre constitutionnel avec l'organisation d'élections législatives et présidentielle.

On ne connaît pas encore avec certitude quelles sont les forma*tions politiques*, les associations et les personnalités qui seront invitées à participer à ces discussions. Au mois de septembre dernier, six partis, dont le FLN, le Front des *forces socialistes* (FFS), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et les islamistes modérés de Hamas et de Annahdha avaient accepté l'invitation du HCE. *Rien* n'indique que tous ces mouvements accepteront de reprendre le dialogue. Ainsi, le RCD, qui vient de basculer dans l'opposition radicale, a annoncé que sa participation était *« hypothétique »* (*le Monde* du mercredi 10 mars). Le FFS de M. Aït Ahmed exige, quant à lui, des garanties sur le déroulement du référendum et, refusant de discuter avec *des intermédiaires, demande* que l'armée participe au dialogue pour éviter que *« l'atomisation relative des centres de décision actuels puisse être source de malentendus et d'incohérences dans leurs réunions avec l'opposition »*. Pour sa part, le FLN se dit toujours partisan du dialogue avec les divers courants de la société, y compris *celui de l'islamisme modéré.*

Ces différents partis, de même que le Mouvement pour la justice *et le développement* (MAJD) de l'ancien premier ministre, M. Kasdi Merbah, et le Parti du renouveau algérien (PRA) de Noureddine Boukrouh, souhaitent le départ *du premier ministre*, M. Belaïd Abdesslam, et la formation d'un gouvernement d'union nationale qui gérerait la période transitoire avec une structure présidentielle autre que le HCE. *Ils sont* d'accord pour que l'armée participe à ce dialogue, ainsi qu'à la gestion de la période de transition.

Bien qu'ils se défendent d'être partie prenante dans le débat poli*tique, les chefs militaires* viennent de rappeler leurs positions. Dans le numéro du mois de mars d'*El Djeich*, l'organe de l'Armée nationale populaire (ANP), le général Mohamed Touati, membre du cabinet du *ministre de la défense*, considéré comme l'un des meilleurs théoriciens militaires, affirme que l'armée *ne prendra* pas le pouvoir mais ne restera pas les bras croisés. Elle agira pour une Algérie républicaine unie et moderne *« garantissant les libertés et le progrès social (...) dans le respect des principes de l'islam »* qui, aux yeux du peuple algérien, *« doit demeurer une référence de progrès civilisationnel, un cadre d'épanouissement social et le creuset du renforcement de l'unité et de la solidarité nationales »*.

Le général Touati souligne que *« la dynamique de modernité ne peut s'opposer, aujourd'hui comme hier, aux valeurs de l'islam et constitue aux yeux du peuple algérien une source d'identité, de promotion et de progrès. »* Ces références à l'islam font écho aux récents propos de M. Abdesslam, qui avait violemment fustigé les *« laïco-assimilationnistes »*, provoquant une vive réaction de M. Saïd Sadi, le secrétaire général du RCD. – *(Interim.)*

□ **MADAGASCAR : la France ne *« ménagera pas son appui »* au président Zafy.** – La France *« ne ménagera pas son appui »* au nouveau président, M. Albert Zafy, a *déclaré* mercredi 10 mars le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. *« On doit se plaire à constater que le peuple malgache et les responsables de la transition ont manifesté une grande maturité politique au cours de cette consultation »*, a ajouté le porte-parole, en précisant qu'il convenait *« d'englober dans cet hommage général le président sortant »*, M. Didier Ratsiraka. – *(AFP, AP.)*

□ **RWANDA : incidents mineurs après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.** – Seuls des incidents mineurs, à Nyabishambi et dans la région de Ruhengeri, dans le nord du pays, ont été signalés, mercredi 10 mars, au Rwanda, après l'entrée en vigueur, mardi à minuit, du cessez-le-feu conclu à Dar-es-Salaam entre le gouvernement et le Front populaire rwandais (FPR).

□ **TOGO : création d'une force spéciale de sécurité.** – Le conseil des ministres a décidé, mercredi 10 mars, de créer une force spéciale de sécurité, composée de gendarmes, de policiers et de gardes préfectoraux, qui sera chargée d'*« assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national avant, pendant et après les élections législatives et présidentielle »* (dont les dates n'ont pas été fixées). Aucun personnel militaire ne fera partie de cette force.

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : vingt-trois morts et quarante blessés

La police est passée à l'offensive contre les extrémistes islamistes

La police égyptienne a procédé, mardi 9 et mercredi 10 mars, à la plus grande offensive lancée contre des extrémistes musulmans depuis l'assassinat du président Sadate en 1981. Les opérations se sont soldées par vingt-trois morts – dont cinq policiers – et quarante blessés. Il y a eu près de cent cinquante arrestations.

LE CAIRE

de notre correspondant

Les opérations, qui se sont déroulées à Assouan, dans le sud de l'Egypte, et au Caire, ont été engagées quelques heures seulement après le début du procès de quarante-neuf extrémistes musulmans (*le Monde* du 10 mars). Jamais bilan ne fut aussi lourd, en aussi peu de temps, depuis l'accession du président Hosni Moubarak au pouvoir il y a douze ans.

Le raïs, qui préférait éviter l'affrontement dans la mesure du possible, avait menacé la semaine dernière les «terroristes» de leur déclarer *«une guerre totale s'ils n'arrêtaient pas leurs attentats»*. Les extrémistes avaient répliqué par le défi en poignardant quelques heures plus tard deux policiers chargés de garder une église d'Assouan.

Les détails de l'offensive ont été mis au point après l'arrestation, samedi 6 mars, dans les environs du Caire, de Cheikh Ahmed Darouich, un des principaux adjoints de Cheikh Omar Abdel Rahman, l'autorité morale suprême de l'organisation extrémiste musulmane Jamaa Islamiya (*le Monde* du 10 mars). La première opération anti-extrémiste a été lancée mardi soir contre la mosquée Al Rahma à Assouan, où se déroulait la réunion hebdomadaire de la Jamaa Islamiya (*le Monde* du 11 mars). L'opération s'est soldée par neuf morts, dont un policier, et trente-six blessés. Plus de cent personnes ont par ailleurs été arrêtées et des armes automatiques, ainsi que des explosifs ont été saisis dans la mosquée. Cette opération a été qualifiée de *«massacre»* par la Jamaa Islamiya.

Mercredi, à l'aube, les forces de sécurité lançaient une dizaine d'assauts simultanés contre les refuges d'extrémistes musulmans dans plusieurs quartiers du Caire et de ses environs. A Imbaba, le quartier islamiste qui avait été investi par des milliers de policiers en décembre dernier, deux coups de filet ont fait neuf morts et deux blessés.

L'opération la plus sanglante s'est déroulée dans le secteur de Ezbet-el-Saayda, à Imbaba, lorsque deux extrémistes musulmans recherchés pour l'assassinat d'un policier il y a quelques mois dans la province du Fayoum (110 kilomètres au sud-ouest du Caire) ont refusé de se rendre aux forces de l'ordre. Une fusillade d'une demi-heure a suivi, qui a fait deux morts et deux blessés parmi les policiers et deux morts parmi les «barbus». L'épouse et le fils d'un des extrémistes qui se trouvaient dans l'appartement au moment de l'assaut ont également été tués.

Même scénario dans le secteur de Warak, toujours à Imbaba, ainsi que dans la zone industrielle de Choubra-el-Kheima, au nord du Caire, à Wayli, au centre, et à Hadayek-el-Qoba, à l'est. Les forces de l'ordre ont également procédé à d'autres opérations au Caire et dans ses environs sans faire de victime.

Cette série d'opérations a permis la saisie de fusils d'assaut, de pistolets et d'explosifs dont du TNT, matière utilisée dans l'attentat contre le café de la place Tahrir qui a fait trois morts (dont deux touristes) et quatorze blessés. Toujours selon la police, ces coups de filet ont permis de démanteler le gang d'extrémistes musulmans responsables de plusieurs hold-up contre des bijouteries coptes.

La violence du coup asséné par les forces de l'ordre aux extrémistes musulmans dénote la volonté du gouvernement de passer à l'offensive contre les islamistes. Le ministère de l'intérieur a donc usé de grands moyens pour cette *«guerre totale contre le terrorisme»*. Cette escalade de la violence, qui est condamnée par les islamistes, est plutôt bien accueillie par une bonne partie de la population, qui estime que les extrémistes sont allés trop loin et que seule la méthode forte peut maintenant se révéler efficace.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Israël n'ayant pas renoncé aux bannissements

Les Palestiniens refusent de reprendre les négociations de paix le 20 avril

Le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, a confirmé mercredi 10 mars que des invitations avaient été adressées aux parties concernées par les négociations de paix israélo-arabes pour la reprise de ces pourparlers le 20 avril à Washington. M. Christopher s'est dit *«convaincu»* que les Palestiniens, qui, pour l'heure, refusent de reprendre la négociation, changeraient d'opinion.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Retour à la case départ. Le gouvernement israélien ayant refusé de s'engager à ne plus recourir à l'arme du bannissement, pour quelque raison que ce soit, de résidents des territoires occupés, les Palestiniens ont refusé l'invitation américaine. *«La décision de Rabin d'expulser plus de quatre cents Palestiniens le 17 décembre dernier nous a placés dans une situation impossible»*, a expliqué le vice-président de la délégation des négociateurs, M. Saëb Erakat.

«Ils n'ont vraiment rien appris», se désolait un peu plus tard le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin. *«Comme d'habitude, ils vont rater une occasion. Et comme d'habitude, ce sont eux qui en souffriront.»* Cosignataire, avec l'administration américaine, d'un accord aux termes duquel Washington se satisfaisait des concessions faites par Israël à l'endroit des expulsés – une centaine autorisés à rentrer immédiatement et les autres vers la fin de l'année, – M. Rabin, qui devait quitter Jérusalem jeudi soir pour une visite officielle de dix jours aux Etats-Unis, a accepté l'invitation américaine. Pour l'heure, il est le seul.

Faisant écho à M. Christopher, le premier ministre israélien a *«espéré»* que les Palestiniens changeraient d'avis avant la date fatidique du 20 avril. De fait, même si les intéressés ont retourné à l'envoyeur la lettre officielle d'invitation qui leur avait été remise un peu plus tôt à Jérusalem-Est par le consul américain, Mme Molly Williamson, leur position n'est pas encore définitivement arrêtée.

L'idée qui court à la Nouvelle maison d'Orient, le siège officiel des négociateurs palestiniens dans la partie arabe de Jérusalem, est que la situation proche-orientale est assez volatile pour que d'ici au 20 avril, il se produise «quelque chose» qui les orienterait dans une direction ou une autre. Estimant qu'ils ont fait assez de concessions – notamment en ne posant plus comme préalable à leur présence aux négociations le *«retour immédiat»* des expulsés du Liban sud, – les Palestiniens demeurent d'autant plus inflexibles sur leur autre demande que, dans les territoires occupés, l'OLP semble perdre chaque jour un peu plus d'influence.

De plus en plus critiqués et contestés par une opinion publique habilement «travaillée» par les fondamentalistes islamiques, tandis que les violences se multiplient et que la répression se durcit tout autour d'elle, les négociateurs modérés des Palestiniens sentent confusément que le contrôle du terrain leur échappe. Numéro un de l'OLP dans les territoires, et figure populaire s'il en est, M. Fayçal Husseini lui-même ne fait plus l'unanimité et ses réunions publiques attirent de moins en moins de monde. *«Nos gens*, confiait un délégué, *sont fatigués de nous entendre répéter que la négociation est la meilleure solution, sans jamais voir venir le moindre résultat tangible dans leur vie de tous les jours.»*

Pourquoi M. Christopher a-t-il décidé de faire porter les invitations aux intéressés ce 10 mars alors que, à en croire M. Herakat, *«les Américains, que nous avons rencontrés il y a encore deux jours, savaient très bien qu'en l'état actuel des choses*, [les Palestiniens ne pouvaient] *pas l'accepter»* ? S'agit-il de *«faire pression sur nous*, s'interroge dans une déclaration au *Monde* le vice-président de la délégation. *De faire accroire que la balle est maintenant dans notre camp? Ce serait tout à fait injuste. Nous n'avons pas à être convaincus de la nécessité du processus de paix, mais on ne peut tout de même pas nous demander de cautionner les expulsions»*.

Méfiance à l'égard de Bill Clinton

Plus méfiants à l'égard de la nouvelle administration Clinton qu'envers le tandem Bush-Baker, les Palestiniens ne sont plus très loin de penser que la Maison Blanche est en train de s'aligner plus ou moins sur les positions d'Israël. *«Les Etats-Unis*, a déclaré, à peine sibylline, la porte-parole des délégués, Mme Hanane Ashraoui, *doivent aider toutes les parties à répondre favorablement à leur invitation»*. En clair : vous prenez en compte les difficultés israéliennes, très bien, mais n'oubliez pas les nôtres. Conformément à l'accord passé début février avec Washington, lequel ne remet absolument pas en cause le principe même du bannissement – mesure illégale aux termes de la convention internationale de Genève, – non seulement M. Rabin ne s'engage pas à s'interdire le recours à cette mesure, mais on laisse clairement entendre dans son entourage que, s'il le faut, l'Etat juif répétera l'opération.

«Dans les cas extrêmes et bien que cela puisse être plus difficile, je pense que nous pourrons encore utiliser cette méthode», a affirmé mercredi le général Danny Yatom, patron des forces armées en Cisjordanie et prochain conseiller militaire en chef du premier ministre.

Les Palestiniens ont-ils le pouvoir de bloquer l'ensemble du processus, c'est-à-dire de dissuader les autres parties arabes de reprendre les négociations? M. Rabin, qui aurait dans ses tiroirs un plan de retrait du Golan de nature à satisfaire les Syriens, veut croire que non. Les Jordaniens, les Libanais, les Palestiniens et les Syriens doivent arrêter leur position à la fin du mois de mars au cours d'une réunion à Damas. Jusque-là, suspense.

PATRICE CLAUDE

□ **ISRAËL : un espion à la solde de l'ex-URSS a été libéré.** – Après avoir été gracié par le président Haïm Herzog, un espion israélien à la solde de l'ex-URSS, M. Shabtaï Kalmanovich, qui purgeait une peine de neuf ans de prison, a été libéré mercredi 10 mars. Un porte-parole de la présidence a déclaré qu'Israël attendait en retour un geste des autorités russes visant à faciliter l'émigration de juifs considérés comme étant détenteurs de secrets militaires. – *(AFP.)*

□ **IRAK : les estimations sur le nombre de soldats irakiens tués pendant la guerre du Golfe varient entre 1 500 et 100 000.** – Les chiffres les plus divers circulent aux Etats-Unis sur le nombre des victimes militaires irakiennes durant la guerre du Golfe. Un rapport récemment publié par la revue *Foreign Policy* estime que 1 500 soldats irakiens ont été tués. En mai 1991, Greenpeace estimait leur nombre entre 100 000 et 120 000. Une étude de la Defence Intelligence Agency a avancé le chiffre de 100 000 tués. L'an dernier, la commission des forces armées à la Chambre des représentants réduisait ces chiffres à 9 000 morts. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : Un attentat à la dynamite a visé l'ambassade du Koweït.** – Une organisation inconnue, le «Mouvement de l'élan révolutionnaire arabe», a revendiqué, mercredi 10 mars, un attentat à la dynamite qui avait visé la veille l'ambassade du Koweït, à Beyrouth, sans faire de victime. Dans un communiqué distribué à la presse, cette organisation affirme que l'attentat *«est un avertissement aux Arabes traîtres et notamment à la monarchie des El Sabah qui s'est livrée au massacre, à l'arrestation, et à l'expulsion du peuple palestinien résidant au Koweït»*. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : une explosion a eu lieu à proximité de l'ambassade britannique.** – Une forte explosion d'origine criminelle a eu lieu mercredi 10 mars près de l'ambassade de Grande-Bretagne à Sanaa, détruisant une partie du mur d'enceinte de la chancellerie. Le ministère de l'intérieur n'a pas dit s'il y avait eu des victimes. En décembre, des attentats contre deux hôtels fréquentés par des étrangers à Aden, dans le sud du pays, avaient été attribués par la police à des intégristes musulmans. Ils avaient fait un mort et cinq blessés. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Nouveau pas de Paris vers l'OTAN

Suite de la première page

Il n'en reste pas moins – et c'est sans doute là l'essentiel – que, en cas de crise, des unités françaises seront placées sous le *«commandement opérationnel»* de l'OTAN, pour la première fois depuis la sortie de la France, décidée par de Gaulle en 1966, de l'organisation militaire de l'alliance atlantique.

Certes, des conditions sont énoncées qui évitent aux unités françaises un statut identique aux forces d'autres pays affectées à l'OTAN. Mais le texte du 21 janvier a deux conséquences de taille; d'une part, il marque un tournant par rapport aux accords Ailleret-Lemnitzer et Valentin-Ferber qui, en 1966-1967, ont réglé l'emploi des unités françaises en marge ou au sein des forces alliées; d'autre part, il est sous-tendu par une logique porteuse à plus ou moins long terme de nouveaux pas de la France en direction des institutions de l'organisation intégrée. Cette politique, conforme aux déclarations de plus en plus explicites de l'ancien ministre de la défense Pierre Joxe, vise à tenir compte de la nouvelle donne politique en Europe, sans briser ouvertement un tabou.

Des leçons différentes

Pour comprendre la nature et l'enjeu de cette évolution, il n'est pas inutile de revenir sur le contexte de la création de l'Eurocorps et sur les missions de ce dernier. L'Eurocorps, lancé officiellement le 22 mai 1992 au sommet franco-allemand de La Rochelle, est né de la convergence de trois considérations. D'abord de la nécessité de conférer, après la réunification, un nouveau statut aux troupes françaises en Allemagne dont François Mitterrand avait prématurément annoncé le retrait dès 1990, à la surprise et à l'agacement de Bonn; ensuite de la volonté de doter à long terme l'Europe d'une politique de défense commune pouvant déboucher sur une défense commune, selon les termes du traité de Maastricht; enfin des enseignements – positifs et négatifs – de l'expérience de la brigade franco-allemande.

Le corps franco-allemand, qui sera opérationnel à partir de 1995 et comptera de 35 000 à 40 000 hommes, est d'ailleurs ouvert aux autres pays européens. Des officiers belges et espagnols sont déjà en contact avec l'état-major du corps en voie de constitution à Strasbourg. Ainsi l'Eurocorps pourrait-il être le «bras armé» de l'UEO et un élément de cette *«identité européenne de défense»* dont le sommet de l'alliance atlantique réuni à Rome en novembre 1991 a reconnu l'intérêt.

Dès l'annonce de sa création, l'Eurocorps a pourtant fait l'objet de critiques plus ou moins voilées de la part des Anglo-Saxons, qui y voyaient un risque d'affaiblissement de l'alliance par retrait de certaines unités de la *Bundeswehr*, et d'interprétations divergentes de la part des commentateurs allemands et français. Les premiers voyaient dans cette unité multinationale le moyen de ramener la France dans le giron de l'OTAN et d'éviter ainsi à Bonn de devoir choisir entre Paris et Washington, sa hantise depuis des décennies; les seconds considéraient au contraire que, grâce à l'Eurocorps, les Allemands seraient amenés à participer à une organisation européenne de défense indépendante de l'OTAN.

L'accord Lanxade-Naumann-Shalikashvili ne vide pas vraiment la querelle. Les Français et les Allemands en tirent des leçons sensiblement différentes. Les premiers soutiennent qu'il s'agit d'une évolution de la coopération militaire qui n'affecte en rien les choix politiques. Les seconds estiment, en revanche, qu'il s'agit d'une *«percée»*, d'un point de départ pour un resserrement des liens entre la France et l'OTAN. Dans ce sens, la portée du texte dépasse largement l'aspect technique. Il s'agit, disent les Allemands, d'une victoire de ceux qui, à Bonn comme à Paris, plaident pour une défense européenne liée à l'alliance atlantique et pour des solutions pragmatiques au lieu des habituelles querelles théologiques.

Les Américains auraient d'ailleurs été agréablement surpris que la France accepte ainsi de placer ses unités appartenant à l'Eurocorps sous le «commandement opérationnel de l'OTAN», alors que, dit-on toujours à Bonn, à l'origine Paris aurait voulu que les unités allemandes de ce même Eurocorps soient sorties de l'intégration.

Commandement intégré mais conditionnel

Qu'en est-il exactement? L'accord du 21 janvier a été préparé par l'envoi aux partenaires de l'alliance atlantique d'un mémorandum politique sur la nature de l'Eurocorps, ses missions et les conditions dans lesquelles il pourrait intervenir dans le cadre de l'OTAN. Si le texte de l'accord reste confidentiel – à la demande de la partie française, – sa substance est moins mystérieuse. La nouveauté tient dans la différence assez subtile entre ce *«commandement opérationnel»* et le *«contrôle opérationnel»* sous lequel auraient pu se trouver – jusqu'alors, – en cas de crise en Europe, les unités françaises mises à la disposition de l'OTAN. Le *«contrôle opérationnel»* implique qu'après accord du gouvernement français les unités se voient confier une mission bien déterminée, limitée dans le temps et dans l'espace.

Le *«commandement opérationnel»* donne une plus grande marge de manœuvre dans l'utilisation des forces, non seulement au commandant en chef allié – jusqu'à nouvel ordre un Américain, – mais aussi aux échelons intermédiaires de la hiérarchie intégrée. La définition de la mission est plus large, les types et la durée des engagements sont définis de façon moins précise *a priori*. L'Eurocorps est donc placé sous le commandement opérationnel du SACEUR (commandement suprême allié en Europe). Mais trois conditions doivent être remplies : qu'il y ait un accord de la France et de l'Allemagne; que le corps soit engagé pour une mission définie à l'avance par un plan approuvé par les autorités françaises; que le corps soit engagé en tant que tel (les interprétations de ce dernier point varient : le corps doit-il être utilisé dans son ensemble? Ou bien une partie du corps peut-elle être engagée séparément à condition que la composition des unités en question reste franco-allemande?). Il s'agit donc, affirme-t-on à Paris, d'un *«commandement opérationnel»* qui ressemble fort au *«contrôle opérationnel»* précédent. L'honneur est sauf et les tabous sont respectés.

Plusieurs questions se posent néanmoins. Le placement de l'Eurocorps sous commandement allié est prévu, si l'article 5 du traité de Washington (1) est mis en jeu, à la suite d'une menace contre l'alliance atlantique ou l'un de ses membres. La même procédure s'appliquera-t-elle aux autres unités françaises qui pourraient être mises à la disposition de l'OTAN?

Et qu'en sera-t-il pour le deuxième type de missions assignées au corps franco-allemand, à savoir le maintien et le rétablissement de la paix (2)? Si l'OTAN n'est pas partie prenante, le problème ne se pose pas. Pourtant, à la réunion d'Oslo, en juin 1992, les seize membres de l'alliance ont accepté un élargissement des responsabilités de l'OTAN, à laquelle la CSCE peut faire appel pour le maintien de la paix hors de sa zone traditionnelle. Dans une telle situation, l'Eurocorps sera-t-il également placé sous *«commandement opérationnel»* de l'OTAN? La réponse reste vague parce que les procédures de décision de l'alliance dans de telles circonstances restent elles-mêmes encore imprécises. Mais il y a en germe une nouvelle modification des liens entre la France et l'OTAN.

Une dynamique irréversible

De même l'accord Lanxade-Naumann-Shalikashvili affirme-t-il l'objectif d'une *«meilleure interopérabilité»* avec les forces alliées. Bien que décidée théoriquement au sein d'un comité *ad hoc*, elle implique logiquement, à terme, une participation plus active de la France aux organismes intégrés de l'OTAN, qu'elle a quittés depuis 1966. Notamment le comité militaire, qui réunit les chefs d'état-major, et le comité des plans de défense, qui réunit les ministres de la défense. L'Elysée est réticent et le sujet n'est pas abordé dans l'accord, mais il est peu probable que la France puisse se contenter longtemps d'avoir un observateur dans le premier et d'être absente du second.

En fait, la création de l'Eurocorps et ses conséquences ont souligné le pragmatisme de la politique française vis-à-vis de l'OTAN. On veut avancer à petits pas, en tenant compte des changements survenus ces dernières années en Europe. Le danger principal n'est plus une menace massive venant de l'Union soviétique, mais la multiplication des foyers de crise, à laquelle les Occidentaux sont mal préparés. On veut donc lier les modifications de nos rapports de coopération militaire à une réforme de l'alliance atlantique elle-même. Comme l'a dit Pierre Joxe en septembre dernier : *«La relation entre la France et l'OTAN évoluera d'autant plus aisément que l'Organisation atlantique aura engagé une vraie mutation interne.»*

Les partisans d'un rapprochement plus net s'efforcent de créer sans bruit une dynamique irréversible, tout en affirmant la continuité de la politique gaulliste, pour ne pas briser un tabou presque trentenaire. C'est d'autant plus paradoxal que, mis à part quelques franges du Parti socialiste et quelques archéogaullistes, un large consensus s'est développé implicitement ces dernières années sur cette inévitable révision.

Plusieurs porte-parole du RPR viennent de le réaffirmer (voir l'entretien avec Alain Juppé dans *le Monde* du 6 mars qui reprend une thèse ancienne de François Fillon, délégué général du RPR à la défense). Toutefois, François Mitterrand reste attaché à cette manifestation d'indépendance et veut strictement encadrer la coopération France-OTAN. La période de cohabitation qui s'ouvre, avec ses surenchères prévisibles, ne paraît pas devoir être très favorable à une remise à plat qui n'a que trop tardé.

DANIEL VERNET

(1) Cet article prévoit que toute attaque contre un allié est une agression contre tous les membres de l'alliance atlantique.

(2) Pour la *Bundeswehr*, la participation à de telles missions suppose la conclusion du débat constitutionnel en cours actuellement à Bonn.

M. Michel Levêque nommé ambassadeur au Brésil

M. Michel Levêque a été nommé ambassadeur de France au Brésil, en remplacement de M. Jean-Bernard Ouvrieu, a annoncé le *Journal officiel* du 10 mars.

[*Né en 1933, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Levêque a été en poste à Moscou (1964-1969), à Sofia (1969-1972), à Tunis (1974-1978). Il a été conseiller politique auprès de l'OTAN à Bruxelles (1978-1982), sous-directeur puis directeur adjoint aux affaires africaines et malgaches (1982-1985), ambassadeur à Tripoli (1985-1989), puis directeur aux affaires africaines et malgaches (1989-1991). Il était ambassadeur à Rabat depuis 1991.*]

POLITIQUE

La campagne pour les élections législatives

Et si l'UDF...

Et si ça ne se passait pas comme prévu. Et si le RPR ne devançait pas l'UDF, en nombre de sièges, à l'Assemblée nationale. Et si la question de l'arrivée de M. Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon ne se posait plus. Et si le scénario fait de certitudes depuis quelques mois basculait dans le doute. Comme dans un roman noir, les pages de la campagne électorale qui précèdent le dénouement vont-elles faire apparaître une vérité insoupçonnable?

De sondage en sondage, l'espoir change de camp à l'intérieur de la droite. Pour la première fois, dans les intentions de vote des Français aux législatives, la confédération libérale présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing passe devant le parti néo-gaulliste dirigé par M. Jacques Chirac. Le sondage est de l'IFOP, *l'Express* le publie dans sa dernière livraison (1).

L'avance n'est, bien sûr, que d'un demi-point – 20 % à l'UDF contre 19,5 % au RPR, – ce qui en clair ne signifie rien du tout. Mais l'important n'est pas là, même si cette photo-finish peut faire le bonheur de l'ancien président de la République. Cette courte encolure traduit surtout une érosion lente et continue des prévisions de vote en faveur du RPR.

Sans que cela profite considérablement à l'UDF. Il s'agit, en quelque sorte, d'un nivellement arithmétique par le bas.

Sur cette évolution, tous les instituts convergent, avec les précautions d'interprétations d'usage. Ainsi, CSA, qui donnait 27 % d'intentions de vote pour le RPR à la fin de l'année dernière (17 % pour l'UDF), fixe, au début mars, le score de ce parti à 20,5 % (18 % pour l'UDF). Le pouls de la formation chiraquienne qui battait, début février, à 21 % pour BVA (17,5 % pour l'UDF) est monté à 23 % (18,5 % pour l'UDF) avant de redescendre, debut mars, à 20 % (19 % pour l'UDF). *La SOFRES* aussi enregistre cette diminution de l'écart puisqu'il est nul (19 % pour les deux formations) dans le sondage publié par *le Figaro*, le 10 mars. Debut février, le RPR devançait l'UDF de trois points (21,5 % contre 18,5 %). Si friand d'enquêtes d'opinion, le RPR se fait, cette fois, moins prolixe que son partenaire. De part et d'autre, les états-majors s'en tiennent toujours à la même prévision, affirmant chacun que leur formation respective aura une dizaine de sièges d'avance sur l'autre.

Comme on peut l'imaginer, ce resserrement statistique n'est pas de nature à favoriser un rapprochement politique. Bien au contraire. Les rapports, déjà exécrables, entre le RPR et le CDS continuent de s'envenimer. En prévision du second tour, M. Pierre Méhaignerie a laissé entendre, dans un entretien publié par le *Point*, qu'il devra y avoir *«une vraie discussion»* sur le choix du candidat de l'opposition qui restera en lice. Une façon de préparer le terrain du maintien de certains candidats UDF arrivés derrière le RPR au premier tour dans les primaires? C'est comme cela que le parti néo-gaulliste l'a compris, en rappelant que l'engagement de désistement à droite constitue *«la pierre angulaire»* des accords passés avec l'UDF. Il est vrai, de plus, que le RPR reproche à son partenaire de ne procéder à aucune exclusion de candidats sauvages alors que lui-même a coupé les têtes récalcitrantes. L'état-major RPR a donc décidé de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, ses procédures d'éviction.

Depuis plusieurs semaines, ce sont évidemment ces primaires – régulières ou sauvages – qui attirent l'attention des dirigeants de deux formations de l'opposition. Dans sa campagne «présidentielle» sur le terrain et en situation, qui écarte soigneusement une présence statique trop intense dans les médias, M. Chirac n'oublie pas, à côté de son œcuménisme, d'apporter, tout de même, un soutien appuyé à ses candidats en primaire. Un souci qui n'est pas négligé, non plus, par M. Giscard d'Estaing. La raison en est bien simple : c'est sur cette marge que se fera la différence parlementaire entre les deux partenaires. Et si l'UDF, considéré dans les enquêtes d'opinion, comme meilleur rassembleur que le RPR au second tour décidait de prolonger les primaires jusqu'au 28 mars. Et si...

OLIVIER BIFFAUD

(1) Sondage réalisé du 4 au 6 mars auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes. Dans chaque circonscription de l'échantillon, ce sondage tient compte des candidatures réelles connues.

Génération Ecologie propose vingt-quatre mesures d'urgence

M. Brice Lalonde devait rendre public, jeudi 11 mars, à Lyon, le programme de gouvernement de Génération Ecologie.

Ce programme est organisé autour de quatre priorités – *«sauver l'Europe, régénérer la démocratie, faire la guerre au chômage, marier l'écologie et l'économie»* – et comporte vingt-quatre mesures d'urgence.

Le mouvement de M. Lalonde demande ainsi la renégociation du GATT, en proposant de lier *«le progrès dans le libre-échange aux progrès dans l'harmonisation écologique et sociale des conditions de production»* : *«les produits des pays exploitant abusivement l'homme et la nature»* seraient soumis à des quotas pour entrer dans le marché européen.

En matière institutionnelle, GE souhaite une réforme immédiate du mode de scrutin et une plus grande limitation du cumul des mandats. Pour les nominations de hauts fonctionnaires, elle demande que le Conseil supérieur de la fonction publique soit saisi de façon préalable. Et GE se prononce pour un renforcement des pouvoirs des conseils régionaux et pour la disparition à terme du département, qui deviendrait une *«circonscription de la région»*.

Pour lutter contre le chômage, Génération Ecologie propose qu'un *«cadre légal fixe une durée annuelle du travail, libère les horaires et favorise le travail à temps réduit, avec un régime d'indemnisation totale ou partielle des pertes de salaires»*. Les charges sociales seraient diminuées sur les 1 000 premiers francs de salaire. Les ressources de compensation proviendraient d'une augmentation de la CSG et de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Afin de faire reculer le chômage des jeunes, un service civil, ouvert aux garçons et aux filles, serait consacré à l'environnement, à l'action humanitaire, à l'alphabétisation, à l'amélioration de la vie sociale, notamment dans les banlieues.

Dans la dernière partie, le programme de GE avance une série de propositions très diverses pour *«marier l'écologie et l'économie»* : assouplissement de la politique de crédit bancaire ; création d' *«écotaxes»* en substitution progressive à la taxation du travail ; abandon des projets d'exportation d'électricité ; révision de la politique des transports ; rétablissement de l'autorisation d'implantation de bureaux en Ile-de-France ; autorisation pour les communes urbaines d'instituer un péage sur les véhicules individuels pour financer les transports urbains.

J.-L. S.

□ **Selon un sondage BVA, une majorité d'électeurs écologistes votera pour la gauche au deuxième tour.** – Une enquête de BVA effectuée auprès de 1 900 personnes du 1er au 4 mars et publié dans *Paris-Match* daté du 11 mars confirme les écarts, en intentions de vote, entre le PS, crédité de 18 % des voix, et l'UDF-RPR, qui en recueilleraient 39 %, alors que 33 % des électeurs estiment que leur choix peut encore changer. Les écologistes obtiendraient 14,5 % des suffrages, le FN 13 % et le PC 9 %. Pour le second tour, une majorité d'électeurs écologistes (48 %) déclare qu'elle votera pour un candidat socialiste, alors que 27 % voteront pour la droite.

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après le journal de 20 heures, sur France 3 à 14 h 15. – *Jeudi 11 mars* : RPR, PS, Solidarité Ecologie, gauche alternative, UDF (1 minute chacun). *Vendredi 12 mars* : PS, Verts, A gauche vraiment, RPR, CNI (1 minute chacun).

Sur France 2 après l'émission de deuxième partie de soirée, sur France 3 avant le jeu «Questions pour un champion», à 18 h 15. – *Jeudi 11 mars* : UDF, PS, Nouveaux Ecologistes (1 minute chacun). *Vendredi 12 mars* : Lutte ouvrière (1 minute), PS (2), RPR (1), UDF (1).

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures, sur France 3 après la météo du journal Soir 3. – *Jeudi 11 mars* : Union des indépendants (4 min 30), UDF (5), RPR (5), PS (6). *Vendredi 12 mars* : PS (5), UDF (4), Nouveaux Ecologistes (4,5), RPR (5).

Sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Jeudi 11 mars* : PS (2 minutes), UDF (1), RPR (2), Nouveaux Ecologistes (1). *Vendredi 12 mars* : RPR (1 minute), A gauche vraiment (1), PC (3), PS (2).

Sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Jeudi 11 mars* : A gauche vraiment (5 minutes), PS (6), PC (5), UDF (4). *Vendredi 12 mars* : RPR (5 minutes), Solidarité Ecologie gauche alternative (5), Verts (5), PS (6).

PAROLES D'ÉLECTEURS

Rêves noirs

Raphaël et Passi, vingt et un ans, ont envie *«de dire les choses cash»*, c'est-à-dire franchement : *«On vit dans un système hypocrite. On essaye de nous faire croire qu'on est dans une démocratie, le pays des droits de l'homme, que tout le monde peut y arriver, et au bout du compte, c'est tout le contraire. Nous, c'est la banlieue qui veut ça, mais on est obligé de se battre tous les jours, il ne faut pas lâcher, on a seulement deux vies possibles : l'école ou la rue.»*

Raphaël et Passi n'ont pas lâché. L'un est en première année d'économie à l'université, l'autre a terminé un BTS de commerce. Rappeur dans le groupe Ministère amer, Passi a écrit une chanson : *Le savoir est une arme*. Raphaël, lui, est adhérent de l'association Entraide pour l'avenir noir, qui donne des cours de rattrapage scolaire aux petits, qui *«les instruit aussi sur l'histoire de la communauté noire dans le monde»*.

Arrivés dans la cité HLM de Sarcelles (Val-d'Oise) à l'âge de huit ans, ils venaient d'Angola et du Congo : *«On avait encore l'Afrique, le soleil plein la tête mais on ne se rendait pas compte, c'était l'époque où le soir, après l'école, tu jetais ton sac et tu te retrouvais dans la rue à jouer avec les Blancs, les Arabes, les juifs, tu t'en foutais complètement.»* En vieillissant, ils se sont repliés sur leur communauté : *«C'est obligé, ça se fait presque malgré toi.»* Raphaël a perdu l'un de ses meilleurs amis, Ismaël, à la suite de deux jours d'émeutes – plutôt rares à Sarcelles – entre les communautés noire et juive. *«Il n'est jamais revenu.»*

Un poids politique

Raphaël rêve à une *«union des Noirs»*, à l'esprit *«black power»*, à une révolte collective *«à la Malcolm X»*, le leader noir américain auquel il s'était intéressé bien avant le film de Spike Lee et dont il déteste l'effet de mode – *«maintenant tout le monde porte le «X» sur sa casquette sans savoir ce que ça représente»*. Passi sait que *«le black power a une connotation agressive et qu'on peut se faire traiter de raciste, mais l'union noire, c'est d'abord pour avoir un poids politique, économique, pour avoir enfin un vrai rapport de forces»*.

Raphaël est persuadé qu'en France, un *«Blanc analphabète a plus de chances qu'un Noir licencié d'université. Le Noir n'aura même pas la place de manutentionnaire si le Blanc analphabète est postulant»*. Pour Raphaël, *«ta couleur arrive en direct. Tous les jours, tu tombes sur quelqu'un qui te rappelle que tu es noir»*. *«On ne peut pas nous demander, en plus, d'oublier notre identité et nos origines.»*

La banane et la carotte

Raphaël et Passi n'ont pourtant pas envie d'une communauté noire à l'américaine, d'un ghetto avec ses pauvres et son élite. Mais à Sarcelles, ils regardent vivre les autres communautés : *«On devrait prendre exemple sur les juifs ou les Chinois. Ils arrivent en France, tout de suite ils s'entraident, on n'entend pas parler d'eux, ils sont bien acceptés et en cinq ans, ils se retrouvent avec un commerce ou un beau pavillon.»*

«Chez nous, il n'y a pas de solidarité. Il y a les gamins qui choisissent l'école, le travail, y'aura pas de gros gain mais c'est carré. Et les autres, qui sont dans le bizness et qui voient circuler beaucoup d'argent.»

Raphaël n'aimerait pas que ce soit les *«politiciens à l'extérieur de la communauté qui résolvent nos problèmes, ça voudrait dire qu'on serait incapable de nous sortir de notre propre merde. Il faudrait qu'on se réveille nous-mêmes mais je ne sais pas comment. A moins de réussir à s'en sortir tout seul...»*.

Il trouve dommage qu'il n'y ait pas d'histoire commune entre les Noirs vivant en France. *«On se tire entre nous. Il y a des Noirs qui se croient plus blancs que les autres, les Antillais plus français que les autres, les Bounty, des Noirs qui se sentent blancs à l'intérieur, les «Malins», les Noirs qui se frottent aux Blancs pour s'intégrer.»* A chaque fois, Patti nuance en disant : *«C'est peut-être la banlieue qui veut ça.»* Mais pour lui, les élections législatives ressemblent *«comme deux gouttes d'eau»* au référendum de Maastricht : *«Tu votais oui, tu prenais une banane. Tu votais non, tu prenais une carotte.»*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Le vol des déclarations de patrimoine de certains ministres

M. Bérégovoy : «Nous sommes en présence d'une machination»

M. Pierre Bérégovoy a dénoncé, mercredi 10 mars, dans un communiqué, *«l'événement d'une gravité exceptionnelle»* que constitue, selon lui, le vol à l'Assemblée nationale des déclarations de patrimoine (dont la sienne) des députés devenus ministres en juin 1988. *«Il a été insinué*, a déclaré le premier ministre, *que ce vol aurait pu être organisé afin de faire disparaître ces documents. C'est absurde : dès leur nomination, les ministres sont tenus de déposer leur déclaration à la commission pour la transparence financière de la vie politique. Les déclarations sont conservées au Conseil d'Etat, elles n'ont donc pas disparu.»* *«Nous sommes en présence d'une machination, comme on en a déjà connu malheureusement dans le passé*, a conclu M. Bérégovoy. *Ce délit et ces calomnies sont des actes odieux. De telles méthodes sont révoltantes et constituent un danger pour la démocratie.»*

M. Henri Emmanuelli (PS), président de l'Assemblée nationale, a condamné, dans un communiqué, la *«véritable campagne de calomnie qui s'est enclenchée»*. Le bureau, réuni mercredi matin, a entendu M. Pierre Hontebeyrie, secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la présidence.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Approuvés par le gouvernement

Les projets de réforme de la Constitution s'inspirent très largement des travaux du Comité consultatif

Le conseil des ministres du mercredi 10 mars a approuvé les deux projets de révision de la Constitution que lui a présentés M. Michel Vauzelle, garde des sceaux. Ces deux textes ont été déposés sur le bureau du Sénat, afin qu'ils ne perdent pas toute valeur juridique avec la fin du mandat de l'actuelle Assemblée nationale.

***Ils s'inspirent très largement* des travaux du Comité consultatif présidé par M. Georges Vedel, dont ils retiennent la plupart des propositions, même s'ils s'en écartent sur quelques points sensibles. Ils conservent en tout cas les lignes directrices de la réforme proposée : le renforcement des pouvoirs du Parlement et de l'autorité du premier ministre face à celle du président de la République.**

***Si le chef de l'Etat a tenu, contrairement à* l'avis du Conseil d'Etat, à scinder en deux son projet, c'est parce qu'il a voulu distinguer entre les réformes qui lui paraissent urgentes et susceptibles *de recueillir* un assez large consensus, c'est-à-dire tout ce qui concerne la justice (réforme du Conseil supérieur de la magistrature et de la Haute Cour de justice, droit de saisine du Conseil constitutionnel par les *justiciables) de ce qu'il sait être plus conflictuel,* c'est-à-dire l'organisation des pouvoirs publics, qui inclut notamment la suppression de l'article 16 de la Constitution, la création d'un référendum *d'initiative populaire* et l'obligation pour tout nouveau gouvernement de solliciter un vote de confiance de l'Assemblée *nationale. En revanche,* ce projet n'évoque pas la réduction de la durée du mandat présidentiel, M. Mitterrand laissant le soin *aux parlementaires* de tenter de trouver un accord sur ce point sensible.**

Justice et libertés individuelles

Le premier projet de loi approuvé par le conseil des ministres concerne la justice et les libertés individuelles.

■ **Le Conseil constitutionnel**

La réforme proposée par M. Mitterrand à l'occasion du Bicentenaire de la *Révolution et que le* gouvernement de M. Michel Rocard n'avait *pu faire adopter par le Sénat, en* 1990, est reprise pratiquement sans changement. Elle vise à permettre à tout justiciable, qui soutiendra, à l'occasion d'un procès, qu'une disposition législative porte atteinte *«aux droits fondamentaux»* reconnus par la Constitution, de saisir le Conseil constitutionnel, après filtrage des requêtes par le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation. *Pour permettre au* Parlement de *«nettoyer»* la législa*tion actuelle, cette réforme ne s'appli*quera aux lois antérieures à celle-ci *que deux ans après son entrée en* vigueur.

Cette extension des pouvoirs du Conseil justifie que les anciens présidents de la République n'y siègent plus de droit (position déjà prise par le Parlement en 1990) et que ses autres membres ne puissent présider des conseils régionaux ou généraux ni être maires de communes importantes, le seuil étant fixé par une loi organique. Le gouvernement est ainsi moins strict dans les incompatibilités que ne l'avait proposé le Comité consultatif.

■ **Indépendance de la magistrature**

Cette pétition de principe remplacerait le titre de la Constitution sur *«l'autorité judiciaire»*. Il serait indiqué que *«les juges statuent au non du peuple français»*, mais la définition du rôle du parquet ne serait pas constitutionnalisée, contrairement à ce qu'avait souhaité le Comité consultatif. De même le projet gouvernemental ne retient pas l'idée que l'autorité judiciaire est la gardienne des libertés individuelles.

Le Conseil supérieur de la magistrature est réformé comme l'avait souhaité le Comité consultatif. Il comprendrait cinq magistrats élus par leurs pairs, un membre du Conseil d'Etat désigné par celui-ci et trois personnalités nommées par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et par le Conseil constitutionnel. Le président de la République, qui en resterait le président, n'en nommerait donc plus qu'un, qui en serait de droit le vice-président. Mais contrairement au Comité consultatif, le gouvernement souhaite *que le ministre de la justice continue* à y siéger, sans voix délibérative.

Ce Conseil fera des propositions pour les nominations des magistrats du siège de la Cour de cassation et pour celles des premiers présidents de cours d'appel, les *autres magistrats* du siège ne pouvant être nommés *par le président de la République* que sur son *«avis conforme»*. Le Comité consultatif avait proposé que ce soit le Conseil qui *«décide des nominations»*. De même sa suggestion que le Conseil puisse recevoir *«toutes plaintes et doléances»* des justiciables n'a pas été retenue.

■ **La Haute Cour de justice**

Elle ne resterait en vigueur que pour le chef de l'Etat, le gouvernement ayant retenu le dispositif imaginé par le Comité consultatif pour la mise en cause des ministres en raison des crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Les plaintes seraient reçues par le procureur général près la Cour de cassation qui les transmettrait, si elles ne sont pas *«manifestement irrecevables ou infondées»*, à une commission d'instruction composée de cinq magistrats du siège de cette même Cour. Le procureur pourrait, si nécessaire, *«agir d'office»*, c'est-à-dire sans qu'il ait été saisi. Eventuellement les ministres seraient renvoyés devant une cour de justice présidée par le premier président de la Cour de cassation et comprenant deux autres magistrats de celle-ci ainsi que quatre députés et quatre sénateurs. Une loi organique préciserait *«les voies de recours»*.

Organisation des pouvoirs publics

Le deuxième projet de loi est *«relatif à l'organisation des pouvoirs publics»*.

■ **Les principes**

Comme souhaité par le Comité consultatif, il serait précisé que le *«peuple français (...) reconnaît le principe de libre détermination des peuples»*, que la *«République française participe à la construction de l'Europe et contribue aux efforts des Nations unies en faveur de la paix et du développement»* et qu'elle *«assure le respect de la vie privée et de la dignité de la personne»*. En revanche, et contrairement à la proposition du Comité consultatif, il ne serait pas indiqué dans la Constitution que *«la liberté et le pluralisme de la communication sont des conditions essentielles de la démocratie»*, même si le principe d'un *«organisme indépendant»* chargé de veiller *«au respect de la liberté et du pluralisme de la communication audiovisuelle»* est posé, *discrètement, dans le projet.* En revanche, le principe de l'aide financière de l'Etat aux partis et aux campagnes électorales seraient bien constitutionnalisé.

■ **Les référendums**

Comme l'avait déjà proposé M. Mitterrand, en 1984 pour sortir de la querelle scolaire, le président de la République pourrait soumettre à référendum des textes portant *«sur les garanties fondamentales des libertés publiques»*. Le type de traités internationaux pouvant être approuvés directement par les électeurs serait élargi. Mais il est précisé qu'un projet ne pourrait être soumis à référendum qu'après que le Conseil constitutionnel aura confirmé sa conformité avec la Constitution. Cela interdit toute modification de celle-ci par l'article 11, c'est-à-dire par référendum direct, sans intervention du Parlement. Mais l'exposé des motifs du projet présidentiel souligne, comme l'avait fait le Comité consultatif, que cette interdiction ne sera possible que si la modification du mécanisme de révision constitutionnelle, proposée par ailleurs et qui, en fait, vise à retirer son droit de veto au Sénat, est approuvée.

M. Mitterrand propose un *«référendum d'initiative populaire»* fort différent de celui imaginé par le *Comité consultatif. Pour éviter de* mettre en opposition les électeurs et la *majorité parlementaire, l'initiative* de ce référendum n'appartiendrait *pas à la minorité du Parlement, mais* directement aux citoyens. Seulement, *pour qu'une telle initiative puisse* aboutir, elle devrait être l'objet de *pétitions signées par «un cinquième des électeurs inscrits sur les listes électorales dans chaque département et territoire»*, c'est-à-dire qu'elle devrait *être soutenue par 20 % des électeurs* de tous les départements métropolitains et des DOM-TOM. *La barre est* ainsi placée très haut. En tout état de cause *une telle initiative ne pourrait* viser à abroger une loi promulguée *depuis moins de cinq ans, et le texte* soumis à référendum devrait être *jugé conforme à la Constitution par* le Conseil constitutionnel.

■ **L'article 16**

Comme prévu, cet article voulu par le général de Gaulle est supprimé dans le projet de M. Mitterrand. L'exposé des motifs explique que *«notre droit prévoit (...) les moyens nécessaires pour répondre à une situation de crise grave»* et que dans les autres pays démocratiques il n'existe *pas un tel dispositif «aussi contraire au principes»*. Au cours du conseil des ministres le président de la République a fait remarquer qu'aucun *texte ne remplaçait la volonté* et le courage politique, et qu'un mécanisme comparable à celui prévu par la Constitution de 1958 n'aurait pas *suffi à Albert Lebrun, chef de l'Etat* en 1940, pour éviter l'arrivée au pouvoir de Pétain.

■ **Les rapports entre le président de la République et le premier ministre**

Le gouvernement, comme le Conseil d'Etat, a jugé que la tentative de clarification faite par le Comité consultatif à la demande de M. Mitterrand n'était pas opératoire. Ses suggestions n'ont donc pas été retenues : le chef de l'Etat conserve le pouvoir général de nomination des fonctionnaires; tous les décrets délibérés, pour une raison ou pour une autre, par le conseil des ministres, ne pourront être modifiés que par une procédure comparable; en revanche, le chef du gouvernement reste *«responsable de la défense nationale»*, et non pas simplement, comme le souhaitait le Comité consultatif, de *«l'organisation de la défense nationale»*.

Les ministres ne pourront plus présider des collectivités territoriales. Une loi organique précisera l'importance des villes dont ils ne pourront plus être maires; elle indiquera aussi le nombre et la nature des mandats électifs locaux qu'ils peuvent quand même exercer.

Reprenant à son compte, comme l'avait souhaité le Comité consultatif, *la tentative faite par M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974*, M. Mitterrand propose que les ministres retrouvent automatiquement leur siège au Parlement lorsqu'ils quittent le gouvernement. De même est retenue l'idée du Comité consultatif permettant aux ministres de conserver *leur droit* de vote au Parlement pendant le mois suivant leur nomination, c'est-à-dire pendant le temps où leurs suppléants devenus «intérimaires» n'ont pas le droit de l'exercer.

■ **Les droits du Parlement**

Ce sont essentiellement les propositions du Comité consultatif qui ont été retenues. L'Assemblée nationale et le Sénat siégeraient neuf mois sur douze pour un total de cent cinquante jours, non compris les sessions supplémentaires demandées par le gouvernement. En dehors de la *séance hebdomadaire réservée aux* questions des élus au gouvernement, *l'ordre du jour d'une autre séance* serait laissé à l'initiative des parlementaires *pour la discussion de leurs* propositions de lois ou l'organisation *des débats qu'ils souhaitent.*

Tout nouveau gouvernement devra demander un vote de confiance dans les deux mois suivant sa nomination par le président de la République. Le Comité consultatif proposait de limiter ce délai à quinze jours, mais le gouvernement a estimé que cela s'apparenterait trop à un vote d'investiture; il a préféré n'imposer que la vérification d'une confiance, une fois que le gouvernement se sera mis en place et aura commencé à agir. En revanche, comme l'avait suggéré le Comité consultatif, il n'est pas touché au mécanisme de l'article 49 alinéa 3 qui permet au gouvernement d'imposer l'approbation d'un texte, si la majorité de l'Assemblée ne souhaite pas le renverser; simplement il est indiqué que le premier ministre utilise cet article lorsque le texte en discussion *«lui paraît nécessaire pour l'exécution du programme du gouvernement»*.

Toute intervention des forces armées françaises à l'étranger devra faire l'objet, dans les quarante-huit heures, d'une communication du gouvernement aux commissions compétentes du Parlement. *«Lorsque la nature de l'intervention le justifie»*, il y aura même une déclaration gouvernementale devant les chambres, suivies d'un débat. De même l'état d'urgence, comme l'état de siège, ne pourra être prolongé au-delà de douze jours que par un vote des parlementaires.

Le nombre de commissions permanentes pouvant exister au *Sénat* et à l'Assemblée nationale serait porté de six à huit, mais contrairement à ce qu'envisageait le Comité consultatif, l'une d'entre elles ne serait pas obligatoirement consacrée aux affaires européennes. Le principe des commissions d'enquêtes parlementaires est constitutionnalisé, elles pourraient même s'intéresser aux affaires traitées par la justice, à condition de ne pas *«se prononcer sur des responsabilités personnelles encourues à l'occasion de faits donnant lieu à des poursuites judiciaires»*. Une loi organique préciserait les modalités de leur *création* à l'initiative des minorités de chaque chambre. Les commissions mixtes paritaires, qui réunissent députés et sénateurs pour tenter de trouver un accord entre les deux chambres, ne *seraient plus seulement créées* à l'initiative du premier ministre, mais *aussi à celle, «conjointe»*, des présidents du Sénat et de l'Assemblée. Le *gouvernement souhaite que*, contrairement à la situation actuelle, il soit toujours possible de proposer d'amender des textes mis au point *dans ces commissions mixtes paritaires*. En revanche il n'a pas repris la *proposition du Comité consultatif* obligeant le gouvernement à soumettre *au Conseil d'Etat* tous ses amendements déposés avant l'ouverture *des débats; il a estimé qu'une telle* disposition serait facilement tournée, *ce qui compliquerait encore les* choses.

«Un rapport sur les comptes prévisionnels de la Sécurité sociale» serait présenté chaque année au Parlement. Il donnerait lieu à débat. Le Conseil économique et social, qui devient celui de *«la République»* pourra être consulté non seulement par le gouvernement, mais aussi par le Sénat ou par l'Assemblée nationale.

■ **Les collectivités territoriales**

L'existence des régions serait constitutionnalisée. Il pourrait être créé une assemblée unique régionale et départementale là où les deux structures se superposent. Les règles concernant les territoires d'outre-mer, qui avaient été modifiées lors de la révision constitutionnelle préalable à la ratification de Maastricht, seraient réécrites pour éviter quelques lourdeurs de procédures.

■ **La révision de la Constitution**

Elle ne serait plus possible par le biais de l'article 11, celui qu'avait utilisé le général de Gaulle pour faire approuver directement par les électeurs, *et contre l'opposition du Parlement*, l'élection du président de la République *au suffrage universel. En* revanche une assemblée – dans les *faits le Sénat – ne pourrait plus seule* user d'un droit de veto. Comme l'avait *imaginé le Comité consultatif*, le président de la République aurait *la possibilité de soumettre à référen*dum un projet voté aux trois cin*quièmes des suffrages exprimés* par une des deux chambres et que l'autre *n'aurait pas votée*, au cours de deux lectures, en termes identiques. En revanche, et comme c'est le cas actuellement pour un projet d'origine gouvernementale, *le chef de l'Etat* aurait le choix entre un référendum *et une réunion du Congrès* pour faire adopter définitivement un projet ou une *proposition de révision* de la Constitution d'origine parlementaire.

■ **Toilettage**

Seraient supprimées toutes les mesures transitoires prévues en 1958, *et qui n'ont plus de raisons d'être*, ainsi que tout ce qui concerne la *Communauté que la France avait* alors créée avec ses anciennes colo*nies ayant choisi l'indépendance. En* revanche serait maintenue une disposition *permettant* à la République de *«conclure des accords avec des Etats qui désirent s'associer à elle»*. Les articles sur l'union européenne ajou*tés au printemps dernier ne seraient* modifiés que pour obliger le gouvernement à consulter le Conseil d'Etat avant de soumettre à l'Assemblée nationale et au Sénat *«les propositions d'actes communautaires comportant des dispositions de nature législatives»*.

■ ***Lois électorales***

Le gouvernement n'a pas fait figurer dans son projet les propositions de la commission sur le mode de scrutin législatif, elle aussi présidée par M. Vedel, et qui comprenait, notamment, des représentants de tous les groupes de l'Assemblée nationale, imposant une majorité des deux tiers des députés pour approuver une modification de la loi électorale, celle-ci ne pouvant avoir lieu dans l'année précédant le renouvellement de l'Assemblée. Cette commission prévoyait aussi la création d'une commission indépendante pour préparer les découpages des circonscriptions. Tout cela nécessite une modification de la Constitution. Le Comité consultatif avait repris ses suggestions, *mais, il est vrai, ne les avait* pas mises en forme juridique contrai*rement à ces autres propositions.*

Th. B.

Le testament piégé

par Thierry Bréhier

VRAI projet de révision ou testament institutionnel ? M. Mitterrand ne peut éviter que la question soit posée au lendemain de l'adoption par le Conseil des ministres d'une vaste réforme de l'organisation des pouvoirs publics, dont il a dit devant les membres du gouvernement qu'elle allait permettre *«une République moderne et libre»* en *«aérant»* le texte de 1958, *«sans en modifier les grands équilibres»*. La réponse est fournie par le chef de l'Etat *lui-même. Contre l'avis de tous les* juristes il a imposé la scission de ses *propositions en deux projets* de lois. L'un relève d'une réelle volonté de réforme, l'autre est d'ordre testamentaire.

La nécessité d'un changement des *mécanismes* permettant la mise en cause pénale des membres du *gouvernement* et des anciens ministres est trop grande *pour qu'il n'y soit pas procédé* dans les plus brefs délais. Le *besoin de rassurer la magistrature* sur la réalité de son indépendance *vis-à-vis du pouvoir politique* – du moins pour ceux de ses membres qui souhaitent en user – est lui aussi trop pressant pour qu'une réforme du Conseil supérieur de la magistrature ne soit pas entreprise rapidement. Le pari de M. Mitterrand est donc simple : la droite a elle-même trop souhaité ces deux changements des règles constitutionnelles pour qu'elle laisse dormir le projet *présidentiel* sur le bureau du Sénat.

En revanche, le président de la *République sait qu'elle* n'a pas grande envie de lui permettre de *quitter l'Elysée après avoir présidé* au rééquilibrage des institutions *qu'il dit appeler de ses vœux* depuis toujours. Le deuxième projet *n'est donc qu'un* testament, mais un testament qui pourrait bien empoisonner les *héritiers* présumés.

Le rééquilibrage proposé mettrait, certes, en place un fonctionnement institutionnel que M. Mitterrand dit souhaiter (un président de la République dégagé des contingences immédiates, mais gardien des grandes orientations de la nation), mais qu'il n'a guère mis en pratique, sauf lorsque la cohabitation le lui imposait. Toutefois, force est de constater que les *mécanismes permettant* ce rééquilibrage sont, pour la plupart, ceux qu'a *imaginés le comité consultatif* et non pas ceux qu'il avait lui-*même suggérés dans* sa lettre de mission à ce comité.

Le projet laissé en héritage à la future majorité est ainsi plus celui de ce groupe de «sages», à la composition guère contestable, que celui de Mitterrand lui-même.

Le piège pour la droite est peut-être là : si elle ouvre le débat institutionnel, comment pourra-t-elle *balayer d'un revers de main* les réflexions émanant d'un tel aréopage ? *Et une fois que le Parlement* aura été saisi du premier projet – celui qui, de l'avis de tous, est aussi indispensable qu'urgent – ne sera-t-il pas tenté de débattre du second, celui qui accroît ses pouvoirs ? Mais alors ne pourront *qu'éclater les divisions de la future* majorité sur des sujets aussi sensi*bles que la réduction du mandat* présidentiel ou la création d'un référendum d'initiative populaire. L'héritage est explosif.

Le testament pourtant restera, *car sauf à imaginer une évolution* vers un régime présidentiel, que la *majorité de la classe politique* rejette, le jour où enfin les dirigeants de l'heure se décideront à procéder à un rééquilibrage institutionnel, d'ores et déjà souhaité par tous, ils ne pourront que s'inspirer du projet proposé aujourd'hui par le *président de la République.* Même s'il n'a pas été le véritable auteur de son testament, M. Mitterrand pourra alors se vanter d'être le père de cette réforme tant souhaitée.

POLITIQUE

Dans un « Manifeste »

Les « quadras » du PS préconisent des « états généraux de la gauche »

Onze membres du gouvernement ou députés, dont dix socialistes, ont rendu public, mercredi 10 mars, un « Manifeste pour la gauche », qui vise, selon M. François Hollande, à *« alimenter la campagne électorale en idées »*, à faire apparaître de nouveaux *« clivages »* entre la gauche et la droite et à nourrir, ultérieurement, le débat entre les socialistes et d'autres forces politiques.

Les auteurs de ce document affirment que *« la Communauté européenne (...) doit déclarer que la cohésion sociale des pays qui la composent est, dorénavant, son objectif majeur, et s'organiser en conséquence »*. *« Elle ne doit plus hésiter*, écrivent-ils, *à se protéger du dumping social et, en pesant de toute sa force, à exiger une nouvelle organisation du monde »*, en s'efforçant d'*« arrêter la logique ravageuse dans laquelle sont entrées les négociations sur le GATT »*. Ils se demandent s'il sera *« possible d'accepter plus longtemps que les réticences du gouvernement de la Grande-Bretagne gèlent la progression de l'Europe »*.

Les signataires de ce manifeste estiment que la lutte contre le chômage suppose *« de nouvelles aides à l'emploi »*, y compris *« un système d'aides directes aux emplois d'intérêt général dans les zones rurales et urbaines »*. Ils préconisent, pour financer ces aides, une réforme de la fiscalité, comportant *« la taxation de l'usage des ressources naturelles et des pollutions, (...) des prélèvements plus effectifs sur l'épargne liquide et sans risque, le dégagement de nouvelles ressources prélevées sur les gains de productivité qu'engendre l'utilisation intensive de la machine »*.

Estimant que *« la ville sera un lieu majeur de l'affrontement social si un effort plus déterminé n'est pas accompli, organisant clairement la solidarité entre villes riches et villes pauvres »*, ils affirment, en outre, que *« la maîtrise de la décentralisation se révèle, désormais, indispensable à la protection de l'environnement et du cadre de vie »*. *« Osons dire*, écrivent-ils, *que l'on est allé trop loin dans certains transferts de compétences et que l'ensemble du pouvoir local, mal contrôlé, a dérivé vers le clientélisme. »* Ils soutiennent, aussi, que *« l'un des freins majeurs aux réformes »* réside dans *« l'omnipotence des grandes administrations, notamment celles des finances et du budget »*.

Partisans d'une *« construction nouvelle »* pour continuer le combat de la gauche, les auteurs du manifeste déclarent : *« Il ne peut être question, dans ces circonstances, de préparer, comme à l'habitude, un congrès autour des traditionnelles contributions et motions, derrière lesquelles se reformeraient les anciens ou se constitueraient de nouveaux courants, cachant mal, en l'occurrence, des luttes internes suicidaires. On ne peut se risquer à des règlements de comptes personnels, qui accentueraient nos divisions. »* Aussi préconisent-ils des *« assises nouvelles et*, affirment-ils, *pour tirer les leçons du passé, la bonne initiative serait de réunir les états généraux de la gauche française, (...) afin d'engager une démarche nouvelle, ouverte à toutes les forces volontaires pour mettre en chantier la rénovation de la gauche »*.

Ce texte est signé par Mmes Frédérique Bredin et Ségolène Royal et M. Jean-Noël Jeanneney (non socialiste), membres du gouvernement, et par MM. Jean-Pierre Balligand, Michel Françaix, Bertrand Gallet, François Hollande, Jean-Yves Le Drian, Jean-Pierre Mignard, Pierre Moscovici et Jean-Paul Planchou, députés sortants ou nouveaux candidats aux élections législatives.

Bataille pour le « big-bang »

Suite de la première page

L'ordre du jour et la liste des participants à cette réunion n'autorisaient guère l'expression sincère des préoccupations que chacun d'eux a en tête. Depuis l'appel à la *« renaissance »* de la gauche, lancé par M. Rocard le 17 février à Montlouis-sur-Loire, et son annonce, quelques jours plus tard, d'un congrès de rénovation du PS au mois de juin, la question posée, chez les socialistes, est de savoir qui sera le bénéficiaire et qui fera les frais de l'opération. Le congrès, s'il a bien lieu en juin, sera-t-il un congrès de rassemblement, indolore, où chacun trouvera sa place, ou bien un congrès de rupture?

La position prise par M. Fabius, qui, dans un premier temps, avait paru traiter par le dédain l'initiative de M. Rocard, a évolué. Prenant acte de la démarche du candidat « naturel » du PS à la future élection présidentielle, le premier secrétaire l'a déclarée *« bonne »*, en prenant soin de préciser qu'il serait toujours temps d'en arrêter, plus tard, les modalités pour le PS. A plusieurs reprises, il a souligné qu'il adhère *« à tout ce qui permet de renforcer, de rénover, de respecter ce que nous sommes et l'ensemble du camp du progrès »* (Bagnères-de-Bigorre, le 25 février), ce qui vaut, à la fois, approbation vague de l'entreprise rocardienne et mise en garde implicite contre toute perte d'identité.

Concurrence « rénovatrice »

En même temps, M. Fabius a rappelé sa vocation à rénover lui-même le PS, en faisant valoir qu'il avait été porté à sa tête, en janvier 1992, pour cela. Il a indiqué qu'il fera des propositions en ce sens et que *« personne ne sera déçu du voyage »*. Mercredi, sur la radio juive parisienne RCJ, il a partiellement levé le voile sur ses intentions en déclarant que *« les formes, l'organisation et la dénomination du PS doivent changer »*. Il a ajouté, comme il le fait toujours, qu'il est *« d'accord pour le grand chambardement, mais en conservant les valeurs de gauche dont nous sommes comptables »*. Lors du déjeuner, il a proposé de réunir le bureau exécutif le 22 mars, sans attendre le second tour des élections, pour lui présenter son projet.

M. Fabius se pose donc en maître d'œuvre « naturel » de la rénovation, c'est-à-dire, en fait, en concurrent de M. Rocard pour cette tâche. Une répartition des rôles pouvait paraître possible, au départ, à condition que le premier secrétaire accepte la logique de rupture avec l'ère Mitterrand dans laquelle se situe le maire de Conflans-Sainte-Honorine : au candidat à la présidence de la République serait revenu le volet « ouverture » de la rénovation, au député de la Seine-Maritime la partie réorganisation et rajeunissement du PS. Ce schéma semble aujourd'hui écarté par les rocardiens, qui envoient des signaux insistants de leur volonté de « chambardement » au sein même et, surtout, à la tête du PS.

Pression psychologique

Leur analyse tient en quelques mots : M. Fabius subit, dans l'opinion, un rejet tel que son maintien à la direction du PS démentirait tout renouveau. A entendre les partisans de M. Rocard, le premier secrétaire symboliserait, précisément, ce qu'il s'agit de changer. Au surplus, il aurait aggravé lui-même cette situation en se montrant aussi peu coopératif que possible vis-à-vis du candidat à la présidence. Réagissant à l'initiative de ce dernier en se montrant soucieux, avant tout, d'assurer son propre avenir comme patron du PS, il aurait prouvé que son comportement, ses méthodes, le type de réflexe conservateur sur lequel il s'appuierait dans le PS sont autant d'obstacles à la transformation nécessaire pour donner à la gauche une chance de retrouver la confiance des électeurs.

Le peu d'effet de l'initiative de M. Rocard sur les intentions de vote en faveur du PS pourrait, en outre, rendre plus nécessaire, à ses yeux, une relance après les élections, une sorte de deuxième épisode du « big bang », qui soit plus spectaculaire que le premier et qui puisse convaincre l'opinion qu'il se passe vraiment quelque chose à gauche. Cette nécessité serait d'autant plus forte que M. Rocard serait lui-même battu dans les Yvelines, car il lui faudrait, alors, conforter sa position de « présidentiable » en renforçant son emprise sur le PS et en lui imprimant sa marque.

Face à cette menace, les fabiusiens laissent entendre de plus en plus clairement qu'ils sont prêts à affronter un congrès et à se battre. Certains d'entre eux s'amusent à citer Mao Zedong, qui disait, paraît-il : *« La violence? Premièrement, nous sommes contre. Deuxièmement, elle ne nous fait pas peur. »* A les entendre, en outre, les messages qu'ils reçoivent du côté rocardien ne seraient pas univoques : au fond, les amis du maire de Conflans préféreraient parvenir à un accord amiable, donnant à chacun – M. Rocard, M. Fabius, M. Jospin – son rôle et préservant le PS d'un retour en force des éléments les plus anciens, libérés des fonctions gouvernementales et dont la présence à la direction du parti serait fort peu « rénovatrice »...

On ne peut exclure que la détermination affichée, néanmoins, par la plupart des rocardiens ne soit destinée à exercer une pression psychologique pour aboutir, finalement, à un accord. Un congrès d'affrontement, rappelant celui de Rennes en mars 1990, ne serait pas, en effet, très positif pour le candidat à la présidence. En laissant entendre qu'ils y seraient disposés, néanmoins, si le premier secrétaire ne leur laisse pas d'autre choix, les amis du maire de Conflans cherchent à isoler M. Fabius en effrayant ses partisans. Certains d'entre eux, comme M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la puissante fédération du Pas-de-Calais, sont traités avec beaucoup d'égards par M. Rocard. Ils se sont gardés cependant, jusqu'à maintenant, de tout geste significatif d'un éventuel changement de camp.

PATRICK JARREAU

M. Jospin (PS) : « Le problème du pouvoir »

M. Lionel Jospin est venu soutenir, mardi 9 mars, plusieurs candidats du PS dans la région parisienne, dont M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, à Sarcelles, et M. Jean-Marie Le Guen dans le treizième arrondissement de Paris. Dans la soirée, l'ancien ministre d'Etat a participé à un meeting qui a réuni cinq cents personnes, en faveur, principalement, de MM. Daniel Vaillant et Jean-Christophe Cambadélis, députés sortants des dix-huitième et dix-neuvième arrondissements.

M. Jospin a demandé, à cette occasion, que M. Michel Rocard *« pose le problème du pouvoir »* et se prononce sur *« les questions d'une approche plus démocratique »* de ce même pouvoir. Les socialistes, a-t-il dit, *« ne pourront pas aborder l'élection présidentielle si notre candidat ne pose pas ces questions »*. *« Une éthique républicaine renouvelée, un mandat de cinq ans, un gouvernement resserré, ne pas laisser la bride sur le cou aux technocrates, un pouvoir accru du Parlement, des nominations devant répondre à des règles d'objectivité (...) : il y a des grands thèmes pour renouveler la pensée de la gauche ! »* a-t-il lancé.

Décidée en conseil des ministres

La nomination de M. Pierre Joxe à la présidence de la Cour des comptes est condamnée par l'opposition

Sur proposition de M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, le conseil des ministres a nommé, mercredi 10 mars, M. Pierre Joxe premier président de la Cour des comptes, en remplacement de M. Pierre Arpaillange, atteint par la limite d'âge. Cette nomination a suscité l'indignation de l'opposition (*le Monde* du 11 mars). M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a jugé le comportement du gouvernement *« à la limite du tolérable »* et M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a accusé les socialistes de mettre en place « des hommes-clés » pour affronter la cohabitation. Dans le point de vue qu'il nous a adressé, M. Dominique Baudis, président exécutif du CDS, dénonce *« un acte de colonisation de l'Etat »*, mais reproche à l'opposition de n'avoir pas tenté de l'empêcher.

Pour sa part, M. Bérégovoy a rendu hommage *« aux qualités et à la rigueur morale de Pierre Joxe »*. M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, a déclaré à Radio J : *« Le fait d'être marqué à gauche n'est pas devenu une interdiction de participer aux hautes fonctions de l'Etat. »*

POINT DE VUE

Aux pieds du général vaincu...

par Dominique Baudis

M. PIERRE JOXE est un homme respectable et *compétent. Aucun doute* là-dessus. Aucun doute non plus, Pierre Joxe est le militant acharné et fidèle d'un Parti socialiste dans lequel il a toujours inscrit son action. Si le combattant politique est honorable, la ferveur de son engagement n'est pas compatible avec la sérénité d'une fonction exigeant avant tout impartialité et neutralité.

Cette nomination – pour ne parler que de celle-là parmi tant d'autres – est un acte de colonisation de l'Etat. La date à laquelle le président y procède est une forme de mépris du citoyen. Mais après tout, faut-il s'en étonner? Quand on fait écouter les conversations téléphoniques des journalistes, peut-on hésiter à nommer ses partisans à des fonctions de magistrature?

Ce qui étonne, en revanche, c'est l'étrange silence des « grands dirigeants de l'opposition ». Certes, la campagne retentit aujourd'hui d'exclamations indignées. Je crains que *ce ne soit que du théâtre*. Car après la décision il est trop tard. C'est avant la nomination qu'il fallait parler fort, interpeller le président, jeter dans la balance le poids d'un éventuel refus de gouverner avec lui. Bref, tenter d'empêcher ce que l'on qualifie aujourd'hui d'inacceptable. Trop tard. La fonction est inamovible.

Or depuis quelques semaines la presse l'avait annoncé et tout le monde politique savait. Nous sommes quelques-uns à avoir, de meeting en meeting, alerté l'opinion. Mais pourquoi n'avons-nous pas entendu les « grandes voix », qu'amplifient immédiatement les médias *parce qu'elles appartiennent à ceux* qui peuvent être appelés, dans quelques jours, à devenir premier ministre. A condition, bien sûr, d'être appelé par François Mitterrand.

Pourquoi taire un doute? Chacun n'a-t-il pas voulu, par son silence, préserver ses chances d'être désigné? Mais une victoire à ce prix reviendrait à déposer les armes aux pieds d'un général vaincu. Un doute tout à fait injustifié, j'espère...

▶ **Dominique Baudis est président exécutif du CDS et maire de Toulouse.**

M. Pierre Arpaillange : une action aux effets limités par le temps

« Les observations et les propositions de la Cour ne sont pas assez suivies d'effets », a parfois déploré M. Pierre Arpaillange, tout au long des deux ans et cinq mois passés à la première présidence de la Cour des comptes. Succédant à M. André Chandernagor, en octobre 1990, à la tête de cette institution, l'ancien garde des sceaux présentait, aux premiers jours de 1991, les grandes lignes de ses projets, tout en se félicitant de la décision du gouvernement de réunir systématiquement un comité interministériel dans les trois mois après la publication d'un rapport de la Cour, pour en tirer les conséquences. *« La Cour ne cherchera pas, par des publications distinctes, à jeter un quelconque brûlot au gouvernement pour gêner son action. Elle n'est pas un contre-pouvoir, elle ne peut pas l'être, elle est dans l'Etat »*, tenait-il à préciser.

Deux ans plus tard, le 14 janvier, présidant pour la dernière fois la rentrée solennelle de la Cour des comptes, avant son départ à la retraite, M. Arpaillange a *« regretté »* que le gouvernement *« n'ait pas réuni une seule fois ce comité interministériel, malgré les demandes réitérées du président de la République »*.

A soixante-neuf ans (qu'il aura le 13 mars), M. Arpaillange quitte donc une juridiction où la brièveté de son mandat, en raison de la limite d'âge, ne lui a pas permis de disposer du temps nécessaire pour s'imposer. De plus, n'étant pas du sérail, son intégration rue Cambon ne fut pas aisée. Malgré ces handicaps figurent à son actif plusieurs éléments comme la réforme de certaines procédures : l'audition systématique des personnes mises en cause lors d'une enquête ou une meilleure coopération entre les différentes chambres de la Cour. Il a également mis l'accent sur l'importance des chambres régionales des comptes et a proposé, au début de l'année, de contrôler les finances du Parlement. La lutte contre la corruption était également l'un de ses « chantiers », car il estime que les juridictions financières ont un rôle primordial à jouer.

Sans doute conscient de la limite de son action, en raison du peu de temps qui lui a été imparti, *« il a souvent préféré passer son temps à mettre les pieds dans le plat »*, murmure-t-on à la Cour des comptes. A son successeur, M. Pierre Joxe, de poursuivre la tâche. D'entrée de jeu, l'ancien ministre de la défense, trente-troisième premier président de la Cour des comptes depuis sa fondation en 1807, a pour lui deux atouts. Son origine : il y a débuté comme auditeur. Et la durée : âgé de cinquante-huit ans, il peut espérer y rester une dizaine d'année, jusqu'à sa retraite.

DOMINIQUE GALLOIS

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Paris

Bob Denard, mercenaire ou corsaire ?

Le mercenaire Robert Denard, soixante-quatre ans, comparaissait mercredi 10 mars devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris pour s'expliquer, seize ans après les faits, sur la tentative de coup d'Etat réalisée au Bénin le 16 janvier 1977. Pour l'accusation, qui s'appuie sur la plainte déposée le 10 juillet 1979 par les familles de trois militaires béninois tués dans l'opération, il s'agit du délit d'« association de malfaiteurs ».

Jamais sans doute audience d'un tribunal correctionnel n'aura aussi peu ressemblé à un procès. Dans son box, Bob Denard, lunettes et blazer bleu, explique ce que fut sa vie. Avec lui, le tribunal part en Indochine, va au Maroc, passe au Congo, puis du Biafra saute au Yémen, fait un séjour en Angola pour finir aux Comores. Le mercenaire parle peu. En puisant dans le dossier ou en recourant à d'autres références (1), le président Jean-Claude Antonetti montre qu'il n'ignore rien de la vie quasiment mythique du prévenu, dont le rôle fut souvent déterminant dans l'histoire de plusieurs pays d'Afrique. Parfois, tandis que le magistrat voyage au Katanga ou au Kurdistan, Bob Denard l'interrompt pour apporter une précision : *« A cette époque, j'avais un petit creux, alors j'ai monté un garage. »*

On en vient quand même au coup d'Etat de Cotonou. L'initiative serait marocaine avec un soutien du Gabon. La rémunération du maître d'œuvre était de 5 000 dollars par mois. Le budget « opérationnel » alloué par le Front de libération et de réhabilitation du Dahomey (FLERD) portait sur 475 000 dollars. Il s'agissait de renverser le régime du président Mathieu Kerekou. Pour cette opération, quatre-vingt-dix hommes avaient été recrutés pour leurs qualités militaires, et entraînés au Maroc. Bob Denard tient à préciser : *« Ce n'étaient pas des tueurs à gages comme on a eu l'air de le dire. »*

L'avion transportant le commando a donc atterri à 6 h 45 sur l'aéroport de Cotonou le 16 janvier 1977. Quatre heures un quart après, il repartait précipitamment. Les hommes de Bob Denard avaient rencontré une résistance inattendue. Il avait fallu repartir, laissant sur la piste d'envol des armes, des munitions et surtout une caisse de mortier contenant tous les documents relatifs à l'opération. *« Je l'ai appris très vite,* raconte Bob Denard. *J'ai failli faire revenir l'avion. »* Cela en aurait valu la peine. Cette caisse, qui aurait été déchargée par erreur, a permis au Bénin et à la commission d'enquête du Conseil de sécurité des Nations unies de découvrir des pièces qui signaient l'opération.

Figuraient notamment le contrat d'engagement du FLERD et un listing contenant tous les noms des participants au commando, avec leur grade et même le numéro de l'arme qui leur avait été attribuée. D'autres documents décrivaient l'opération en parlant d'*« éliminations »* ou de *« destructions »*. Bob Denard précise qu'il s'agissait de termes militaires : *« Ce n'est pas à prendre dans le sens physique du mot. Dans le briefing organisé avant le départ, j'avais bien précisé qu'il ne fallait pas « détruire » des personnes, qui devaient être jugées. »* Le mercenaire est formel. Il ne s'agissait pas de tuer. Il était seulement question de s'assurer de la personne de M. Mathieu Kerekou, afin qu'il soit jugé par le nouveau pouvoir. *« Pour nous, c'était un contre-coup d'Etat. »*

Feu orange

A l'entendre, Bob Denard ne serait pas un simple mercenaire, et son action reposerait sur une sorte de légitimité venue à la fois des Marocains et des Congolais. Mais ce ne seraient pas les seuls soutiens accordés à l'opération : *« J'ai mis au courant la cellule de l'Elysée,* explique le mercenaire. *J'ai rencontré M. René Journiac (2) à plusieurs reprises, je lui ai demandé s'il n'y voyait pas d'inconvénients. Il m'a donné le feu orange. On ne donne jamais le feu vert dans ces cas-là. »*

M. Maurice Robert, ancien ambassadeur de France, et qui fut en 1977 colonel au SDECE, vient ensuite expliquer que la vie tumultueuse de Bob Denard est en quelque sorte inséparable des services secrets français. *« Il a d'abord collaboré avec nous sans le savoir... »*, susurre M. Robert. Pour l'opération de Cotonou, il replace l'histoire dans son contexte. *« Le Maroc était inquiet du rapprochement du Bénin avec les Sahraouis du Polisario, et les orientations radicales du Bénin inquiétaient ses voisins. Je n'ai pas été surpris de cette opération qui, dans mon esprit, était un coup de semonce pour faire collaborer le Bénin avec ses voisins. »*

M. Robert ne s'arrête pas là. Les services secrets étaient au courant, et ce spécialiste du contre-espionnage explique qu'il y a divers types d'action, depuis celles qui sont directement menées par les services officiels jusqu'à celles où *« la France ferme les yeux mais appuie l'opération quand cela sert ses intérêts »*. En tout cas, pour lui, Bob Denard était *« un collaborateur loyal, honnête, qui n'a jamais été rémunéré »*. Dans son box, Bob Denard rougit, enlève ses lunettes et se retourne pour s'essuyer discrètement les yeux. A son tour, M. Maurice Delaunay, ancien ambassadeur de France au Gabon, fait les mêmes éloges, en précisant que l'opération s'est faite *« avec l'accord tacite de la France »*. Tout cela fait dire à Bob Denard qu'il n'était pas un mercenaire : *« J'étais plutôt un corsaire, je n'avais pas vraiment de lettre de course, mais j'avais un passeport. »*

Réquisitoire et plaidoirie jeudi 11 mars.

MAURICE PEYROT

(1) *Bob Denard, le roi de la fortune*, Pierre Lunel, Editions Numéro Un, 1991, 650 p.

(2) Décédé le 6 février 1980 dans un accident d'avion au Cameroun, René Journiac était conseiller pour les affaires africaines de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Selon un sondage de la SOFRES

Le maintien à domicile des handicapés est souhaité par 82 % des Français

Un sondage effectué les 19 et 20 février par la SOFRES pour le compte de l'Association des paralysés de France (APF) et de son partenaire Europ-Assistance, révèle une nette préférence des Français pour le maintien à domicile des personnes handicapées (1). 40 % des personnes interrogées se prononcent pour le maintien à leur domicile personnel quand il existe, et 42 % pour le maintien dans l'entourage familial proche.

La solitude, l'accessibilité et le maintien à domicile sont des notions prioritaires en matière de handicap. Le sondage de l'opinion française face à la situation des handicapés, effectué par la SOFRES pour l'Association des paralysés de France (2), confirme la nécessité et l'urgence des interventions dans ces trois domaines.

70 % des personnes interrogées estiment que l'exclusion sociale fait partie du lot quotidien des handicapés, qu'ils vivent *« plutôt à part, isolés du reste de la population »*. Ce sentiment d'isolement domine chez les jeunes (80 % des 18-24 ans pensent que les handicapés sont des exclus), et chez les sondés ayant un handicapé dans leur entourage. Corollaire immédiat : l'ensemble des personnes interrogées considèrent que les principaux problèmes auxquels se heurtent les handicapés sont, d'une part, les difficultés à trouver du travail (63 % s'en préoccupent en premier lieu), et, d'autre part, les problèmes d'accès aux transports et aux lieux publics (53 %).

Dans ces conditions, 82 % des Français se prononcent en faveur du maintien à domicile des « accidentés de la vie », soit à leur domicile personnel (40 %), soit à celui de leur famille proche (42 %). Les agriculteurs, les ouvriers, les artisans-commerçants se montrent plus enclins au maintien dans l'entourage familial. Il en va de même dans les agglomérations inférieures à 20 000 habitants. En milieu urbain, en revanche, les cadres et les professions intermédiaires souhaitent aux handicapés un mode de vie plus indépendant : 14 % des personnes interrogées penchent pour des solutions de type résidentiel.

Sur le plan affectif, 43 % des Français imaginent que *« le regard des autres »* est lourd à porter. Ceux qui ont une personne handicapée dans leurs relations s'y révèlent plus sensibles encore (51 %), et citent ensuite les souffrances nées de la solitude (47 %), de la difficulté de former un couple (27 %) ou du sentiment d'être assisté (23 %).

L. F.

(1) Sondage effectué les 19 et 20 février, par téléphone, sur un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

(2) L'APF, fondée en 1933, regroupe 156 établissements pour enfants et adultes, 50 000 adhérents, 30 000 bénévoles, et emploie près de 7 000 personnes. APF, siège national, 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 40-78-69-00.

Au Portugal

Un prêtre accusé de meurtre et « crime d'homosexualité sur mineur » est condamné à treize ans de prison

LISBONNE

de notre correspondante

« Je suis innocent. Depuis le début, le tribunal a été partial. Jésus-Christ a lui aussi été condamné alors qu'il était innocent. » La sentence condamnant à treize ans de prison – le minimum de la peine encourue – le Père Frederico Cunha, quarante ans, prêtre d'origine brésilienne, pour meurtre et « crime d'homosexualité sur mineur », vient d'être rendue. Au terme de trois semaines d'un procès qui a provoqué une vive émotion au Portugal (*le Monde* du 17 février), le Père Frederico a été reconnu coupable, mercredi 10 mars, de la mort du jeune Luis Miguel Gouveia, quinze ans, par le tribunal de Funchal, capitale de l'île de Madère. En outre, il s'est vu signifier son expulsion du territoire portugais lorsqu'il aura accompli sa peine.

Le 2 mai dernier, le corps de Luis Miguel était découvert en contrebas des falaises de la plage de Caniçal, située à la pointe est de l'île de Madère. Très vite, les soupçons s'orientaient vers le Père Frederico, plusieurs témoins ayant indiqué avoir vu pour la dernière fois le jeune garçon, la veille en début de soirée, assis aux côtés du prêtre, dans la Volkswagen noire stationnée sur le belvédère dominant ce site assez désert. Dans le box des accusés, aux côtés du prêtre, son filleul d'adoption José Miguel Noite, étudiant de dix-huit ans, s'est vu infliger quinze mois de prison avec sursis pour témoignage de complaisance. Il avait déclaré que c'était lui et non Luis Miguel qui se trouvait en compagnie du Père Frederico, la veille du meurtre. Mais, compte tenu de la nature de ses relations intimes avec son « parrain », le tribunal ne l'a pas suivi.

ALICE ILICÉE

Au tribunal correctionnel de Strasbourg

Les mariages blancs de « Thérèse »

STRASBOURG

de notre correspondant

« Thérèse » se faisait passer pour une employée de la préfecture ou de l'hôtel de ville. Moyennant quelque 30 000 F de commission, elle dénichait pour les jeunes prétendants – hommes ou femmes – des conjoints de nationalité française qu'elle appâtait avec une promesse de prime de 15 000 F. Les « fiancés » se découvraient le plus souvent sur les marches de la mairie et ne se revoyaient jamais après la cérémonie.

Dix-huit mariages sont ainsi reprochés à Marie-Thérèse Herrero et à ses six complices, dont trois ont eux-mêmes convolé. En droit, le mariage de complaisance n'étant pas poursuivi, les quarante prévenus devaient répondre d'aide directe à des étrangers en situation irrégulière, de complicité du même délit ou de complicité d'obtention de documents administratifs.

L'audience (1) du tribunal correctionnel a démonté mercredi 10 mars le mécanisme de ce trafic qui recrutait largement dans les milieux sociaux défavorisés de Strasbourg. « Thérèse » et ses rabatteurs y avaient notamment recruté beaucoup de jeunes femmes entre dix-huit et vingt et un ans, dont deux étaient handicapées. Beaucoup d'entre elles n'ont touché qu'une partie de la prime promise. Aux dix-huit mariages blancs reconnus à l'instruction, Mme Herrero en a ajouté quatre qu'elle a avoués à l'audience.

Le ministère public a demandé quatre ans de prison, dont deux avec sursis, et 100 000 F d'amende contre la « marieuse » de Strasbourg, et des peines de six mois à un an contre ses principaux complices. Pour les époux marocains, il a proposé six mois de prison, avec sursis pour deux d'entre eux ; pour certaines épouses françaises, une simple peine de principe.

Jugement le 7 avril.

JACQUES FORTIER

(1) Lors d'une première audience, le 18 novembre 1992, la défense avait alors demandé au tribunal de surseoir à statuer pour plusieurs accusés, estimant qu'il ne pouvait juger des époux dont l'acte de mariage n'avait pas encore été annulé par une juridiction civile. Le renvoi de l'affaire avait été obtenu mais la cour d'appel de Colmar, le 23 décembre, avait infirmé cette décision.

Dans l'attente de la décision de la chambre d'accusation

Une quarantaine de personnalités demandent la réouverture du dossier Mecili

Plusieurs personnalités demandent, dans un appel rendu public par Mme Annie Mecili, la poursuite de l'enquête sur l'assassinat à Paris, en 1987, d'Ali Mecili, avocat français d'origine algérienne et l'une des figures de l'opposition démocratique au régime algérien. Cet appel vient en renfort de la position défendue, lundi 8 mars, par le parquet général de Paris qui a demandé à la chambre d'accusation d'infirmer le non-lieu rendu le 20 novembre 1992 par un juge d'instruction parisien et d'ordonner un supplément d'information (*le Monde* du 10 mars). La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris rendra son arrêt le 31 mars.

« Indignés par le rejet de la plainte pour forfaiture et par l'ordonnance de non-lieu intervenus dans l'affaire Mecili », les signataires *« demandent instamment la réouverture du dossier d'instruction d'un crime qui ne saurait rester impuni »*. Parmi la quarantaine de signatures, on relève les noms de Mmes Elisabeth Badinter, Juliette Minces, Madeleine Rebérioux, Véronique de Rudder et de MM. Pierre Bourdieu, Breyten Breytenbach, Harlem Désir, Jean-Marie Domenach, René Galissot, Jacques Julliard, Bernard Kouchner, Jean Lacouture, Philippe Lagayette, Maxime Rodinson et Pierre Vidal-Naquet.

EN BREF

□ **M. Jacques Calvet gagne en appel son procès contre *le Canard enchaîné*.** – MM. Roger Fressoz et Claude Roire, respectivement directeur et journaliste du *Canard enchaîné*, ont été condamnés, mercredi 10 mars, par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris pour avoir publié, en septembre 1989, des photocopies d'avis d'imposition de M. Jacques Calvet, PDG de PSA. La cour a donc infirmé le jugement prononcé le 17 juin 1992 par le tribunal correctionnel, et infligé une amende de 10 000 francs à M. Fressoz et de 5 000 francs à M. Roire. M. Calvet a obtenu un franc de dommages-intérêts. Les documents avaient été adressés anonymement à la rédaction de l'hebdomadaire. Pour le tribunal, une condamnation pour recel de vol ou recel de violation du secret professionnel était impossible car rien ne permettait d'affirmer que l'un de ces deux délits était à l'origine de cette publication. La cour, au contraire, a estimé que si l'hypothèse d'un cambriolage avait été écartée, la fuite ne pouvait venir que d'un fonctionnaire du fisc.

□ **La récusation du juge Thierry Jean-Pierre est refusée dans l'affaire Heulin.** – Le procureur général de la cour d'appel d'Angers (Maine-et-Loire), M. Michel Sabourault, a refusé, mardi 2 mars, de transmettre à la Cour de cassation une demande de dessaisissement formulée par le juge d'instruction du Mans (Sarthe), Thierry Jean-Pierre, dans le dossier concernant notamment Roger-Patrice Pelat et M. Christian Pellerin. Ce refus intervient après le rejet, le 19 février, d'une précédente demande en récusation présentée par le magistrat manceau (*le Monde* du 23 février). En conséquence, celui-ci demeure chargé du dossier de fausses factures qui a démarré par une enquête sur les activités de l'entreprise de bâtiment Heulin. Pour justifier cette seconde démarche, M. Jean-Pierre expliquait qu'il lui semblait *« très difficile de continuer à instruire sereinement »* le dossier d'information concernant notamment MM. Pelat et Pellerin, en raison d'*« attaques très violentes de la part des responsables politiques proches du pouvoir qui [l'] accusent implicitement ou explicitement d'être un juge politique »*.

□ **Les obsèques du Père Michel Riquet ont été célébrées à Saint-Louis des Invalides.** – Les obsèques du Père jésuite Michel Riquet, ancien déporté, célèbre prédicateur à Notre-Dame, décédé le 5 mars à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, ont été célébrées, mercredi 10 mars, en l'église Saint-Louis des Invalides, par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (*le Monde* du 6 mars et daté 7-8 mars). M. Giscard d'Estaing et son épouse, les deux maréchales de Lattre de Tassigny et Leclerc de Hautecloque, M. Poher, assistaient à la cérémonie, ainsi que M. Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, représentant le gouvernement. M. Mattéoli, président de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance, a salué le souvenir de ce *« prêtre qui, à son retour de la déportation, a représenté la victoire de la dignité humaine sur la barbarie totalitaire »*. La Grande Loge nationale française a également rendu hommage à son *« frère »* Michel Riquet, dans un communiqué signé par son grand-maître d'honneur, Yves Trestournel, et son grand hospitalier, le pasteur Michel Viot.

Les obsèques de Jacques Roseau

Une famille rassemblée

MONTPELLIER

de notre correspondant

Un immense bandeau de tissu tricolore flotte au-dessus de l'entrée de la cathédrale Saint-Pierre. Sur le parvis, des porte-drapeaux font une haie d'honneur. En costume ou en treillis militaire, ces anciens de l'Algérie française ont tenu à saluer la mémoire de Jacques Roseau, compatriote et défenseur de leur cause. Pieds-noirs ou harkis, ils se sont mis en rang, coude à coude, étendards dressés, pour attendre le passage du cercueil.

En car ou en voiture, près de 3 000 personnes sont venues de tout le sud de la France. Celles qui n'ont pu entrer dans la cathédrale se massent derrière des barrières sous le regard des nombreux policiers. Des haut-parleurs ont été installés sur la place à leur intention. A l'intérieur, la famille, très affectée, prend place au premier rang. De l'autre côté de l'allée, s'installent les personnalités. Parmi elles, M. Guy Forzy, président du Recours-France, M. Jacques Chirac, président du RPR, M. Gérard Longuet, secrétaire général du Parti républicain, le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Laurent Cathala, ainsi que ses prédécesseurs, MM. André Santini, Camille Cabana et Maurice Benassayag. Djellaba blanche, coiffé d'un tarbouche, M. Brahim Frej, grand chambellan du roi du Maroc, prend place à leurs côtés.

« Nous célébrons le lien qui vous unit au Christ, injustement assassiné le vendredi saint, mais qui au soir de Pâques rassemblait autour de lui une communauté porteuse de fraternité. Que cette communauté soit ferment de réconciliation, de pardon, d'amour et de paix », déclare Mgr Boffet, évêque de Montpellier. Après l'eucharistie, les porte-drapeaux escortent le cercueil sur le parvis, où M. Gilbert Roseau, cousin de la victime et adjoint au maire (PS) de Montpellier, lui rend un dernier hommage public : *« Jacques proposait dans un grand sursaut la mise en place d'un véritable gouvernement de salut public et d'union nationale où les hommes de qualité, de quelque bord politique qu'ils soient, dégageraient les solutions qui s'imposent,* lance-t-il. *Son extraordinaire intuition politique lui faisait craindre le pire. Que son dernier message soit entendu. »*

Les haut-parleurs se taisent. Les pieds-noirs entonnent *le Chant des Africains*. Le cortège s'ébranle et roule au pas en direction de Palavas, où se trouve le caveau familial. Pendant ce temps, la foule se disperse sans bruit dans les ruelles, on s'embrasse une dernière fois, pour certains les yeux rougis. Quelques-uns se retrouvaient là après des années de séparation. Pendant deux heures, une famille a presque cru qu'elle était rassemblée.

JACQUES MONIN

SPORTS

□ **Démission du président du Sporting Club de Bastia.** – M. Yves Canarella, président du Sporting Club de Bastia, a annoncé, mardi 9 mars, qu'il démissionnait de son poste pour protester contre les lenteurs de la réfection du stade Armand-Césari de Furiani et dénoncer *« l'incompétence du district de Bastia, maître d'ouvrage »*. La commission départementale de sécurité avait en effet estimé, lundi 8 mars, que le stade, où une tribune provisoire s'était effondrée faisant 15 morts et 2 117 blessés le 5 mai 1992, n'était toujours pas conforme aux normes de sécurité. La Ligue nationale de football avait refusé la réouverture du stade, et décidé que la rencontre Bastia-Créteil, qui devait y avoir lieu dimanche 14 mars, serait disputée à Aix-en-Provence, ce qui entraîne une perte de 500 000 francs pour le club, selon M. Canarella.

□ **Handball : les championnats du monde.** – La France a mal débuté les championnats du monde de handball, en Suède, en s'inclinant sur le score de 26-24 face à la Suisse, mercredi 10 mars, dans son premier match de la poule B. Les tricolores, médaillés de bronze aux J.O. de Barcelone, doivent gagner leurs prochaines rencontres contre la Norvège et la Roumanie s'ils veulent conserver leurs chances de disputer le prochain tour.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

A la suite de nominations au conseil des ministres

L'opposition et l'industrie pharmaceutique mettent en cause l'appartenance politique des dirigeants de l'Agence du médicament

Le professeur Jacques Dangoumau et M. Didier Tabuteau ont été respectivement nommés président du conseil d'administration et directeur de l'Agence du médicament, mercredi 10 mars en conseil des ministres. L'opposition et l'industrie pharmaceutique ont immédiatement réagi à ces nominations, mettant en cause tout à la fois les compétences nouvelles de l'Agence et l'appartenance politique de ses dirigeants.

Qui décide désormais du prix des médicaments mis sur le marché en France? Le ministre de la santé? Les services du ministère de l'économie et des finances? Ou le tout nouveau directeur de l'Agence du médicament? Sachant le dossier relatif aux autorisations de mise sur le marché (AMM) des médicaments politiquement sensibles on pouvait s'attendre que, quelques jours avant les élections législatives, la parution au *Journal officiel* du décret relatif à l'Agence du médicament (1) et la nomination – en conseil des ministres – des dirigeants de cette Agence soient à l'origine d'une polémique.

Sur le fond, la controverse porte essentiellement sur les attributions accordées à l'Agence du médicament et sur les critères d'obtention, pour les médicaments, d'une autorisation de mise sur le marché. En clair, celle-ci ne doit-elle être décidée qu'au vu de critères scientifiques de qualité, d'efficacité et d'innocuité? Ou bien, des critères économiques – à commencer par le prix du nouveau médicament – doivent-ils également intervenir dans l'obtention de cette autorisation? Et, si oui, est-ce à l'Agence du médicament ou au ministre de la santé de s'en préoccuper?

Pour ce qui est de la structure même de l'Agence et des nouvelles dispositions concernant le mode d'obtention de l'AMM, deux dispositions ont suffi à mettre le feu aux poudres. Insérées après l'article L.5129 du code de la santé publique, elles prévoient que les firmes pharmaceutiques demandant une AMM devront d'emblée indiquer, d'une part, si elles sollicitent l'inscription du produit sur la liste des médicaments remboursables et, d'autre part, joindre une évaluation du prix de commercialisation envisagé.

Dénonçant la *«précipitation»* avec laquelle est mise en place l'Agence du médicament, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) s'est immédiatement élevé contre ce qu'il considère être des *«erreurs surprenantes et incompréhensibles»* affectant *«la crédibilité internationale»* des procédures d'enregistrement des médicaments en France. Selon le SNIP, le décret constitutif de l'Agence *«organise une inadmissible confusion des genres»* en ajoutant aux critères classiques d'obtention d'AMM – la sécurité, l'efficacité et la qualité des produits – des éléments d'ordres administratif et économique. *«Ce texte est inacceptable»*, ajoute le SNIP, l'estimant contraire au droit communautaire et au code de la santé publique.

Quelques heures après cette prise de position, le ministère de la santé démentait dans un communiqué l'interprétation du SNIP : *«Les données relatives à la demande d'admission au remboursement et à l'estimation requises lors du dépôt de la demande d'AMM sont destinées à assurer l'information économique des ministres dans les meilleures conditions. Ces données ne peuvent en aucun cas constituer des critères de délivrance de l'AMM, qui demeure exclusivement fondée sur des considérations de sécurité, d'efficacité et de qualité des produits.»*

«Illégalités patentes»

Peu convaincu par ces considérations, M. Jean-Pierre Fourcade, président (UDF) de la commission des affaires sociales du Sénat, a, lui aussi, publié, le 10 mars, un communiqué de protestation. Selon M. Fourcade, qui avait pourtant contribué avec M. Claude Huriet (Un. centr., Meurthe-et-Moselle) à faire adopter par le Sénat un amendement créant l'Agence du médicament (*le Monde* du 18 décembre 1992), le texte du décret est tout à la fois *«contraire à l'esprit de la loi»* et *«en contradiction avec sa lettre»*.

Rappelant que le Parlement avait, en accordant à cette agence des missions *«strictement scientifiques»*, souhaité mieux garantir la sécurité sanitaire, M. Fourcade indique que le décret gouvernemental a été publié *«malgré l'avis du Conseil d'Etat qui a dénoncé ses illégalités patentes»*. *«C'est parce que la sécurité sanitaire de nos concitoyens est en cause*, conclut-il, *que, s'il le fallait, un recours contentieux pourrait être déposé contre ce texte. Dans l'hypothèse d'une alternance politique, le gouvernement issu des élections législatives prochaines devra le modifier.»*

La nomination du professeur Jacques Dangoumau, l'actuel directeur de la pharmacie et du médicament, et de M. Didier Tabuteau, l'actuel directeur du cabinet de M. Bernard Kouchner, respectivement à la présidence du conseil d'administration et à la direction de l'Agence, n'a pas apaisé les inquiétudes de l'opposition. Même si chacun reconnaît en privé les compétences de M. Tabuteau. *«A quinze jours des élections, ce type de nomination est tout à la fois inconvenant et politiquement malsain*, nous a déclaré M. Jean-Yves Chamard, délégué général du RPR chargé des affaires sociales. *Au-delà des compétences économiques, non conformes à la volonté du législateur que l'on accorde à cette agence, je vois là un mélange des genres qui n'est pas acceptable. Il faudrait mettre à la tête d'un organisme comme celui-là un grand commis de l'Etat, totalement indépendant des formations politiques.»*

Cette polémique illustre à quel point la politique du médicament – et singulièrement les mécanismes de détermination du prix des médicaments – est essentielle pour chaque gouvernement. N'aurait-il pas été plus simple, et plus sain, afin d'en finir avec la politique de marchandage qui, de tout temps, a caractérisé la fixation des prix des médicaments, de mettre en place un système contractuel décidant de ces prix par référence au niveau européen?

FRANCK NOUCHI

(1) Regroupant les activités actuelles de la direction de la pharmacie et du médicament et du laboratoire national de la santé, l'Agence du médicament a pour objectif de garantir la sécurité et la qualité des médicaments, de participer à la construction européenne dans le domaine du médicament et d'accélérer l'instruction des procédures d'enregistrement des médicaments.

[Né le 20 mai 1958, M. Didier Tabuteau est diplômé de l'Ecole polytechnique et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat (1987-1988), il a été rapporteur puis commissaire du gouvernement près du conseil supérieur de l'aide sociale (1984-1988). En mai 1988, il devient conseiller technique, puis, en décembre de la même année, directeur adjoint du cabinet de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Il est actuellement directeur du cabinet de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, maître de conférences à l'Ecole Polytechnique et professeur adjoint à l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Proche de M. Michel Rocard, M. Tabuteau est considéré, avec M. Edouard Couty, comme le «père» de la dernière réforme hospitalière.]

Une mise en garde du ministère de la santé

Certains antibiotiques peuvent provoquer des atteintes tendiniteuses

Dans un communiqué publié mercredi 10 mars, le ministère de la santé attire l'attention sur les risques encourus lors des traitements anti-infectieux aux fluoroquinolones. Ces antibiotiques de synthèse peuvent en effet provoquer des atteintes tendiniteuses (tendinites, ruptures de tendon). Une enquête de pharmacovigilance de la direction de la pharmacie et du médicament (DPHM) a été menée sur l'ensemble des cas recensés jusqu'au 31 juillet – 69 cas de tendinites et 31 ruptures de tendon. Les experts concluent qu'il s'agit d'un *«effet indésirable rare»* et repèrent que, parmi les fluoroquinolones susceptibles de provoquer des tendinites, parfois compliquées de rupture uni- ou bilatérale du tendon d'Achille, les *«spécialités à forte diffusion tissulaire sembleraient cependant plus fréquemment impliquées»*.

Le risque apparaît en outre plus élevé chez l'homme, notamment après soixante ans ou s'il pratique un sport intensif. Dans tous les cas de suspicion de tendinite liée à un traitement, il est conseillé au patient *«de consulter son médecin immédiatement et de se placer en repos complet d'attente.»*

ENVIRONNEMENT

Grâce à quatre entreprises spécialisées

Les fabricants de plastique vont aider au recyclage

Après les producteurs de vins et spiritueux qui s'engagent à recycler le verre (*le Monde* du 19 février), les fabricants de matière plastique et vendeurs d'eau minérale s'engagent à recycler leurs bouteilles et flacons en plastique. Ils viennent de créer une société anonyme appelée «Valorplast», qui se propose de recycler, à partir de 1996, un milliard de bouteilles plastiques chaque année.

Dotée d'un budget de 40 millions de francs versés à parts égales par ses partenaires et Eco-Emballages, Valorplast va coiffer quatre entreprises spécialisées chacune dans la valorisation d'une seule catégorie de plastique. La première, spécialisée dans le recyclage du PVC (le plastique des bouteilles d'eau plate), prévoit de récupérer 18 000 tonnes par an. L'an dernier, l'actuelle filière (GIE GECOM) n'en a recyclé que 6 000 tonnes, transformées pour l'essentiel en tuyaux d'assainissement et revêtements de sol. La seconde entreprise, en cours de montage, sera spécialisée dans la récupération du plastique dit à haute densité (4 000 tonnes par an), qui permet de fabriquer des flacons de produits non alimentaires (propreté, entretien). La troisième, qui n'est qu'envisagée pour l'instant, va recycler les bouteilles contenant les boissons gazeuses. Les quelque 3 000 tonnes récupérées chaque année seront transformées en fibres de remplissage. Enfin, la quatrième entreprise de la société Valorplast va se charger des plastiques mélangés (15 000 tonnes par an). Ces quatre filières recycleront donc au total 40 000 tonnes de matière plastique usagée, correspondant à un milliard de bouteilles.

Cet effort doit être replacé dans le contexte général : les Français produisent bon an mal an 800 000 tonnes de déchets plastiques, soit 4 % de leurs ordures ménagères. De cette «production», les bouteilles et flacons plastiques «propres» (produits non dangereux») représentent le quart, soit environ 200 000 tonnes. En s'engageant à recycler 40 000 tonnes, les professionnels ne vont valoriser que le cinquième du gisement. Le reste rejoindra la «valorisation énergétique», c'est-à-dire les usines d'incinération d'ordures ménagères.

«On ne fera jamais du recyclage matière à 100 %, précise M. Arnaud d'Aramon, président de Valorplast (et directeur chez Elf-Aquitaine). *Les sacs de caisse et les films d'emballage pour saucisses, il vaut mieux les brûler que les reconvertir en matière plastique à très grands frais.»* Les bouteilles elles-mêmes, naguère reprises à 1 350 francs la tonne, revenaient après traitement à quelque 3 500 francs la tonne de matière plastique secondaire, soit plus cher que la matière neuve. Avec la prise en charge des subventions à la collecte par la société Eco-Emballages (1 500 francs versés par tonne aux collectivités locales), la tonne recyclée redevient compétitive.

ROGER CANS

NOMINATIONS

M. Tchividjian directeur adjoint de la police judiciaire

Le contrôleur général Jean-Dikran Tchividjian, jusqu'alors chef de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), a été nommé directeur adjoint de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris (PJPP). Il travaillera aux côtés de M. Claude Cancès, qui a été nommé directeur de la PJPP (*le Monde* du 24 février).

[Né le 28 décembre 1940 à Ajaccio (Corse du Sud), M. Tchividjian a effectué tout le début de sa carrière de commissaire dans la PJ parisienne, passant de la 5e brigade territoriale en 1975 au poste de chef d'état-major en 1985. Appelé comme chargé de mission auprès du préfet d'Ajaccio en mars 1987, M. Tchividjian est devenu en janvier 1989 chef adjoint de l'UCLAT, puis chef en mars 1990.]

M. Gallo chef de la brigade de répression du banditisme

Jusqu'alors chef de la direction régionale de la PJ du Val-de-Marne, le commissaire divisionnaire Christian Gallo, quarante-cinq ans, a été nommé chef de la brigade de répression du banditisme du 36, quai des Orfèvres. A l'exception d'un poste à la tête des polices urbaines de Grasse (Alpes-Maritimes) entre 1984 et 1986, M. Gallo a conduit toute sa carrière dans la PJ parisienne.

REPÈRES

DROGUE

Les saisies ont progressé de 27,53 % en 1992

Les services de police ont interpellé 54 468 personnes en 1992 pour infractions à la législation sur les stupéfiants, soit une augmentation de 20,87 % par rapport à 1991. Selon le communiqué diffusé mercredi 10 mars par les ministères de l'intérieur, de la défense et du budget, la quantité des diverses drogues saisies a, dans le même temps, atteint 44 tonnes, soit une hausse de 27,53 % par rapport à l'année précédente.

Les interpellations de trafiquants sont passées de 5 303 à 5 982 (+ 12,80 %), tandis que celles des revendeurs-usagers ont progressé de 5 449 à 6 937 (+27 %), précise-t-on de même source. La police a ainsi *«saisi 2 tonnes de cannabis en Seine-Saint-Denis* [établissant] *la réalité de l'instauration au sein de certaines cités d'une véritable micro-économie souterraine»* (*le Monde* du 2 mars), ajoute le communiqué, et les douanes ont découvert 613 kilos de cocaïne, en septembre 1992 dans les Pyrénées-Orientales, ce qui constitue la *«saisie la plus importante de cette drogue jamais réalisée en France»* (*le Monde* du 5 septembre 1992). Au total, les services compétents ont saisi 42 tonnes de cannabis, 1,6 tonne de cocaïne, 330 kilos d'héroïne, et 1 kilo de «crack» en 1992.

ÉDUCATION

Série de nominations à l'inspection générale

M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique de 1988 à 1991, a été nommé inspecteur général de l'éducation nationale par le conseil des ministres de mercredi 10 mars. Professeur certifié de lettres classiques, ancien député (PS) de l'Ardèche entre 1981 et 1988, M. Chapuis est membre du comité directeur du Parti socialiste (depuis 1975), maire du Teil (Ardèche) depuis 1983 et conseiller régional de Rhône-Alpes depuis 1992.

D'autre part, le *Journal officiel* du 9 mars a publié les nominations à l'inspection générale de l'éducation nationale de trois collaborateurs de M. Jack Lang : Mme Hélène Mathieu, agrégée de lettres et déléguée au développement, à la formation et à l'environnement culturel de 1990 à janvier 1993 ; M. Jean Hébrard, inspecteur de l'académie de Paris et conseiller du ministre de l'éducation nationale depuis avril 1992 ; enfin M. Bernard Toulemonde, docteur en droit, ancien recteur et conseiller de M. Lang depuis avril 1992. M. Christian Nique, ancien conseiller du président de la République pour les questions d'éducation, avait également été nommé, en janvier, membre de l'inspection générale.

COMMUNICATION

En application des nouvelles dispositions du code civil

Le quotidien «Nice-Matin» est condamné pour violation de la présomption d'innocence

Dans une ordonnance de référé, rendue mardi 9 mars, M. René Salomon, président du tribunal de grande instance de Nice, a ordonné la diffusion par *Nice-Matin* d'un communiqué rappelant le respect de la présomption d'innocence, en faveur de M. Gaston Franco, maire et conseiller général (RPR) de Saint-Martin-Vésubie, candidat aux législatives dans la 5e circonscription des Alpes-Maritimes.

NICE

de notre correspondant régional

M. Franco avait été présenté, dans un article publié par le quotidien niçois, comme étant *«impliqué»* dans une affaire de fausses factures liée à une information judiciaire concernant Radio-Baie des Anges, l'ancienne fréquence de l'ex-maire (CNI) de Nice, Jacques Médecin. Une décision de même nature a été prise récemment par le tribunal de Lille contre *La Voix du Nord* (*le Monde* du 24 février) en application de l'article 9-1 du code civil issu de la loi du 4 janvier 1993 portant principalement réforme du code de procédure pénale.

Nice-Matin, qui, depuis plusieurs semaines, est intervenu dans le débat politique niçois en cherchant à contrecarrer l'ascension du jeune député RPR, Christian Estrosi – dont M. Franco est l'un des lieutenants, opposé à un candidat proche de l'UDF, M. Jean Icart, que soutient le quotidien niçois – avait publié dans son édition du 27 février un long article annoncé à la «une» sous le titre : «Radio-Baie des Anges : les fausses factures de Gaston Franco». Ce titre était suivi d'un sommaire indiquant que *«M. Franco, directeur de l'office du tourisme de la ville de Nice et de l'association Nice-Promotion, versait d'importantes sommes à la fréquence médeciniste* (...) *en sachant qu'elles ne correspondaient à aucune prestation réelle»*. Page 2, sur six colonnes, l'article rappelait l'affaire Radio-Baie des Anges, dans laquelle sept personnes ont été inculpées au début de l'été dernier pour faux, usage de faux et abus de confiance. Il faisait état de *«plusieurs fausses factures payées par Gaston Franco* (...) *qui ressortent à la surface»* et évoquait, plus particulièrement, deux créances de la radio honorées par M. Franco, le 25 mai 1985, *«pour la même période et le même motif, sous deux comptes bancaires différents. Il s'agit, bien entendu*, concluait-il, *d'un montage* (...). A la suite de la publication de cet article, M. Franco avait introduit, le 6 mars, une action en référé en faisant valoir que *«son honneur, sa dignité et son honnêteté ont été mis en cause sans le moindre début de commencement de preuve»* alors qu'il n'apparaît pas dans la procédure concernant Radio-Baie des Anges, même en qualité de témoin.

«Souci d'informer et non de condamner»

Lors de l'audience de référé du 9 mars, *Nice-Matin* a soulevé l'incompétence du juge des référés et plaidé sa bonne foi. Le journal a également soutenu que les conditions d'application de l'article 9-1 du code civil n'étaient pas réunies et a versé aux débats une attestation émanant de l'ancien directeur des programmes de RBA, dans laquelle celui-ci confirme la fausseté des factures citées. Dans ses conclusions, le ministère public, représenté par le procureur de la République de Nice en personne, M. Paul-Louis Auméras, s'est montré extrêmement sévère, en estimant que *«la liberté de la presse se mesure au souci d'informer et non de condamner»* et allant jusqu'à parler d'un *«véritable lynchage médiatique»*.

Dans ses attendus, le juge des référés considère, notamment, que l'article publié par *Nice-Matin «a, de façon incontestable, délibérément présenté M. Franco comme étant impliqué dans une procédure judiciaire en cours»* et *«qu'il n'est pas moins contestable que Gaston Franco n'est, actuellement, concerné par aucune procédure pénale»*. Il estime, par ailleurs, que *«l'attestation émanant d'un ancien responsable de la radio est tout aussi inopérante dans la mesure où* Nice-Matin *ne saurait se substituer au parquet ou au juge d'instruction saisi des faits, eux seuls pouvant donner à ce document la suite qui s'impose»*. S'agissant de la liberté du journaliste invoquée par *Nice-Matin*, le juge souligne, enfin *«qu'au nom de cette liberté le journaliste n'a pas le droit de tout faire et de violer délibérément un principe érigé désormais en règle de droit qui est celui de la présomption d'innocence entendu dans son sens le plus large* (...)*»*.

Fort de cette décision, M. Franco a annoncé, par l'intermédiaire de son avocat, Me Jocelyne Hervé, son intention d'engager une procédure en diffamation devant la justice pénale. Par ailleurs, *Nice-Matin* n'ayant pas publié le communiqué dans le délai de vingt-quatre heures qui lui était imparti, le maire de Saint-Martin-Vésubie a fait savoir qu'il allait, parallèlement, poursuivre le quotidien niçois en exécution de l'ordonnance rendue en demandant une condamnation sous astreinte de 100 000 francs par jour.

GUY PORTE

Une série de propositions avant les législatives

Les producteurs audiovisuels veulent élargir leur marché et modifier les quotas télévisés

A l'approche des élections législatives, l'Union des syndicats de producteurs audiovisuels (USPA) a regroupé à l'attention des dirigeants politiques une série de propositions visant à renforcer le secteur de la production et son indépendance vis-à-vis des chaînes. Elle demande notamment une redéfinition des quotas télévisés qui lierait obligations de diffusion et de production. L'obligation de production, dont le bénéfice serait réservé aux sociétés de production indépendantes, serait portée à 18 % du chiffre d'affaires pour toutes les chaînes, et instaurée pour Canal Plus à hauteur de 5 % (en plus du cinéma). Deux options seraient offertes aux chaînes, en fonction de leur rediffusions car les producteurs souhaitent la création d'un véritable second marché des œuvres, et même d'une chaîne spécialisée dans les rediffusions.

Cela passe selon l'USPA, par une augmentation globale des financements, c'est-à-dire par l'augmentation de la redevance et le remboursement des exonérations pour les chaînes publiques, par l'autorisation d'une deuxième coupure publicitaire et l'ouverture de la publicité à de nouveaux secteurs, pour les chaînes privées. L'USPA insiste sur la nécessité de plafonner les ressources publicitaires des chaînes publiques, de renforcer leur identité, et leur séparation pour tous les domaines touchant aux programmes, en élargissant la composition des conseils d'administration qui désigneraient les présidents. Elle souhaite que les pouvoirs de régulation du CSA soient élargis et uniformisés pour l'ensemble des chaînes.

L'USPA trace également les contours d'une réforme des systèmes d'aides à la production audiovisuelle et se prononce pour des mesures de soutien à l'exportation de programmes (passant par un refus d'inclure ces échanges dans les négociations du GATT) et à l'introduction des nouvelles technologies (en préparant le passage au format 16/9).

□ **L'américain Lenfest-TCI prend une participation de 29 % dans Vidéopole, la filiale câble d'EDF.** – A l'occasion d'une augmentation de capital, la société américaine Lenfest-TCI va devenir actionnaire à 29 % de Vidéopole, société d'exploitaiton de réseaux câblés en France, dont EDF conserve 51 % et la banque d'affaires du Crédit agricole, UI, 20 %. Télé-Communications Inc. (TCI) est le premier câblo-opérateur mondial avec 10 millions de foyers abonnés, et détient des participations dans des chaînes câblées. Lenfest est également opérateur de réseaux, aux Etats-Unis, auprès de 550 000 foyers. Vidéopole exploite actuellement vingt réseaux de télévision par câble dans des villes petites ou moyennes, soit 50 000 prises commercialisables.

CULTURE

CINÉMA

Français, savez-vous ?

Suite de la première page

La chronologie est respectée, les actualités couvrent la période allant d'août *1940* à août *1944*, la voix du speaker officiel, Maurice Pierrat, joviale et nasillarde, débite semaine après semaine, le credo asphyxiant de «la Révolution nationale».

Ces images on les connaît, on les a déjà vues par fragments, au fil des années, mais jamais ainsi, accumulées, montées serrées, recadrées, *sur un rythme «moderne»*. Et ces images racoleuses, récurrentes, menaçantes ou doucereuses, prennent soudain une étrange force, poisseuse et ambiguë. Les discours du maréchal, *«Français, vous avez la mémoire courte», «Français, méditez vos malheurs»*, Scapini, l'ambassadeur aveugle et son monocle noir, personnage emblématique d'un pays dans la nuit, Doriot et ses suantes exhortations, Bousquet se pavanant dans les salons SS, les juifs montrés comme des rats grouillants sortant des égouts, les joyeux ouvriers partant travailler en Allemagne, où ils trouveront dans leurs usines *«d'excellentes conditions sanitaires»*, un reportage exalté *sur «les acquis du III[e] Reich»*, Montoire, la poignée de main à Hitler... Tout cela est atterrant, provoque certes une bienfaisante nausée et quelques rires navrés. Le but est donc atteint? Chabrol a gagné son pari? Pas si *simple*.

Un flash absurde

Claude Chabrol, pour son entreprise, s'est entouré de deux éminents historiens, Robert Paxton, auteur, entre autres, de *la France de Vichy* (Editions du Seuil), et Jean-Pierre Azéma, auteur, entre autres, de *Vichy et les Français*, avec François Bedarida (chez Fayard). Ni eux ni Chabrol ne sont suspects de néo-pétainisme, ni même de néo-maréchalisme, et soupçonner que leur film pourrait raviver, tant soit peu, quelque immonde nostalgie, c'est leur faire un mauvais procès.

Il n'empêche, est-il si sûr que les spectateurs d'aujourd'hui, et surtout les jeunes – peuvent-ils avoir de la mémoire, ceux qui n'ont pas de souvenirs? – possèdent toutes les clés, toutes les armes, leur permettant de décrypter en permanence le *mensonger discours* de la propagande vichyste?

Sans être en rien contaminé par l'idéologie véhiculée, qu'on le veuille ou non, qu'on soit jeune ou non, que Chabrol le réfute ou non, *on est peu à peu, en près de deux* heures de projection, englué dans le miel gris de la propagande, anesthésié, annihilé. Et lorsque les juifs sont *littéralement* montrés comme des rats, il ne suffit pas qu'on réagisse.

Jacques Doriot retour du front de l'Est, en uniforme allemand...

D.R.

L'image du rat *associée* au juif, demeure. Même honnie, même vomie, elle demeure. C'est ça la propagande. De même, lorsque d'aberrantes statistiques sur le chômage apparaissent : *«En 1943, il n'y a plus que 10 538 chômeurs en France, en 1944, plus un seul»* (évidemment, les prisonniers et ceux du STO sont en Allemagne), on ne peut éviter qu'un instant les 3 millions de chômeurs d'aujourd'hui se superposent en un flash absurde à l'absence de chômeurs d'avant-hier. C'est ça la propagande. A doses infinitésimales, subliminales, comme un pus qui sourdrait d'une plaie mal guérie, ne risque-t-elle pas d'agir encore à travers *l'Œil de Vichy?*

Claude Chabrol s'effare qu'on *puisse même évoquer cette hypothèse*. Il la conforte pourtant totalement, lorsqu'il quitte à un moment crucial de son film la pure et périlleuse maïeutique pour quelques interventions radicales. Alors il reprend les rênes, alors avec très peu de choses, *il* sort son public de la molle léthargie des foules pétainistes, le guide fermement vers un cauchemar éveillé qui le secoue et le bouleverse. Juillet 1942.

C'est la rafle du Vel' d'hiv'. La police parisienne arrête et parque 12 884 hommes, femmes et enfants juifs. Il n'existe bien entendu aucune image de cette honte. Mais la *même semaine*, c'est «la Croisade de l'air pur». Des petits citadins sont envoyés en colonie de vacances par le Secours national. Chabrol les montre courant et riant sous les ombrages. La voix de Michel Bouquet couvre celle du speaker et annonce *la rafle* du Vélodrome d'hiver... Le contraste est, comme on dit, saisissant.

Comme est saisissante une coïncidence, un peu plus tard. Michel Bouquet rappelle brièvement que beaucoup d'hommes, de femmes, d'enfants du Vel' d'hiv' ont fait partie du premier convoi qui vient de partir pour Auschwitz. La même semaine, aux actualités, deux reportages, l'un sur la fabrication du gazogène : le bois qui se consume renvoie aux fours crématoires, l'autre sur le tissage de *«vos cheveux, mesdames»* pour se procurer une étoffe chaude et souple malgré les restrictions. Les cheveux renvoient à d'autres cheveux coupés, ceux des déportés...

Ainsi, avec seulement deux phrases sèches d'information, Chabrol a tout remis en perspective, nous a rendu l'indispensable douleur de notre mémoire.

«Ne jamais tricher»

Claude Chabrol admet qu'il est intervenu, là, sans pour autant exercer quelque manipulation que ce soit, mais que la plupart du temps, les faits, les gestes, parlent d'eux-mêmes, que c'est avoir beaucoup de mépris pour le public que de croire qu'il ne sait rien, qu'il a besoin en permanence de sous-titres. *«C'est une vieille légende, les gens sont parfaitement au courant, je n'ai rencontré personne qui ne sache qui est Bousquet. En revanche, la vision que les Français, jusqu'ici, avaient de Vichy était terrible, les renvoyant sans cesse à la question, mon père, mon grand-père ont-ils été des salauds? Mon film donne clairement la réponse : non. Ils ont été des couillons, pas des salauds.»*

Chabrol dit comment il a travaillé (soixante heures de documents récoltés, élagués à dix heures, puis près d'un an de montage), il dit avec quelle vigilance lui-même et ses conseillers historiques ont veillé à *«ne jamais tricher, à utiliser la propagande en la détournant parfois ou en la renforçant, sans jamais la gommer ou la retourner»*.

Il précise que la vigilance s'est portée jusqu'à vérifier l'authenticité de chaque image, ainsi a été éliminée l'une d'elles, pourtant très célèbre : la poignée de main de Montoire. En fait, elle n'existe pas, elle est apocryphe et a été tournée en 1945. Chabrol a débusqué la supercherie en constatant que le fond ni la lumière ne raccordaient. Dans la bande d'actualités, on voit bien Hitler et Pétain face à face, mais pas leurs mains...

Chabrol dit enfin, que oui, il pense avec *l'Œil de Vichy* avoir *«réglé le problème une fois pour toutes»*. Il a échoué. Ce n'est pas là son moindre mérite.

DANIÈLE HEYMANN

Qui va voir «Malcolm X»?

Lancé comme une œuvre pour cinéphiles, le film de Spike Lee connaît un succès imprévu auprès des jeunes des banlieues

Un samedi à 17 heures, sur les grands boulevards à Paris. Grosse affluence devant le cinéma *Paramount Opéra, où Malcolm X*, le dernier film de Spike Lee, est à l'affiche dans la salle panoramique, en version française. Avec 10 414 spectateurs *la première semaine*, la salle a totalisé le meilleur nombre d'entrées à Paris, tous films confondus, et se retrouve seconde, pour la semaine du 3 *au 9 mars, avec 6 284 spectateurs*, malgré la durée du film (3 heures 20) et seulement trois séances quotidiennes. Le Paramount Opéra se classe ainsi *devant les salles proposant* le même film en version originale, comme son voisin le Max-Linder ou, luxe suprême, le Gaumont Grand Ecran Italie, qui est depuis son ouverture la salle parisienne la plus fréquentée.

La stratégie des distributeurs était, pour Paris, de viser plutôt un public de cinéphiles et de *fidèles de Spike Lee. Ainsi, en* première semaine, dix salles sur quinze proposaient le film en version originale. Mais contrairement aux précédentes œuvres *du réalisateur*, la V. O. s'est révélée moins performante. *«Erreur de tir*, estime M. Jean-Claude Bordes, chez AMLF, le distributeur du film en France. Malcolm X *touche un public ultra-populaire, qui refuse formellement la V. O. J'ai donc rajouté des versions françaises, non prévues au départ.»* Si bien qu'aujourd'hui leur nombre dépasse celui des versions originales.

Au Paramount Opéra, la prochaine séance n'est que dans une heure. Déjà on se presse derrière la pancarte indiquant le début de la file d'attente. Elle s'étire à l'angle du boulevard des Capucines, le long de la rue Edouard-VII. Un ouvreur essaie de ranger les spectateurs, surtout des jeunes, en majorité des Noirs, bien sagement les uns derrière les autres. Sur des coupes «à la Carl Lewis» fraîchement ciselées, ou des *coiffures «rastas»*, trônent les casquettes arborant le «X» symbolique, métallisé ou aux couleurs de la Jamaïque..., semble-t-il plus par mode ou par *«frime» que par idéologie.*

De Bondy, Pantin, Combs-la-Ville, Colombes, Argenteuil ou Villeneuve-la-Garenne, on est parfois venu de loin pour voir le film. *«Par plaisir», «par simple curiosité»*, voire *«parce que «3 heures 30* [de film] *pour 40 francs, c'est pas cher»* ou *«parce que là où il y a le plus de monde, en général, c'est que c'est bien, c'est comme au restaurant»*.

Vivre une légende

Du film lui-même, on sait peu de chose : *«A ce qu'il paraît, ça parle des affrontements qu'il y a eu aux States, il y a quinze ou vingt ans.»* Tout comme les jeunes spectateurs ne savent pas vraiment qui est Malcolm X. Et rares sont ceux qui en ont entendu parler avant le film. Trois personnes disent *«l»'avoir étudié à l'école – «d'ailleurs plutôt Martin Luther King»* – ou connu grâce à *«des journaux africains»*. Un seul tente un discours politique : *«Je viens pour voir ce qu'on peut tirer de son histoire. En tant que Noir vivant en France et subissant une ségrégation raciale, je veux comparer avec la situation aux Etats-Unis.»*

Pour les autres, le personnage de Malcolm X sera une découverte. On veut *«savoir qui il était, quel était son but», «voir ce qu'il a fait pour le peuple noir américain»* ou encore *«le message que le réalisateur veut faire passer». «On n'a pas connu ça, on était trop jeune, on a envie de vivre la légende, de connaître la vérité.»*

Les lumières s'éteignent, Malcolm X apparaît. Le spectacle est sur l'écran, mais aussi dans la salle. *«Au début, ils crient un peu, quand ils voient Rodney King se faire tabasser, et quand le drapeau américain brûle, ils applaudissent»*, témoigne le responsable du cinéma, *«... mais après, ça redevient calme»*.

A la sortie, une même impression... mais deux clans. D'un *côté, les mines graves de ceux* qui pleurent leur héros : *«La fin est trop dure», «il n'aurait pas dû mourir comme ça»*. De l'autre, les larges sourires de ceux *qui sont comblés : «Super», «je retournerai le voir», «c'est génial»*. Ou encore : *«Je savais qu'il avait fait de la prison, mais pas tout ça...»* En dépit d'une *petite fausse note, provoquée* par le nationalisme sans issue du héros – *«Malcolm X était un peu le Le Pen noir»* –, l'opinion est globalement très positive : *«J'ai même envie de le voir en V. O.»* ... Et cette bonne impression sera largement propagée : *«Je vais forcer mes copains à y aller.»* Le bouche-à-oreille, c'est bien connu, est le meilleur véhicule du succès.

CHRISTIAN SIMENC

Faux frères dans la jungle d'une ville

LOIN DE BERLIN

de Keith McNally

Berlin, aujourd'hui, sans le Mur. Un ouvrier de l'Est, Dieter Haussmann (Werner Stocker) vit mal le changement. Il attend impatiemment de l'Ouest une vie meilleure. Il est buté, assez lâche, mais vulnérable à cause de son petit garçon atteint d'une grave maladie que l'on pourrait peut-être guérir dans une clinique des Etats-Unis. Il faut pour cela beaucoup d'argent.

Un très riche entrepreneur de bâtiments de l'Ouest, Otto Lindner (Armin Mueller-Stahl), homme vieillissant en mal de paternité, semble s'intéresser à l'enfant, qu'il a rencontré dans le hall de l'hôpital. Otto pourrait bien être la providence de Dieter. Il lui a procuré un travail très bien payé sur ses chantiers, il se fait fort de ses relations avec la clinique américaine, il se comporte avec l'ouvrier comme un ami. Mais c'est lui qui va avoir besoin d'un service. Sa femme, plus jeune, le trompe, croit-il. Si Dieter consentait à la filer, pour qu'il puisse savoir... Dieter hésite, puis consent.

Jeune réalisateur d'origine britannique, Keith McNally avait mis en scène dans son premier film, *End of The Night*, la ville de New-York comme un cauchemar urbain traversé par un homme refusant le bonheur *programmé* et rompant les amarres sociales. Berlin l'a fasciné; il a senti la méfiance entre l'Est et l'Ouest et, là encore, une imposture du bonheur dans la réunification. La ville est admirablement filmée, avec de grands espaces déserts, des rues quasi vides, jungle de béton et de bâtiments futuristes évoquant *Metropolis*, de Fritz Lang, en décors réels. Pour Keith McNally, c'est le lieu où s'abîment, se corrompent, les illusions de la fraternité entre deux mondes tout autant séparés par des conceptions morales que par la richesse et la pauvreté.

Même si le dernier quart d'heure du film sacrifie trop au spectaculaire dans un suspense étiré, la cause est entendue : Keith McNally est bien un auteur à connaître, et à suivre.

JACQUES SICLUER

CHANSON

Les doubles jeux de Véronique Sanson

L'auteur de «Vancouver» commence une tournée nationale à Paris

VÉRONIQUE SANSON

Au Zénith

Peut-on reprocher à Véronique Sanson d'être *elle-même? On* l'a fait, abondamment, l'été dernier au moment où sortait l'album *Sans regrets*, le dixième de sa carrière. Il y avait là du Sanson joué, chanté par Sanson. De quoi confondre le style et les recettes. *Sans regrets* avait des faiblesses (de cet album est pourtant sorti un tube, *Rien que de l'eau*, chanson écologique à poigne, que talonne aujourd'hui *Panne de cœur*, plus facile), mais il tenait le coup après un *Moi, le venin* moins riche, paru en 1988. Le «venin» en question contenait les ingrédients du scandale : *la chanson anti-intégriste Allah*, qui avait déchaîné la colère d'occultes justiciers. Devant les menaces, la chanteuse avait dû rayer l'impie de son répertoire, lors de son tour de chant à l'Olympia en mars 1989.

A la fin de la même année, Véronique Sanson opérait un retour sur elle-même au Théâtre *du Châtelet à Paris*, où elle passait en revue une carrière parsemée d'exils amoureux *aux Etats-Unis* et de retours studieux dans l'Hexagone. On y découvrait, si on ne le savait déjà, que Véronique Sanson avait composé des chansons d'une grande richesse mélodique (*l'Amour qui bat, Amoureuse, Vancouver...*), *facilement compatibles* avec un orchestre symphonique, en l'occurrence les soixante-douze musiciens de l'Orchestre Fisyo de Prague. Il suffisait de ne pas les priver de la puissante ossature du piano joué, selon la méthode Sanson, *c'est-à-dire à la fois* en accords plaqués et en phrases déliées. Puis l'auteur-compositeur-interprète prépara *Sans regrets*. Qu'y pouvait-elle dire d'absolument neuf?

Rien sur le fond. Depuis ses débuts en 1971, aux côtés de Michel Berger, Véronique Sanson a su bâtir des univers de rêve, où *se bousculent le désir de la passion*, l'envie de la solitude, tandis que le sentiment du temps qui passe devient lancinant. Qu'importe le dérangement, puisque *«Toute une vie sans histoires, c'est ça qui fait vieillir»*.

Précieuse énergie

Qui de Michel Berger ou de Véronique Sanson inventa il y a *vingt ans passés ces jeux d'amour* et de voix? De leur travail commun, *il subsista en tout cas* ce mélange d'anxiété et de gaieté folle, cette façon de chanter modulée, prolongée en glissando, parfois éclatée pour les besoins du swing, ou tranchée pour ceux du rock, qui influença toute une génération *de chanteurs français. Où Sanson* pourrait-elle aujourd'hui planter ses griffes?

Est-elle si fragile qu'on doive la protéger? Est-elle si têtue qu'on puisse la suivre sans péril? Cette constante interrogation des spectateurs les attache à Véronique Sanson plus sûrement que n'importe quelle mise en scène. Un geste du pied, de la main, une œillade suffisent à provoquer le chant, les *battements de mains du public*. Sanson est professionnelle jusqu'au bout des ongles, ce qui n'empêche pas un trac monumental. Voilà le charme de l'affaire. Au Zénith de Paris, où elle démarre son «Tour 93», la musicienne se retrouve à la tête de neuf musiciens et d'une chanteuse, américains dans leur majorité (l'arrangeur et directeur musical est Hervé Le Duc), si efficaces que leur discrétion (aucun solo) n'émousse jamais leur personnalité.

Sous des lumières bâties en pyramide, Véronique Sanson paraît conduire l'ensemble comme *une voiture de compétition*, à une vitesse où l'erreur ne pardonne pas. *Mais c'est quand elle se* retrouve seule au piano que Véronique Sanson sait le mieux entretenir la sensation, indéfinissable, que tout peut casser d'un instant à l'autre.

Le récital, très sobre dans son aspect visuel, panache les genres. Anciennes et nouvelles chansons (une inédite, *Toi et Moi*) y cohabitent en ordre *dispersé*. A côté de quelques récentes platitudes (*le Feu du ciel, Mon voisin*), la chanteuse et sa troupe, où les cuivres se taillent la part belle, décapent les succès passés avec une précieuse énergie : ainsi une version rénovée, un peu *folle*, de *Bahia*, ou une autre dans la même tonalité, nocturne et fracassante, de *Bernard Song*.

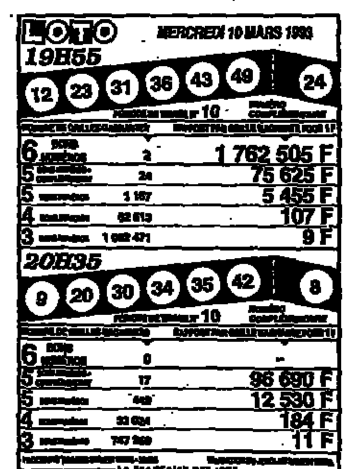
Quarante-quatre ans : l'âge de la *maturité où l'on ne craint plus* d'affirmer ses filiations. Pour la France, l'amour des mélodies, l'amour sans conditions, Véronique Sanson est sans conteste une héritière de Barbara. Elle le dit. Quittant tabouret et piano juste *avant l'entracte, la chanteuse française va s'asseoir dans un fauteuil,* où un grand «*S*» lui sert de dossier à bascule. Ainsi posée, elle chante *Seras-tu là?*, une chanson composée par Michel Berger en 1975, alors qu'elle venait de *rejoindre son futur mari Stephen* Stills, du groupe Crosby, Stills, Nash and Young, aux *Etats-Unis*. Mais sans le balancier du rythme, du swing, des cuivres, la nostalgie la met mal à l'aise.

Onze ans passés outre-Atlantique *lui* ont laissé irrémédiablement le goût des choses qui avancent, un attachement profond à la puissance du groupe, à la rythmique cinglante. Véronique Sanson se lance dans un duo de guitares électriques (avec Keith Airey). *Une heure plus tard, retour à la* case départ. Seule au piano : *«Quand j'aurai mis vingt ans à voir que tout est mirage... Je tire ma révérence». «Ma plus belle histoire d'amour, c'est vous»* ..., dirait Barbara si proche, si présente, *si différente*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Jusqu'au 14 mars au Zénith, 221, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, à 20 h 30. Tél. : 42-08-60-00. Le 15 à Lille, Espace Foire. Le 16 à Rouen Chapiteau-Parc des expositions.

▶ Album : *Sans regrets*, 1 CD WEA 903177629.



CULTURE

MUSIQUES

Berlioz entre pompe et humour

Un jeune metteur en scène s'essaie au second degré dans un opéra difficile à représenter

BENVENUTO CELLINI

à l'Opéra-Bastille à Paris

A la première de *Benvenuto Cellini*, samedi 6 mars, à la Bastille, le spectacle était d'abord dans la salle. Il y avait là MM. Liebermann (l'artisan d'un glorieux passé), Hirsch (le précédent administrateur, remercié) et Juppé (personnalité de l'opposition politique) : le climat était à la réconciliation générale. Denis Krief, jeune metteur en scène, qui signait la mise en scène, le décor et les costumes, fut à l'entracte convoqué par le président Bergé pour des congratulations publiques. Et le succès vint, franc, massif, irrésistible, pour une production programmée, non sans risques, par l'ancienne direction artistique.

Inspiré très librement de l'autobiographie du sculpteur italien (1), handicapé par un livret indigent, mêlant à de fières audaces musicales de banales mélodies et des flonflons insupportables, *Benvenuto* est d'abord un plaidoyer pour la liberté du créateur face aux abus de pouvoir de toute sorte. Berlioz défend sa propre cause de génie méconnu. C'est sa fièvre, son impatience, son indignation qu'on entend. Ce pouvoir de l'ego signe l'œuvre d'un romantisme incandescent. Sur une action située à la Renaissance, pourtant.

Pour ne trahir aucune des deux époques (1532, date à laquelle est situé le livret; 1838, première représentation de *Benvenuto* à l'Opéra de Paris), Denis Krief semble avoir arrêté son inspiration sur le style «troubadour» qu'illustra Devéria aux environs de 1830. Manifestement, il voulait s'en amuser. Illustrer des situations dramatiques conventionnelles (les amoureux surpris par le père, le soupirant chantant son amour la main posée sur une chaise au premier acte; l'attente angoissée du héros, l'arrivée du pape-justicier au second) par des poses d'un académisme si outré qu'on entre dans le jeu sans hésitation. Mais l'accès aux subtilités du second degré se complique dans une salle aussi grandiloquente que la Bastille, sur un plateau si vaste qu'il demande à être constamment animé par des figurants, par des renversements de perspectives, des passages du gros plan au plan général (dans la scène du Carnaval), par des fioritures de toute sorte (les anges musiciens surmontant la pièce montée du finale).

Autant de tableaux vivants qui, tantôt pompiers et tantôt maniéristes, parfois picturaux, parfois cinématographiques (Minnelli est cité, par des éclairages électriques), nous chahutent du musée des antiquités au Cinémascope des années 50 et parasitent le style de l'ensemble. Elève de Menotti, Denis Krief a la tête pleine d'images et de références culturelles. Il nous voudrait en connivence. On ne l'est pas toujours. Et quand le rideau se lève sur l'atelier de Cellini après l'entracte, on retrouve tout simplement les lourdeurs et l'emphase d'un décor de Pizzi.

Un bon rythme

Denis Krief n'a pas quarante ans. Son *Turc en Italie* de Nancy avait fait l'unanimité (*le Monde* du 5 février 1992). C'était une petite forme, il est vrai. Krief ne s'était pas encore attaqué au grand opéra romantique : il a attaqué bille en tête. Il est arrivé à la Bastille avec des rêves de théâtre à l'ancienne, bien décidé à faire marcher sur ce plateau ultramoderne le vieux système des toiles peintes. Et ça a marché! La scène de la Bastille a cessé d'être une boîte rigide.

Une arche au premier plan permet de vraies perspectives de fuite. On voit apparaître comme par miracle, en superposition, les ruines de Rome, les forges de Vulcain, la statue de Persée, chef-d'œuvre du sculpteur et objet du suspense durant tout le second acte (les librettistes de Berlioz ont obstinément ignoré que Cellini était florentin). On peut ne pas être convaincu par l'esthétique. On ne peut nier que les tableaux s'enchaînent avec souplesse, que le spectacle avance d'un bon rythme, qu'il y ait là une vraie performance technique. Ni oublier que *Benvenuto* n'est pas un cadeau pour un jeune metteur en scène.

Mené par un Myung-Whun Chung sous le charme (il faut beaucoup aimer Berlioz pour l'arracher ainsi à l'emphase et au mauvais goût), l'Orchestre de l'Opéra de Paris est un foyer rougeoyant, une pile d'énergie, un maelström éblouissant, les cuivres sont d'une beauté sculpturale. Désormais menés par Denis Dubois (remplaçant de Gunther Wagner, licencié), les chœurs se régalent dans une musique qui les flatte de bout en bout.

Chris Merritt n'est peut-être pas le ténor à la fois gracieux et héroïque qu'exige l'ambiguïté des premiers héros romantiques. Mais – aigus en force compris – on ne voit pas qui pourrait mieux tenir le rôle aujourd'hui. Deborah Riedel est une Teresa sensible, Diana Montague un Ascanio acide, Michel Trempont campe un Fieramosca de vaudeville, Jean-Philippe Courtis manque de puissance en Balducci, Romuald Tesarowicz est un pape très grave, Francis Egerton un cabaretier un peu pâle. Il est vrai que ce rôle de composition est à jamais marqué par l'humour d'Hugues Cuenod dans l'enregistrement de Colin Davis (Philips). La version donnée à Paris ne comprend pas les dialogues parlés.

ANNE REY

(1) *La Vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même* vient d'être rééditée aux éditions Scala dans une nouvelle traduction de Nadine Blamoutier, sous la direction d'André Chastel. Tout ce qu'il faut savoir sur l'œuvre de Berlioz se trouve dans *l'Avant-Scène Opéra*, nº 142, 90 F.

► Prochaines représentations : les 12, 15, 18, 22, 25, 29 et 31 mars, 19 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 570 F.

ARTS

A Blois

Une Maison de l'illusion pour M. Jack Lang

La ville de Blois, dont le maire est M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, va bénéficier d'un centre national des arts de la magie et de l'illusion. Quoi de plus normal? Jean-Robert Houdin, le plus illustre des magiciens du dix-neuvième siècle, n'est-il pas né dans cette cité? N'est-il pas revenu ici, pour achever sa vie dans le logis digne d'un savant fou? Son neveu, Paul-Robert Houdin, n'a-t-il pas créé, dans les années 50, un (modeste) musée pour honorer la mémoire de son oncle? Georges Méliès, le premier illusionniste du cinéma, n'a-t-il pas accompli son service militaire à deux pas du château des Valois? Il n'en fallait pas plus pour inciter le député et maire de Blois à soutenir un tel projet.

M. Jean-Marc Ferrandi, ancien responsable des arts plastiques à la direction régionale de l'action culturelle de Languedoc-Roussillon, est recruté pour piloter le projet. *«Ce ne sera ni un centre d'art, ni un musée, ni une maison des sorcières,* explique ce dernier, *mais un lieu où l'on pourra revenir sur une forme de pensée qui s'est développée jusqu'à l'avènement du cinéma. A côté du bâtiment qu'on est en train de rénover entièrement, en face du château, une sorte de maison de poupée géante – 2 700 mètres carrés avec, dans les sous-sols, un salon-théâtre de 250 places, – il existera un centre de recherche lié à la production d'illusion, une académie du secret, où des chercheurs comme Hubert Damisch ou Jacqueline Risset viendront travailler.»*

46 millions de francs à la charge du ministère

Aujourd'hui, les travaux, lancés à l'automne dernier, vont bon train. Ils devraient s'achever en novembre prochain, et la Maison de la magie pourrait alors ouvrir au public en juin 1994. L'investissement (46,2 millions de francs) est entièrement pris en charge par le ministère de la culture (la ville a la maîtrise d'ouvrage), qui étend ainsi, c'est une première, son domaine d'action à la célébration des ectoplasmes.

Cette sollicitude sera certainement appréciée des bénéficiaires des traditionnelles interventions du ministère, à l'heure où le budget de la culture subit une compression significative (*le Monde* du 1er mars): 231 millions de francs de crédits ont été annulés et 676 millions de francs «gelés». Même les inconditionnels de M. Lang et les partisans du «tout-culturel» trouvent que le magicien de la rue de Valois a jeté le bouchon un peu loin, à la veille des élections législatives.

EMMANUEL DE ROUX

PHILATÉLIE

Du nouveau au Carré Marigny

Un arrêté du 15 février 1993 paru au *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* du 26 février modifie, à dater du 1er mars, la réglementation du Carré Marigny, le marché aux timbres, plus que centenaire, de la capitale. C'est en 1887 qu'un marchand de timbres, Octave Weber, fixe un rendez-vous aux philatélistes, tous les jeudis, avenue Marigny – qui succède définitivement à celui des jardins des Tuileries puis du Luxembourg. Aujourd'hui, environ soixante-dix négociants «ouvrent boutique» les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés, de 9 heures à 19 heures, sur les trottoirs des avenues de Marigny, Gabriel et Matignon.

Le marché comprend deux catégories: les commerçants patentés et les collectionneurs-échangistes. Jusque-là, les marchands ne pouvaient vendre que des timbres et du matériel philatélique. Désormais, des places sont réservées à la vente des cartes postales et des télécartes dans la proportion de 15% de l'effectif total du marché.

L'arrêté précise aussi que, désormais, les collectionneurs-échangistes (munis d'une autorisation spéciale délivrée par la mairie) doivent limiter leur activité à de simples échanges de timbres, cartes postales ou télécartes, à l'exclusion de tout autre objet (pin's, bagues de cigares etc.); rappelle que toute transaction leur est interdite. Mais, surtout, il leur est défendu d'étendre leurs étalages sur un quelconque support. Le texte précédent, daté du 28 mars 1983, tolérait l'usage d'une chaise ou d'un fauteuil de jardin. Le rappel à l'ordre est sévère à l'encontre des «pieds-humides» (terme qui désigne familièrement les échangistes) auxquels les négociants reprochaient la concurrence déloyale.

La vente des télécartes (c'est une consécration) et des cartes postales est ainsi officialisée. Reste à savoir comment ces textes seront appliqués...

P. J.

► Marché aux timbres du Carré Marigny (métro: Franklin-Roosevelt ou Champs-Elysées-Clemenceau). Lyon possède également son marché aux timbres, place Bellecour, tous les dimanches matin, de 8 h 30 à 12 h 30.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex; téléphone: (1) 49-60-33-28, télécopie: (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

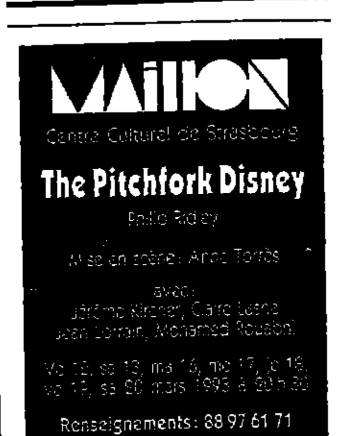


• **Timbres du Kazakhstan.** – Le Kazakhstan s'apprête à fêter le premier anniversaire de son premier timbre, émis le 17 mars 1992, un 12 kopecks d'URSS à l'effigie de Gagarine, surchargé pour les besoins de la poste locale de Leninsk . Depuis, vingt-trois timbres ont suivi. Plus récemment, sont parus, le 1er janvier 1993, cinq valeurs d'usage courant (1, 3, 10, 25 et 50 roubles) et, le 5 mars, un timbre à 100 roubles sur la conquête de l'espace (renseignements : Official Agency of Postal Administration of Kazakhstan, Blumenstrasse 37, 8000 München 2, Allemagne).

• **Panama et l'Union européenne.** – Le Panama rend hommage à la CEE et à l'Acte unique européen avec un timbre mis en vente le 21 décembre et tiré à 100 000 exemplaires représentant une carte de l'Europe et le drapeau bleu frappé des douze étoiles (Departamento de Filatelia, Cotel-Panama, Apartado 3421, Panama 4, Panama).

• **Manifestations.** – Samedi 13 et dimanche 14 mars, exposition timbres, cartes postales, toutes collections à Montfermeil (93), salle des fêtes de Franceville, avenue des Marguerites (rens. : (1) 45-09-69-69).

Quinze élèves de la section sports-études du lycée Jean-Moulin d'Albertville (73) doivent se rendre au Népal en compagnie du guide Marc Batard. Parmi les moyens de financement de ce défi sportif et humanitaire (apport de médicaments, livres) : des souvenirs philatéliques. Un bureau temporaire sera ouvert à la poste d'Albertville le 20 mars et une carte postale sera vendue (15 F) à cette occasion (renseignements : Népal 93, BP 123, 73208 Albertville Cedex, tél. : (16) 79-32-47-52).





EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément *« Arts et Spectacles »* du mercredi *(daté jeudi)*.

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
TADAO ANDO. *Galerie du CCI. Jusqu'au* 24 mai.
L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.
BERNARD BAZILE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol Petite Salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du CCI. Jusqu'au 10 mai.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. *Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.*
JÖRG IMMENDORFF. Galeries contemporaines. Du 16 mars au 12 avril.
HENRI MATISSE, (1904-1917). Musée national d'art moderne, Grande Galerie. Jusqu'au 21 juin.
PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE *DANS LES COLLECTIONS NATIONALES.* Galerie du Forum. Jusqu'au 28 mars.
REVUE VIRTUELLE N° 5, IMAGES ÉVOLUTIVES. Galeries contemporaines. Jusqu'au 22 avril.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherland *(40-49-48-14). T.l.j. sf lun.* de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée exposition : *50 F. Jusqu'au 23 mai.*
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries *(40-20-51-51). T.l.j. sf mer. 9 h à 17 h 15.* Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES *FRANÇAISES.* *Pavillon de Flore. Entrée :* 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des *Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.*

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30, sam. et dim. jusqu'à 19 h.
ABSALON. Cellules. Jusqu'au 14 mars.
FIGURES DU MODERNE. *L'expressionnisme en Allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 40 F (comprenant l'ensemble des* expositions). Jusqu'au 14 mars.
DOMINIQUE GONZALEZ-FOERSTER. *Numéro bleu.* Jusqu'au 14 mars.
JEAN-JACQUES RULLIER. Jusqu'au 14 mars.
XAVIER VEILHAN. Jusqu'au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. *Jusqu'au 31 mai.*
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE *DU JEU.* *(42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et* mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, *mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F.* Du 13 mars au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, *mar. jusqu'à* 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années quatre-vingt. *Galerie nationale du Jeu de paume.* Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie nationale du Jeu de paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue *Rambuteau* (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au *9 mai.*
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, *modes et confections 1810-1870. Musée* de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. *Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23).* T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, *av.* du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. *sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F* (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf *mar.* de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
LES CABARETS DE MONTMARTRE **1875-1940.** Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 mai.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI. Pascal *Lièvre. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard* (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. *Jusqu'au 3 avril.*
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. *de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à* 14 h 30 (t.l.j. pendant les vacances scolaires), réservation au *40.67.97.66. Entrée :* 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
MARTIN CHAMBI. Centre national de la *photographie, Palais de Tokyo,* 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de *9 h 45 à 17 h. Entrée :* 25 F. Jusqu'au 12 avril.
JULIEN COULOMMIER. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de *12 h à 18 h 30. Du 12 mars au 10 avril.*
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE GOYA A MATISSE. *Bibliothèque nationale,* galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
DON McCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, *Palais de Tokyo,* 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue *de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun.* et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
INTERVENTIONS SUR COLLECTION. Musée de l'assistance publique - Hôpitaux de *Paris, hôtel de Miramion - 47, quai de la* Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 avril.
KALINA. Des Amérindiens de Guyane à *Paris en 1892. Musée des arts et traditions* populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 29 mars.
PASCAL LIÈVRE. Nos papiers d'identité. *Musée de La Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard* (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au *3 avril.*
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET **TRIOMPHES D'UNE VILLE.** Musée national *des monuments français, palais de Chaillot,* place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à *19 h,* mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavil*lon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boule*vard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. *de 11 h à 19 h.* Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. *Musée d'art naïf Max Fourny -* halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque *nationale, galeries Mansart et Mazarine,* 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. *Jusqu'au 23 mai.*
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boule*vard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de* 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Dau*mesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h* à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de *Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h* à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
SEINE RIVE GAUCHE AVANT-SCÈNES. 4 concours de logements. Pavillon de l'Arse*nal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53).* T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à *19 h. Jusqu'au 14 mars.*
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. *sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au* 31 mars.
TABLES D'ÉGOÏSTES. *Musée Carnavalet,* 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : *35 F. Jusqu'au 14 mars.*
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de La *Poste, 34, bd* de Vaugirard *(43-20-15-30).* T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 16 mai.

CENTRES CULTURELS

ACTIONS, JOURDA & PERRAUDIN, 350... PLACE D'YOUVILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, *rue de Tournon* (46-33-90-36). T.l.j. sfdim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 24 avril.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection al-Sabah, musée *national du Koweït. Institut du monde* arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard *(40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.* Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
AMADOU BA, SOULEYMANE KEITA, SERIGNE MBAYE CAMARA, OUSMANE **SOX.** Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). *T.l.j. sf dim. de 13 h à* 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au *24 mars.*
JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. *Jusqu'au 20 mars.*
BRUEL L'ANCIEN. Au pays des pur pur. Carré des Arts, parc floral de *Paris,* esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. *Entrée : 5 F* (entrée du parc). Jusqu'au 14 mars.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-*Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente* de la chapelle les mer. et jeu. de 13 h à *17 h. Jusqu'au 31 décembre.*
ANTONIO CARELLI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). *T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h* à 22 h. Jusqu'au 25 mars.
FABIAN CERREDO. *Paris Art Center,* 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 *mars.*
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse *des dépôts et consignations, 56, rue Jacob* (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
COULEUR POUR LES VILLES RUSSES. *Maison de l'architecture,* 7, rue de Chaillot *(47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à* 18 h et le sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril.
MANUEL DE FALLA. Compositeur et musicien. Instituto Cervantes, 7, rue Quen*tin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. de* 12 h à 20 h. Jusqu'au 29 mars.
EDEN COSMIQUE. Interclub 17, 47, rue de Saussure (42-27-68-81). Mer. de 14 h à 17 h, jeu. de 10 h à 12 h et de 18 h à 22 h, *ven., mar. de 10 h à 12 h 30, lun. de 10 h à* 12 h et de 14 h à 20 h. Du 16 mars au *9 avril.*
HEINER GBBELS. Bruits et octaves. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna *(44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h* à 20 h. Jusqu'au 31 mars.
LA GUERRE D'HIVER. Institut finlandais, *60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf* dim., lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. *Jusqu'au 20 mars.*
LOIC HAMON. Nord Belgique. *Centre* d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel *(43-54-16-58). T.l.j. sf dim. de 14 h à* 21 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
INDES MERVEILLEUSES. *Chapelle de la* Sorbonne, place de la Sorbonne *(40-46-24-97).* T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 15 mai.
ITINÉRAIRES - PHOTOGRAPHIE *D'HERVÉ BELLAMY.* *Théâtre de la Cité* internationale de Paris, 21, boulevard Jourdan (45-89-38-69). T.l.j. sf mer. de 18 h à 0 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.
OLJA IVANJICKI. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
KAESEBERG. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au *11 mars.*
KILIMS ANCIENS D'ANATOLIE, DE PERSE ET D'IRAN. Cloître des Billettes, *24, rue des Archives (42-78-27-05).* T.l.j. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 13 avril.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, *7, rue de Lille (42-60-22-99).* T.l.j. sf dim., *lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h,* sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
INGMARI LAMY. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, *rue* Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. *Du 13 mars au 21 mars.*
ANDREAS MAHL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, *sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée :* 10 F. Jusqu'au 14 mars.
WILLY MAYWALD. Portraits 1936-1984. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. *sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à* 19 h 30. Jusqu'au 26 avril.
GUY MILLÉ. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 12 mars.
JACQUES NOL. Décors et costumes de *théâtre. Bibliothèque historique de la Ville* de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler *(42-74-44-44). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 11 mars.
L'OUEST AMÉRICAIN OU LE DERNIER *PARADIS.* *Photographies d'Alain Thomas.* Le Club Voyageurs, service culturel de *voyageurs du monde (42-86-17-17). T.l.j. sf* dim. de 13 h 30 à 21 h, sam. de 10 h à *19 h. Jusqu'au 1er avril.*
FINN NAUR PETERSEN. Clair-obscur. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jus*qu'au 4 avril.*
PIED A TERRE I. Jeunes artistes suisses *de Paris.* Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.
PROJETS POUR UN MUSÉE. Dessins *d'architectes pour le Kröller-Müller.* Institut néerlandais, 121, rue de Lille *(47-05-85-99).* T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Du 12 mars au 25 avril.
RAMON. Centre international des Etudiants *stagiaires, 28, rue de la Grange-aux-Belles* (42-00-99-66). T.l.j. sf dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 10 avril.
DOMINIQUE ROLIN. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 12 mars au 30 avril.
FRANÇOISE SALMON. Sculptures. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère *(48-78-13-54). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à* 19 h. Jusqu'au 27 mars.
TANGER : REGARDS *CHOISIS.* Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
VENT DU SUD. Hôtel Lutétia, salon Saint-*Germain, 45, boulevard Raspail* (49-54-46-46). T.l.j. de 10 h à 23 h. Jus*qu'au 10 avril.*
VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.
WONG WA, KRIS BOIRAL, MARIE-JOSÉPHE BERNARD-MICHEL. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.
SARAH WIAME. La Maison du Don Saint-Antoine, 21, rue Crozatier (43-44-32-33). *Mer., ven., lun. de 8 h à 16 h, mar., jeu. de* 8 h à 19 h, sam. de 8 h à 12 h 30. Jusqu'au 17 mars.
CHARLOTTE WIERNIK. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). T.l.j. sf lun. *de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 mars.*

GALERIES

AINI. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 mars.
EDWARD ALLINGTON. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 mars.
ROGER AMAND. *Galerie Caplain-Matignon,* 29, av. Matignon (42-65-04-63). Jusqu'au 31 mars.
JOHN ARMLEDER. *Galerie Gilbert Brownstone et Cie,* 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 13 mars au 24 avril.
L'ART : LE POUVOIR DE VOYAGER SANS SE DÉPLACER. Galerie App'art, 72, *rue du Faubourg-Montmartre* (40-16-42-97). Jusqu'au 15 mars.
MARIE-CLAUDE BARRAUD. Espace Quar*tier latin, 37, rue Tournefort (45-87-39-70).* Du 16 mars au 23 mars.
MARTIN BARRÉ, PETER BRIGGS. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 17 avril.
PASCAL BAZILE. *Le monde fanfare.* Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville *(40-87-72-66). Jusqu'au 15 mars.*
BENEDITTO. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Du 11 *mars au 17 avril.*
JEAN-PAUL BERGER. Galerie Jean-Pierre *Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine* (42-78-62-74). Jusqu'au 3 avril.
JEAN-CHARLES BLAIS. Une scénogra*phie pour le Marteau sans maître. Espace* temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne *(44-43-40-00). Du 16 mars au 16 mai.*
MANI MARINA BLANDINI. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 3 avril.
BLEU MAZARINE. Galerie Arlette Gimaray, *13, rue de Seine (46-34-71-80). Jusqu'au* 27 mars.
BOISROND, COMBAS, DADO, DUFOUR, FASSIANOS, KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). *Jusqu'au 20 mars.*
AGNÈS BRACQUEMOND, IDA R. BURDZELIAN, *GUY DE MALHERBE, ANTOINE* RÉVAY. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 27 mars.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Galerie Di Meo, *9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jus*qu'au 3 avril.
LAURE CAUQUIL. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 avril.
CHAGALL. *Vitebsk - Saint-Pétersbourg -* Paris. Galerie Gérald Pitzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 8 mai.
JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 13 mars au 22 mai.
CHAMBON - *MONDÉJAR.* Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello *(43-54-58-79).* Du 16 mars au 3 avril.
SANDRO CHIA, RAY SMITH. Œuvres berlinoises. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, *rue Debelleyme (42-72-99-00).* Du 13 mars au 10 avril.
PHILIPPE CHOQUET. *Le Palace, 8,* rue du Faubourg-Montmartre (42-46-10-87). Jusqu'au 4 avril.
PHILIPPE COGNÉE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du *13 mars au 30 avril.*
LE COMBAS DANS L'IL DE JACQUES HERIPRET. Galerie *Mostini, 18,* rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 15 mars.
PATRICK CORILLON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Du 13 mars au 24 avril.
COTTAVOZ. *Galerie Taménaga, 18, av.* Matignon (42-66-61-94). Jusqu'au 3 avril.
CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 mars.
LOUISE DAHL-WOLFE. *Galerie Agathe* Gaillard, 3, *rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 3 avril.*
EMMANUELLE DANOY. Galerie Isabelle *Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44).* Du 11 mars au 17 avril.
JACQUES DAVY. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Du 16 mars au 3 avril.
OLIVIER DEBRÉ. *Anatomie du sourire.* Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine *(43-26-22-32). Jusqu'au 27 mars.*
MICHEL DECTOR, MICHEL DUPUY. Galerie *Sylvana Lorenz, 13,* rue Chapon (48-04-53-02). Du 13 mars au 30 avril.
DIDONET. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Du 12 mars au 24 avril.
DIX ANS DE GALERIE ET DE BON- **HEURS.** Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud *(43-54-57-87).* Jusqu'au 27 mars.
MARC DONNADIEU. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 31 mars.
DUBREUIL. Galerie Alessandro Vivas, *12, rue Bouchardon (42-38-83-12). Jus*qu'au 17 avril.
DUCHAMP PAR *MAN RAY.* Fnac Etoile, forum des Rencontres, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Jusqu'au 20 mars.
HANNE ELF. *Galerie Nicole Ferry, 57, quai* des Grands-Augustins (45-33-52-45). Du 11 mars au 8 avril.
ETCHENIC. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 24 avril.
BERNARD FAUCON. Galerie Yvon Lam*bert, 108, rue Vieille-du-Temple* (42-71-09-33). Jusqu'au 6 avril.
NATHALIE FAVRE. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 17 mars.
MARIANNE FAYOL. *Galerie Saint-Charles* de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Du 11 mars au 31 mars.
GUY FERRER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Du *11 mars au 11 avril.*
RAINER FETTING. Galerie Artcurial, 9, av. *Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 avril.*
FLUXUS & EDITIONS FLUXUS. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 10 *avril.*
BRUNO FONTANA. Galerie Diane Manière, *11, rue Pastourelle (42-77-04-26).* Jusqu'au 7 avril.
PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 mars.
CALUM FRASER. *Voyages.* Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne *(47-00-88-18). Jusqu'au 20 mars.*
ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Leiong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 27 mars.
R.E. GILLET. Galerie Henry Bussière, 15, rue *des Tournelles (42-27-50-37). Du 12 mars* au 30 avril.
GRORES IMAGES, KRIJN DE KONING, MARTINE NEDDAM. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 27 *mars.*
GROUPE SIZAKITAN. Galerie Alles, 6, rue *des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14).* Jusqu'au 27 mars.
LIONEL GUIBOUT. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Darthea Speyer, *6, rue Jacques-Callot* (43-54-78-41). Jusqu'au 30 avril.
ROBERT GUINAN. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Du 13 mars au 17 avril.
OLLE HANSPERS. *Galerie Michèle Broutta,* 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 20 mars.
DICK HIGGINS. Galerie J. *et* J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jus*qu'au 27 mars.*
MICHEL HUELIN. Galerie Alain Veinstein, 30, rue de Lappe (47-00-15-20). Jusqu'au 17 avril.
JÖRG IMMENDORFF. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Du 16 mars au 24 avril.
EUGÈNE IONESCO. Oeuvres sur papier. *Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Ab*baye (43-25-54-06). Jusqu'au 20 mars.
LI JAGYONG. Galerie des artistes, 55, rue du *Montparnasse* (43-22-72-77). Jusqu'au 30 mars.
LOUISE JANIN. *Galerie 1900-2000, 8, rue* Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 10 avril.
JAUNE ET BLEU. *Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel,* 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.
YVES JOLIVET. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jus*qu'au 13 mars.*
ANNE-MARIE JUGNET. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jus*qu'au 24 avril.*
KNEE HIGH FLASHERS, ROSEMARIE *CASTORO-TAUTOVER, CARL ANDRÉ.* Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 mars.
JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 10 avril.
PIERRE LAFOUCRIÈRE. *Galerie Leif Stahle,* 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jus*qu'au 27 mars.*
PHILIPPE LALEU. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au *31 mars.*
BERNARD LALLEMAND. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au *20 mars.*
ERIC LIOT. Galerie Sabine Herbert, 86 bis, rue *Vieille-du-Temple (42-72-67-66).* Jusqu'au 13 mars.
STEPHAN LUPINO. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 20 mars.
URS LUTH. Galerie Isy Brachot, 35, rue *Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 avril.*
LA MAISON HUBIN DE GAETANO PESCE. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, *rue Charlot* (42-74-47-27). Jusqu'au 30 mars.
HUGUES MALBREIL. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au *7 mai.*
MAN RAY, RÉTROSPECTIVE. Fnac Etoile, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Jusqu'au 31 mars.
ALEJANDRO MARTINEZ PARRA. Scénographie aveugle. Galerie Jorge Alyskewycz, 14, rue des Taillandiers (48-06-59-23). Jusqu'au 10 avril.
HENRI MATISSE, ŒUVRES GRAVÉES. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Jusqu'au 3 avril.
HANRI MATISSE, RAOUL DUFY. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 3 avril.
MARCELLO MONDAZZI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 27 *mars.*
NIKOLAUS MOSER. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 *mars.*
ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, *rue de Thorigny (48-87-60-65).* Jusqu'au 4 avril.
NITKOWSKI. Galerie Vanuxem, 134, rue du *Faubourg-Saint-Honoré (43-59-72-18).* Jusqu'au 24 avril.
OEUVRES PHOTOGRAPHIQUES EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). *Du 13 mars au 13 avril.*
ANTOINE PERROT. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 1er avril.
PIERRE ET GILLES. Galerie Samia Saouma, 16, rue des *Coutures-Saint-Gervais* (42-78-40-44). Du 13 *mars* au 30 avril.
JEAN PONS. Ses 80 ans. Galerie Alain Oudin, 47, *rue Quincampoix* (42-71-83-65). Jusqu'au 27 mars.
JEAN PRACHINETTI. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 17 avril.
ETIENNE PRESSAGER. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-66). Jusqu'au 8 avril.
JEAN *PROUVÉ.* *Galerie Jousse-Seguin,* 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.
PASCAL RAGUIDEAU. *Galerie Pixi et Cie,* 95, rue de Seine (43-25-10-12). Du 11 mars au 24 avril.
MAN RAY ET LES FEMMES. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 27 mars.
EMMANUELLE RENARD. Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor *(42-76-06-05). Jusqu'au 16 mars.*
ALAIN RIVIÈRE. Galerie Philippe Gravier, 33, rue Mazarine (43-54-90-94). Jusqu'au 14 avril.
SALON DE MARS. Galerie Everarts, 8, rue d'Argensen (42-65-54-88). Jusqu'au 20 mars.
SCULPTEURS CONTEMPORAINS DU ZIMBABWE. *Galerie Art et Patrimoine,* 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). Jusqu'au 27 mars.
SYLVIE SEMAVOINE. *Galerie Furstenberg,* 8, rue Jacob (43-25-89-58). Jusqu'au 3 avril.
NASSER SOUMI. Galerie Lelia-Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 3 avril.
SOWETO 1982-1992. Par Marie-Laure de Decker et Bongani Mnguni. Fnac Montparnasse, auditorium, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 24 avril.
BERNADETTE TINTAUD. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 10 avril.
GÉRARD TRAQUANDI. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 10 avril.
VAN HOVE. *Galerie Alain Blondel, 4, rue* Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 7 mai.
VILLEGLÉ. Galerie Aponthia, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Du 15 mars au 9 avril.
VRAIMENT PEINTRES. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 3 avril.
MARTHE WERY. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 17 avril.
XIAO- FAN. *Galerie Philippe de Hesdin,* 46, rue du Bac (45-48-13-29). Du 11 mars au 8 mai.
ZHOU. *Galerie Alain Letailleur, 50, rue de* Seine (46-33-25-17). Jusqu'au 20 mars.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 MARS

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exo*tisme et dépaysement assurés »* (deuxième parcours), 10 h 30, 3, *rue de Palestro (Paris autrefois).*

« La peinture française du dix-huitième siècle dans les *nouvelles salles du Louvre », 10 h 30,* porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Le *printemps des génies,* au Musée d'Orsay », 11 heures, sous la verrière, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« Du Sentier au quartier de la *Bourse », 14 h 30, 85, rue Réaumur* (Paris pittoresque et insolite).

« La Cour de cassation et ses *splendeurs dorées »,* 14 h 30, 4, boulevard du Palais (S. Rojon-Kern).

« Le vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (A nous deux, Paris).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la Cour », *14 h 30, 2, place du Palais-Royal,* devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul *(Résurrection du passé).*

« Le cimetière de Montmartre et ses tombes célèbres », 14 h 30, *métro* Blanche *(Connaissance d'ici et* d'ailleurs).

« Au Louvre : le tableau des *Noces de Cana restauré* », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Mme Cazes).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de *Louis XIV », 14 h 30, sortie métro* Palais-Royal, terre-plein central (I. Haulier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, devant la mairie, *place Baudoyer (Paris autrefois).*

« Hector Guimard et l'Art nouveau à *Auteuil : de l'hôtel Roszé à l'école du* Sacré-Cœur », 15 heures, sortie métro Michel-Ange-Molitor (Monuments historiques).

« Hôtels de la rue du Bac, couvent *et jardins des Missions étrangères »,* 15 heures, sortie métro Rue-du-Bac (D. *Bouchard*).

« Les nouvelles salles de peinture française au Musée du Louvre (pre*mière partie) », 15 heures, entrée* principale du Louvre des Antiquaires, *place du Palais-Royal (Paris et son* histoire).

CONFÉRENCES

Centre culturel britannique, 11, *rue de Constantine, 18 h 45 : « Les pou*voirs de la parole et son rôle dans la *création du monde »,* par A. Padoux (Centre de relations culturelles franco-indien).

Salle Leennec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « De la création à la fin du monde » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BAD LIEUTENANT. (**) Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gau*mont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 *36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bas*tille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe* Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-*12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-*20-22).

DROLES D'OISEAUX! Film français *de Peter Kassovitz : Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-*20-40 36-65-70-81) ;* Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; *Mistral,* 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

FRIENDS AND ENEMIES. Film américain d'Andrew Frank, v.o. : Sept Par*nassiens,* 14e (43-20-32-20).

HOFFA. Film américain de Vito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 *36-65-70-44)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; *UGC Montparnasse,* 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; *UGC Gobelins,* 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-*93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy,* 18e (36-68-20-22).

LOIN DE BERLIN. Film franco-allemand de Keith McNally, v.o. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont* Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LORENZO. Film américain de George Miller, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Hautefeuille,* 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-*33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex* Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-*10-96 36-65-71-44).

L'ŒIL DE VICHY. *Film français de* Claude Chabrol, *commentaire dit par* Michel Bouquet : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; L'Arle*quin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial,* 13e (47-07-28-04).

UN LIEU DANS LE MONDE. Film argentin *d'Adolfo Aristarain,* v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



ENQUÊTE

Interminable chômage

III. – Les militants de l'insertion

Notre enquête, commencée par un entretien avec Jean Gandois, PDG de Pechiney et auteur d'un rapport sur la compétitivité française (*le Monde* du 9 mars), puis par un article d'Alain Lebaube consacré aux réactions de peur que suscite, chez les patrons, le choc des trois millions de chômeurs (*le Monde* du 10 mars), s'est poursuivie avec quelques exemples d'un phénomène apparu récemment : le chômage des cadres (*le Monde* du 11 mars). Aujourd'hui Marie-Béatrice Baudet explore le travail des militants de l'insertion.

par Marie-Béatrice Baudet

Une chose est sûre : ils ont du cœur au ventre. D'ailleurs, quand l'un ou l'autre s'exprime, deux *mots sortent immanquablement* : *« bagarre »* et *« pragmatisme »*. Et puis, ils ont aussi beaucoup d'intelligence, énormément d'humour et toujours du recul : « grandes gueules » peut-être, « grosses têtes » sûrement pas. Evidemment, *ils considèrent presque comme* une obscénité de parler d'eux. Comme si leur parcours était un détail. Les patrons de PME performantes, les « capitaines d'industrie » s'arrachent les têtes d'affiche. Eux pas. Les militants de l'insertion, la vraie, celle qui montre l'exemple, qui trace la voie des projets à venir sont aussi des chefs d'entreprise, mais c'est leur expérience que l'on médiatise.

L'insertion par l'économique a besoin de preuves, de statistiques : combien d'emplois retrouvés pour une population jugée plutôt difficile ? Combien d'échecs ? Quelles subventions ? Quel modèle préconiser ? Curieux paradoxe puisque, là peut-être plus qu'ailleurs, c'est bien le créateur, l'équipe dont il s'entoure, les bénévoles qui le soutiennent qui font la différence.

Roger Bonnevialle, voix grave, accent stéphanois, un physique à la Jean Rochefort en deux fois plus baraqué, rit encore, du haut de ses cinquante-quatre ans, de ce *séminaire de formation* où un intervenant lui apprenait, comme aux autres militants de la CFDT amenés à s'exprimer publiquement, *« à mettre la bouche en cul de poule pour que les sons sortent bien distinctement »*. Le directeur du CIEDIL (Centre intergénérations pour l'emploi par le développement des initiatives locales dans la Loire) n'a rien d'un bourgeois gentilhomme. Son fonds de commerce, ce serait plutôt la spontanéité. Ce « turbulent » sait que *« de temps en temps, il devrait apprendre à* [se] *taire »*.

Heureusement, il a beaucoup de choses à dire. Quand il fait visiter le CIEDIL, imaginé il y a maintenant près de dix ans, avec ses ateliers de mécanique, de bois et de bâtiment, il les dit bien. Par exemple, son amour pour une région dont il partage la culture ouvrière. Le CIEDIL a été construit sur les friches du puits Courio. *« Je suis né dans le charbon. J'y mourrai. »* A onze ans, Roger Bonnevialle comprend une fois pour toutes ce que le mot solidarité veut dire. *« Quand mon père a été remonté mort de la mine, la cité s'est immédiatement mobilisée. Pour expliquer, pour soutenir. »* Il n'oubliera pas. Ni passéisme ni misérabilisme, il exècre les deux, *« mais pour rebondir »*. Un mot qu'il affectionne particulièrement.

La cité minière, son brassage des couches sociales, son code d'honneur, son apprentissage de la vie, c'est, peu ou prou, ce qui inspire aujourd'hui le CIEDIL : *« On bosse avec des hommes et des femmes, pas avec des stagiaires anonymes. » « Ça, c'est la pointeuse. Je la fais toujours voir, elle est là pour que les gars se recalent. »*

Roger Bonnevialle sera tourneur, métallo donc. C'est à la CFDT, à laquelle il adhère et où il gravit petit à petit les échelons, *« qu'il apprend à prendre des responsabilités »*. On lui propose d'entrer à la commission exécutive, il refuse. *« J'aime savoir partir. »* Les prises de position de son syndicat, *« même s'il est à jour de ses cotisations »*, ne sont plus les siennes, mais les réflexes restent. L'habit aussi d'ailleurs. Pull bleu marine, pantalon de velours marron, pipe posée sur le bureau, Roger Bonnevialle a adopté la tenue classique du post-soixante-huitard. Cela tombe bien car il *n'est pas du tout* du genre à renier ses engagements.

Le CIEDIL, c'est donc aussi cela, *« sa tripe de l'emploi »*, *« des coups de gueule »*, *« l'envie parfois de redescendre dans la rue quand les pouvoirs publics tardent à le soutenir quand le besoin s'en fait sentir »*, et surtout le travail d'équipe *« où chacun encaisse aussi bien les déceptions, les contrecoups que les espoirs »*.

Simplicité du travail et rythmes flexibles

Après Roger Bonnevialle, si les chefs de file de l'insertion devaient se choisir un second père spirituel, ce pourrait être Franck Chaigneau, le fondateur de La table de Cana. En 1985, il démarre son activité de traiteur avec des bureaux à Boulogne et une cuisine prêtée par une école d'Antony. *« La plonge, le magasinage, la pâtisserie, la cuisine, le service »*, autant de créneaux imaginés en raison *« du marché en expansion, de la simplicité du travail et des rythmes flexibles »*. Aujourd'hui, le pari est gagné et il le sait.

L'homme n'a de cesse de surprendre. Ses parents d'abord. *« Fils de la laïque, élevé au lycée »*, Franck Chaigneau entre chez les Jésuites à dix-neuf ans. *« Pourquoi ? Vous savez pourquoi vous tombez amoureux de quelqu'un, vous ? Bien sûr qu'il y a du mystère dans ma vocation. »* Il sera *« Frère au travail »*. *« L'évangélisation du monde ouvrier avait été ratée. Celle des techniciens restait à faire. Je suis donc devenu informaticien. »* Ingénieur technico-commercial chez Honeywell-Bull, ingénieur en informatique chez Total en plus d'études de philosophie et de théologie. Pas de prosélytisme religieux à La table de Cana, c'est la règle. Mais des ordinateurs, oui.

Ce n'est pas le seul héritage. *« Son boulot classique de curé »*, comme il aime dire en provoquant, et sa carrière professionnelle lui ont permis de tisser des réseaux *« sans lesquels rien n'aurait été possible. La réussite de La table de Cana,* insiste-t-il alors immédiatement, passant sous silence son charisme évident, *ce sont les bénévoles qui l'ont faite »*. Quand il dit *« réussite »*, Franck Chaigneau, cigarillo aux lèvres dès 9 heures du matin, chemise vert tendre, cravate, pantalon et veste assortis, sait de quoi il parle. S'il a dû apprendre sur le tas *« la gestion et les mystères de la TVA »*, aujourd'hui il a, comme il dit, *« ses gadgets de patron »* pour prendre la température de son entreprise : le ratio achat-vente, la trésorerie, la marge dégagée...

Il sait bien sûr que ses choix ne sont pas toujours bien acceptés par ses pairs, jésuites exceptés. Rien d'assez solide pour l'émouvoir. *« A un cocktail confié à La table de Cana,* raconte-t-il, le sourire malicieux, *je suis tombé face à face avec l'évêque des Hauts-de-Seine qui, une fois les présentations faites, m'a lancé :* « Ah oui, vous êtes le prêtre qui vient faire des affaires sur mon diocèse. » *Rien de grave finalement, car je suis sûr qu'il adhérerait à ma définition du chrétien : quelqu'un qui accepte de se coltiner avec la réalité sociale. »*

A l'instar de Roger Bonnevialle, il refuse tout misérabilisme, jusqu'à contester même le titre de « militant de l'insertion ». *« Qu'on se comprenne bien : La table de Cana n'est pas une entreprise d'insertion, c'est une structure de régulation sociale mise à la disposition d'hommes et de femmes en difficulté. A eux ensuite de l'utiliser en devenant les militants de leur propre insertion. Au bout, la réussite ou l'échec, mais cela ne dépend plus de nous. »*

Avoir de vrais échecs

François Marty, fondateur d'une communauté chrétienne de familles qui compte quinze adultes – dont un prêtre – et vingt-deux enfants, et également responsable de Somebois, une entreprise d'insertion du Nord qui embauche actuellement quatre-vingt-dix salariés, jeunes, RMistes ou sortant de prison, tous en contrat à durée indéterminée et associés au sein d'une SCOP, tient le même discours que Franck Chaigneau : *« Surtout, ne sursocialisons pas les gens. A Somebois, nous préférons avoir de vrais échecs. Je pense que certains exclus n'ont pas envie de travailler. Ce n'est pas une structure, même la mieux adaptée possible, qui pourra les en persuader. »*

François Marty, lui aussi, sait surprendre. A trente-huit ans, avec ses allures de jeune cadre tranquille en week-end, il parle de son parcours avec beaucoup d'humour, jetant sur ces années troubles le regard complice d'un vieux copain. *« Je suis un gosse de banlieue parisienne. J'ai quitté mes parents tout jeune adolescent. La première période heureuse de ma vie, je la dois à des moines avec qui j'ai vécu trois ans en Savoie. »*

François Marty suit alors *« le chemin classique du militant baba cool qui devient vert »*. Il reste donc un *« PDG sans cravate »* qui a besoin d'être comme les autres sur le terrain : en forêt, à la scierie, dans les ateliers, le choix est vaste puisque l'entreprise couvre finalement l'ensemble de la filière bois. *« Mon métier de base,* précise néanmoins cet autodidacte qui revendique un « bac – 15 », expliquant ainsi être non pollué par les études, *c'est chauffeur routier. Mais c'est évident que j'ai dû étendre mes compétences, apprendre à gérer une entreprise, démarcher des clients... »*

Cette polyvalence, son fils de douze ans, l'un de ses cinq enfants, la restitue en expliquant qu'à l'école il a un peu de mal à dire ce que fait son père. *« Il porte des costumes, conduit des camions et rencontre souvent des juges. »* François Marty connaît lui aussi le prix de la solidarité. *« Une bonne engueulade, cela vaut bien mieux qu'un discours larmoyant de religieux. Si des gens ont encore envie d'être des idéologues, cela n'a aucune importance, nous sommes désormais trop présents sur le terrain. »* Dans le Nord plus particulièrement, où Somebois n'est pas bien loin de Vitamine T (T comme travail), qui va fêter cette année son sixième anniversaire.

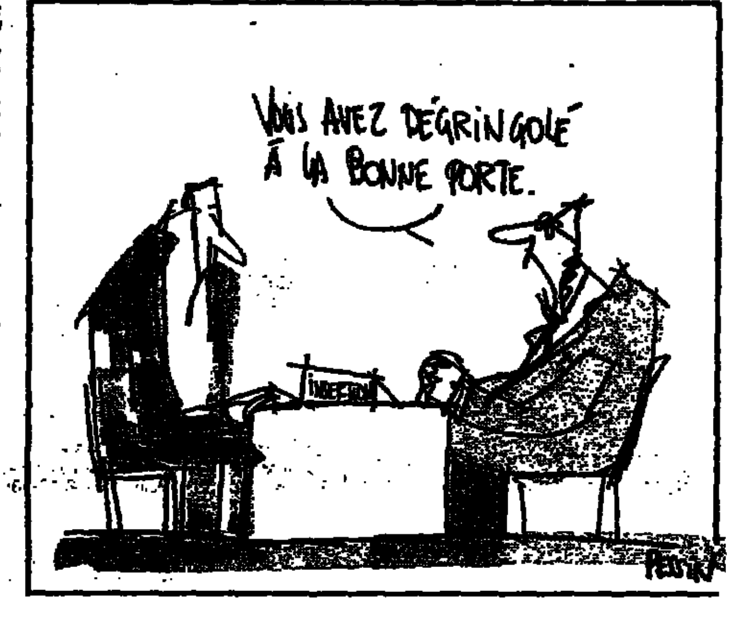
A sa tête, depuis quatre ans maintenant, Caroline Le Dantec, trente-deux ans à peine, et dont le parcours semble le plus classique de tous. Normande, fille d'une institutrice et d'un ingénieur, elle intègre l'ESC de Rouen. C'est ici que sa voie bifurque de celle généralement empruntée par ses camarades de promotion. Un stage réalisé à la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, à Lille, jouera le rôle de détonateur.

Elle n'est pas une professionnelle de l'action sanitaire et sociale, elle *« va apprendre au jour le jour »*. *« Un apprentissage extraordinaire,* reconnaît-elle. *Une entreprise d'insertion a des obligations de résultat, mais pas de moyens. Or il est hors de question de demander la pièce »*, explique-t-elle sans aucune hésitation, rejoignant ainsi la philosophie de ses aînés dans le milieu. Même si elle fonctionne sur 100 000 volts, Caroline Le Dantec avoue aussi des moments difficiles.

« Lorsque je ne me sens pas comprise par les financeurs publics et quand je dois absolument, envers et contre tout, garder la tête froide. C'est simple, imaginez-vous être dans l'obligation d'arrêter un contrat – car cela n'a pas de sens – de quelqu'un que vous savez être dans la panade. Difficile. L'insertion, pourtant, c'est aussi cela. » Sa soupape à elle, ce serait plutôt la lecture régulière de Pierre Desproges et le bonheur d'être une toute jeune mère de famille. Et puis des projets, bien sûr.

Caroline Le Dantec pense aussi *« à une relève qui apporterait des regards neufs dans le secteur »*. Sans imaginer pourtant une seconde abandonner la dynamique de l'insertion par l'économique. *« Mon regard aujourd'hui est fixé sur cet objectif. »* C'est aussi celui de François Marty qui *« lance Somebois à l'assaut de la norme Iso 9002, la norme européenne de qualité totale »*. Franck Chaigneau rejoint leur démarche en *« souhaitant réfléchir plus systématiquement, dans les mois qui viennent, à l'étude d'un modèle qui permettrait à n'importe quelle entreprise française de se lancer dans l'insertion »*. Une ambition évidemment partagée par Roger Bonnevialle.

Mais, en attendant, le quotidien l'emporte. La bataille continue : élargir la clientèle, lui proposer de nouveaux produits. Voilà encore le pari. Roger Bonnevialle et son équipe sont d'ailleurs fiers de leur dernier prototype : une lampe de *mineur* en acier et en laiton miniaturisée à l'échelle. La même qu'utilisait son père. Toujours ce cœur au ventre.



Prochain article :

Le blues des économistes devant les files d'attente
par Eric Izraelewicz

CHRONIQUE DES NON-TRAVAUX FORCÉS

par Jean-Pierre Dautun — *120e jour*

Me voilà frais

Je suis chômeur, me voilà frais. Sans jeu de mots. Frais et dispos. C'en est étonnant. Je *retrouve une fraîcheur que* j'avais perdue, au point d'en oublier l'existence. Le chômage repose, *d'abord*. Le repos du corps réveille l'esprit. La pensée se repose, le jugement se détend, comme un séjour en forêt *décrasse les poumons du* tabac, de l'asphalte et de l'essence – des goudrons.

Je retrouve peu à peu mon vocabulaire. Je m'en sers tous les jours comme tout le monde, et professionnellement, comme quelques-uns. Mais je le redécouvre, *et d'abord par ses* restes pieux : du français basique. *C'est-à-dire une forêt* décharnée, tout attaquée par les pluies acides du franglais, toute lapidée des grêles de l'illettrisme, toute déplumée par les *tempêtes de vents médiatiques*. Avec du repos, grâce à cette jachère, je vois sur ce sol pelé s'amorcer une repousse. Regain. On se dit que l'esprit *est vivace, tenace comme la* végétation, auquel il ressemble peut-être plus que l'on ne pense. Le mot « culture » n'est peut-être pas là par hasard. Les *années sabbatiques, c'est peut-*être bien le visage moderne de l'assolement triennal. *Mon* français brûlé, asséché, jauni, reverdit. La pensée retrouve d'abord des *mots*, des frondaisons. *Une* fois de nouveau feuillue, le moindre zéphyr de réflexion vient passer là dedans avec un murmure riche, profond entre la *mer et la harpe*, – la *rumeur* même du vent dans les pinèdes *aux beaux jours. Dè nouveau,* pensées et phrases font l'une avec l'autre cette rumeur riche et grave de chœur de moines de l'au-delà.

Je revis comme une futaie ; c'est la culture *qui reprends ses* droits. Ma seconde nature. Il me vient à *l'idée qu'il* faudrait me classer comme un site protégé ; m'épargner les campeurs sauvages, les risques d'incendie, les promotions immobilières, les *panneaux publicitaires et la pol*lution par les restes de pique-nique (qui sont les descendants directs, déchirés, vidés et froissés, de tout ce qui est neuf, *plein, géant et lisse, sur les* affiches publicitaires, comme s'ils se soulageaient n'importe où quand on ne les voit pas). Je me dis même que si cela peut *continuer un peu longtemps,* cette renaissance par la flore *peut aller jusqu'à* permettre celle de la faune, et que j'aurai la chance de voir dans mon paysage l'équivalent mental des espèces de forêts dites menacées, *ou en voie de disparition*, la version intellectuelle du casoar, de l'ornithorynque, du kiwi ou du tétras, c'est-à-dire tout ce qui est en même temps *un peu bizarre, un peu farfelu,* rare, et très fragile, comme si tout cela était lié. Cela n'est pas sans inquiéter le rêve depuis *son beau milieu : car ce qui* survit difficilement et se reproduit avec timidité est la première victime des premières agressions ; et, de même le *moindre retour au travail fera* disparaître d'un souffle tous les *animaux cérébraux les moins* communs, – et comme ça se trouve, les plus bigarrés, les plus ébouriffants, les plus sympathiques, – ou les plus chatoyants, *les plus discrets*, les plus tendres.

Mais même avant ce nuage *de printemps, à l'idée première* de protection, j'ai pressenti une tristesse. Cette même rumeur vaste qui me fait sentir Eden retrouvé, paradis terrestre *bis, me dit en même temps qu'il* n'est plus aujourd'hui de paradis terrestres qu'artificiels. C'est toute la différence entre nature vierge et parc national. Le *contraire de la nature naturelle*. Un parc naturel d'aujourd'hui est forcément le dernier produit de la civilisation, protégé de ce qui le menace par les armes *mêmes qui le menacent*. *Je suis* protégé du malheur par mes indemnités comme les forêts de l'artifice : par l'artifice. Pour elle, des miradors, des capteurs de *chaleur, des polices héliportées*, des radios, des avions cataractes. La moindre fleur ne peut pousser loin du plastique, des rouilles et de l'électricité que *grâce à des tonnes de plasti*que, de métal, et des dizaines de kilowatts.

Mais je ne m'attarde pas. Car il y a mieux encore. Que cette jachère se prolonge, et la forêt passe de l'exubérance des premiers temps à la densité. Après *une saison, le sève reprend ses* droits sur l'effervescence échevelée, qui n'était encore que superficielle : l'activité, qui était encore dispersée, se condense. *Moins de feuilles, plus de sucs*. De moins en moins de mots, de plus en plus denses. De moins en moins de verbiage où laisser pépier les moineaux et les mau*viettes. La langue, la pensée,* retrouvent le classicisme : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire viennent de plus en plus *juste. Bientôt, cette forêt va* reprendre racine : mille mots, *ou deux mille*, sans plus, pour tout dire.

Le paradis nouveau est en place parfaitement : il est passé de l'Eden brouillon, celui de personne, au jardin à la française : le nôtre.

C'est alors que le chômeur découvre que l'enfer peut com*mencer*. L'*enfer bis*. *Celui qui* vient par les autres.

Où sont les autres ? Ils travaillent.

ÉCONOMIE

BILLET

Les invités embarrassants du G7

Quelle date fixer ? Qui inviter ? *Tels des maîtres de maison* soucieux du succès de leur soirée, les organisateurs du groupe des sept grands pays industrialisés (G7) s'interrogent. Officiellement, l'exercice de la rencontre annuelle des chefs d'Etat répond à un cérémonial presque immuable depuis le milieu des années 70.

Tellement immuable que les *Sept se demandent parfois si* leurs rencontres demeurent utiles. Cette année encore, la *Russie vient troubler* le jeu. Les « sherpas », conseillers personnels des chefs d'Etat, qui se retrouveront vendredi 12 mars à Hongkong, devront plancher dur sur la liste des invités et sur le programme de la rencontre.

Ils devront décider si M. Boris Eltsine – ou son successeur – sera convié au sommet de Tokyo, début juillet, et surtout déterminer ce que les Sept auront à lui offrir. L'an dernier, après la libéralisation massive des prix de janvier 1992 et les engagements résolus du gouvernement de *M. Gaïdar, les* Sept évoquaient des crédits importants, un soutien au cours *du rouble, un encadrement actif* du Fonds monétaire international (FMI). Aujourd'hui, *plus rien de tout cela n'est au* programme. Les réformes piétinent dans pratiquement *tous les domaines, le rouble* s'effondre, et le nouveau gouvernement, celui de M. *Tchernomyrdine, paraît très* instable. Dans une récente interview accordée au journal *Izvestia, M. Michel Camdessus,* directeur général du FMI, n'a pas masqué son inquiétude, *expliquant notamment* que l'hyperinflation pouvait être fatale à la démocratie.

Occupés par la relance de leurs propres économies, les Sept ont récemment consacré peu *de temps à la question russe,* comme l'a montré la réunion à Londres, le 27 février, des *ministres des finances.* Devant la dégradation de la situation politique à Moscou, il est soudainement question d'une déclaration spéciale, voire d'une rencontre exclusivement consacrée à la Russie. Mais qu'accepteront-ils de faire pour l'instant, à part continuer de vendre des produits assortis de crédits, dont on sait qu'ils ne font *qu'alourdir* une dette extérieure qui n'est plus remboursée ?

G7 *sur la Russie,* G7 *sur la* relance, et pourquoi pas G7 sur le développement (le président *indonésien Suharto,* leader des non-alignés, a fait savoir qu'il souhaiterait vivement une *rencontre* avec les Sept) ? L'organisation, qui voulait réserver en un seul sommet informel et à une poignée de responsables les grands sujets *économiques et politiques du* moment, n'est-elle pas en train de perdre son âme ?

FRANÇOISE LAZARE

Tandis que la Réserve fédérale constate un raffermissement de l'activité

Le président Clinton annonce des mesures visant à faciliter l'accès aux crédits bancaires

La commission budgétaire de la Chambre des représentants a approuvé, mercredi 10 mars, un programme budgétaire de cinq ans comportant 62 milliards de dollars (près de 350 milliards de *francs) de réduction de dépenses supplémentaires* par rapport au projet initial de M. Bill Clinton. Le même jour, les présidents des douze banques *régionales composant le système de la Réserve* fédérale. Ils ont publié leur « livre beige » sur la situation économique et ont été entendus, ensemble et pour la première fois depuis la création de la FED, au Congrès. Devant la commission bancaire du Sénat, les Douze ont fait état d'un raffermissement de l'activité et d'une amélioration *générale de l'économie dans leur région, exception* faite de la Californie.

Cet Etat continuera à être très éprouvé par la *réduction des dépenses militaires* que l'administration envisage d'accentuer pour les prochaines années.

NEW-YORK

de notre correspondant

Tout en continuant à *ferrailler* avec le Congrès pour faire adopter *son programme budgétaire qui* devrait finalement comporter quelque *60 à 90 milliards de dollars* de réductions de dépenses supplémen*taires par rapport au texte initial,* M. Bill Clinton a annoncé, mercredi *10* mars, des mesures visant à permettre aux entreprises d'accéder plus aisément aux crédits bancaires et à l'activité économique de repartir vraiment. Ces dispositions s'adressent plus précisément aux petites et moyennes entreprises qui, à l'inverse des grands groupes américains, n'ont pas accès à d'autres formes de financement et qui ont été les plus pénalisées par le *credit crunch,* la pénurie de prêts bancaires, mais également aux candidats à l'accession à la propriété qui, profitant de la baisse des taux d'intérêt, sont décidés à investir dans l'achat d'une *maison.*

D'après ce programme, qui sera supervisé conjointement par quatre organismes fédéraux (la Réserve fédérale, la Federal Deposit Insurance Corp., qui assure les dépôts bancaires, le Contrôleur de la monnaie et l'organisme de contrôle des caisses d'épargne), les emprunteurs *bénéficieront de formalités simplifiées* lorsqu'ils s'adresseront à leur banque ou à leur caisse d'épargne. *L'Independent Bankers Association* of America, qui regroupe six mille deux cents petites banques locales et qui avait fait de *« l'assouplissement des réglementations »* le mot d'ordre de son congrès annuel à San-Diego (Californie) du 11 au 13 mars, ne pouvait que se féliciter de ces nouvelles dispositions.

La concurrence étrangère

Le système bancaire pouvait difficilement refuser de faire un geste. Très affaibli ces dernières années par la crise immobilière puis par la récession, les banques ont opéré un remarquable redressement ainsi qu'en témoignent les chiffres que *vient de communiquer* la FDIC. Au quatrième trimestre 1992, les bénéf*ices des banques américaines ont* atteint 8,2 milliards de dollars (contre *3 milliards pour la même* période de l'année précédente) et le chiffre record de *32,25 milliards* pour l'ensemble de l'année 1992 (en augmentation de 79 % sur l'année précédente). Si les banques ont fait beaucoup de bénéfices en 1991 et 1992, c'est essentiellement parce qu'elles ont préféré effectuer des placements rémunérateurs en Bourse au lieu d'accomplir leur principal *métier : prêter de l'argent. Ainsi,* l'encours des crédits consentis à *l'économie atteignait 2 032 milliards de dollars fin 1992, en baisse de* plus de 20 milliards sur l'année précédente, laquelle marquait déjà une diminution.

A présent, l'administration s'ef*force d'inciter* le système bancaire à prêter de nouveau. Mais les établis*sements américains n'ont pas* attendu les directives gouvernementales pour rouvrir leurs portes à leurs clients. Ils se savent menacés sur leur propre sol par un autre danger : la concurrence étrangère. *« En 1992, les banques étrangères installées aux Etats-Unis ont représenté à elles seules 45 % de l'ensemble des crédits bancaires consentis au commerce et à l'industrie »*, constate le professeur *Roy C. Smith dans* un ouvrage consacré au redressement du système bancaire et qui vient de paraître (1), en s'appuyant sur les résultats d'une étude réalisée par la banque fédérale de réserve de New-York. Il ne fait pas de doute que ces indications ont alerté les responsables de banques américaines. D'où leur *empressement à soutenir* l'économie.

S. M.

(1) *Comeback. The Restauration of American Banking Power in the New World Economy*, de Roy C. Smith, professeur à la Stern School of Management de l'université de New-York. Editions Harvard Business School Press.

Répondant à une demande du gouvernement

Une commission indépendante préconise une série de remèdes à la crise suédoise

Trois *mois après avoir* été nommée par le gouvernement de centre droit de M. Carl Bildt, la commission composée d'économistes indépendants et apolitiques présidée par le professeur Assar Lindbeck a rendu, mardi 9 mars, ses conclusions sur *l'état de santé de l'économie de* la Suède. La commission propose un certain nombre de *mesures pour remédier,* à court comme à long terme, à ce qui est décrit comme « la crise la plus grave qu'ait traversée la Suède depuis les années 30 ».

STOCKHOLM

de notre correspondante

« Le pire nous attend encore, surtout en ce qui concerne le chômage », assure la commission d'économistes qui, en 113 points et 200 pages complétées par de volumineuses annexes, dresse un catalogue sans pitié des faiblesses et défauts de la société, conséquences d'*« erreurs accumulées pendant des décennies qui ne se corrigeront pas en quelques années »*. Chaque titre de chapitre – stabilité, efficacité, croissance, démocratie – est une invitation au changement. Tout en soutenant le gouvernement dans ses efforts pour redresser la situation, la commission propose de rompre définitivement avec le *« modèle suédois »* qui a *« figé »* le pays.

La Suède *n'est* pas pauvre. Mais, si le pays veut sauver son économie, il doit être *« prêt à reconsidérer de vieux principes, peut-être appropriés dans le passé mais aujourd'hui en partie responsables de la crise »*. La cure à long terme proposée par la commission passe par une refonte radicale du système politique, économique et social. Refonte qui va du fonctionnement du gouvernement et du Parlement au rôle de l'Etat, des communes et de la Banque centrale en passant par le nombre des députés, l'enseignement public, la suppression des conseils régionaux, la fixation des salaires, la révision de la législation du marché de l'emploi, le système global des assurances sociales, le traitement à *imposer aux banques malades,* les syndicats, etc. On en passe.

La crise est tellement grave qu'elle nécessite des mesures immédiates, notamment sur trois problèmes particulièrement aigus : le chômage en croissance rapide, le déficit budgétaire, qui atteint près de 200 milliards de couronnes (140 milliards de francs), et la crise financière. La dette publique, limitée actuellement à 20 % du PNB, « s'envolera » si rien n'est fait. Il *faudrait, pour la stabiliser à 40 %* d'ici 1998, réaliser d'ici là 100 milliards d'économies (70 *milliards* de francs) sur les dépenses publiques, soit *quelque 60 à 70 milliards* de plus que ce qui est prévu.

Economiser de 20 à 30 milliards

Pas d'économies supplémentaires en 1993, compte tenu de la conjoncture, mais *10* milliards en 1994 et 30 milliards par an de 1995 à 1997. Cet argent sera, sans que les détails aient été précisés, prélevé sur le système des assurances sociales par réduction des remboursements maladie et chômage. Aux salariés de compléter eux-mêmes par des assurances privées. Un relèvement substantiel de leur cotisation à l'assurance-*chômage – de 600 à 3 200* couronnes par an – devrait permettre *à l'Etat d'économiser de 20 à* 30 milliards.

Pour combattre l'inflation, les salaires ne devraient pas augmenter de plus de 4 à 5 % par an. La couronne, quant à elle, continuera de flotter jusqu'à ce que la Suède entre dans la CEE. Le taux directeur de la Banque centrale ne sera *réduit que graduellement.* La commission est sévère pour les banques *qui pratiquent des taux d'intérêt* meurtriers sur les emprunts : 16 % à 20 %. *Ces banques-là, qui ne* peuvent survivre sans marges d'intérêt élevées, doivent être prises en mains par l'Etat, démantelées et leurs secteurs viables vendus. Tout simplement.

Autant de recettes qui visent à relancer la croissance et à rendre son rang à la Suède parmi les *nations productives et efficaces*; une place actuellement perdue par le pays. *L'analyse de la commission* a en général été bien accueillie, sauf par les syndicats, qui l'accusent de faire le jeu du patronat et de la droite. Mais on peut se demander quel avenir sera réservé à cette froide répudiation d'un système qui a entretenu dans toute une nation l'espoir que cela durerait toujours et que, la crise passée, tout pourrait recommencer comme avant.

FRANÇOISE NIÉTO

Pour créer des emplois et assainir ses finances

L'Afrique du Sud joue la carte du libéralisme

Le ministre sud-africain des finances, M. Derek Keys, a présenté, mardi 9 mars, devant le forum économique national, les grandes lignes du projet gouvernemental pour restructurer, entre 1993 et 1997, l'économie de l'Afrique du Sud et lui faire prendre un tournant libéral. Destiné notamment à réduire les *inégalités entre la minorité* blanche et la population noire, le projet gouvernemental a reçu un *bon accueil des milieux d'affaires* ainsi que des syndicats.

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Haro sur la politique économique *suivie jusqu'ici par l'Afrique du Sud.* Dans un document de près de trois *cents pages, le ministre des finances,* M. Derek Keys, l'a mise en pièces avec *jubilation, critiquant quarante* années d'un développement basé sur l'apartheid, *le dirigisme étatique* et le repliement sur soi du pays. Le bilan peut s'inscrire en quelques données : près d'un Noir sur deux est sans emploi aujourd'hui, depuis trois ans la richesse du pays diminue, l'endettement de l'Etat enfle, l'inflation est à deux chiffres...

Confronté à ces problèmes, le gouvernement sud-africain, parallèlement aux réformes politiques en cours, propose de renverser les choix économiques. Désormais, c'est la voie du libéralisme, avec son corollaire d'effacement de la puissance de l'Etat, que les dirigeants sud-africains privilégient. Au bout des cinq ans à venir (1993-1997), M. Keys *espère que l'Afrique du Sud aura* retrouvé une croissance de 4,5 % l'an, contre moins de 2 % en 1992, donc un niveau suffisant pour créer des emplois : *1,3 million,* selon les chiffres officiels, au cours des cinq prochaines années, alors que depuis dix ans un million à peine d'emplois nouveaux ont vu le jour. Autre objectif du ministre des finances : ramener l'inflation à 4 % par an en 1997 (14 % en 1992) et contenir le déficit public à 2,25 % du PIB (9 % en 1992).

Pour redonner du tonus à l'activité économique, le gouvernement mise sur la réorientation des ressources financières du pays. Qu'il s'agisse des impôts payés par les personnes physiques ou par les entreprises, leur montant devrait être revu à la baisse, avec l'espoir que les sommes ainsi disponibles iront grossir les investissements. Le plan présenté le 9 mars prévoit que les investissements atteindront à terme 26 % du produit national *brut* (PNB) au lieu de 15 % actuellement. Le gouvernement attend *également* beaucoup des gains de productivité.

Accueilli chaleureusement par les milieux d'affaires sud-africains, le programme de M. Keys l'a été un peu moins par les syndicats, qui ont proposé quelques modifications concernant les futures relations sociales. En principe, le plan gouvernemental devrait recevoir un début d'application dès la semaine prochaine avec la présentation du budget 1993-1994. De son contenu dépendra l'octroi ou non de crédits par le Fonds monétaire international.

JEAN-PIERRE TUQUOI

La crise de l'acier en Allemagne

Les manifestations gagnent les unités sarroises d'Usinor-Sacilor

Les manifestations de sidérurgistes, *en Allemagne, se succèdent,* au rythme des annonces de réduction d'activité. Leur ampleur ne semble pas devoir faiblir. Quelque 20 000 personnes selon les organisateurs, 15 000 d'après la police, ont ainsi défilé mercredi 10 mars à Voel*klingen (ouest de l'Allemagne) pour* défendre leur emploi en Sarre.

Les sidérurgistes entendaient ainsi protester contre les suppressions de postes attendues dans trois sites sar*rois de Dillinger Huette Saarstahl* (DHS), filiale du groupe français Usinor-Sacilor. Au total 2 700 emplois disparaîtront au cours des neuf à dix-huit mois à venir, confirmait la direction de DHS, au cours d'une assemblée d'entreprise houleuse, après la manifestation. DHS a justifié la nécessité de « dégraissages » par les pertes de 150 millions de DM (près de 550 millions de francs) enregistrées en 1992.

Le ministre-président social-démocrate de Sarre, M. Oskar Lafontaine, a assuré les manifestants de son soutien et a demandé aux ouvriers de ne pas céder aux divisions nationales, *dans une allusion à une éventuelle* « guerre des sites » qui risque d'éclater entre établissements lorrains et sarrois d'Usinor-Sacilor.

En raison de l'opposition de l'Office des cartels

AEG et Siemens renoncent à fusionner leurs activités ferroviaires

Les sociétés allemandes AEG et Siemens AG renoncent à leur projet de fusion de leurs activités ferroviaires, après l'avis défavorable émis par l'Office allemand des cartels. Les deux sociétés envisagent maintenant une coopération partielle dans des domaines précis, comme le train allemand à grande vitesse ICE. La fusion des activités ferroviaires des deux groupes (locomotives, wagons, ingénierie, signalisation...) aurait donné naissance au premier groupe mondial du secteur avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de deutschemarks (14,5 milliards de francs).

L'Office des cartels a indiqué, mercredi 10 mars, que cette fusion *était incompatible avec la législation* allemande sur les cartels : la nouvelle société aurait, en effet, bénéficié, selon lui, d'une position dominante dans les contrats avec la Bundesbahn (les chemins de fer allemands). L'Office a, en outre, estimé *que l'ouverture des marchés publics* prônée par la Communauté européenne ne verra pas le jour dans un avenir prévisible et qu'il n'était pas possible d'invoquer dans ce domaine l'existence de constructeurs de dimension européenne.

Le Danemark, la Belgique et les Pays-Bas réduisent leurs taux courts

Encouragée par la baisse des taux courts allemands et par la meilleure tenue de la couronne, la banque centrale du Danemark a réduit d'un demi-point, mercredi *10 mars,* son taux d'intervention sur le marché monétaire, portant celui-ci de 12 à 11,5 %.

De leur côté, les banques centrales de Belgique et des Pays-Bas ont abaissé leurs taux directeurs d'un quart de point, rompant ainsi avec l'habitude de calquer strictement leur attitude sur celle de la Bundesbank. Ainsi se *confirme* – à travers la baisse des taux directeurs et des taux d'intervention – la *tendance* à une détente des taux courts en Europe.

Les marchés attendent maintenant la prochaine réunion de la *Bundesbank, jeudi 18 mars,* pour savoir si la banque centrale allemande réduira son taux de l'escompte après avoir, ces derniers jours, abaissé ses taux d'intervention sur le marché monétaire.

La décision de la Buba dépendra beaucoup des résultats de la réunion qui se tient jeudi 11 et vendredi 12 mars entre l'Etat et les Länder pour la conclusion du pacte de solidarité.

En raison de son coût élevé

La Bourse de Londres abandonnerait son informatisation

Selon le *Financial Times* du mercredi 11 mars, les autorités de la Bourse de Londres devaient se *réunir le même jour pour évoquer* l'abandon éventuel du projet d'informatisation totale des opérations boursières baptisé Taurus (Transfer and automated registration of unicertificated stock).

Ce projet lancé dans le sillage du « big bang » de 1986 est sans cesse retardé en raison de difficultés techniques croissantes. Il aurait déjà coûté 400 millions de livres, soit plus de 3 milliards de *francs. Si une telle décision venait* à être prise, elle mettrait la place londonienne en retard sur certaines de ses concurrentes, dont Paris. La Bourse française a pour *sa part déjà informatisé ses opérations* boursières par l'intermédiaire du système RELIT (règlement livraison de titres), opérationnel depuis 1991, mais dont le coût de 650 millions de francs avait été jugé très élevé par les intervenants.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Des arrêts de travail moins suivis à la RATP

Les conducteurs du métro votent sur les propositions de la direction

Les arrêts de travail des conducteurs, qui ont assez sérieusement perturbé le trafic du métro parisien, dans la soirée du mercredi 10 mars, étaient moins suivis jeudi 11 mars au matin. Le RER fonctionnait normalement. La ligne la plus touchée par la grève reconductible organisée par la CGT, le SAT-autonome et les indépendants était la ligne nº 4 (Orléans-Clignancourt), où circulait en début de matinée un train sur quatre, et la ligne nº 12 (Issy-Chapelle) où l'on dénombrait un train sur trois. Ailleurs, le trafic était compris entre 50 % et 70 % de la normale. Les arrêts de travail ont cessé à 7 heures et reprendront de 17 heures à 21 heures.

Des préavis de grève ont été déposés jusqu'au lundi 15 mars à l'exception du week-end. Mais tout serait reconsidéré si les conducteurs votaient « oui » aux deux consultations organisées le 11 mars dans la journée sur l'extension de la prime de sécurité, la réforme de leur carrière et les contreparties demandées par la direction. L'unité syndicale a volé en éclats puisque la CGT appelle à voter contre et que le SAT déclare ces projets acceptables, la direction ayant « reculé ».

INDICATEURS

FRANCE

● **Masse monétaire : + 5,3 % en un an.** – La masse monétaire (M3) a augmenté de 0,4 % en janvier par rapport à décembre 1992 et de 5,3 % en un an (janvier 1993 comparé à janvier 1992). L'objectif de croissance fixé par la Banque de France dans une fourchette de 4 % à 6,5 %.

GRANDE-BRETAGNE

● **Consommation : les crédits à la consommation ont fortement augmenté en janvier.** – Pour le quatrième mois consécutif, les crédits à la consommation ont progressé en janvier, atteignant le montant de 151 millions de livres (1,2 milliard de francs), alors que les analystes s'attendaient à 50 millions. De novembre à janvier, les crédits nets ont atteint 273 millions de livres, alors que les remboursements avaient été supérieurs de 22 millions aux crédits nouveaux entre août et octobre. Selon un porte-parole du Trésor britannique, cette hausse est un signe du *« retour de la confiance des consommateurs »*.

COLLECTIVITÉS

Des données sur Minitel à la disposition du public

Création d'un Observatoire des finances locales

Le secrétaire d'Etat aux collectivités locales, M. Jean-Pierre Sueur, a présenté, mardi 9 mars, l'Observatoire des finances locales, constitué sous forme de service au sein de la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur que dirige M. Michel Thénault. Cet observatoire met à la disposition du public, sur réseau télématique à partir du code Minitel 3615 COLOG, des données synthétiques sur la situation financière des collectivités. A ce jour, les comptes de quelque six cent cinquante villes principales ont été saisis mais les pouvoirs publics ont pour objectif d'introduire progressivement dans le système les huit cent quatre-vingt-quatre communes de plus de 10 000 habitants.

M. Sueur a indiqué que, par la suite, pourraient facilement être répertoriées les données relatives aux comptes des régions et des départements, des communautés urbaines ou des districts, et éventuellement des communes de plus petite taille. Cet observatoire, qui permet à chaque citoyen de se documenter sur sa ville, entre dans le cadre de l'application de la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale de la République qui vise à accroître et améliorer l'information du « citoyen-contribuable » en rendant obligatoire, à l'appui de la présentation du budget par les élus, la publication dans la presse locale des données financières des communes.

Les utilisateurs du service télématique pourront étudier dix ratios financiers extraits des comptes administratifs de l'année 1990 et, par exemple, le produit fiscal des quatre taxes directes par habitant, les dépenses d'équipement, la dette, la marge d'autofinancement, les frais de personnel. Les taux de taxe d'habitation ou de taxe professionnelle d'une ville de 30 000 habitants peuvent donc utilement être comparés par les habitants avec ceux, moyens, des cités de la même strate démographique. *« Nous ne voulons pas publier des classements des villes plus ou moins bien gérées ou endettées mais seulement fournir aux citoyens des données fiables pour accroître la transparence des comptes »*, a précisé M. Sueur.

F. Gr.

INDUSTRIE

Une décision de Bruxelles

British Aerospace va devoir rembourser une aide publique de 355 millions de francs

Coup dur pour British Aerospace. Le groupe aéronautique britannique va devoir rembourser une aide publique de 44,4 millions de livres (355 millions de francs) que lui avait consentie, il y a un peu plus de quatre ans, son gouvernement. La Commission européenne a en effet confirmé, mercredi 10 mars, sa décision de juillet 1990 annulée pour vice de procédure. A l'époque, Bruxelles avait estimé qu'un certain nombre d'avantages octroyés à British Aerospace lors du rachat de Rover à l'été 1988 étaient injustifiés.

Pour la Commission, le gouvernement britannique a facilité l'opération en acceptant en particulier un report de paiement de deux ans d'un montant de 33,4 millions de livres sterling. L'ensemble des avantages consentis à British Aerospace comprend également deux autres subventions de 9,5 millions de livres et de 1,5 million de livres. Outre le remboursement du principal, le groupe britannique devra payer les intérêts sur les 44,4 millions de livres incriminés au taux habituel pratiqué pour les dettes envers l'Etat en Grande-Bretagne.

EN BREF

□ **Le processus de privatisation gelé en Côte-d'Ivoire.** – Le Parlement ivoirien a voté, mardi 9 mars, par 163 voix contre 157, en faveur d'un gel du programme des privatisations lancé par le gouvernement. Les députés ont affirmé leur volonté d'attendre l'adoption d'une nouvelle loi leur donnant le plein contrôle des biens publics. Ce vote constitue un revers pour le premier ministre, M. Alassane Ouattara, ancien responsable du Fonds monétaire international. Cinq entreprises ont déjà été privatisées et cinquante-quatre devraient encore subir le même sort. – *(Reuter.)*

□ **L'Etat chez Dassault-Aviation et à Aérospatiale.** – Un arrêté du ministre de la défense et du ministre de l'économie et des finances, paru au *Journal officiel* du mardi 9 mars, autorise, à la suite d'une décision de M. Pierre Joxe, annoncée à la fin de l'an dernier (*le Monde* du 24 décembre 1992), la Société de gestion des participations aéronautiques (SOGEPA) à détenir, au nom de l'Etat, 35 % du capital de Dassault-Aviation et 20 % du capital du groupe Aérospatiale.

Un accord signé par la CFDT et la CFE-CGC

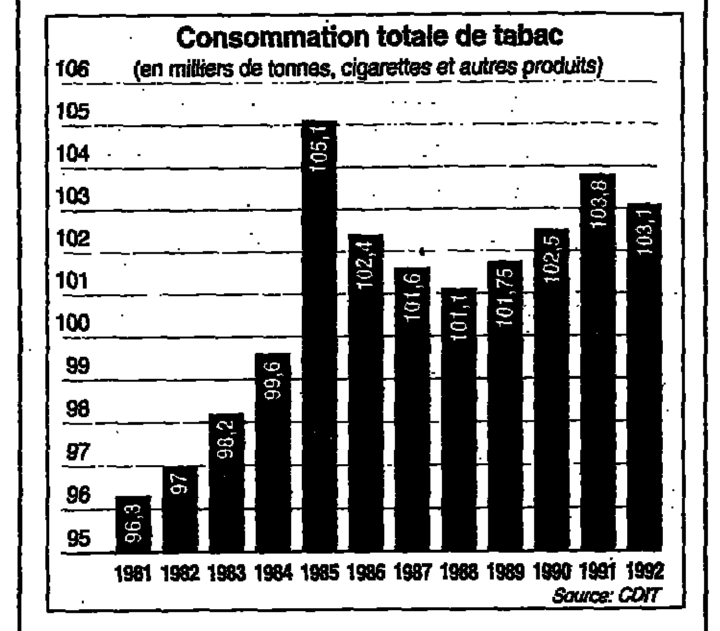
L'industrie pétrolière garantit une rémunération minimum aux diplômés non cadres nouvellement embauchés

L'Union française des industries pétrolières (UFIP) a signé, vendredi 5 mars, avec deux organisations syndicales (CFDT et CFE-CGC), un accord adaptant les classifications des quelque vingt-cinq mille salariés de ce secteur d'activité. Conclu après deux ans et demi de négociations, cet accord, applicable à compter du 1er juillet, « actualise et harmonise » en particulier les déroulements de carrière des personnels non cadres issus de toutes les filières, techniques et administratives, de l'industrie pétrolière.

En matière de rémunération, le texte prévoit aussi des *« seuils minimaux d'embauche »* à l'intention de tous les jeunes diplômés non cadres. Ce protocole assure en outre aux jeunes embauchés de niveau bac + 2, un passage automatique au bout de deux ans, au premier niveau des emplois de techniciens et agents de maîtrise. Un *« entretien individuel périodique »* est institué pour permettre à tous les salariés de la branche de faire *« régulièrement »* le point quant à l'évolution de leur carrière. Les partenaires sociaux doivent dresser en 1995 un bilan de l'application de cet accord.

CONSOMMATION

Léger tassement des ventes de cigarettes en 1992



Selon le Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), les ventes de tabac ont diminué en 1992 (– 0,7 %) tandis que la part des cigarettes légères brunes ou blondes a progressé, représentant 31,4 % du marché français contre 29,1 % en 1991. Pour l'ensemble de l'industrie du tabac, le chiffre d'affaires s'est apprécié de 10 %, à 49,7 milliards de francs, en raison des hausses de prix (5 % le 1er semptembre 1991 et 10,25 % le 27 avril 1992).

Quelque 35,5 milliards de francs, soit 71,1 % du total des ventes, ont été reversés à l'Etat. La SEITA détient 47,3 % du marché suivie par l'américain Philip Morris (27,2 %), le conglomérat sud-africain Rothmans (14 %), l'américain Reynolds (8 %) et le britannique BAT (4 %). Les autres fabricants se partagent les 2 % restants.

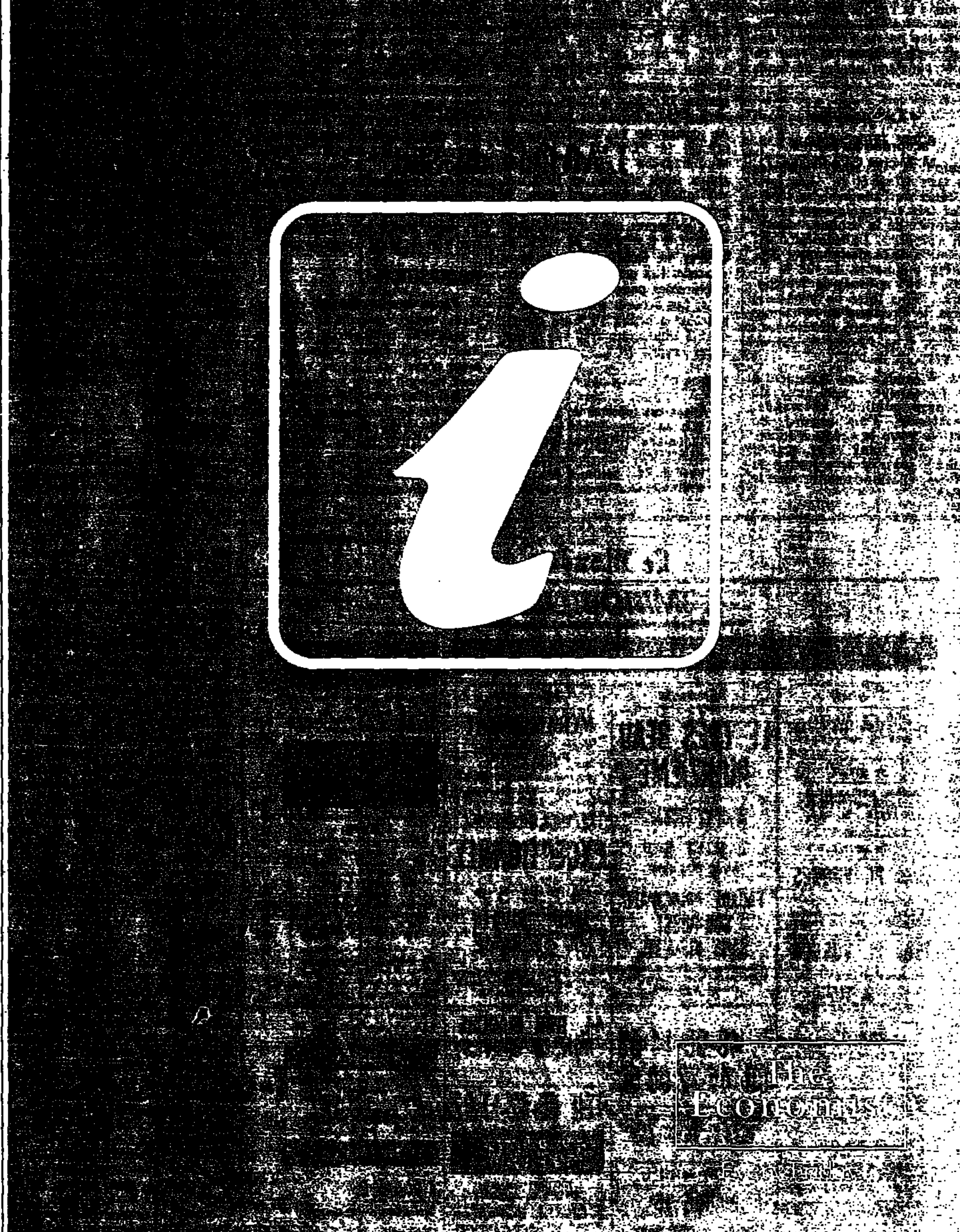
La situation des débiteurs immobiliers

Une aide exceptionnelle est proposée aux rapatriés surendettés

Un secours exceptionnel vient d'être mis sur pied pour venir en aide aux anciens harkis et à leurs familles frappés par des problèmes de surendettement. Ils avaient en effet bénéficié vers le milieu des années 80 de mesures spécifiques les aidant à devenir propriétaires, supprimées depuis. Comme beaucoup d'autres débiteurs, leur accession à la propriété s'est accompagnée d'une multiplication de crédits fragilisant leur situation financière.

Une circulaire en date du 15 février prévoit un *« secours exceptionnel de résorption de surendettement (...) versée en priorité aux prêteurs immobiliers »* pour les débiteurs pour lesquels les commissions de surendettement auront été saisies. Le montant de cette aide n'est pas figé : elle serait, en moyenne, au niveau national, d'environ 50 000 F, mais pourrait osciller entre 20 000 et 100 000 F. On estime au secrétariat d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés que deux mille familles environ pourraient être concernées. Une enveloppe de 15 millions de francs est prévue pour 1993. Sont concernés les rapatriés d'origine nord-africaine de la première génération ainsi que ceux de la deuxième qui avaient leurs parents fiscalement à charge lors de l'obtention du ou des prêts d'accession à la propriété et qui, au moment de leur demande de secours, les ont encore à charge.

F. V.



Chaque vendredi

VIE DES ENTREPRISES

Filiale allemande du Crédit lyonnais

La BfG devrait redevenir bénéficiaire en 1993

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

La BfG Bank, septième établissement bancaire allemand, contrôlé à plus de 50 % par le Crédit lyonnais depuis le 1er janvier 1993, devrait connaître cette année une amélioration *« sensible »* de ses résultats, a déclaré, mercredi 10 mars à Francfort, le président de son directoire, M. Paul Wieandt. Pour afficher une telle confiance, après avoir confirmé une perte de 1,1 milliard de deustchemarks (3,7 milliards de francs) en 1992, M. Wieandt s'appuie avant tout sur *« la restructuration du réseau et le nettoyage du bilan »* réalisés dans l'ancienne banque syndicale au cours des trois dernières années.

Un redressement qui aura coûté en tout 3,168 milliards de deutschemarks de provisions entre 1990 et 1992 dont 1,140 milliard l'an dernier. Ce montant a été financé grâce à l'injection de 1 milliard de deutschemarks de capitaux par les précédents actionnaires majoritaires (l'assureur AMB et le holding syndical BGAG), la réalisation de plus-values pour plus de 1 milliard et une ponction de 1,140 milliard sur les réserves.

Les risques souverains, notamment envers les pays de l'Est et l'ex-URSS, sont aujourd'hui couverts à 73 % contre 50 % à la fin de 1991, et 70 agences ont été fermées l'an dernier. L'apport par le Crédit lyonnais de 1,2 milliard de deutschemarks à la BfG, dont 540 millions par le biais d'une augmentation de capital, a permis à la banque allemande de réaliser en 1992, et plus rapidement que prévu, l'ensemble des provisions nécessaires, tout en maintenant son niveau de fonds propres.

« La condition d'une intégration »

Selon M. Wieandt, la baisse des taux d'intérêt en Allemagne au cours de l'année va se répercuter très favorablement sur la rentabilité de la banque, redevenue *« propre »*. Le résultat d'exploitation de la maison mère BfG a déjà augmenté de 28 % en 1992, à 185 millions de deutchemarks. Sans faire de pronostic précis, le directoire de la banque a toutefois annoncé un retour au bénéfice et sa volonté de gagner des parts de marché.

M. Wieandt a tenu également à *« dédramatiser »*, aux yeux de l'opinion publique allemande, l'existence d'un accord de contrôle entre le Crédit lyonnais et la BfG Bank. Cet accord assure le contrôle de la gestion de sa filiale allemande par la banque française.

Pour M. Wieandt, c'est *« la condition d'une intégration de la BfG au sein du premier ensemble bancaire européen »*. Mais il existe une contrepartie à cet accord de contrôle : le lyonnais s'est engagé à verser un dividende minimal aux actionnaires minoritaires. Les anciens actionnaires de la BfG – AMB et BGAG – avaient réclamé un tel contrat afin de garantir la valeur comptable des participations qu'ils conservent dans la banque de Francfort.

E. L.

Par le biais d'une augmentation de capital

Le CCF porte à 34 % sa participation dans la Banque Hervet

Entré dans le capital de la Banque Hervet en novembre 1992 à hauteur de 12,5 %, le Crédit Commercial de France (CCF) a été autorisé, mardi 9 mars, à porter à 34 % sa participation dans cet établissement public. Le ministère des finances a donné son accord à ce renforcement qui se fera par le biais d'une augmentation de capital dont le montant devrait avoisiner les 300 millions de francs.

Cette opération fait suite à la première augmentation de capital souscrite par le CCF dans le cadre d'un accord de coopération signé par les deux établissements en décembre 1992. Compte tenu des premières *« opérations communes »* qui seront *« annoncées par les deux établissements dans les prochaines semaines, il a été jugé opportun d'approfondir cette coopération par un renforcement de la participation du CCF »*, souligne le ministère des finances pour justifier le développement de cette privatisation partielle. L'opération devrait être réalisée en avril, sous réserve de l'avis de la commission d'évaluation des entreprises publiques qui procédera à l'examen des conditions financières de l'opération, conformément au décret sur l'ouverture minoritaire du capital d'entreprise publique.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Cadbury Schweppes : hausse de 5,4 % du bénéfice annuel.** – Cadbury Schweppes, le groupe britannique de confiserie et de boissons non alcoolisées, a annoncé, mercredi 10 mars, une hausse de 5,4 % de son bénéfice imposable annuel, à 332,7 millions de livres en 1992 (2,6 milliards de francs) contre 314,7 millions un an plus tôt. Le résultat est légèrement supérieur aux prévisions des analystes, qui attendaient un chiffre autour de 325 millions de livres.

□ **Electrolux (électroménager) : baisse de 2 % du bénéfice avant impôts en 1992.** – Le groupe suédois Electrolux a annoncé, mercredi 10 mars, un bénéfice avant impôts et après frais financiers de 1 milliard de couronnes (0,73 milliard de francs) pour l'exercice 1992, en baisse de 2 % par rapport à celui de 1991. Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,8 %, passant de 79 à 80,4 milliards de couronnes (57,6 milliards de francs). Au cours de la conférence de presse, le PDG de la société, M. Johansson, a rappelé que son groupe avait effectué en 1992 une *« alliance stratégique »* avec le groupe industriel allemand AEG, pour collaborer dans le développement et la fabrication de machines à laver, de sèche-linge et de lave-vaisselle. Les deux groupes se restructureront pour mieux se spécialiser. Les accords prévoient qu'Electrolux achètera 10 % du capital d'AEG Hausgerate avec une option allant jusqu'à 20 %.

CRISES

□ **Angénieux (optique de précision) est mis en redressement judiciaire.** – Angénieux, principal fabricant mondial d'objectifs pour la prise de vues de télévision, a été placé en redressement judiciaire, mercredi 10 mars, par le tribunal de commerce de Saint-Etienne. Le plan de 95 suppressions d'emplois annoncé en février en raison d'une annulation de commandes du Pentagone et de la diminution des dépenses d'équipements des chaînes de télévision, a été suspendu. Le groupe Essilor, actionnaire à 58 % d'Angénieux, qui cherchait depuis plus d'un an à se désengager, s'était résolu à laisser sa filiale déposer son bilan, au vu de la dégradation continue de ses résultats depuis trois ans (*le Monde* du 11 mars).

□ **Moulinex (électroménager) : cinq jours de chômage partiel.** – Le fabricant de petits appareils électroménagers Moulinex a annoncé, vendredi 5 mars, des mesures de chômage partiel touchant huit établissements sur les treize que possède le groupe en Normandie, ainsi que les unités de Solingen en Allemagne et Limerick en Irlande. Ces mesures qui porteront sur cinq jours en avril, visent à réduire les stocks. De nouvelles mesures ne sont pas exclues à l'automne si la première vague devait s'avérer insuffisante. Fin décembre, le président de la société, M. Roland Darneau, déclarait que l'exercice de quinze mois qui s'achèvera le 31 mars, constituait d'ores et déjà, une *« année noire »* pour le groupe.

ACQUISITION

□ **Piguet (renseignements commerciaux) sous le contrôle de SCRL.** – L'entreprise familiale de renseignements commerciaux Piguet, dont le siège social est à Lyon, va passer sous le contrôle de sa concurrente SCRL, dont le capital est détenu à 70 % par la Compagnie française d'assurance du commerce extérieur (COFACE) et par la Compagnie financière Edmond de Rothschild (30 %). La transaction concerne la totalité du capital de Piguet. Son montant n'a pas été rendu public. L'entreprise a vu son chiffre d'affaires baisser en 1990, année où elle a enregistré ses premières pertes. Ce changement d'actionnaire illustre encore la restructuration de la profession du renseignement commercial, une spécialité lyonnaise, dans laquelle on a constaté, ces derniers mois, de nombreux *« adossements »* à des banques ou compagnies d'assurances (*le Monde* du 8 décembre 1992). SCRL emploie 500 personnes et Piguet 180 salariés. Le rachat ne doit pas entraîner de nouvelles réductions d'effectifs mais des mutations sont prévues à l'intérieur du nouveau groupe. *(Bureau régional).*

ACCORD

Olivetti s'allie à EO pour marier le téléphone mobile et l'électronique. – Olivetti a annoncé, mardi 9 mars à Londres, son *« entrée officielle dans les télécommunications personnelles de pointe »* en devenant le partenaire européen de EO Corp., une firme californienne qui a conçu un terminal électronique de poche mariant la technologie de l'ordinateur portable avec celle du radiotéléphone et du fax. Olivetti va prendre une participation non précisée dans EO et son vice-président, M. Elserino Piol, va entrer au conseil d'administration de la société américaine. EO, fondée en 1991, a déjà pour partenaires le géant américain des télécommunications American Telephone and Telegraph (ATT) et, au Japon, le groupe d'électronique grand public Matsushita et la maison de commerce Marubeni.

STRATÉGIE

□ **Réorganisation chez Framatome Connectors International.** – Framatome Connectors International (FCI), la branche « connectique » du fabricant de chaudières nucléaires, a décidé de réorganiser ses activités autour de quatre secteurs stratégiques, a indiqué vendredi 5 mars Framatome dans un communiqué. La branche systèmes électroniques, dirigée depuis Norwalk (Connecticut, Etats-Unis) prendra en charge la production et la commercialisation des connecteurs électroniques et optiques. Elle couvrira tout particulièrement les marchés des télécommunications et de l'informatique. La branche systèmes d'interconnexion se concentrera sur les connecteurs externes pour l'aéronautique, le spatial, la marine et le militaire. La branche automobile, dirigée depuis Suresnes, développera la présence du groupe sur les marchés européens et nord-américains. La branche électrique, pilotée depuis Manchester, s'intéressera au marché des connecteurs électriques en Amérique du Nord.

TARIFS

□ **Usinor-Sacilor continue d'augmenter ses prix.** – Moins de deux mois après avoir décidé un relèvement de 20 % des tarifs de sa filiale Sollac, le groupe Usinor-Sacilor a annoncé, jeudi 4 mars, un nouveau train de hausses, afin d'enrayer la chute des cours de l'acier. Ainsi sa filiale Tubeurop, premier producteur européen de petits tubes soudés, va publier dans les prochains jours de nouveaux barèmes en hausse de 12 %. Unimétal, la filiale de produits longs du groupe, qui connaît de graves difficultés va, pour sa part, relever de 7 % à 8 % les tarifs du fil machine, à compter du 1er avril. Ce relèvement sera suivi d'une nouvelle hausse de même ampleur à l'automne, prévient Usinor-Sacilor.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 mars ⬇ Prudente

Après être repassée mercredi sous la barre des 2 000 points de l'indice CAC 40, la Bourse de Paris faisait preuve jeudi d'une très grande indécision dans un marché peu actif. L'indice CAC 40 qui gagnait 0,03 % à l'ouverture cédait un peu de terrain en milieu de journée, 0,24 %, à 1 987,73 points.

Les valeurs françaises *« consolident tranquillement »*, estimait un opérateur, et *« suivent prudemment le marché obligataire »*. Après avoir beaucoup progressé lors des dernières séances en anticipant une poursuite de la baisse des taux d'intérêt obligataires, le MATIF marquait une pause et perdait même du terrain jeudi matin. Selon certains analystes, le MATIF parvenu à des niveaux-records doit consolider ses positions.

Il est possible également que les marchés s'orientent plus nettement à la baisse en l'absence d'une détente franche des taux d'intérêt qui, seule, pourrait permettre à l'indice CAC 40 de franchir nettement et durablement le seuil des 2 000 points. L'approche de l'échéance électorale en France commence également à peser sur la tendance. Passée l'euphorie des dernières semaines, les incertitudes, pas tant sur le résultat des élections que sur la politique suivie par le futur gouvernement, incitent les investisseurs à la prudence.

Du côté des valeurs, les titres les plus en vue lors des dernières semaines sont victimes de prises de bénéfice comme Moulinex (– 1,99 %), Suez (– 1,03 %), Eurotunnel (– 0,25 %) ou Euro Disney (– 1,64 %). *Hausses en revanche de 10 % de Dynaction* et de 4,3 % de Fives-Lille

NEW-YORK, 10 mars ⬆ Nouveau record

Troisième record consécutif à la Bourse de New-York qui a continué mercredi 10 mars à bénéficier d'arbitrages des investisseurs institutionnels entre les obligations et les actions. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est inscrit en clôture en hausse de 6,22 points, soit 0,18 %, à 3 478,34 points.

Les investisseurs institutionnels sont restés très présents sur le marché, renforçant ainsi l'idée que les fonds d'investissements continuent à augmenter leurs positions en actions au détriment des obligations. Les prises de bénéfices, classiques après les hausses récentes, ont finalement été assez facilement absorbées par la grande Bourse américaine, soutenue notamment par la reprise des valeurs de la chimie-pharmacie.

C'est la perspective d'un accord tarifaire entre l'administration américaine et les responsables du secteur pharmaceutique qui a permis un rebond de ce secteur.

Les valeurs liées à cette activité avaient été affectées par les propositions du président américain M. Bill Clinton sur la réduction des dépenses de santé. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans, principale référence du marché obligataire américain, est resté inchangé à son plancher de 6,74 %.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Alcoa	72	73
ATT	58 3/4	58 3/8
Boeing	34 1/8	33 5/8
Chase Manhattan Bank	34 1/8	33 3/4
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 7/8
Eastman Kodak	54 5/8	54 1/2
Exxon	64 1/4	64
Ford	50	49 7/8
General Electric	87 1/4	87 1/4
General Motors	40	40
Goodyear	74 5/8	74 1/8
IBM	56 5/8	57 1/8
ITT	77 3/4	77 1/2
Mobil Oil	68 7/8	68 5/8
Pfizer	59 3/4	61
Schlumberger	58 7/8	58 3/4
Texaco	62 3/4	63
UAL Corp. ex-Allegis	118 3/4	118 1/2
Union Carbide	17 1/8	17
United Tech.	46 7/8	47
Westinghouse	13 1/2	13 3/8
Xerox Corp.	84 5/8	84 3/4

LONDRES, 10 mars ⬆ Petite hausse

La publication de plusieurs bons résultats de sociétés a permis à la Bourse de Londres de progresser légèrement mercredi 10 mars. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en hausse de 6,8 points (0,2 %) à 2 956,7 points.

Le Stock Exchange avait pourtant passé la première moitié de la séance dans le rouge, en dépit des bons résultats annuels annoncés en début de matinée. Mais il a ensuite été soutenu par des révisions en hausse de prévisions d'analystes concernant les bénéfices de plusieurs de ces sociétés en 1993, notamment BAT et Cadbury Schweppes. Les gains sont cependant restés limités par une certaine prudence à l'approche de la publication du budget, le 15 mars, qui pourrait notamment se traduire par des hausses d'impôts. Les pétrolières, les alimentaires et les pharmaceutiques ont été fermes, mais les entreprises de construction et les brasseries ont reculé.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Allied Lyons	5,89	5,78
B.P.	2,88	2,89
B.T.R.	5,89	5,88
Cadbury	4,82	5,08
Glaxo	6,86	6,88
G.U.S.	26	26,25
I.C.I.	12,50	12,80
Reuters	14,20	14,28
RTZ	6,88	6,85
Shell	5,79	5,78
Unilever	12,45	12,43

TOKYO, 11 mars ⬆ Léger gain

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse jeudi 11 mars, pour la cinquième séance consécutive, l'indice Nikkei gagnant 48,18 points, soit 0,3 %, à 17 904,79 points. La volume des transactions a porté sur environ 450 millions de titres contre 541,12 millions la veille. L'attention des investisseurs a continué de se porter sur les valeurs vedettes, dont les électriques liées à l'exportation, et sur l'expiration vendredi du contrat de mars.

En séance, les intervenants apprenaient que le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, M. Yoshiro Mori, se rendra aux Etats-Unis du 19 au 21 mars. Le ministère met actuellement la dernière main au programme des entretiens de M. Mori avec des responsables américains. Les entretiens porteront sur la politique commerciale de l'administration du président Bill Clinton et son orientation vis-à-vis du Japon.

VALEURS	Cours du 10 mars	Cours du 11 mars
Ajinomoto	1 230	1 240
Bridgestone	1 180	1 200
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	1 930	1 970
Honda Motors	1 350	1 350
Matsushita Electric	1 140	1 130
Mitsubishi Heavy	635	638
Sony Corp.	4 130	4 160
Toyota Motors	1 370	1 380

CHANGES

Dollar : 5,6680 F ⬆

Le dollar a terminé la séance jeudi 11 mars à Tokyo à 118,09 yens, en hausse de 0,19 yen par rapport à la clôture de la veille (117,90 yens). A Paris, le dollar s'appréciait à 5,6680 francs, contre 5,6525 francs dans les échanges interbancaires de mercredi soir.

FRANCFORT	10 mars	11 mars
Dollar (en DM)	1,6635	1,6704
TOKYO	**10 mars**	**11 mars**
Dollar (en yens)	117,90	118,09

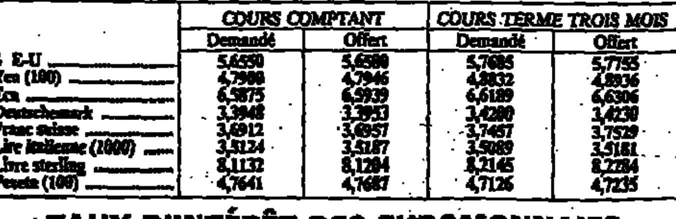
MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (11 mars) .... 10 7/8 - 11 %
New-York (10 mars) .... 2 15/16 %

BOURSES

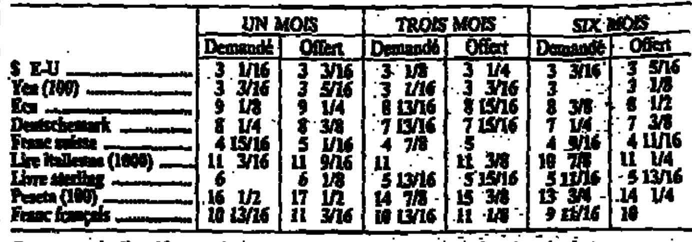
	9 mars	10 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	533,30	533,22
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 009,69	1 992,42
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	**9 mars**	**10 mars**
Industrielles	3 472,12	3 478,34
LONDRES (Indice « Financial Times »)	**9 mars**	**10 mars**
100 valeurs	2 949,90	2 956,70
30 valeurs	2 294	2 299,50
Mines d'or	95	94,40
Fonds d'Etat	97,98	97,98
FRANCFORT	**9 mars**	**10 mars**
Dax	1 713,13	1 709,68
TOKYO	**10 mars**	**11 mars**
Nikkei Dow Jones	17 858,63	17 904,79
Indice général	1 341,88	1 344,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



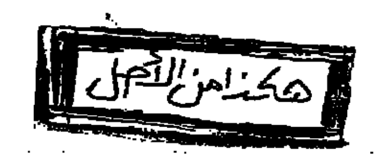
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6550	5,6580	5,7685	5,7755
Yen (100)	4,7900	4,7946	4,8832	4,8936
Ecu	6,5875	6,5939	6,6189	6,6306
Deutschemark	3,3948	3,3953	3,4280	3,4230
Franc suisse	3,6912	3,6957	3,7457	3,7529
Lire italienne (1000)	3,5124	3,5187	3,5089	3,5181
Livre sterling	8,1132	8,1204	8,2145	8,2784
Peseta (100)	4,7641	4,7687	4,7126	4,7235

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES



	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	9 1/8	9 1/4	8 13/16	8 15/16	8 3/8	8 1/2
Deutschemark	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16	7 1/4	7 3/8
Franc suisse	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5	4 9/16	4 11/16
Lire italienne (1000)	11 3/16	11 9/16	11	11 3/8	10 7/8	11 1/4
Livre sterling	6	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	16 1/2	17 1/2	14 7/8	15 3/8	13 3/4	14 1/4
Franc français	10 13/16	11 3/16	10 13/16	11 1/8	9 11/16	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 11 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5380	5280	5380	....
905	B.N.P. T.P.	989	987	976	- 1 31
841	Cr.Lyon. T.P.	872	872	872	....
1774	Renault T.P.	1929	1924	1910	- 0 98
1718	Rhone Poul. T.P.	1900	1865	1900	....
1080	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
820	Thomson T.P.	920	960	960	+ 4 88
725	ACCOR	718	717	720	+ 0 28
770	Air Liquide	783	788	780	- 0 38
635	Alcatel-Alsthom	662	658	661	- 0 15
1840	Als.Superm.	1920	1905	1896	- 1 25
300	A L S P I	370	375	369	- 0 27
550	AGF Sté Centrale	570	568	568	- 0 35
1140	Axa (ex Cie Midi)	1284	1285	1278	- 0 47
164	Bail	169	167	168	+ 1 20
76	Bail-Equipem.	86 05	86 05	86 10	+ 0 06
715	Bail Investiss.	825	830	827	+ 0 24
485	Bancaire	468	475	466 40	- 0 34
840	Bazar H.-V.	890	890	890	....
1160	Berger (M)	1330	1320	1319	- 0 83
375	Bertrand Faure	391	391	391	....
1140	Bic	1157	1160	1157	....
1100	B.I.P.	1100	1120	1120	+ 1 82
143	BIS	169	164	163	- 3 56
480	B N P (CI)	530	527	527	- 0 57
480	Bollore Tech	491	490	492 50	+ 0 31
2900	Bongrain	3151	3169	3163	+ 0 38
555	Bon-Marché	541	542	536	- 0 92
640	Bouygues	674	672	678	+ 0 59
84	BP France	95 05	95	94 50	- 0 58
955	B S N	981	983	986	+ 0 51
1250	Canal Plus	1367	1360	1349	- 1 32
173	Cap Gem.S.	203	200 30	205	+ 0 99
210	Carnaudmetalbox	230 30	230	232	+ 0 74
2580	Carrefour	2540	2530	2579	+ 1 54
160	Casino	150 10	150	149 10	- 0 67
106	Casino ADP	104	105	103 50	- 0 48
530	Castorama D.I.	573	570	567	- 1 05
235	C.C.F.	244 50	244 50	245	+ 0 20
30	CCMC Ly	36 10	36 80	37	+ 2 49
445	C.D.M.E.	445	440 10	438 20	- 1 53
168	C.E.G.I.D.	172	172	170 10	- 1 10
50	Cerarest (Ny)	52 80	53	52 90	+ 0 19
370	C.E.P. Comm.	426	423	420	- 1 41
94	Cerus	98 40	97	97 10	- 1 32
1140	Cetelem	1305	1309	1285	- 1 53
285	CF Inv.	290	280	282	- 2 76
300	CGI Info	335	332 50	337	+ 0 60
1080	C G I P	1172	1170	1194	+ 1 88
640	CGP	650	....	....	...
1370	Chargeurs S A	1281	1295	1258	- 1 80
250	Christian Dior	248	247	247	- 0 40
520	C I C A (M)	562	560	558	- 0 71
290	Ciments franc.	300 50	315	300 60	+ 0 03
540	Clarins	602	608	601	- 0 17
405	Club Mediter.	437	435	435	- 0 46
900	Colas	987	986	985	- 0 20
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1318	1275	1280	- 2 88
275	CPR (Paris Réa.)	316	315	311 50	- 1 42
1090	Créd. Foncier	1118	1115	1109	- 0 81
380	Crédit Loc France	423 90	415	416	- 1 86
540	Cr Lyon.(CI)	535	525	534	- 0 19
1240	Credit Nat.	1400	1390	1389	- 0 79
530	CSEE	524	518	520	- 0 76
3440	Damart	3520	3540	3580	+ 1 70
385	Dassault Aviation	389	400	388	....
250	Dassault Electr.	255 50	255	252 50	- 1 17
1410	De Dietrich	1570	1560	1611	- 3 76
510	Degremont	501	501	511	+ 2 00
43	Dév.P.d.C.(Li)	49 50	50	58	+ 17 1
83	Dév.R.Sud-Est	81	80	80	- 1 23
295	D M C	295	286	290	- 1 69
440	Docks France	466	464	460 10	- 1 27
107	Dynaction	160	168	172	+ 7 50
2340	Eaux (Gle)	2321	2304	2285	- 1 55
690	E.B.F.	748	745	750	+ 0 27
425	Ecco	422	415 50	412 10	- 2 35
350	Elf Aquitaine	377 20	380	380	+ 0 74
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1016	1020	1017	+ 0 10
250	Erap-Elf (Certif)	274	272	273	- 0 36
645	Eridania-Beghin	670	671	673	+ 0 45
440	Essilor	464	460	452	- 2 59
200	Essil.Int.(DP)	218	219	215	- 1 38
735	Esso	792	788	787	- 0 63
1620	Eurafrance	1690	1690	1670	- 1 18
440	Euro RSCG	540	540	542	+ 0 37
73	Eurodisneyland	88 30	87	87	- 1 47
1030	Europe 1	1104	1100	1087	- 1 54
39	Eurotunnel	39 90	40	39 90	...
125	Finextel	136	136	132 50	- 2 57
300	Fives Lille	307 50	309	319 50	+ 3 90
710	Fougerolle	814	814	810	- 0 49
3650	Fromager. Bel	4080	4100	4080	- 0 24
1700	Gal.Lafayette	1642	1640	1642	....
380	G.A.N.	413 20	412	417	+ 0 92
390	Gascogne (B)	380	379	371	- 2 37
1380	Gaz et Eaux	1395	1400	1418	+ 1 65
580	Geophysique	587	593	595	+ 1 36
880	Groupe André SA	722	720	722	....
550	Groupe Cité	581	590	581	....
410	GTM-Entrep.	405	410	409	+ 0 99
1490	Guyenne-Gas.	1608	1602	1588	- 1 24
430	Havas	481	478 50	475	- 1 25
240	Idia	246 50	247 50	247 50	+ 0 41
390	Imétal	393	390	390 10	- 0 74
143	Immob. Phénix	145	144	138 20	- 4 69
147	Ingénico	189	185	183	- 3 17
8690	Inst. Mérieux	8900	8900	8850	- 0 56
450	Interbail	492 30	493	490	- 0 47
480	Intertechnique	525	528	520	- 0 95
1120	J. Lefebvre	1104	1085	1080	- 2 17
490	Klepierre	596	600	600	+ 0 67
570	Labinal	696	696	696	....
340	Lafarge	357 50	356	356 40	- 0 31
98 73	Lagardère Group.	95 55	98 50	98	+ 0 47
280	Lebon	295	298 90	291 40	- 1 22
4350	Legrand	4655	4565	4659	+ 0 09
2250	Legrand (DP)	2520	2515	2490	- 1 19
173	Legris Industries	185 50	182	185 10	- 0 22
735	Locindus	826	825	817	- 1 09
3380	L.V.M.H.	3329	3334	3332	+ 0 09
450	Lyon.Eaux/Dumez	455 10	455	456	+ 0 20
37	Magnetia Ly	37	..	..	...
315	Mar. Wendel	336 50	336 10	336 10	- 0 12
117	Matra-Hachette	122 70	122 20	123 40	+ 0 57
84	Metaleurop	80	80 90	79	- 1 25
13 50	Métrologie In.	16 60	16 90	16 55	- 0 30
181	Michelin	181 50	180 70	183 40	+ 1 05
93	Moulinex	105 70	103 60	102 50	- 3 03
940	Navig. Mixte	917	919	917	
133	Nord-Est	144 90	142	141 90	- 2 07
265	Nordon (Ny)	288	288	288	...
53	Olipar	55	54 50	54 50	- 0 91
1070	Oréal	1143	1160	1160	+ 1 49
420	Paribas	426 10	430	431 20	+ 1 20
230	Pechiney Int.	234 30	235	227 80	- 2 77
295	Pechiney (CIP)	312	310	310	- 0 64
395	Pernod Ricard	431 80	429 80	428 40	- 0 79
640	Peugeot	568	585	575	+ 1 23
835	Plastic-Omn.	818	815	801	- 2 08
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	280	282	282	+ 0 71
955	Primagaz	949	939	950	+ 0 11
680	Printemps	707	707	702	- 0 71
620	Promodes	696	698	698	+ 0 29
310	Radiotechn.	305	305	295	- 3 28
6570	Redoute (La)	7500	7380	7450	- 0 67
147	Remy Cointreau	155	156	157 20	+ 1 42
565	R. Poulenc A	566	568	570	+ 0 71
565	R. Poulenc CIP	561	560	539	- 3 92
42	Rochette(La)	44 20	44 20	44	- 0 45
505	Roussel Uclaf	582	557	560	- 0 36
2970	R. Impér.Ly	3243	3240	3201	- 1 30
150	Sade (Ny)	156 50	157	156	- 0 32
2890	Sagem	3000	2960	2995	- 0 17
535	Saint Gobain	522	530	517	- 0 96
1200	Saint Louis	1247	1235	1224	- 1 84
1500	Salomon Ly	1565	1550	1520	- 2 88
320	Salvepar (Ny)	350 10	360	350	- 0 03
1560	S A T	1550	1615	1555	+ 0 32
285	Saul. Chât.	284 10	284 50	283 10	- 0 35
825	Saupiquet (Ns)	935	936	920	- 1 60
690	Schneider	717	714	697	- 2 79
17	SCOA	17 35	17	17 05	- 1 73
525	Scor s.a.	541	541	542	+ 0 18
360	S.E.B.	410	405	402	- 1 95
460	Sefimeg	470	472	471	+ 0 21
140	Selectibanque	146 10	146	146	- 0 07
175	Sextant A	185 20	185 10	186	+ 0 43
685	S F I M	680	675	670	- 1 47
225	S.G.E	220	219 10	217 50	- 1 14
465	Simco	485	492 10	483	- 0 41
940	St. Rossignol	1000	997	986	- 1 40
440	Sligos	493	490	487 50	- 1 12
835	Société Géné.	632	639	644	+ 1 90
42	Sodecco(B)	50	48 05	48 05	- 3 90
78	Sodero(Ns)	88	88	87	- 1 14
995	Sodexho	1026	1018	1018	- 0 78
85	Sogeparc(Ny)	85	85	84 80	- 0 24
1350	Som-Allib.	1450	1440	1420	- 2 07
415	SOPHIA	440	442 10	445	+ 1 14
1120	Sovac	1230	1220	1219	- 0 89
405	SPEP	400	400	399	- 0 25
350	Spie-Batignol.	412	412	415	+ 0 73
575	Strafor Facom	625	620	615	- 1 60
295	Suez	321	318 50	318 50	- 0 78
1220	Synthelabo	1191	1190	1192	+ 0 08
162	Thomson CSF	161 20	161	161	- 0 12
240	Total	257 60	258	259	+ 0 54
150	- (certif.)	180	172 10	172 10	- 4 39
545	U.A.P.	594	596	593	- 0 17
265	U F B Locab.	285	283 50	284	- 0 35
260	U G.C. DA (Robur)	250	242 50	242	- 3 20
440	U I C	543	551	555	+ 2 21
475	U I F	526	518	520	- 1 14
760	U I S	760	760	760	
330	Unibail	383	381 50	381 50	- 0 39
770	Valéo	773	770	774	+ 0 13
161	Vallourec	161	160	155 10	- 3 66
245	Via Banque	280 10	279 10	279 80	- 0 11
250	Worms et Cie	267 10	261 10	264 50	- 0 97
1610	Zodiac	1770	1769	1768	- 0 11
865	Elf Gabon	907	902	901	- 0 66
103	Amax	110 20	110	109 20	- 0 91
91	Amer. Barrick	100	99 45	98	- 2 00
131	Amer. Express	145 60	153 20	153 60	+ 5 49
290	A.T.T.	332 50	330 80	332 60	+ 0 03
119	Anglo Amer C.	119 50	120 50	120 70	+ 1 00
210	Amgold	218	222	222	+ 1 83
215	Banco Santander	232	232	235	+ 1 29
785	B.A.S.F	815	812	809	- 0 74
940	Bayer	950	943	942	- 0 84
46	Blenheim Plc	51	49 50	49 50	- 2 94
28	Buffelsfont.	30 10	30 55	31 40	+ 4 32
162	Chase Manh.	192 10	196 50	196 40	+ 2 24
2070	Daimler Benz	2095	2128	2100	+ 0 24
85	De Beers	83 90	84 50	84	+ 0 12
2320	Deutsche Bank	2450	2463	2463	+ 0 53
1280	Dresdner Bank	1400	1392	1410	+ 0 71
42	Driefontein	42 90	42 25	43	+ 0 23
280	Du Pont-Nem.	274	273 60	277 60	+ 1 31
275	Eastman Kodak	312	310 50	310 10	- 0 61
12	East Rand	12 80	12 80	12 50	- 2 34
30	Echo Bay	29 80	29 80	28 90	- 3 02
168	Electrolux	195	192 50	185	- 5 13
161	Ericsson	177	179 40	172 50	- 2 54
345	Exxon Corp.	364	363 80	361 60	- 0 66
260	Ford Motor	280 20	282	283	+ 1 00
38	Freegold	39 75	39 90	40 90	+ 2 89
11 50	Gencor	11 25	11 50	11 65	+ 3 56
455	Gén. Elect.	495 10	501	506	+ 2 20
215	Gén. Motors	225 60	226 80	227 30	+ 0 75
350	Gén. Belgique	381 10	383 60	390 90	+ 2 57
37	Gd. Metropol.	38	39 40	38 10	+ 2 89
37	Guinness	38 50	38 30	39 15	+ 1 69
20	Hanson PLC	21 50	21	21	- 2 33
13 50	Harmony Gold.	14	13 95	13 95	- 0 36
405	Hewlett Packard	438 90	440 80	445	+ 1 39
31	Hitachi	35 50	35 30	35 35	- 0 42
905	Hoechst	870	874	867	- 0 34
94	I.C.I.	100 10	100 40	100 60	+ 0 50
280	I.B.M	320 10	318 70	317 80	- 0 72
410	I.T.T	436	442 90	445	+ 2 06
184	Ito Yokado	179 40	183 20	188 40	+ 5 02
49	Matsushita	54 80	53 40	53 90	- 1 64
270	Mc Donald's	298	298 30	298 30	+ 0 10
210	Merck	224	228	228 50	+ 2 01
570	Minnesota M.	619	625	622	+ 0 48
39	Mitsubishi	40 70	41 70	41 70	+ 2 46
360	Mobil corp.	388 60	390 50	386 70	- 0 49
335	Morgan J.P.	375 20	391 40	391 70	+ 4 40
4010	Nestlé	4295	4305	4340	+ 1 05
129	Norsk Hydro	134 70	134 90	133 40	- 0 97
86	OFSIL	88 30	89	87 20	- 1 25
1290	Pétrofina	1350	1352	1358	+ 0 59
395	Philip Morris	369 80	371 60	372 60	+ 0 76
70	Philips	71 05	71	71	- 0 07
77	Placer Dome	76	76	76 90	+ 1 18
275	Procter Gamble	302	304	306 90	+ 1 62
173	Quilmès	180	180	179	- 0 56
17 50	Randfontein	19 15	19 50	19 80	+ 3 39
250	Rhone Poul. Rorer	267 60	271 80	274	+ 2 39
480	Royal Dutch	485 50	486 10	485 40	- 0 02
52	R T Z	56 05	54 85	54	- 3 66
15 50	Saat.& Saatchi	14 60	14 80	14 50	- 0 68
25	St Helena	27 50	27 60	27 60	+ 0 36
310	Schlumberger	334 20	334 10	335 30	+ 0 33
45	Shell transp.	48 30	47 80	47 60	- 1 45
2230	Siemens	2252	2260	2268	+ 0 71
184	Sony	197	196 80	196 70	- 0 15
86	Sumitomo Bank	93 60	90 60	93 70	+ 0 11
151	T.D.K.	159	162 20	162 20	+ 2 01
60	Telefonica	61 05	61	62	+ 1 56
26	Toshiba	27 90	28 90	29 20	+ 4 66
585	Unilever	651	653	654	+ 0 46
245	Unt.Techn.	264 10	269 60	268 40	+ 1 63
230	Vaal Reefs	221	226 50	233	+ 5 43
950	Volkswagen	971	987	987	+ 1 65
285	Volvo	305	303	300	- 0 66
89	West Deep.	87 90	87 10	90	+ 2 39
450	Xerox Corp.	474 20	483	483	+ 1 86
111	Yamanouchi	110 50	110 50	111	+ 0 45
5 50	Zambia Cop.	5 90	6 10	6 20	+ 5 08

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 55	6 49
10,80% 79/94	100 20	5 56
Emp.Etat 13,4% 83	102 78	2 93
10,26% mars 86	107 30	10 23
OAT 10% 5/2000	115 45	7 89
OAT 9,9% 12/1997	110 30	2 38
OAT 9,8% 1/1996	106 35	1 07
PTT 11,2% 85	108 05	2 92
CFF 10,25% nov 90	114 05	10 13
CNA 10 % 1979	....	0 49
CNB Bques 5000F	98 95	1 64
CNB Paribas 5000F	97 80	1 64
CNB Suez 5000F	97 75	1 64
CNI 1/82 5000F	98 80	1 64
CNT 9 % 86	....	7 50
CRH 10,90% déc.85	112 20	1 90
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1085	....
Cons.	2322	....
Ly. Eaux cv 6,5%	900	....
Thoms. cv 9,2% 86	792	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1561	1561
Arbel	405	408
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	210	....
B.N.P. Intercont.	345	341 30
Bénédictine	2301	2300
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1000	....
B T P	25 95	25 80
Cambodge	920	....
Carbone Lorraine	382	382
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	297	298 90
C.E.G.F (Frigor.)	680	....
Centenaire Blanzy	375	380
Ceragen	27	27
Champex Ny	18 80	18 50
CIC (CIP)	193 60	193 50
C.I.T.R.A.M. (B)	2205	....
Cie Industrielle	3601	....
Cpt Lyon Alemand	318	316
Concorde	760	760
Constr.Méc.Prov.	15	15
Crédit Gén.Ind.	103 80	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Derblay	625	...
Didot Bottin	576	595
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	287 40	285
Em.Mag. Paris	4230	....
Eridania-Béghin CI	520	533
Fidei	389	400
Finalens	301 30	302
F.I.P.P.	68 40	70
F.N.A.C.	2250	2210
Foncière (Cie)	522	530
Foncina	360	352
France I.A.R.D.	470	482
France SA (La)	1880	1840
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	483	495
Genefim	280	275 10
Gévelot	500	500
G.F.C.	389 10	398 10
Groupe Victoire	940	945
G.T.I (Transport)	223	223
Immobail	356	355 90
Immobanque	727	755
Im.Marseillaise	4451	....
Invest.(Ste Gle.)	2900	2900
Lille Bonnières	1150	1145
Locafrance? Louvre	2639	2600
Lucia	200	....
Machines Bull	22	22 10
Mag.Uniprix	187	185 20
Métal Déployé	339 90	330
Mors	45	44
Navigation (Nle)	139	139
Optorg	279	....
Oréal (CI)	617	611
Origny-Desvroise	640	646
Palais Nouveauté	1440	1440
Paluel Marmont	410	....
Parfinance	161	160
Paris France	280	....
Paris Orléans	190	....
Parthena Invest	239	237
Piper Heidsieck	695	....
Porcher	280	....
Promodès (CI)	399	399
Publicis	670	670
Rochefortaise	158	155
Rosario	141 50	145
Rougier	177	....
S.A.C.E.R.	635	635
S.A.F.A.A.	256	....
S.A.F.I.C Alcan	200	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	116 50	116 50
Salins du Midi	530	536
Savoisienne M.	140	....
Sifc	675	679
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	42 60	....
Sofal	470	....
Sofio	210	210 10
Sofiram (ex Satam)	80	....
Sofragi	2600	2650
Soudure Autogène	724	720
Sovabail	285	....
Stemi	770	....
Taittinger	2216	2140
Testut-Aequitas	89	....
Tour Eiffel	230	230
Ufiner	1155	....
Vicat	425	406 50
Viniprix	1556	....
Virax	106 10	110
Maroc Sté Brasserie	280	280

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	551	...
Akzo Nv Sico	428	....
Alcan Aluminium	108	108 70
American Brands	211	...
Arbed	366 80	....
Asturienne Mines	100	100 10
Banco Popular Espa.	630	625
B.Reglements Int.	21300	21300
Can.Pacifique	81 20	84
Chrysler Corp.	225	226
C I R	4 24	....
Commerzbank	982	990
Dow Chemical	325	320 50
Fiat	19 95	19
GBL (Brux Lamb.)	490	491
Gevaert	1100	....
Glaxo Holdings Ltd.	58 90	56
Goodyear Tire	417	417
Grace and Co (WR)	215	....
Honeywell Inc. Im.	200	...
Johannesburg	59 50	59 60
Koninklijke Pakhoed	87 10	....
Kubota	25 10	....
Noranda Mines	86	...
Olivetti priv.	4 70	...
Pfizer Inc.	350	360 50
Ricoh	25 50	....
Robeco	320 30	321 90
Rodamco NV	152 20	...
Rolinco	312 70	312 60
Saipem	4 32	4 32
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	54 40	....
Tenneco Inc.	243	....
Toray Ind.	30	....
West Rand Cons.	5,05	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	66 50	66 50
C G H Cogenhor	7	. .
Coparex	575	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soufres Ind.	8 10	. .
Guy Degrenne	395 40	....
Lecteurs du Monde	233	233
Nicolas	950	...
Office Cent. Pharma.	840	838
Particip. Perrier	190	....
Rorento N.V.	256 60	258 60
St-Gobain-Emballage	1731	...
Schlumberger Ind.	491	. .
S.E.P.R.	1386	...
S.M.T Goupil	2 20	...
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	. .

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	537	532
B.A.C.	23 70	...
Boiron (Ly)	489	475
Boisset (Lyon)	230	240
C.A.L-de-Fr (C.C.I.)	745	748
Calberson	270	273
Cardif	935	930
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	208	208
C.N.I.M.	1145	1131
Codetour	300	310
Creeks	110 10	110 10
Dauphin	308	295
Devanlay	1111	1160
Dolisos	120	120
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	192	195
Finacor	140	....
G.F.F. (group.fon.f.)	44 30	....
G.L.M.	440	445
Gravograph	155	159
Guintoli	585	....
I.C.C.	207 90	205 10
Idianova	75 70	.
Immob. Hôtelière	1201	1190
Internt. Computer	127	121
I.P.B.M.	38	37 55
Molex	159	159
N.S.C. Schlumberger	749	....
Publ.Filipacchi	740	736
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	95	96
Serbo	154 50	157
Sopra	351	350
TF1	486	481
Thermador H. (Ly)	350	350
Unilog	217	210
Viel et Cie	134 90	..
Y. St-Laurent Groupe	790	765

SICAV (sélection) 10/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actifon	219 13	213 27
Actimonetaire C	30704 50	30704 50
Actimonetaire D	30704 50	30704 50
Améri-gan	7784 75	7485 34
Amplitude	699 25	678 88
Antigone trésor	702407 00	702407
Associa Première	31442 38	31442 38
Associc	1109 71	1109 71
Atout Futur	475 11	463 52
Aurecic	1249 06	1212 68
Avenir Alizés	1812 24	1776 71
Axa Capital	190 93	185 37
Axa Court Terme	8596 17	8596 17
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	988 57	940 36
Axa.Ep.Fr Ex Ageparg	851 77	826 96
Axa Europe	132 74	128 87
Axa Investiments	113 29	109 99
Axa NPI	126 04	122 37
Axa Ob Fr.Extrans	157 45	152 86
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	141 77	137 64
Axa Prem.Ex Agepre	127 30	123 59
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	156 37	151 82
Axa Valeurs PER	136 50	132 52
Cadence 1	1087 50	1066 18
Cadence 2	1072 91	1051 87
Cadence 3	1065 58	1044 69
Capimonetaire	6763 12	6756 36
Capobliq	7100 10	6960 98
Capitacic	1470 40	1448 67
Cotons	1448 49	1413 16
Comptavalor	3789 37	3783 69
Cradinter	478 82	464 87
Credit Mutuel Capital	1384 40	1357 25
Cred.Mut.Ep.Cour T.	717 28	717 28
Cred Mut.Ep.Indus	104	101 22
Cred.Mut.Ep.J	74970 73	74970 73
Cred.Mut.Ep.long.T	209 83	204 21
Cred.Mut.Ep.Monde	1237 39	1204 27
Cred.Mut.Ep.Quatre	1143 25	1112 65
Diese	1467 37	1431 58
Drouot France	937 30	910
Drouot Sécurité	248 34	241 11
Ecocic	1138 51	1105 35
Ecupar	133 51	129 62
Ecur. Capitalisation	2831 05	2803 02
Ecur. Expansion	518716 12	517939 21
Ecur. Géovaleurs	2460 02	2388 37
Ecur. Investissement	163 17	158 42
Ecur. Monepremière	72483 12	72483 12
Ecur. Modaliste	42484 10	42464 10
Ecur. Trésorerie	2616 28	2616 28
Ecur. Trimestriel	2079 34	2058 75
Elanciel	122 38	118 80
Energia	295 09	281 71
Epargic	3893 08	3893 08
Epercourt-Sicav	4654 21	4642 60
Epargne Associat.	27316 75	27005 72•
Epargne-Unie	1410 91	1378 50
Eufi Cash capi.	8465 68	8465 68•
Euro Solidarité	1135 08	1123 84
Eurocic Leaders	1083 41	1051 85
Eurodyn	1240 31	1210 06
Euro Gan.	6463 68	6215 08
Fonsicav	15597 56	15597 56
France-gan	11159 44	10730 23
France Garantie	288 34	285 77
France Obligations	516 22	511 11
Francic	494 30	479 90
Francic Pierre	112 63	109 35
Francic-Regions	1192 06	1157 34
Fruct-Associations	37 87	37 87
Fructi-Capi	46 39	45 70
Fructidor	244 70	241 08
Fructifrance action C	1001 27	976 85
Fructifrance action D	978 93	955 05
GAN Rendement	5401 89	5322 06
Gestilion	16167 25	16086 82
Gest.Associations	185 68	181 59•
Horizon	1375 74	1335 67
HLM Monétaire	15058 02	15058 02
Indica	1130 84	1108 30•
Indust.Fse.Court T	1591 22	1591 22
Interepar	111189 22	107950 70
Interoblig	15754 63	15445 72
Intersélection Fce	537 63	527 09
Japacic	162 80	156 06
Jeunepargne	308 29	303 73
Laoude	2424 54	2420 91
Lion Association	11280 16	11280 16
Lion Institution	33085 65	33003 14
Lionplus	1094 52	1073 06
Lion Trésor	2366 11	2342 68
Lion 20 000	28226 92	28226 92
Livret Bourse Inv.	615 82	597 88
Livret Portefeuil.	759 05	736 94
Médiaterranée	184 56	179 18
Mensuel CIC	10278 48	10176 71
Monedén	73646 16	73646 16
Mone.J.	39045 88	39045 86•
Monévalor	44253 43	44253 43
Mutualité dépôts	14581 93	14552 82
Natio Court Terme	102599 00	102292
Natio Court Terme2	307825 00	307825
Natio Epargne	19294 83	19103 79
Natio Ep. Capital	11917 94	11799 94
Natio Ep Croissance	1842 34	1793 03
Natio Ep Obligations	218 48	212 63
Natio Ep Retraite	134 06	130 47
Natio Ep Trésor	8479 65	8482 72
Natio Ep Valeur	478 53	465 72
Natio Fran index	1096 92	1067 56
Natio Imm.	1197 53	1165 48
Natio Inter.	1642 05	1599 10
Natio Monétaire	27190 83	27190 83
Natio Opportunités	1113 83	1084 02
Natio Patrimoine	1399 89	1362 42
Natio Perspectives	1140 40	1109 88
Natio Placements	63784 96	63784 96
Natio Revenus	1070 37	1059 77
Natio Sécurité	11933 13	11933 13
Natio Valeurs	946 84	921 50
Nippon-Gan	5185 16	4985 73
Nord Sud Dévelop.	1751 58	1748 08
Obli-Associations	171 26	169 56•
Oblicic-Mondial	2853 62	2811 45
Oblicic-Régions	1113 05	1098 60
Oblifutur	3161 77	3084 65
Oblig. tres caté.	193 11	190 26
Oblilion	1564 36	1548 87
Oblisécurité Sicav	13953 68	13953 68
Oraction	1175 02	1146 38
Paribas Capitalisation	1698 63	1671 56•
Paribas Opportunités	134 22	128 75•
Paribas Patrimoine	622 32	596 95•
Patrimoine Retraite	241 89	237 15
Pervalor	618 73	606 60
Poste Croissance	23456 51	23433 08
Poste Gestion	71120 18	71120 18
Première Oblig.	11391 53	11380 15
Prévoy. Ecureuil	121 85	120 64
Priv'Associations	31740 43	31740 43
Proficius	1031 63	1006 47
Quartz	145 87	142 31
Rentacic	168 30	163 84
Revenus Trimestr	5460 18	5406 12
Revenu-Vert	1193 47	1164 36
St Honoré Vie & Santé	1022 50	976 23
St Honoré Bons du Tr.	12072 83	12012 77
St Honoré Invest.	815 60	778 62
St Honoré Pacifique	647 30	617 95
St Honoré Real	16170 42	16106
Securicic	1871 85	1871 85
Sécuri-Gan	12694 28	12445 37
Sécuritaux	1498 93	1498 93
Sicasden	733 99	723 14
Sicav Associations	1985 71	1985 71
SFI-CNP Assur.	719 13	698 16
S.G Fr oppon. C et D	1287 83	1262 58
Sicav 5.000	476 12	463 38
SJ Ent.	1375 51	1335 45
Slivafrance	740 92	721 09
Slivam	427 75	416 30
Slivarente	231 31	226 77
Slivinter	472 17	459 53
S.N.I	1169 11	1135 06
Sogenfrance Capita.	1247 39	1222 93
Sogenfrance Distribut.	1205 03	1181 40
Sogépargne	322 05	315 74
Sogenter	1392 05	1364 75
Soleil Investissements	620 06	596 21
Solstice	2250 58	2244 97
State Street Act. Eur.	9945 55	9609 23•
State Street Act. Frce	11361 30	11030 39•
St. Str. Act. Japon	11515 98	11126 55•
State Street Emer. Mkt	12700 42	12089 82•
St Street OAT Plus	11595 44	11368 08•
Stratégie Actions	902 40	887 69
Stratégie Rendement	1536 60	1488 23
Technocic	992 57	963 66•
Techno-Gan	5823 43	5604 26
Thesora	726 10	718 91
Trésor Plus	1414 01	1400 01
Trésor Trimestriel	1052 65	1042 23
Trésoricic	140587 85	140587 85
Trilion	5388 54	5319 39
Uni-Associations	121 04	121 04•
Uni-Foncier	1324 49	1292 19
Unifrance	629 56	614 20
Uni Régions	1262 40	1231 61
Univar	252 11	252 11•
Univers Actions	1373 91	1340 40
Univers Obligations	1958 49	1910 72
Valorg	2207 50	2205 29
Valrea	57499 92	57471 18•
Winterthur St-Honoré	232 73	222 18

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 11/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 657	....	....	....
Ecu	6 590	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 400	....	....	....
Belgique (100 F)	16 482	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 510	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 480	....	....	....
Irlande (1 iep)	8 256	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	8 109	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 513	....	....	....
Suisse (100 f)	368 010	....	....	....
Suède (100 krs)	74 380	....	....	....
Norvège (100 k)	79 840	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 235	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 766	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 670	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 533	....	....	....
Japon (100 yens)	4 798	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/3
Or fin (kilo en barre)	59300	59700
Or fin (en lingot)	59400	59600
Napoléon (20f)	345	340
Pièce Fr (10 f)	401	325
Pièce Suisse (20 f)	344	340
Pièce Latine (20 f)	340	337
Souverain	437	431
Pièce 20 dollars	2115	2120
Pièce 10 dollars	1105	1105
Pièce 5 dollars	675	650
Pièce 50 pesos	2185	2200
Pièce 10 florins	355	350

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 10 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 203 967

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	115,90	117,66	117,76
Précédent	115,30	117,12	117,32

CAC 40 A TERME
Volume : 10 030

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 028	2 046	2 072
Précédent	2 034	2 052,50	2 073

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 10 mars. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

- **Révision de la Constitution**
(*Le Monde* du 11 mars et lire page 8.)

- **Projet de centre des hautes études européennes**

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives a présenté à la suite du rapport que lui a remis le vice-président du Conseil d'Etat, une communication relative à la création d'un Centre de hautes études administratives et européennes à Strasbourg, aux côtés de l'Ecole nationale d'administration.

La décision de créer un tel centre européen doit permettre d'améliorer la qualité de la formation aux affaires européennes dans notre pays, en donnant aux fonctionnaires français une formation aux questions européennes.

Le centre européen sera constitué par un groupement d'intérêt public, qui réunira l'Ecole nationale d'administration, l'Institut international d'administration publique, l'Ecole nationale de la magistrature, l'université Robert-Schuman - Strasbourg-III, la Fondation nationale des sciences politiques et le Centre national de la fonction publique territoriale. Il sera installé, dans un premier temps, dans les locaux de la Commanderie, affectés à l'ENA.

La variété des programmes de formation qui y seront dispensés permettra un véritable apprentissage des métiers de l'Europe.

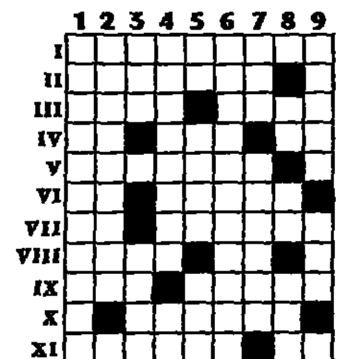
Le centre de Strasbourg pourra accueillir des auditeurs extérieurs à la fonction publique de l'Etat.

Le directeur de l'Ecole nationale d'administration sera chargé de mettre en place le groupement d'intérêt public et de préciser les modalités de la coordination pédagogique.

Tout en confirmant la vocation européenne de Strasbourg en installant le centre européen auprès de l'Ecole nationale d'administration, le gouvernement se dote d'un instrument qui permettra de conforter la place de la France en Europe.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5995



HORIZONTALEMENT

I. Un endroit où le son est secondaire. – II. Ne donne donc pas signe de vie. – III. Fait du bien. On y envoie ceux que l'on renvoie. – IV. Lettre. Aber. Participe. – V. Qualifie une personne inqualifiable. – VI. Négation. N'est pas tiède. – VII. Deux lettres pour une note. Casse la croûte. – VIII. Nid d'aigle. Note. – IX. Base de lancements. Voix. – X. Cas de force majeure. – XI. Sujets de classe. Est difficile à battre.

VERTICALEMENT

1. A laquelle la grâce a été accordée. – 2. Difficile à saisir. – 3. Pianiste. Lardon au lait. – 4. Qualifie un certain genre de folie. Va dans le mauvais sens. – 5. Symbole. Insecte. Se met au pot avec un peu de *mousse*. – 6. *Introduits dans un milieu très fermé.* – 7. Facteur de soulèvements. Solution de remplacement. – 8. Pronom. Le matin. Organisme américain. – 9. Un « pastis » qui passe difficilement. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 5994

Horizontalement

I. Froussard. – II. Réprouvé. – III. Elections. – IV. Tu. Vite. – V. Iseo. Enée. – VI. Cloué. – VII. Fleur. – VIII. Ue. Gin. – IX. Ici. Étole. – X. Eure. Ages. – XI. Us. Tacots.

Verticalement

1. Fretin. Lieu. – 2. Relus. Ficus. – 3. Ope. Éclair. – 4. Urcéolé. Et. – 5. Sot. Ouïe. – 6. Suiveur. Tac. – 7. Avoine. Gogo. – 8. Rente. Gilet. – 9. Sées. Ness.

GUY BROUTY

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 9 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 30-160; Les Carroz-d'Araches : 40-270; Chamonix : 25-320; *La Chapelle-d'Abondance : n.c.; Châtel :* 20-90; La Clusaz : 10-200; Combloux : 10-100; Les Contamines-Montjoie : 20-140; *Flaine : 60-260; Les Gets : 10-40; Le* Grand-Bornand : 10-90; Les Houches : n.c.; Megève : 11-150; Morillon : 20-150; *Morzine : 25-160; Praz-de-Lys-Sommand :* 30-90; Praz-sur-Arly : 15-105; Saint-Gervais : 26-100; Samoëns : 15-250; Thollon-Les *Mémises : 15-35.*

SAVOIE

Les Aillons : 5-50; Les Arcs : 50-340; Arêches-Beaufort : 15-210; Aussois : n.c.; Bonneval-sur-Arc : 120-320; Bessans : n.c.; *Le Corbier : 10-80; Courchevel : n.c.-179;* Crest-Voland-Cohennoz : 10-65; Flumet : 15-100; Les Karellis : 35-260; Les Menuires : *29-155;* Méribel : 25-178; *La Norma : n.c.;* Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-100; Peisey-Nancroix-Vallandry : 10-160; La *Plagne : 115-285; Pralo*gnan-la-Vanoise : 50-80; La Rosière 1850 : n.c.; Saint-François-*Longchamp : 30-160;* Les Saisies : n.c.; Tignes : 165-365; La Toussuire : 30-70; Val-Cenis : 80-220; *Valfréjus : 25-230;* Val-d'Isère : 140-240; Valloire : 10-110; Valmeinier : 10-110; Valmorel : 20-165; Val-Thorens : 130-340.

ISÈRE

Halpe-d'Huez : 35-120; *Alpe-du-Grand-Serre : 20-40; Auris-en-*Oisans : 10-30; Autrans : 10-30; Chamrousse : 15-30; La Collet-d'Allevard : 10-30; Les Deux-Alpes : 30-220; Gresse-en-Vercors : 30-40; Lans-en-Vercors : 10-20; Méaudre : 10-30; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n.c.; Les *Sept-Laux : 10-50;* Villard-de-Lans : 40-45.

ALPES DU SUD

Auron : 10-60; Beuil-les-Launes : 0-0; Briançon : 70-100; Isola 2000 : 70-120; Montgenèvre : 120-210; Orcières-Merlette : *15-110; Les Orres : 30-130; Pra-Loup : 5-60;* Puy-Saint-Vincent : 20-120; Risoul 1850 : 30-90; Le Sauze-Super-Sauze : 20-55; *Serre-Chevalier : 50-150; Super-Dévoluy :* 5-50; Valberg : 30-0; Val-d'Allos-Le Seignus : 25-45; Val-d'Allos-La Foux : 15-90; Vars : 40-100.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-100; Barèges : 60-30; Cauterets-Lys : 60-210; Font-Romeu : 80-110; Gourette : 30-100; Luz-Ardiden : *40-80; La Mongie : n.c.; Peyragudes : 40-90;* Piau-Engaly : 40-140; Saint-Lary-Soulan : 50-65; Super-Bagnères : 30-70.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-5; Besse-Super-Besse : n.c.; Super-Lioran : n.c.

JURA

Métabief : 5-25; Mijoux-Lelex-La Faucille : n.c.; Les *Rousses : 10-50.*

VOSGES

Le Bonhomme : 30-50; La Bresse-Hohneck : 40-50; Gérardmer : 30-45; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; *Ventron : 0-30.*

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, *place de l'Opéra,* 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : *42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de* l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, *75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse :* 11 *bis,* rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Naissances

– *4 mars 1993*

Elio est là !

Marie *NIMIER* et Franck *DAVID,* vous *invitent à partager leur joie.*

82, rue de Vincennes,
93100 Montreuil.

Décès

– Lausanne.

M. et Mme Georges Perrochon,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marthe Pignet,
ses enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Blanche ANDRÉ,
née Perrochon,
dite Blanche Ariel,

survenu subitement à *Paris,* le 7 mars 1993.

Les obsèques seront célébrées au temple protestant Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e, le vendredi *12 mars, à 14 heures.*

– Les amis de

Françoise BACCOT

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 4 mars 1993, à Saint-Cyr-sur-Mer.

Françoise Baccot milita dans la Résistance à Lyon, aux côtés de *Me Paul Vienney.*

Journaliste au *Patriote* de Lyon, puis à *l'Humanité,* et à l'*UFI, elle soutint* une thèse d'ethnographie sur un village cham du Cambodge.

Tiers-mondiste passionnée, elle a enseigné à Phnom-Penh et à Hanoï, à Bamako et à Alger.

Amie personnelle de Sam Pham Van Dong, elle a consacré plusieurs livres au *Vietnam.*

Elle était à nos yeux l'image même de la *gaieté* et de la *générosité.*

– Françoise Boucher,
sa fille,
Pierre Boucher,
son gendre,
François et Maria Bonnafous-Boucher,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Camille BOURDON,
née Boutet,
commandeur des Palmes académiques,

survenu en son domicile, le mardi 9 mars 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une bénédiction religieuse aura lieu le samedi 13 mars, à 9 heures, en *l'église Jeanne-d'Arc de Versailles.*

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), selon sa volonté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille pourra être jointe au 39-54-36-30.

– Fleury-les-Aubrais (Loiret). Massignac (Charente).

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Germain CANY,

survenu le 9 mars 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le *samedi 13 mars, à 9 h 30,* en l'église de Fleury-les-Aubrais (Loiret), suivies, de l'inhumation au cimetière de Massignac *(Charente).*

De la part de
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le 4 mars 1993, à Bucarest,

Tudor DUMITRASCU,
architecte,

grand ami de la France et amoureux de Paris

nous a quittés subitement.

Ses amis
partagent le chagrin de sa famille et pensent à sa petite Catinca.

– *Sa famille,*
Et ses amis,

ont la *tristesse de faire* part du décès de

M. Michel DURAND,
docteur ès sciences,
professeur d'université,
ancien vice-président
de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
ancien conseiller scientifique
près l'ambassade de France
en Suède et en Norvège,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
officier de l'ordre royal
de l'Etoile polaire,

survenu le 7 mars 1993, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à *Bussy-le-Grand.*

– Le président
Et l'ensemble des personnels de l'université Pierre-et-Marie-Curie,

ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 7 mars 1993, du

professeur Michel DURAND,

ancien *premier* vice-président.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le professeur Michel Durand est né *en 1927 à Casablanca (Maroc).* Nommé assistant à la faculté des sciences de Paris en 1949, il devait y *gravir tous les échelons de sa carrière* universitaire. Promu professeur en 1967, il devenait peu après vice-président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (1970-1980) et a été, à ce titre, l'un des principaux artisans de la mise en place des nouvelles structures universi*taires. Depuis 1980, il a été en poste* à Stockholm (1980-1987), puis à Oslo (1987-1992), comme conseiller scienti*fique près l'ambassade de France.* Spécialiste de biologie cellulaire, ses travaux ont porté, notamment, sur les transferts d'information au cours de l'ovogenèse. Michel Durand était chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre des Palmes académiques, officier de l'ordre de l'Etoile polaire (Suède).

– Christine Fersen et Gérard Follin,
ses parents,

Lise Déramond, Sacha Tselikov,
leurs conjoints,

Geneviève Boulesteix et Joseph Agosti,
Clotilde *Bernard-Wolff,* Sven Follin,
Andrée Boulesteix,
ses grands-parents et grand-tante,

Catherine et Mahmoud Bouhalfaya,
Jean et Pierre Boulesteix,
Dominique et Gilbert Diatkine,
Michel Follin,
ses oncles et tantes,

Elise, Anne, Manuel, David, Benoit,
Sarah, Merwan,
ses cousins et cousines,

Julie,

Ses proches,
Ses amis,

ont la douleur d'annoncer la disparition brutale de

Benjamin FOLLIN,

survenue dans sa vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, le vendredi 12 mars, à 15 h 15.

« C'est les oiseaux, jamais les balles, qu'on arrête en plein vol. »

8, rue de Poissy,
75005 Paris.
5, rue Ravignan,
75018 Paris.

– *Paul et Raymonde Papiernik,*
Brigitte, Erwin et David Mattauch,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Cecylja HECHT,

survenu à Menton, le 1er mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 4 mars, à Menton.

– Sa famille
Et ses amis,
ont la peine de faire part du décès de

Henri Albert FAILLETTAZ,
ancien pasteur de l'ERF,
ancien conseiller *pour* l'emploi,

survenu le 9 mars 1993, à l'âge de soixante-quinze ans.

« L'Eternel est mon berger. »
Psaume 23.

Françoise et Cécile Faillettaz,
4, rue du Champ-du-Moulin,
71300 Montceau-les-Mines.

– Yvette Fischbach
Et Franck,
Elisabeth Schmitt,
Catherine Schmitt, Martin Fourton
et leurs filles,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Fred *FISCHBACH,*
maître de conférences honoraire,

survenu *le 25 février 1993,* à l'âge de soixante-neuf ans.

L'incinération a eu lieu le 5 mars, au crématorium du Père-Lachaise.

Ses cendres reposent en Alsace.

La famille exprime sa plus grande gratitude à tous ceux qui se sont associés à *sa peine.*

– M. André Laguerre,
M. Georges-André Laguerre,
M. et Mme Yvon Laguerre,
Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Georgette LAGUERRE,
professeur de lettres,
ancien censeur du lycée Fénelon,

survenu le 22 février 1993, à Nice, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans *l'intimité* en l'église Saint-Sylve, à Toulouse.

Georgette Laguerre est l'auteur de *nombreux ouvrages d'enseignement* du latin, du corpus des inscriptions antiques de Nice-Cimiez et d'un traité du *culte de saint Pons non publié.*

15, villa de la Gare,
92170 Vanves.

– Alger. Nanterre.

Mme C. A. Massa,
née Gisèle Tolaini,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les membres de sa famille et des familles alliées à Paris, Brest, Avignon, Pessac, Saumur, Cannes, Massa et Carrara (Italie),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles-André MASSA,
contrôleur général des armées (marine),
ancien inspecteur général
des affaires d'outre-mer,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE, avec palme,
décorations françaises, d'outre-mer
et étrangères,

survenu le 8 mars 1993, à Nanterre.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 mars, en l'église Saint-Louis des *Invalides, à 10 h 30.*

Mme Gisèle Massa,
6, boulevard du Général-Leclerc,
92000 Nanterre.

– Régine Sirota, Joël Sakarovitch,
Judith, Barbara et Benjamin,
Yanka *et Dan Finkielkraut,*
Alain Finkielkraut et Sylvie Topalov,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Joseph SIROTA,

survenu le *10 mars 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.*

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le vendredi 12 mars, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux, porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Régine Sirota,
10, *passage du Moulinet,*
75013 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

– Le département de physique de l'Ecole normale supérieure,
L'Institut de physique nucléaire d'Orsay,
Ses nombreux collègues
Et amis en France,
ont la grande *tristesse de faire* part du décès *brutal,* survenu le 7 mars 1993, à l'Hôpital américain de Neuilly, du

professeur Laird D. SCHEARER,
University of Missouri Rolla,

à l'occasion d'une mission scientifique dans notre pays.

– Houdain.

Mme Jeanne Warot,
son épouse,
Eric, François et Sophie,
ses *enfants,*
Nicolas Mustière,
son petit-fils,
Et toute la *famille,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques WAROT,
ancien *administrateur* de la FOM,
ancien huissier de justice,

survenu *le mardi 9 mars 1993,* à l'âge de soixante-neuf ans.

Vous êtes priés d'assister aux funérailles civiles qui auront lieu le vendredi 12 mars, à 14 h 30.

Réunion à la *maison* mortuaire, 5, rue de la Géharie, Houdain (Pas-de-Calais), à 14 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de Béthune.

Errata

– Dans l'avis de décès de

M. Pierre SOUPRE,

la famille nous *prie* de préciser qu'il fallait lire :

De la part de
Mme Joseph Soupre,
sa mère.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le mardi 16 mars 1993, à 9 heures, en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis,* rue Las-Cases, Paris-7e, à la *mémoire* de

Mme Antoine HERVÉ-GRUYER,
née Françoise Lefèvre,

rappelée à Dieu le 25 février 1993.

Anniversaires

– Il y a un an, le 12 mars 1992

Simone BESSES VAIS,

nous a quittés.

Son mari,
Ses enfants
Et ses sœurs,
rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Catherine BRISAC,
12 mars 1991.

Tu es *toujours* avec nous.

– Il y a un an, le 12 mars 1992,

Aliette S. VIEUX,
docteur d'Etat ès sciences,
professeur d'université,

nous quittait prématurément.

Son mari,
Sa famille,
Tous ceux qui l'ont connue et aimée la gardent intacte dans leur cœur.

Manifestations du souvenir

– A l'*occasion du quatrième* anniversaire de sa disparition, des amis fidèles à la mémoire de

Raïssa FLEISER,
ancien chef de service
de documentation du *Monde,*

se réuniront autour de sa tombe, au cimetière parisien de Bagneux, 113e division, 5e section, no 2, le samedi 13 mars 1993, à 16 heures.

Conférences

– Loge l'Echelle de Jacob no 27. Franc-maçonnerie féminine de tradition. Style anglais, Emulation. Mercredi 17 mars, à 19 h 30, conférence :

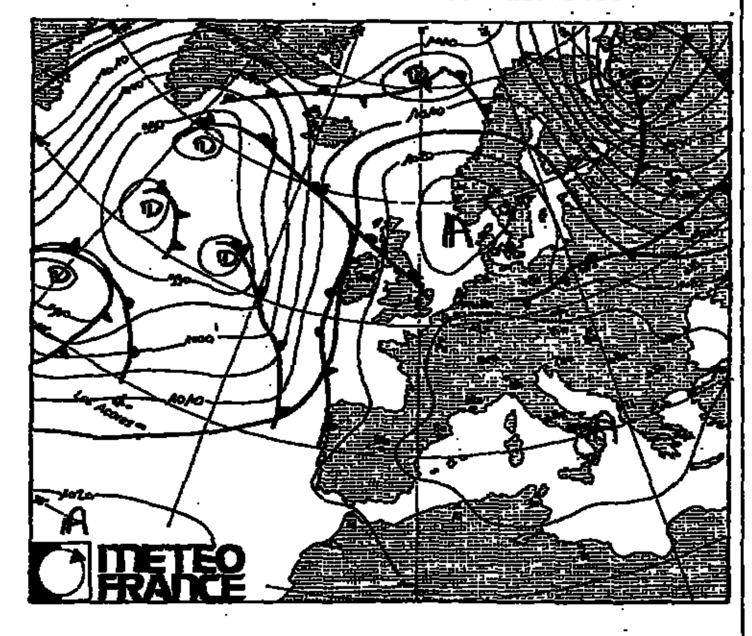
« Les mystères sacrés de Parsifal ».

Sur invitation. Ecrire R.T. (service E. Jacob), BP 161, 92113 Clichy Cedex. Note d'information sur demande.

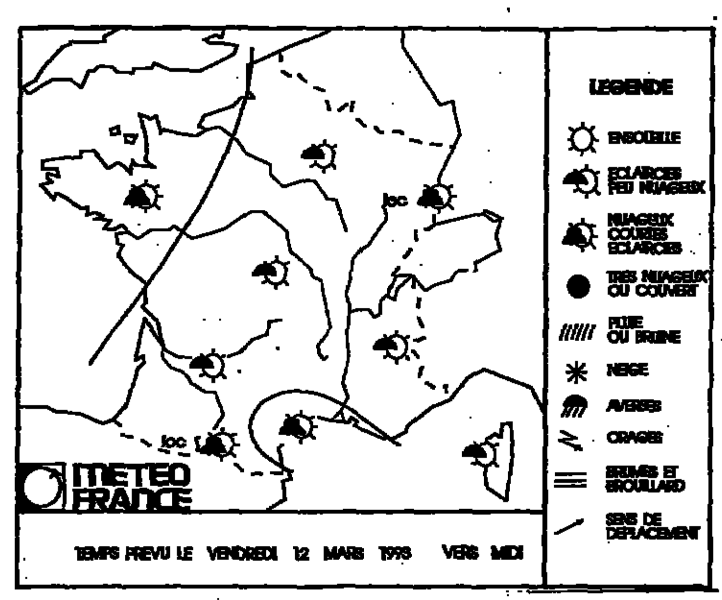
Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 12 MARS 1993

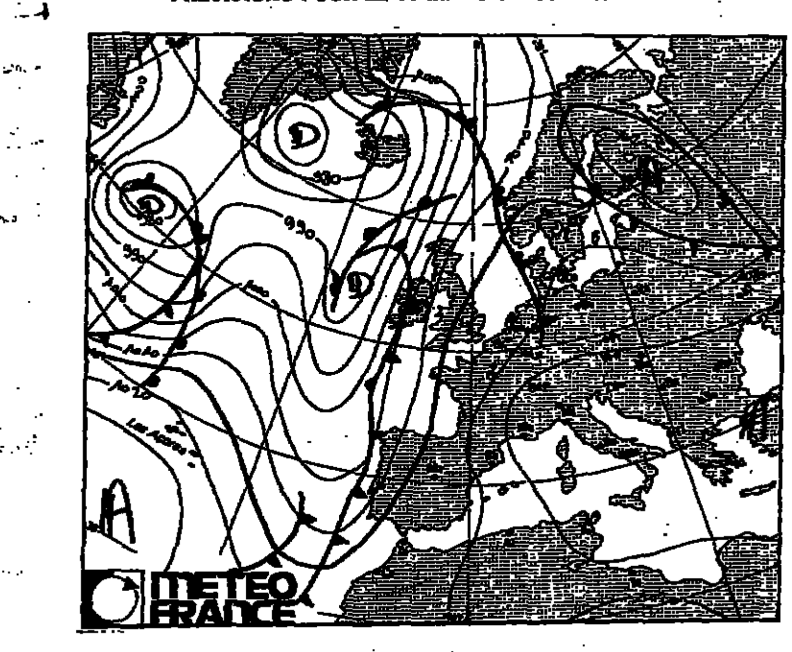


Vendredi : ciel voilé à l'ouest, ensoleillé à l'est. – *De la Bretagne à la Basse-Normandie et aux Pays de Loire, le ciel sera très nuageux dès le lever du soleil. Quelques éclaircies feront leur apparition en cours d'après-midi. De l'Aquitaine au Centre et au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera voilé le matin, laissant place à de larges éclaircies l'après-midi. Sur le Languedoc-Roussillon, des rentrées maritimes donneront localement un ciel très nuageux. Sur le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.*

Le matin, les températures seront comprises entre 2 et 7 degrés sur une grande moitié sud-ouest, entre –1 et 2 degrés sur le Nord-Est. L'après-midi, le thermomètre atteindra 13 à 20 degrés du nord au sud.

Vent d'autan en fin d'après-midi avec des rafales à 50 km/h.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-3-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-3-1993 à 18 heures TUC et le 11-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	18	12	N
BORDEAUX	17	6	N
BOURGES	15	–1	D
BREST	13	6	D
CAEN	12	3	D
CHERBOURG	13	1	D
CLERMONT-FER.	15	1	D
DIJON	14	–3	D
GRENOBLE	16	–1	D
LILLE	13	6	B
LIMOGES	13	5	C
LYON	15	2	D
MARSEILLE	15	5	D
NANCY	14	3	D
NANTES	15	5	N
NICE	13	5	D
PARIS-MONTS.	15	8	C
PAU	18	5	N
PERPIGNAN	14	2	D
POINTE-A-PITRE	31	20	N
RENNES	14	4	D
ST-ETIENNE	15	–1	D
STRASBOURG	15	3	C
TOULOUSE	16	6	N
TOURS	15	3	D

ÉTRANGER			
ALGER	16	6	D
AMSTERDAM	11	4	C
ATHÈNES	9	2	D
BANGKOK	36	25	N
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	6	–3	D
BERLIN	10	2	N
BRUXELLES	11	6	C
COPENHAGUE	6	–3	D
DAKAR	23	17	D
GENÈVE	12	–3	D
ISTANBUL	2	–1	D
JÉRUSALEM	12	5	C
LE CAIRE	19	9	D
LISBONNE	16	11	N
LONDRES	12	3	B
LOS ANGELES	16	11	N
LUXEMBOURG	10	6	C
MADRID	–	–	–
MARRAKECH	22	12	N
MEXICO	28	–	–
MILAN	13	–5	D
MONTRÉAL	–1	–6	*
MOSCOU	1	–7	A
NAIROBI	26	13	D
NEW-DELHI	30	17	N
NEW-YORK	8	1	C
PALMA	15	1	N
PÉKIN	12	4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	0	D
HONGKONG	23	17	C
SÉVILLE	21	10	N
SINGAPOUR	31	24	P
STOCKHOLM	3	–7	C
SYDNEY	23	18	N
TOKYO	7	3	C
TUNIS	11	7	C
VARSOVIE	4	–3	C
VENISE	10	0	B
VIENNE	7	1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Affaire suivante !

LES meilleures choses ayant une fin, Philippe Boucher, Daniel Karlin, et Tony Lainé bouclaient leur tour de la justice en France, sur France 2, par une ultime étape à Châlons-sur-Marne. Trois ans d'enquête, trois ans de tournage, une diffusion étalée sur deux ans et, au total, ce portrait d'une inoubliable richesse de la justice dans ses ors et ses ombres, de la justice tant bien que mal, de la Justice malgré tout.

Et aussi, et surtout, finalement, de la France, cette inépuisable réserve à gibier de tribunal. Voici M. le juge des affaires matrimoniales. Il peut consacrer à chaque dossier cinq minutes. Défilent devant lui, dans un insupportable ordonnancement, des demandes de pensions alimentaires, et des *futurs ex-maris, et des futures* ex-épouses, et leurs avocats. Pas d'éclats. On est là pour conclure. 500 francs. 2 000 francs. 5 000 francs. De quelles ressources *disposez-vous?* Droit de visite selon les règles. Affaire suivante !

Au tribunal administratif, on débat d'une grave affaire d'angelus. *L'angélus* de Narcy (Haute-Marne) carillonne, dix minutes durant, à 7 h 15. Les riverains ont pétitionné en vain pour décaler d'une heure le supplice quotidien : les voici au tribunal. Ce n'est pas que M. le curé tienne à son horaire, mais M. le maire s'accroche : l'angelus a toujours *sonné à 7 h 15, il continuera.* Si le tribunal lui donne tort, Monsieur le maire ira jusqu'au Conseil d'Etat. Pourquoi se priver ?

Un détour en correctionnelle. *Vols de voitures, attentes* fébriles, avocats qui se font les dents. Une sonnerie : le tribunal revient du délibéré. Les mois pleuvent, les années parfois, et *les mots des hommes en noir* volent au-dessus de la tête des prévenus : *« Assorti pour le principal... », « avec mise à l'épreuve... ».* Qu'y comprennent les prévenus ? Pas beaucoup plus qu'au siècle dernier, sans doute. N'importe. L'avocat leur expliquera peut-être, ou le gardien de *prison. Affaire suivante ! Voici* encore le tribunal d'instance, et ses habitués des salles d'attente et des allocations, qui tournent la tête pour regarder passer la caméra. Tiens, une caméra !

Une fois l'an, devant M. le préfet de région, déguisés en gravure de Daumier, les juges tien*nent audience solennelle* de rentrée. Dès demain ils recommenceront à juger. Le scrupule les effleurera, ou le doute, mais ce ne sera qu'un effleurement.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 mars

TF 1

- **20.45 Série : Le JAP, juge d'application des peines.** Tirez sur le lampiste, de Josée Dayan.
- **22.40 Magazine : Grand Reportage.** *Les Nippons fripons.*
- **23.50 Sport : Patinage artistique.** Championnats du monde.
- **0.40 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**

FRANCE 2

- **20.00 *Journal, Météo, Campagne électorale* (RPR, PS, Solidarité écologie, Gauche alternative, UDF).**
- **20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial.** Drogue : dis-leur ; Tout feu, tout flash ; La musique et les fauves.
- **22.25 Variétés : Taratata.**
- **23.45 Campagne électorale (UDF, PS, *Nouveaux Écologistes), Journal et Météo.***
- **0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Exposition Titien au Grand Palais.

FRANCE 3

- **20.45 Sport : Patinage artistique.** Championnats du monde.
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.50 Campagne électorale (Union des *indépendants, UDF, RPR, PS).***
- **23.15 Cinéma : La Bourse et la Vie. ■■** *Film franco-germano-italien de Jean-Pierre* Mocky (1965).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

- **20.05 Sport : Football.** Caen-Auxerre. Match de la 28e journée du championnat de France de D1. A 20.30, coup d'envoi du match.
- **22.30 Flash d'informations.**
- **22.35 *Cinéma* : Le Parrain 3. ■■** Film américain de Francis Ford Coppola (1990) (v.o.).

ARTE

- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat.** D'Edgar Reitz (3e épisode).
- **22.30 Magazine rencontre** (rediff.).
- **23.00 Documentaire : Retour au pays.** De Molly Doneen.
- **23.50 *Musique* : Montreux Jazz Festival** (rediff.).

M 6

- **20.45 Cinéma : Pour cent briques, t'as plus rien. ■** *Film français d'Edouard Molinaro (1982).*
- **22.20 Téléfilm : La Démoniaque.** De Colin Bucksey.
- **23.45 Informations : Six minutes première heure.**
- **23.55 Magazine : Culture rock.**
- **0.20 Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Dramatique.** Carnaval, de Gérard Dessalles.
- **21.30 *Profils perdus.*** *François Le Lionnais (2).*
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** La peur (3).
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Luc Ferry (le Nouvel Ordre écologique).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.15 Concert** (en direct du Concertgebouw d'Amsterdam) : Sérénade no 1 en ré majeur op. 11, de Brahms ; Symphonie lyrique pour soprano, baryton et orchestre, de Zemlinsky, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : Riccardo Chailly ; sol. : *Alessandra Marc, soprano, Hakan Hagegard, baryton.*
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 Ainsi la nuit.** Quintette pour piano et cordes no 1 en ut mineur op. 1, de Dohnanyi ; Duos vocaux (extraits), de Mendelssohn.
- **0.33 L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par *André Clergeat.*

Vendredi 12 mars

TF 1

- **15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.05 Feuilleton : Santa Barbara.**
- ***16.30 Club Dorothée vacances.***
- **17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.**
- **17.50 Côté enfants** (et à 22.20).
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.25 Jeu : Une famille en or.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !**
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.00).
- **20.00 *Journal, Météo, Trafic infos et Infos* neige.**
- **20.45 Magazine : Les Marches de la gloire.** *Le vieux blouson ; Les rescapés du ciel ;* L'alpiniste glisse vers la mort ; Le mobile home en flammes ; Le rafteur ; Péril en la manade.
- **22.25 Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Au Mexique *(2e partie). La danse des Voladores ; Les* merveilles du Yucatan ; Sphériques d'hier : Skiboard extrême.
- **23.25 *Divertissement* : Sexy Dingo.**
- **23.55 Sport : Funboard et patinage artistique.** *Funboard indoor : le Swatch Super Fun*door, à Bercy ; Championnats du monde de patinage artistique : original dames et libre danse, à Prague.
- **1.05 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **12.59 Journal, Météo et Campagne électorale (PS, *UDF, Nouveaux Écologistes,* RPR).**
- **13.55 INC.**
- **14.00 Série : Tatort.**
- **15.30 Variétés : La Chance aux chansons** Emission présentée par Pascal Sevran. Le kiosque des chansons.
- **16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.55 Feuilleton : Beaumanoir.**
- **17.20 Magazine : Giga.**
- **19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- **20.00 Journal, Campagne électorale (PS, Verts, A gauche vraiment, RPR, CNI) et Météo.**
- **20.50 Série : Le Lyonnais.** Taggers, de Cyril Collard.
- **22.30 Magazine : Bouillon de culture.** Invités : Jules Roy, *(Amours barbares)* ; Françoise Fabian, pour la pièce *Filomena Marturano*, d'Eduardo de Filippo, mise en scène par Marcel Maréchal ; Angélique Lonatos ; Thérèse *Liotard (les Passions de Germaine de Staël)* ; Ghislaine Schoeller, coauteur avec Lucienne Mazenot du *Dictionnaire des femmes célèbres.*
- **23.50 Campagne électorale (LO,PS, RPR,UDF), Journal et Météo.**

FRANCE 3

- **14.15 *Campagne électorale* (PS, Verts, A gauche vraiment, RPR, CNI).**
- **14.20 Feuilleton : Dona Beija.**
- **14.45 Feuilleton : Dynastie.**
- **15.35 Série : La croisière s'amuse.**
- **16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
- **17.50 *Magazine : Une pêche d'enfer.***
- **18.15 Campagne électorale (LO, PS, RPR, UDF).**
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Le Secret*, de Philippe Sollers.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Magazine : Thalassa.** *Les Johnnies.*
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invité : Yannick Noah. *Inde : l'art des seigneurs de la guerre ;* France : la mort du cochon ; Etats-Unis : les cow-boys d'Elko.
- ***22.50 Journal et Météo.***
- **23.15 Campagne électorale (PS, UDF, Nouveaux Écologistes, RPR).**
- **23.35 Magazine : *Le Divan.*** Invitée : Kasi Lemmons, comédienne.
- **0.00 Série : Les Incorruptibles.**
- ***0.50 Court métrage : Libre Court.*** Le Cafard et la Reine, de Rafael Viguer Cebria.

CANAL PLUS

- **15.05 Documentaire : *La Nuit des Mayas.*** De Christina Varady.
- **16.00 Cinéma : Les Rois du soleil. ■** Film américain de Jack Lee Thompson (1963).
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

- **18.30 Le Top.**
- **19.20 *Magazine : Nulle part ailleurs.*** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : François, du groupe les Garçons Bouchers.
- **20.30 Téléfilm : Il y a des jours comme ça.** De Donald Wrye.
- **22.00 Flash d'informations.**
- **22.05 Magazine : Voile.** Réalisé par Didier Roustan. Florence Arthaud.
- **22.45 Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 28e journée du championnat de France de D1.
- **23.15 Cinéma : Un flic à la maternelle. □** Film américain d'Ivan Reitman (1990).
- **1.05 Cinéma : Pulsion homicide. ■** Film américain de Graham Baker (1984).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Théâtre : L'Etau et Je rêve (mais peut-être pas).** De Luigi Pirandello. *Mise en scène de Jean-Louis Benoît (l'Etau)* et Didier Bezace (Je rêve). (Rediff.).
- **19.00 Magazine : Rencontre.** Patrick Baudry/Henri Pescarolo.
- ***19.30 Documentaire : Palettes.*** D'Alain Jaubert. Francisco de Goya.
- **20.00 Documentaire : La sixième face du Pentagone.** De François Reinchenbach et Chris Marker.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Magazine : Transit.** De Daniel Leconte.
- **22.10 Magazine : Macadam.** Les Négresses vertes, de Béatrice Soulé. *Une émission de variétés comme on en voit rarement, avec des images d'archives choisies par le groupe de rock français multiculturel, les Négresses vertes.*
- **23.05 ▶ Documentaire : Portrait de Jean Genet.** De Bernard Lascazes.
- **23.50 Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff., 45 min).

M 6

- **14.15 Magazine : Destination musique.**
- **17.00 Variétés : Multitop.**
- ***17.30 Série : L'Etalon noir.***
- **18.00 Série : Booker.**
- **19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- **20.35 Magazine : Capital.**
- **20.45 Téléfilm : Palace détective.** *De James A. Contner.*
- **22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.** *Avec Peter Graves, Greg Morris.*
- **23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain. L'économie des taxis.
- **0.00 Magazine : Emotions.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Radio archives.** Histoires comme ça.
- ***21.28 Poésie sur parole.***
- **21.32 Musique : Black and Blue.** La discothèque de Jean-Claude Zylberstein.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** La peur (4).
- **0.05 Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct de Radio-France) : Symphonies no 87 en la majeur et no 86 en ré majeur, de Haydn ; Kammermusik no 3 pour violoncelle et dix instruments, Kammermusik no 1 pour douze instruments solistes *avec final, de Hindemith, par l'Orchestre* philharmonique de Radio-France.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- ***23.19 Jazz club*** *Par Claude Carrière et Jean Del*mas. En direct du Jazz-Club à Paris : le quintette du trompettiste Terence Blanchard.
- **1.05 Papillons de nuit.**

Le Monde

Devant une recrudescence de la maladie

Les autorités sanitaires de New-York autorisent la mise en quarantaine des tuberculeux non traités

Les autorités sanitaires de la ville de New-York ont décidé, mardi 9 mars, d'autoriser la mise en quarantaine, contre leur volonté, des personnes atteintes de tuberculose ne prenant pas de traitement curatif. Ces mesures d'isolement et de traitement forcé pourront s'appliquer sur une même personne pendant un an. En pratique, ces dispositions prévoient qu'un responsable de l'action sanitaire et sociale pourra décider désormais de faire hospitaliser un malade contre sa volonté pendant soixante jours.

A la suite de quoi, tous les quatre-vingt-dix jours, son cas sera réexaminé jusqu'à ce que la guérison soit obtenue. Selon l'agence de presse américaine UPI, qui rapporte ces informations, d'autres grandes villes américaines comme Detroit et Boston ont décidé également, avec l'accord du Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, d'autoriser de telles pratiques.

Une augmentation de 132 %

C'est à la suite de la publication de diverses études faisant apparaître une véritable flambée de tuberculose dans certaines grandes villes américaines que ces mesures pour le moins drastiques ont été prises. Dans un récent numéro du *New England Journal of Medicine* (daté 25 février), pas moins de quatre articles étaient consacrés à cette recrudescence.

Ainsi une étude réalisée par le département sanitaire de la ville de New-York faisait-elle apparaître que, de 1980 à 1990, le nombre de cas de tuberculose a augmenté à New-York de 132 %. Pis, la proportion de cas de tuberculose chimiorésistante ne cesse de croître. Selon cette étude, en avril 1991, 26 % de tous les cas de tuberculose recensés à New-York étaient résistants à l'isoniazide et 19 % à la fois à l'isoniazide et à la rifampicine.

Plusieurs facteurs semblent être à l'origine de cette flambée épidémique. Outre les très mauvaises conditions de prises en charge sanitaire et sociale des personnes les plus pauvres, souvent sans domicile fixe, de plus en plus nombreuses à New-York, les spécialistes remarquent que le risque d'être atteint d'une tuberculose chimiorésistante est plus élevé chez les personnes infectées par le virus du sida et les toxicomanes ayant recours à la prise de drogue par voie intraveineuse.

Tous insistent sur la nécessité de mettre en œuvre dorénavant, chez tous les tuberculeux, une quadri-thérapie (prescription simultanée de quatre antituberculeux différents), de manière à diminuer le risque d'apparition de résistance. En sachant que l'observance du traitement est, ici, un élément fondamental.

F. N.

□ **M. François Scheer élevé à la dignité d'ambassadeur de France.** – M. François Scheer, représentant de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France, lors du conseil des ministres du mercredi 10 mars. M. Scheer avait dû démissionner de son poste de secrétaire général du Quai d'Orsay en janvier 1992, à la suite de l'affaire Habache, le chef du Front populaire de libération de la Palestine, dont l'accueil en France, où il était venu se faire soigner, avait fait scandale.

Curé traditionaliste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

L'abbé Laguérie est destitué de ses fonctions par la Fraternité Saint-Pie X

La confusion régnait, jeudi matin 11 mars à Suresnes (Hauts-de-Seine), au siège français de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, qui regroupe des prêtres traditionalistes restés fidèles à *Mgr Lefebvre, après l'annonce de la « destitution » de l'abbé Philippe Laguérie, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris.* Cette décision a été prise par l'abbé Paul Aulagnier, supérieur en France de la Fraternité, désapprouvant l'occupation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois par des prêtres et des fidèles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (*le Monde* du 9 mars). L'abbé Laguérie aurait fait preuve d'*« indiscipline »* et serait remplacé *par l'abbé Claude Boivin.*

Un curé de choc

Une figure d'éternel adolescent, au cheveu court coupé et au verbe imprécateur. L'histoire de l'abbé Philippe Laguérie, quarante ans, se confond avec celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Quand l'église du 5e arrondissement de Paris est occupée par la force, le 27 février 1977, il n'est encore que séminariste à Ecône, disciple fidèle de Mgr Lefebvre.
Mais il ressent cette occupation comme un fait d'armes et une *« délivrance »*, dira-t-il dix ans plus tard, au cours d'un banquet anniversaire á la Mutualité où il convie tout le «gotha» traditionaliste, des académiciens (Michel Droit, Jean Dutourd), des historiens (Jean-François Chiappe), des militaires (colonel Argoud), des journalistes (Patrice de Plunkett, etc.).

C'est en 1983 que Philippe Laguérie succède à Mgr Ducaud-Bourget, vieux prélat et premier «curé» de l'église occupée. Mais, au fil des années, Saint-Nicolas-du-Chardonnet est devenu plus qu'une paroisse illégale (1), rebelle à la hiérarchie catholique, schismatique depuis l'excommunication de Mgr Lefebvre, qui, sans la permission du pape, a sacré quatre évêques le 30 juin 1988. C'est un lieu symbolique, où bat le cœur des catholiques nostalgiques de la messe et du catéchisme d'antan, des dévots de la tradition et du latin, des derniers clercs en soutane, des militants royalistes et lepénistes, des vendeurs de *National Hebdo* et de *Présent*, des vieilles dames égrenant leur chapelet, des familles venues des beaux quartiers et de scouts le plus souvent au crâne rasé.

Le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ne se contente pas de suivre son troupeau. Il est à la tête de toutes les processions et manifestations musclées. Il anime les pèlerinages de Chartres et restaure la procession de la Fête-Dieu et du 15 août qui, chaque été, dans un Paris désert, attire quelques centaines de fidèles. Il monte des «coups» aux Champs-Elysées contre le film *Je vous salue Marie* de Godard ou contre des cliniques pratiquant l'avortement.

En 1988, il mène dans le quartier latin un défilé de protestation contre *la Dernière Tentation du Christ*, et quand éclate l'incendie du cinéma Saint-Michel qui programme le film de Scorsese, il s'écrie en chaire : *« Qui sème le vent récolte le tempête. Quand l'honneur de Dieu est en jeu, il faut réagir. »*

Il est familier des formules à l'emporte-pièce qui font le bonheur des médias et des télés dont il devient un habitué, rompant des lances avec Mgr Gaillot. *« Les musulmans*, dit-il, *c'est comme les femmes. Si on est faible avec eux, ils sont forts. Si on est forts, ils sont faibles. »* Un jour, toutefois, il va trop loin : volant au secours de Jean-Marie Le Pen dans l'affaire du «point de détail», il déclare dans une interview que *« la puissance des juifs s'explique par leur mainmise sur la banque et par le financement des campagnes électorales »*. L'abbé Laguérie conteste ces propos, poursuit *France-Soir* et *Libération*, mais, en décembre 1987, il est débouté devant la première chambre civile.

Son étoile a pâli en raison des divisions héritées du schisme et son caractère entreprenant a lassé son supérieur de la Fraternité Saint-Pie X, qui le trouvant trop encombrant a fini par le remplacer.

HENRI TINCQ

(1) L'archevêque de Paris a gagné deux procès contre les «occupants» de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, mais il n'a jamais demandé l'expulsion du lieu.

Mort de l'essayiste anglais Cyril Parkinson

Tous ceux qui aiment se croire savants en évoquant *« les lois de Parkinson »* connaissent-ils vraiment les quelque soixante ouvrages de ce très britannique intellectuel, mort mardi 9 mars en Angleterre à l'âge de quatre-vingt-trois ans? On peut en douter, surtout en France, où seuls deux de ses livres sont actuellement disponibles, *l'Evolution de la pensée politique* (Gallimard 1965) et *les Lois de Parkinson* (Laffont 1983).

Souvent cité, et se sentant, bien sûr, mal lu, Cyril Northcote Parkinson se plaisait à dire, avec humour, qu'il n'avait pas *« inventé »* la plus fameuse de ses *« lois »* (tirée d'un livre publié en Angleterre en 1958) selon laquelle *« le travail s'étire jusqu'à remplir le temps dont on dispose pour l'effectuer »*. Tout au plus l'avait-il *« découverte »*... En analysant ironiquement la bureaucratie, ce professeur d'histoire devint mondialement connu et enseigna, un temps, dans de prestigieuses universités américaines. Mais sa propre notoriété fut vite dépassée par celle de sa «loi», ce qui devait l'amuser.

La polémique sur l'avortement des femmes violées en Bosnie

« Malheur au pape s'il avait peur des critiques... »

« Malheur au pape s'il avait peur des critiques et des incompréhensions ! », s'est exclamé Jean-Paul II, mercredi 10 mars à Rome, sur un ton inhabituel. Il s'adressait à quelques milliers de fidèles assistant à l'audience générale hebdomadaire du Vatican. Le pape expliquait que sa mission était de *« protéger le peuple chrétien contre les erreurs dans le domaine de la foi et de la morale »*.

Ce propos surprenant est une réponse directe au déferlement de critiques qui ont suivi ses déclarations en Ouganda sur le sida et surtout sa lettre à l'archevêque de Sarajevo, publiée le 26 février dernier, sur le sort des femmes violées en Bosnie, interprétée comme une condamnation de celles qui se font avorter (*le Monde* daté 28 février-1er mars, et du 2 mars).

Une partie de la presse a manifesté sa réprobation, et des groupes féministes ont organisé un défilé de rue près de la place Saint-Pierre, mardi 8 mars, Journée internationale de la femme. Controparola, un groupe féministe, a même lancé un appel aux Italiennes à exclure l'Eglise catholique des bénéficiaires de l'impôt (le fameux « 8 pour 1000 »), destiné à des œuvres sociales et humanitaires.

Le Vatican vient de réagir par une ferme mise au point, dénonçant *« cette polémique artificielle, qui paraît manipulatrice et dénuée de fondement »*. Publiée intégralement, la lettre du pape à l'archevêque de Sarajevo est un appel à la solidarité et ne contient pas d'allusion – au moins directe et explicite – à des avortements : *« Il faudra les aider* (les femmes violées), écrit Jean-Paul II, *à distinguer entre l'acte de violence méprisable que leur ont fait subir des hommes, dont la raison et la conscience se sont égarées, et la réalité de nouveaux êtres humains venus à la vie. Ces nouvelles créatures devront être respectées et aimées de la même façon que tout autre membre de la famille humaine. Il faudra réaffirmer avec la plus grande clarté que le nouveau-né, n'ayant aucune responsabilité dans ces actes condamnables, est innocent et ne peut en aucune façon être considéré comme un agresseur. »*

« Toute la communauté devra donc se resserrer autour de ces femmes si douloureusement offensées, conclut le pape, *pour les aider à transformer l'acte de violence en un acte d'amour et d'accueil. Aux barbaries de la haine et du racisme, l'on doit répondre par la force de l'amour et de la solidarité. »*

H. T.

□ **Les obsèques de Cyril Collard.** – Le romancier et cinéaste Cyril Collard a été incinéré, mercredi 10 mars, au cimetière du Père-Lachaise à Paris au cours d'une cérémonie de plus d'une heure réservée aux proches de l'artiste. Un millier de personnes étaient venues lui rendre un dernier hommage.

□ **Mini-raid sur les actions d'Hachette : *remontrances* de la COB à Havas.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a fait des remontrances à M. Pierre Dauzier, PDG du groupe Havas, à la suite du raid opéré en octobre 1992 sur les actions d'Hachette. Havas avait d'abord *« démenti son intérêt pour l'acquisition des titres Hachette »*, le 8 octobre 1992, et avait attendu le 19 novembre pour diffuser un communiqué rectificatif indiquant le montant des actions Hachette qu'il avait rachetées, et la modalité de ce rachat par le biais de deux de ses filiales (*le Monde* du 23 novembre 1992).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 23 à 30

Demain dans « le Monde »

« Espace européen » : un entretien avec M. Bérégovoy
Le premier ministre souhaite voir émerger des majorités européennes de progrès

« Sans Visa » : D'Artagnan sur la route de Maastricht
Longtemps important enjeu militaire européen, Maastricht a pacifiquement retrouvé la célébrité grâce au traité des Douze. Pendant que Britanniques et Danois font durer le plaisir avant de révéler leur position définitive sur ces accords, on peut gagner la capitale du Limbourg néerlandais par la « route d'Artagnan ». Vrai ou imaginé, un itinéraire réservant quelques découvertes.

Le Monde
DES LIVRES

Le cercle des amateurs supérieurs

Avec Borges et Bioy Casares, Silvina Ocampo participait à un groupe d'écrivains qui aimaient traduire et réciter des vers, « pour la santé de leur âme »

MÉMOIRES SECRÈTES D'UNE POUPÉE
(Cornelia frente al espejo et Asi sucesivamente)
de Silvina Ocampo.
Préface de Jean-Pierre Bernès.
Traduit de l'espagnol (Argentine) par Françoise Rosset.
Gallimard, coll. « Du monde entier », 250 p., 149 F.

Il était une fois, à Buenos-Aires, un groupe de jeunes écrivains, lecteurs hédonistes avant tout, auxquels, le croirat-on? la publication ne semblait pas être indispensable à l'accomplissement d'un destin littéraire. Silvina Ocampo faisait partie du petit noyau, en compagnie de Borges, de Bioy Casares, qui deviendrait son mari, et d'un tout jeune poète qui, bien des années plus tard, quitterait l'Argentine pour devenir un étonnant écrivain italien : J. Rodolfo Wilcock (1).

Ils se réunissaient souvent, et, chacun butinant de son côté dans tel ou tel domaine littéraire, ils n'avaient de cesse de partager entre eux leurs trouvailles. Ainsi s'adonnaient-ils volontiers à la traduction, pour le pur plaisir, sans tenir compte des possibilités éditoriales : Swedenborg ou Villiers de L'Isle-Adam ; Poe, sir Thomas Browne, Michaux ; Valéry, Rilke, T.S. Eliot ; Malraux, Thomas Wolfe ou Virginia Woolf ; et Melville, James, Kafka... Sans oublier des fragments du *Rêve dans le pavillon rouge*, ou de *Gilgamesh*. Ne doit-on pas à Silvina Ocampo la version espagnole de cinq cents poèmes d'Emily Dickinson ?

Des amateurs ? Certes. A condition de croire, avec Vialatte, que la civilisation est le fait d'amateurs supérieurs – ce qu'ils étaient. Dans le quatrième numéro des *Cahiers de l'Herne*, consacré à Borges, Silvina Ocampo raconte comment, un soir d'été, au cours d'une réunion, elle surprit Jules Supervielle allongé dans le jardin, pâle comme un mort, murmurant des mots inintelligibles qu'elle supposa être des prières. Ayant tâté son pouls, elle allait se précipiter à la recherche d'un médecin lorsque le moribond se releva, et lui confia qu'il avait pour habitude, au bord de l'évanouissement, de se réciter des vers : c'était sa *médecine*.

Pour eux tous, dit Silvina – pour tous ceux qui allaient constituer, à leur insu, ce que des professeurs ont baptisé l'*« école de Buenos-Aires »* –, pour eux, donc, les *« amateurs »*, les vers étaient les liens les plus sûrs : *« A notre façon, nous faisions de même que notre ami, pour la santé de notre âme. »* Les vers, ils se les répétaient, les choisissant selon les circonstances, car ils croyaient non seulement à leur beauté, mais à leur magie ; à leur pouvoir d'atténuer un chagrin, de modérer une angoisse.

Cela dit, ils travaillaient tous un peu sous l'égide d'une autre Ocampo, Victoria, l'une des sœurs aînées de Silvina. Grande animatrice, elle – l'amie de Huxley, de T.E. Lawrence, de Woolf ; de Valéry, Drieu, Aragon, Malraux, Keyserling, ou Caillois, lequel découvrit, ou inventa, la littérature de l'Amérique latine –, elle, Victoria, les avait en quelque sorte précédés en fondant, en 1931, la revue *Sur*, qui continuerait jusqu'à sa mort, en 1979, et envers laquelle toute la littérature de langue espagnole a contracté une dette dont elle ne s'acquittera de sitôt.


IN NOEMI ULLA : « INVENCIONES A DOS VOCES » /TORRES AGÜERO/DR

Silvina Ocampo à Mar del Plata avec son mari Adolfo Bioy Casares.

Née en Argentine en 1903, Silvina est arrivée en France à l'âge de quatre ans. Elle y passa son enfance et ne cessa d'y revenir pour de longs séjours. Dans les années 20, Giorgio De Chirico lui apprit, sinon la peinture, du moins à regarder les tableaux d'une façon qui convenait on ne peut mieux à sa jeune élève : en décelant, dans une perspective d'arcades, dans l'ombre portée d'un ange ou d'une statue équestre, le sens caché : le sens *« métaphysique »*.

Poète et prosateur, Silvina Ocampo a fait paraître, à ce jour, huit recueils de poèmes (2), et autant de nouvelles, sans oublier plusieurs contes pour enfants.

Comme celle de nombreux écrivains argentins – Borges, Bioy Casares et Cortazar en tête –, son œuvre appartient au genre fantastique (3). Bien que liée depuis toujours aux premiers, s'il existait une affinité à signaler, ce serait avec le troisième : c'est que, primo, Silvina Ocampo et Julio Cortazar ont en commun une prédilection très marquée pour le milieu petit-bourgeois, dont la réalité banale et scrupuleusement kitsch rend plus surprenants les glissements vers l'étrange, voire le surnaturel, qu'ils affectionnent. Et, secundo, tous deux savent, à l'occasion, employer avec une justesse imparable, relevée d'ironie, la langue parlée de l'Argentin.

Dans *Mémoires secrètes d'une poupée*, les nouvelles plus ou moins longues alternent, comme dans *Faits divers de la terre et du ciel* (4), avec d'autres, si condensées, qu'elles possèdent le poids et la saveur d'un apologue. Et l'on songe, à leur propos, à ces récits très brefs, d'une page ou deux, de Kafka, dont les nouvelles sont, aux yeux de Silvina, les plus belles du monde.

Parsemées de phrases qui singent le proverbe : *« Personne, jamais, ne prévoit le danger qu'il y a à réduire en esclavage son prochain. »* Ou bien d'observations malicieusement innocentes : *« Certaines postures nous font croire au bonheur. Le fait d'être couchée m'a fait parfois croire à l'amour. »* Ou, encore, ce commentaire d'une femme morte que, pendant la veillée funèbre, ramène à la vie un très fort désir inassouvi : *« Ressusciter n'est pas aussi agréable qu'on pouvait le supposer, mais c'est intéressant. »*

C'est de manière paisible que ces nouvelles minent la croyance en une réalité stable. Accueillante aux énigmes, mais défiante à l'égard du naturel dont elle s'applique à dévoiler les rouages, Silvina Ocampo impose le thème du double et les personnages qui, oubliant leur passé, ne se souviennent que de leur avenir ; les songes, qui passent d'un dormeur à un autre – et davantage ceux qui troublent la réalité avec des événements atroces ; l'écrivain qui, à l'agonie, imagine sa propre mort et cherche le *« mot juste »* ; ou cette dame chauve qui n'enlève pas sa perruque, même pour dormir, de crainte de croiser des connaissances dans ses rêves...

La poésie s'en mêle souvent, et presque toujours l'humour. Un humour typiquement argentin, comme Cortazar, Copi – dont la fameuse *« dame assise »* a écrasé de son poids bien de nos lieux communs –, où les comédiens du théâtre TSE, d'Alfredo Arias, l'ont fait apprécier en France. Humour du presque rien, teinté de *nonsense* et mâtiné d'esprit juif – car il ne faut pas oublier que les juifs, nombreux à Buenos-Aires, ont donné une coloration particulière à la culture argentine, et cela, dans tous les domaines.

La poésie, l'humour : voilà les moyens dont Silvina Ocampo se sert pour conduire le lecteur à accepter, sans broncher, des faits hors du commun laissant présager des fêlures inadmissibles dans l'ordre des choses : il se sent en état d'apesanteur, libéré des lois ardues de l'existence, transporté dans l'invisible et disposé, un moment, à y croire. Alors que la magicienne l'a fait remonter à ses lointains perdus, là où, derrière le bleu du ciel, ce que l'on n'a jamais eu, mais que le cœur appelle, se tient en attente.

Hector Bianciotti

(1) Chez Gallimard : *le Stéréoscope des solitaires ; la Sinagogue des iconoclastes ; le Chaos, le Temple étrusque.*

(2) Quelques poèmes ont été traduits par Silvia Baron Supervielle, dans *Poésie*, nº 39.

(3) Voir *la Main du singe*, nº 5-6.

(4) Gallimard, coll. « L'étrangère » (« le Monde des livres » du 21 juin 1991).

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Quelques entrées dans le décor

William Beckford était un personnage rare et extravagant. Au-delà du charme de ses écrits, ce qui surprend chez ce héros romantique et sulfureux, c'est sa capacité à faire du monde extérieur un décor qu'il pouvait orner et plier à sa fantaisie. Les écrivains moins fortunés que Beckford se contentaient de transformer leur décor quotidien, grâce à l'opium ou au haschich. Après De Quincey et Baudelaire, avant Michaux, le critique d'art Walter Benjamin publia ses impressions sur la drogue.

Page 24

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Oisives jeunesses

Le *« pauvre écolier »* aimait le vin, les filles et les nuits blanches. Il fut emprisonné à Meung-sur-Loire, au Châtelet et faillit être pendu. Voleur, buveur et *« gibier de potence »*, François de Montcorbier a fondé l'école des poètes-voyous, sous le nom de François Villon. Son meilleur élève fut quelques siècles plus tard Arthur Rimbaud. Au mois de juillet 1463, maître François inaugura une autre tradition littéraire : celle des disparus, des fugitifs.

Page 24

Céline raciste Céline surjuif

Deux essais invitent à relire tout Céline. Philippe Alméras décèle dans ses idées la constante hygiéniste et raciste. Pour Stéphane Zagdanski, l'auteur du *Voyage* est un surjuif qui écrit une littérature talmudique, par son inspiration spirituelle, face à la Bible, face à Proust.

Page 25

L'enfance de la prose

Jacques Roubaud ajoute de nouvelles ramifications à sa grande œuvre ouverte

LA BOUCLE
de Jacques Roubaud.
Seuil, « Fiction et Cie »
580 p., 150 F.

Dans *le Grand Incendie de Londres*, Jacques Roubaud racontait la mise en échec d'un roman. Constatant l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de l'écrire, il détaillait le *« projet »* destiné à l'accompagner et faisait un livre des prolégomènes de ce roman potentiel, conçu en rêve et demeurant en lui (1). C'était le premier volet, la *« première branche »* d'une entreprise qui s'élaborait au présent, se construisait à partir des matériaux actuels de sa propre destruction.

La Boucle constitue la *« deuxième branche »* de cet entreprise ; c'est, si l'on veut, la suite ou le prolongement du *Grand Incendie*, mais dans une direction inattendue. Les deux livres de Roubaud se répondent, se font écho sans chercher à former une totalité close sur elle-même. D'autres *« branches »* sont, à n'en pas douter, encore à venir. Mais il faut dès à présent l'affirmer : l'œuvre qu'il nous est ainsi donné de lire, et qui demeure donc ouverte, est l'une des plus suprenantes et exemplaires (c'est-à-dire sans exemple) inventions littéraires de ces dernières années.

Petite *« incise »* – pour reprendre une catégorie chère à Roubaud : l'auteur-inventeur n'a ni le ridicule ni l'outrecuidance, devenue aussi banale que vulgaire, de dire ce que *doit* être la littérature et comment le romancier *doit* agir : *« il fait ce qu'il veut »*. Au lecteur de juger, mais à partir de ce vouloir, en tentant de le comprendre, de sympathiser avec lui, et non en fonction de quelque médiocre présupposé. En revanche, et très clairement, Roubaud souligne ce qui le sépare du *« confort autobiographique »* qui, avec insistance, *« ressurgit sans aucun contrôle chez le romancier »* (*voir notamment les séquences 107 de* la Boucle *et 32 du* Grand Incendie).

Si *la Boucle* était un récit autobiographique, l'action, antérieure à celle du *Grand Incendie*, s'en situerait, géographiquement, en divers lieux d'enfance (Carcassonne, les Corbières, Paris...) et, chronologiquement, entre 1937, année des cinq ans du narrateur, et la Libération. On assisterait alors à la remémoration et à la restitution plus ou moins linéaire des souvenirs d'un certain Jacques Roubaud, écrivain, poète et mathématicien, élevé dans une famille d'enseignants normaliens et résistants, dans un pays souffrant de la guerre puis de l'Occupation... Mais, précisément, il ne s'agit pas d'un récit autobiographique, *« genre »* que l'auteur refuse, le jugeant comme l'*« un des derniers refuges du déterminisme mécaniste »* ; les *« enfances »* racontées par Roubaud, aussi mystérieuses et incertaines que les autres, sont celles *« de la prose »*.

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 25

(1) Seuil, 1989 (« le Monde des livres » du 13 janvier 1989).



WILLIAM BECKFORD
Terroriste au pays de la raison
de Didier Girard. José Corti, 226 p., 100 F.

HISTOIRE DU PRINCE AHMED
de William Beckford.
José Corti, 212 p., 100 F.

SUR LE HASCHICH
et autres écrits sur la drogue
de Walter Benjamin. Traduit de l'allemand par Jean-François Poirier.
Christian Bourgois, 113 p., 70 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


William Beckford par George Romney (1781).

Quelques entrées dans le décor

IL est plaisant de constater que toute l'œuvre de William Beckford est aujourd'hui publiée dans la collection « *Domaine romantique* » de José Corti, le dernier éditeur qui nous offre le plaisir de couper les pages de ses livres, à la manière ancienne, et dont les couvertures s'ornent d'une rose des vents et d'une devise que Beckford aurait pu faire sienne : « *Rien de commun* ». L'actualité éditoriale, en matière de romans français, s'est assez appauvrie à l'approche des élections pour qu'on s'autorise à parler une dernière fois d'un personnage si rare, si extravagant, si peu commun en effet, un de ces excentriques anglais dans la lignée du « Méchant Comte » dont Patrick Mauriès nous a donné le portrait récemment (*le Monde* du 2 octobre 1992). William Beckford n'est pas seulement l'auteur de *Vathek*, ce conte oriental écrit en français, qu'admirait tant Mallarmé, de plusieurs récits de voyages au Portugal, en Italie, de nombreux contes arabes (dans ses lettres à sa mère, il se désignait volontiers comme « l'Arabe »), dont cette *Histoire du Prince Ahmed*, jusque-là inédite, il est surtout un héros romantique et sulfureux, que ses mauvaises mœurs ont, hélas, écarté de nos manuels, sinon de nos annales.

Il naît en 1760, le 29 septembre, d'un couple contrasté. Son père, Alderman Beckford, est un homme du peuple, que ses « colonies » de la Jamaïque ont rendu immensément riche. Lord-maire de Londres, personnage redouté, aux colères effroyables, dont le regard terrible fait peur au roi George III lui-même, il a déjà quelques bâtards quand naît William, seul enfant légitime du couple qu'il forme avec la hautaine Mary Hamilton, fille du sixième comte d'Abercorn. Il meurt quand William a neuf ans, le laissant à la tête d'une fortune qu'on dit être la première d'Angleterre, et sous la coupe d'une mère autoritaire.

Un précepteur viendra de Russie, Alexander Cozens, filleul de Pierre le Grand, qui entraînera le garçon vers sa pente naturelle, loin de la contrer, celle d'une imagination infinie, tout imprégnée de fantasmagories orientales. Le jeune William n'est pas un citoyen ordinaire. Il est insolent à plaisir, se juge doté « *d'assez de sang royal pour faire du boudin si tous les porcs de la chrétienté venaient à en manquer* », en même temps que d'une piété proche de la bigoterie. Dépravé de la plus scandaleuse façon et rêveur partagé entre la verte vallée de son Wiltshire natal et cet Orient fumeux, peuplé de djinns et de mages, qui est moins l'Orient que l'Ailleurs, son paysage intérieur.

IL voyage en Europe en grand équipage, avec soixante serviteurs en livrée, trois voitures, ses tableaux, son piano, séduit tout le monde sur son passage. A Paris, en 1784, il court les réceptions, les sociétés secrètes, se fait guider par le grand architecte Ledoux (Claude Nicolas et non pas *Charles*, page 115) dans des architectures mystérieuses et interdites au vulgaire. Après la Révolution, il continue de se promener dans la capitale, sans effroi, sans être inquiété, comme un esthète faisant ses emplettes dans les ruines de la monarchie, embobinant les gardes nationaux.

Ce chapitre du livre de Girard est fort amusant, comme est grandiose et triste la folie de Beckford faisant construire à Fonthill son abbaye, dotée d'une tour de 84 mètres, pour s'y enfermer avec ses collections, une tour sans fondations qui s'écroulera. Au-delà du charme de ses écrits, ce qui surprend chez Beckford, c'est sa capacité, aidée par des moyens financiers démesurés, il est vrai, à faire du monde extérieur, hostile, trop opposé à ses désirs et son idée du Beau, un décor qu'il peut orner et plier à sa fantaisie, pour s'y isoler. Et qu'on ne dise pas que le vice et la mégalomanie sont toujours punis. Beckford est mort paisiblement à Bath, à quatre-vingt-quatre ans.

LES *Mille et Une Nuits* et tous les parfums de l'Arabie voluptueuse, imaginée comme une terre d'évasion sensuelle en ce dix-neuvième siècle assommant, c'est un rêve que partageaient De Quincey, avec son opium, Théophile Gautier, Baudelaire, quantités d'esprits supérieurs et ennuyés, en mangeant du haschich. Il faudra quelques décennies encore, le passage de Freud, qui écrira lui-même à propos de ses expériences avec la cocaïne, pour qu'on envisage de manière moins féerique les effets des stupéfiants et qu'on s'interroge sur le caractère plus ou moins magique des portes qu'ils ouvrent sur les mondes parallèles. Avant qu'Henri Michaux ne relate ses passages à travers les « *misérables miracles* » de la mescaline, et que le psychanalyste Sami Ali n'étudie le rôle du haschich dans le contexte de la société égyptienne, maints aventuriers consignèrent les impressions reçues du chanvre indien, fumé ou dégusté en confiture, dans des proportions imprécises.

Ainsi, le critique d'art Walter Benjamin en prit avec plusieurs de ses amis, en 1927 et 1928, à Marseille. « *On est très frappé par la longueur des phrases qu'on prononce.*[...] *Sentiment de maintenant comprendre beaucoup mieux Poe. Les portes d'un monde du grotesque semblent s'ouvrir. Seulement, je ne voulais pas entrer. Le tuyau de poêle devient chat. Au mot de gingembre, à la place du bureau, une boutique de fruits est soudain là, dans laquelle je reconnais, tout de suite après, le bureau.*[...] *On emprunte les mêmes voies de la pensée qu'auparavant. Seulement, elles paraissent jonchées de roses.* » Ses notations paraissent à la fois poétiques et naïves, souvent décousues, à l'exception d'un récit consacré à la soirée du 29 septembre 1928, où Benjamin dîne au restaurant Basso et regarde par la fenêtre la nuit tomber sur le Vieux-Port : « *J'aimerais croire que le haschich possède la force et le don de persuader la nature de répéter cette grande dilapidation de notre propre existence dont nous jouissons quand nous sommes amoureux.* »

Avec la drogue, et Benjamin ne sera pas le dernier à nourrir cette illusion, c'est le même vieux désir romantique qui se perpétue : entrer dans le décor, parce que le monde réel s'est éloigné de nous, n'a plus la présence immédiate d'autrefois, et nous laisse dans l'angoisse, séparés de lui, comme devant une toile peinte, une fausse perspective. Fort heureusement, le réel sait se rappeler à notre bon souvenir, et même sur une scène de théâtre, on peut se casser une jambe, pour de vrai.

□ **Précision.** – A la suite de notre feuilleton du 5 mars, consacré en partie à Gilbert Adair (*Amour et mort à Long Island*), M. Christopher MacLehose, des éditions Harvill, nous fait savoir que c'est à tort que nous avons désigné Gilbert Adair comme le traducteur de Perec en Angleterre. M. Adair est seulement « *en train* » de traduire *la Disparition* de Georges Perec. C'est en revanche M. David Bellos qui a traduit *la Vie mode d'emploi, W, les Choses*, et *53 jours*, publiés aux éditions Harvill. Il est également l'auteur d'une biographie de Perec qui sera publiée à l'automne prochain, simultanément en France, aux éditions du Seuil, et en Angleterre, aux éditions Harvill. A M. David Bellos et son éditeur, toutes nos excuses et nos meilleurs sentiments.

Elu membre du jury Médicis (*le Monde* daté 14-15 février), Michel Braudeau abandonne le feuilleton du « Monde des livres » qui sera, à partir du 19 mars, assuré par Pierre Lepape.

POÉSIES
de François Villon.
Texte présenté et commenté
par Jean Dufournet,
GF-Flammarion, 482 p., 48 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Oisives jeunesses

IL y a des époques malchanceuses. Le Moyen Age avait une mauvaise réputation dans les lycées. On l'accusait d'avoir été nocturne et barbare. Certes, la littérature française venait de ces ténèbres, mais son mérite, c'était justement d'en être sortie. Quelques personnages avaient essayé d'éclairer cette époque lointaine sur laquelle régnait « *une sombre mélancolie* ». François Villon se trouvait parmi ces précurseurs, mais il avait disparu quelque temps après sa trentième année, comme si la nuit médiévale l'avait enseveli. Et depuis lors, les meilleures agences de détectives continuent de rechercher sa trace... « *Frères humains qui après nous vivez, n'ayez les cœurs contre nous endurcis* », avait demandé le « *pauvre écolier* » dans son épitaphe. Obéissant à sa requête, les lycéens le plaignaient à leur manière. Cependant, ils respiraient lorsqu'enfin le jour se levait en France, avec Rabelais, Marot, du Bellay, Ronsard et Montaigne.

André Suarès aime à croire que Villon naquit le 30 mai 1431, c'est-à-dire le jour où l'on brûlait Jeanne d'Arc. Mais peut-être vint-il au monde l'année suivante. Sa date de naissance reste incertaine, comme (presque) toute sa vie. A l'époque, les Anglais occupaient encore une partie de la France, et la guerre de Cent Ans n'était pas terminée. Plus tard, Villon mettrait la Pucelle dans la ballade célébrant les « *dames du temps jadis* ». « *La bonne Lorraine* » y serait en compagnie d'Héloïse, l'épouse d'Abélard. Et cela nous vaudrait le vers le plus émouvant de la langue française : « *Mais où sont les neiges d'antan ?* » François ne s'appelait pas Villon, mais de Montcorbier ou de Monterbier. Il prit, très vite, le nom de son père adoptif, le chapelain Guillaume de Villon, qui lui fit faire des études. Pendant l'hiver 1439, des loups se promenèrent dans Paris et mangèrent quelques personnes, pour renforcer la légende future du Moyen Age. Cela n'empêcha pas les théologiens de poursuivre leurs querelles.

François Villon habitait à côté de la Sorbonne. C'était commode. Il obtint le grade de bachelier en 1449. Il avait sans doute une de ces figures douteuses dans lesquelles se confondent le bon élève et le garnement. Le 15 avril 1450, l'armée de Charles VII remporta la victoire de Formigny et « libéra » la Normandie. La guerre de Cent Ans allait s'achever en 1453, tandis que Villon faisait du « chahut » à Paris, avec les autres étudiants. Il eut une jeunesse d'après-guerre. Ce sont les plus intempérantes, car elles veulent se rattraper. Elles n'écoutent que leurs appétits et leur impatience.



FRANÇOIS VILLON fréquentait les cabarets et les tavernes. Il aimait le vin, les filles et les nuits blanches. Il désirait éprouver « *l'âpre saveur de l'existence* », comme l'écrit l'historien néerlandais Johan Huizinga. C'était sa manière de démentir la grande mélancolie du Moyen Age. Il se lia avec des gens de la pègre : des *truands ou des coquillards*. Il eut ce qu'on appelle « une mauvaise vie ». Drôle d'expression pour désigner la recherche éperdue de tous les plaisirs... Le 5 juin 1455, Villon se battit, à coups de dague, avec un prêtre, Philippe Sermoise. Une femme était, sans doute, la cause de cette dispute. Le prêtre mourut de ses blessures, et le « *pauvre écolier* » préféra s'éclipser durant quelques mois. Il se cacha, paraît-il, chez une abbesse de mœurs légères. En décembre 1456, François Villon fit partie de la bande qui cambriola le Collège de Navarre. Après quoi il dut encore prendre la fuite. Cela devint son genre d'existence. Ses vagabondages dans les provinces françaises le menèrent, notamment, chez le prince-poète Charles d'Orléans, à Blois. Il affirma que, pendant la nuit du vol, il était en train d'écrire. La littérature comme alibi ? C'est, après tout, sa vocation...

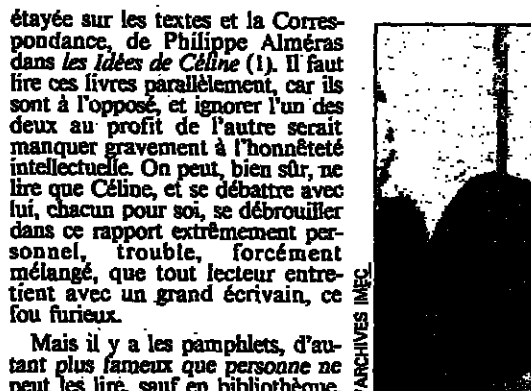
A Meung-sur-Loire, en 1461, le « *pauvre écolier* » passa un très mauvais été dans les cachots de Thibaud d'Aussigny, l'évêque de l'endroit. Il en sortit grâce à la visite de Louis XI, qui venait d'être couronné. A Paris, durant l'automne 1462, il fut de nouveau compromis dans une vilaine affaire : l'agression commise contre un « *notaire pontifical* ». Villon se retrouva à la prison du Châtelet et fut condamné à la pendaison. Il se réconforta comme il pouvait. Au moins, disait-il, « *mon cou saura ce que mon cul pèse* ». Par chance, la peine de mort fut transformée en « *dix ans de bannissement* ». Au début de 1463, François Villon prit congé de Paris et disparut définitivement. Carrière de météore. C'est ainsi que se perdent les oisives jeunesses...

VOLEUR, *buveur* et « *gibier de potence* », il a fondé l'école des poètes-voyous. Selon Sainte-Beuve, son patronyme donna le verbe « *villonner* », au quinzième siècle. Cela voulait dire « *duper* » l'espèce humaine et la « *payer en fausse monnaie* ». Pauvre François ! Son « *existence dévergondée* » susciterait, par la suite, l'envie de Pierre Mac Orlan, de Francis Carco ou de Blaise Cendrars. Le plus bel héritier de Villon serait, naturellement, un certain Arthur, de Charleville. Tous les deux font dialoguer « *le cœur* » et « *le corps* ». Et cet étrange « *débat* » trouble, depuis longtemps, les rêveries de la France tranquille...

Les genres littéraires de Villon étaient le lai, le testament et l'épitaphe. Avec la vie qu'il menait, il devinait que ses jours *étaient comptés*. Les jours de chaque personne le sont aussi, bien sûr... Mais les siens l'étaient davantage. Il connaissait trop l'avarice du destin. C'est pourquoi son rire, sa truculence ou ses facéties « *menacent à tout moment de s'étouffer dans un sanglot* », comme le dit Jean Dufournet dans sa (très bonne) édition des *Poésies*, qui présente, en regard, le texte original et sa transcription moderne. La littérature a été, pour François Villon, le seul moyen d' « *absoudre* » l'existence. Non seulement la sienne, mais celle de tout le monde. Il a voulu « *se prouver qu'il n'avait pas en vain couru les routes, souffert, aimé (ni) pleuré* », comme l'écrit Carco.

Lorsqu'il n'a plus donné de ses nouvelles, après le mois de janvier 1463, il a inauguré une deuxième tradition littéraire. Celle des disparus ou des fugitifs. Celle des silhouettes qui s'éloignent sur les chemins d'une époque. Avant même de mourir, ces personnages deviennent des fantômes ou des passagers clandestins de l'Histoire. C'est leur dernière farce. Ils savent que l'absence est l'ultime ressource de l'ironie. Le « *pauvre écolier* » eut des émules : par exemple, Ambrose Bierce et Arthur Cravan, dont les traces se perdirent au Mexique, dans les années 1910... Ensuite, ces deux écrivains subirent le même sort que Villon. La légende s'empara de leurs vies. Elle est généralement affamée. Comme les loups de l'hiver 1439.





Céline raciste, Céline surjuif

Deux essais invitent à relire tout Céline, l'un pour y déceler la constante hygiéniste et raciste l'autre pour le voir s'élever dans la spirale sprirituelle d'un face-à-face avec Proust et le Talmud

LES IDÉES DE CÉLINE
Mythe de la race, politique et pamphlets
de Philippe Alméras.
Berg International, 385 p., 190 F.

CÉLINE SEUL
de Stéphane Zagdanski.
Gallimard, coll. « l'Infini »,
125 p., 80 F.

« Lecteur, la guerre est déclarée, il faut choisir ton camp. Non pas : Céline ou les juifs, mais : Céline, les juifs et la littérature, ou bien le reste du monde. » Ainsi nous apostrophe un jeune essayiste, Stéphane Zagdanski, aujourd'hui, en 1993, comme s'il y avait encore à défendre Céline, à se ranger de son côté. De quel côté ? La littérature et elle seule ? Non, on le verra, la thèse est plus subtile, plus retorse.

Voici revenue la terreur dans les lettres, dénoncée en 1941 par Jean Paulhan, dans *les Fleurs de Tarbes*. *« Il est un point au moins où l'on est tenté de donner raison à la Terreur : c'est la violence, et tout à la fois la justice du souci qui l'anime, lorsqu'elle soutient que l'homme ne doit pas être* trop *préoccupé de langage »*, écrivait Paulhan. Il s'en prenait à une critique peu soucieuse de la lettre, attachée au sens, à l'idée, à cela qui est dit et moins aux mots qui le disent. La terreur aujourd'hui serait plutôt inverse : tant pis pour ce que dit, ce que pense un écrivain, pourvu que son style danse.

L'antisémitisme de Céline ? Incontestable, incontesté. Mais on a trouvé moyen de l'en exonérer. D'abord en le trouvant bouffon, si excessif qu'il était impossible d'y croire. Gide lisant *Bagatelles pour un massacre*, en 1937, le trouvait burlesque. Mais pour le reste, quel talent ! Dommage qu'il ait cette lubie : haïr les juifs. C'est le coup du Belge hilare devant les imprécations de Baudelaire contre lui : *« Allons, vous ne croyez pas ce que vous dites ! »* Tout change avec la guerre, la victoire nazie. Céline est du côté des vainqueurs. Il leur demande du papier pour faire réimprimer ses pamphlets, qui se vendent bien et lui permettent de planquer de l'or au Danemark.

Il ne collabore pas ? Il écrit copieusement aux journaux de la collaboration, peste, proteste, contre les juifs, contre tout (sauf contre les Allemands, évidemment), mais sans se faire rétribuer. Ce qui lui permettra d'hurler à l'assassin quand Sartre écrit en 1946, au moment où Céline est en prison au Danemark et que la République française demande son extradition : *« Si Céline a pu soutenir les thèses socialistes des nazis, c'est qu'il était payé. »* Sartre se trompait sans doute sur les faits, mais plus gravement sur le fond : le nihilisme catastrophiste de Céline s'accommodait fort bien d'un régime d'ordre soucieux du collectif, et raciste. Celui-ci n'ayant pas réussi à établir sa domination sur le monde, Céline retourne à sa prédication désespérée et annonce la victoire des Nègres et des Jaunes : les Chinois à Paris, la barbarie métissée.

Voilà, en gros, la thèse, non pas de Stéphane Zagdanski dans *Céline seul*, mais celle, solidement étayée sur les textes et la Correspondance, de Philippe Alméras dans *les Idées de Céline* (1). Il faut lire ces livres parallèlement, car ils sont à l'opposé, et ignorer l'un des deux au profit de l'autre serait manquer gravement à l'honnêteté intellectuelle. On peut, bien sûr, ne lire que Céline, et se débattre avec lui, chacun pour soi, se débrouiller dans ce rapport extrêmement personnel, trouble, forcément mélangé, que tout lecteur entretient avec un grand écrivain, ce fou furieux.

Mais il y a les pamphlets, d'autant plus fameux que personne ne peut les lire, sauf en bibliothèque, et encore : on ne trouve pas partout *Bagatelles pour un massacre*, *l'Ecole des cadavres* (1938), *les Beaux Draps* (1941). La veuve de l'écrivain n'autorise pas leur republication, car ils tomberaient sous le coup de la loi qui réprime l'incitation à la haine raciale. On les oublie donc, sans pouvoir évacuer la taraudante question de l'antisémitisme, et l'attitude la plus générale chez ceux qui aiment Céline consiste à dissocier ses idées, détestables, de sa *« petite musique »*, délectable.

Couramment aussi, on lit et on entend que l'antisémitisme de Céline résultait de son pacifisme foncier et que *Bagatelles pour un massacre* était une tentative pour alerter en France les esprits contre le déclenchement d'une guerre à laquelle, selon lui, les juifs poussaient par esprit de revanche contre les vexations subies de la part des nazis. Ce fut sa propre défense, après coup. Et puis, il y a ceux encore que ces idées ne gênent pas le moins du monde, qui les partagent : Céline garde ses lecteurs d'extrême droite.

Antisémite d'éducation, puis antisémite d'occasion, parce que c'est la mode, philosémite et même prosioniste quand le vent tourne, opportuniste toujours, et raciste jusqu'à la moelle, voilà Céline sous la loupe de Philippe Alméras, passant à l'examen ses idées. Idées, c'est beaucoup dire, car Céline hait non seulement l'idéologie, mais la pensée, et n'accorde de valeurs qu'aux sentiments, ne nourrit que d'eux le tourbillon gracieux de son style.



COLL. GIBAULT/ARCHIVES IMEC

Céline en 1942, avec le peintre Gen Paul et Pierre Labrie, maire de la commune libre de Montmartre.

L'écrivain parle aux écrivains

Mais ces sentiments, haine et compassion mêlées pour le genre humain, nourrissent quand même une idée, le racisme biologique, dont Céline se veut la vigie ou le chien de garde, comme on voudra. La race blanche est en état de siège, les autres races ont juré sa perte, elle s'abandonne déjà au blabla, à la vinasse, à la bêtise sentimentale, les juifs sont partout à Hollywood, à Wall Street, à Moscou. Le monde est presque totalement pourri. Une seule trace du « vrai » subsiste : l'émotion naturelle, rêve ou musique. Céline a reçu le don de la capter à sa source : chez la danseuse. Elle fait naître un désir bel et bon, et de ce désir naît un chant.

Céline est le dernier lyrique, breton et flamand il a gardé l'instinct primordial. Les autres, juifs ou « enjuivés », parlent une langue morte, c'est le style « *NRF* ». Comment rester muet quand la guerre civile va éclater, a éclaté entre les derniers purs Aryens. Céline doit faire entendre sa musique. Un seul pays a réagi contre la déliquescence, l'Allemagne ; il a été aussitôt attaqué hystériquement par les juifs dans le monde. Français et Allemands ont partie liée ; s'il y a conflit, il faut que la France reste neutre, conclue un pacte avec Hitler. Une fois la défaite consommée, qu'elle marche sur ses traces par la régénération de la race et l'exaltation de la jeunesse, qui ne se laissera pas pervertir par le bazar poussiéreux de la culture gréco-judéo-chrétienne. Tel est l'argumentaire des pamphlets extrait par Philippe Alméras.

Lisant les mêmes textes, surtout *Bagatelles pour un massacre*, Stéphane Zagdanski lit tout autre chose, mais, juif lui-même, il prévient : ces textes sont *« choquants, bouleversants pour qui a concrètement souffert de la haine antisémite »*. Il affirme qu'il ne veut pas « réhabiliter » Céline, le faire aimer des juifs : *« J'entends exprimer tout bonnement que Céline, comme Sade, ne s'est jamais adressé qu'à ses semblables rigoureusement, les écrivains, les seuls habilités à le lire, les seuls à savoir lire* in petto. » Ecrivain lui-même, son style s'efforce suffisamment d'établir qu'il l'est, il récuse par avance toute critique, citant Mallarmé : *« Un critique est une personne qui se mêle de ce qui ne la regarde pas. »* Nous voilà exclus, mais le lecteur en même temps.

Et voici sa thèse, fondée sur une intuition d'écrivain à écrivain : Céline *n'est pas antisémite, parce que l'antisémitisme est par nature antilittéraire et puisque les juifs* sont la lettre de l'esprit. Or Céline est un mystique de littérature : avec les juifs, avec Proust singulièrement, il est, ce sont ses propres termes *« en pétard de Mystique »*. Proust n'est pas son adversaire, mais son rival, il est le grand écrivain à égaler et à surpasser. Son surmoi en quelque sorte. Céline porte en lui un surjuif qui le fait écrire une littérature talmudique par son inspiration spirituelle, face à la Bible, face à Proust. Telle serait la spirale célinienne, judaïsme retourné, qui l'élèverait au plus haut de la conscience humaine.

La thèse est hardie, surtout par l'excès où Zagdanski la pousse, car elle n'est pas tout à fait neuve ; mais l'ingéniosité herméneutique de l'essayiste – qui va jusqu'à tirer les textes par les cheveux en entremêlant les aubépines de Proust, fleur catholique, et la rose à laquelle Céline assimile Israël dans une lettre à Paulhan – aboutit à affirmer entre Proust et Céline une alliance judéo-catholique, qui fait bon marché du fond celte et barbare que Céline revendiquait pour son propre style. Mais ce livre brillant et exalté n'en est pas à une contradiction près.

Ce qu'il a de plus gênant, à vrai dire, c'est ce racisme spirituel auquel la mystique littéraire invite, avec l'intention de faire scandale pour l'entrée d'un jeune auteur dans les lettres : *« Céline, les juifs, la littérature, ou bien le reste du monde. »* Car on sent bien que c'est abandonner le reste du monde à la barbarie avec une jouissance orgueilleuse de vaincu, celle-là même de Céline, qui se lit au fond de sa récrimination éperdue et stérile. L'élite des victimes. Pourtant, Zagdanski écrit fort bien : *« Ainsi Céline s'est battu, Céline s'est débattu, Céline a crié, Céline s'est tu, Céline a ri et Céline a écrit, donc Céline a vaincu. »*

Et en effet, de quoi se plaindre ? Aujourd'hui, de Coluche à Sollers, de l'université à la jeune garde littéraire, tout le monde admire, vénère Céline. Il est dans la Pléiade, en Folio, c'est un grand écrivain reconnu, patenté, estampillé, canonisé, et qui se vend, beaucoup. Il n'y a plus grand mérite à voler à son secours, si guerre il y a. Rabbi Céline ? Saint Céline ? Pourquoi pas ? Mais persécuté, martyr, non. L'insulte serait trop grave à l'égard des vrais martyrs de ce siècle qu'on veut bien le laisser dominer par le style, cette signature de l'orgueil... Que l'on republie donc les pamphlets, qu'on le voie à l'œuvre, ce style.

Michel Contat

(1) *Ce livre a été publié en 1987 à la* Bibliothèque de littérature française *contemporaine, université Paris-VII*, 200 F.

★ **Pour nourrir la réflexion sur la « question Céline », outre les deux volumes de *l'Année Céline* (1990 et 1991, éd. Du Lérot), signalons, parmi les publications des éditions Du Lérot (16140 Tusson) : *Vingt lettres inédites* ; *Quinze lettres* ; *Préfaces et dédicaces* ; *« 31 » Cité d'Antin* ; *Lettres à Marie Bell*, de Céline ; *le Cinéma de Céline*, de J. d'Arribehaude ; *les Manuscrits de Céline et leurs leçons*, de Henri Godard ; *Relevé des sources et citations dans* Bagatelles pour un massacre, d'Alice Kaplan ; *Céline de mes souvenirs*, de Serge Perrault ; *Essai de situation des pamphlets de Louis-Ferdinand Céline*, d'Eric Séebold. Parmi celles de l'IMEC : *Tout Céline, 2* ; *Lettres à Charles Deshayes (1947-1951)* ; *Céline et les éditions Denoël (1932-1948)*.**

L'enfance de la prose

Suite de la page 23

« Je ne peux qu'écrire ce que j'écris au présent, et le présent est celui de la disparition. » Comme dans *le Grand Incendie* – mais la scène n'a plus besoin, ici, d'être inaugurale, – Roubaud se met à sa table de travail, devant l'écran de son ordinateur, à l'aube, en ces heures où le jour n'a pas encore paru. Il indique d'emblée un mouvement, une *« vélocité »*, une direction : vers la lumière. Et *la Boucle* peut se lire dans son entier, comme une mise en mouvement, de la nuit jusqu'au jour : *« Tout ce qui se passe, tout ce qui est déductible de ce qui se passe est défini par la lumière ou par son absence. » « Je m'enferme dans la nuit : pour* voir. »

La Boucle s'ouvre, et se ferme aussi, sur une image admirable, de pure poésie : *« la flors enversa »* (*« la fleur inverse »*) que Roubaud emprunte au troubadour Raimbaut d'Orange. L'ongle la dessine sur la vitre givrée ; elle se découpe sur la vitre passée au noir de fumée pour les besoins de la défense passive, puis encore sur l'eau d'un bassin, fleurit enfin dans *« l'eau mentale »* dans laquelle l'auteur cherche ses images : *« Le gel nie la fleur et le chant. Mais dans le désert du gel fleurit une fleur paradoxale, dans son silence résonne une insistante disharmonie, et de cette floraison « hirsute », comme de cette atonalité polaire, renaissent, à l'évocation vibratoire du vers, simultanément la musique heureuse et sa disparition désespérée. »*

« La moindre phrase, la moindre pensée (et les pensées ne sont rien si elles ne traversent la vitre des phrases), le moindre raisonnement se trahit comme présent, et s'il s'affirme passé, est pur anachronisme. » Écrire au présent, laisser, dans ce même présent, surgir les *« images-souvenirs constitutives de la mémoire »* (et dès lors appelées à devenir des *« images-mémoires »*), récuser l'artifice d'une continuité de cette mémoire, de son *« maintenant »* d'illusion, organiser, *« rabouter »* afin d'obtenir un nouvel *« espace connexe de souvenirs, et une autre continuité, une autre topologie »* ... le projet est aussi ambitieux qu'exigeant, inconfortable, source d'un *« bonheur sévère »*.

Loin de l'assise et des assurances romanesques, loin de la fiction autobiographique et de ce qu'il nomme drôlement *« l'esprit de clocher de soi-même »*, Roubaud affronte une partie difficile et exaltante. Il le fait avec cette parfaite rigueur, à la fois joueuse et sérieuse, qui lui est habituelle, avec cette liberté qui conduit l'intelligence dans les *« régions alternatives »* de l'imprévisible. C'est bien au spectacle de la naissance de l'écriture, de la montée au jour d'une enfance de la prose qu'il convie le lecteur.

Roubaud ne dissimule pas les armatures qui soutiennent le décor, ni la machinerie qui participe du spectacle. La construction désigne ici l'acte du bâtisseur plus que son aboutissement, le chantier plus que la maison elle-même. *« L'extravagance formelle »* de cet *« univers en expansion de la mémoire »*, *« labyrinthique, arborescent, multidimensionnel »* qui n'a que *« la permanence provisoire de certains changements »*, n'est pas un repos. *« Récit »* enrichi d'*« incises »*, augmenté de *« bifurcations »*, couronné d'une *« table descriptive »* et d'un index de celle-ci, *la Boucle* est un organisme vivant, vivifiant, une *« extravagance »* certes, mais scrupuleusement pensée, étayée par l'esprit de logique et de mathématique, éclairée de poésie.

Revisité, réordonné par l'écriture, par l'aventure de la prose, un corps s'anime, s'étire en tout sens, croît sous le ciel et la lumière de l'enfance, à l'intérieur de ce *« système planétaire d'avant la révolution copernicienne »* qu'est, pour l'enfant, sa famille. Des silhouettes connues traversent les paysages : Canguilhem, Simone Weil avec ses quilles, Beckett, à la sortie d'un terrain de rugby *« légèrement « sonné », secouant la tête et disant avec conviction :* « Never again ! Never again ! »...

« Eros mélancolique », Jacques Roubaud établit le *« traité de mémoire »* de ce monde qu'il invente et que le lecteur, médusé, visite à sa suite. *« Il ne faut pas déchiffrer les énigmes. Il faut croire les dormeurs »*, écrit Roubaud... C'est presque une méthode de lecture de *la Boucle*.

Patrick Kéchichian

★ **Jacques Roubaud et son compère Michel Chaillou publient, depuis janvier 1992, dans *le Monde de l'éducation*, un « feuilleton pédagogique », *Entretiens d'Étretat*, dans lequel ils traitent, à leur manière, de toutes les matières enseignées à l'école, de l'orthographe à la métaphysique.**

EN POCHE

Le succès d'un fiasco

Avec Armance, qui fut son premier roman, Stendhal se lançait dans une délicate aventure. Il s'agissait, à une époque où le sujet pouvait paraître scabreux, de décrire les affres de l'impuissance masculine. Entreprise périlleuse, dont l'auteur du *Rouge et le Noir* *se sortit par une remarquable pratique de la périphrase et par une* construction littéraire tout à fait singulière. Les tourments d'Octave, le jeune polytechnicien souffrant de son infirmité, sont continuellement présents, sans être jamais explicites.

L'architecture *du récit suspend* le lecteur à *une intrigue dont* les développements sont systématiquement masqués, dérobés à la vue. Ainsi de la lettre par laquelle le héros avoue à sa cousine, dont il est amoureux, les raisons qui pourraient empêcher un *mariage. La missive finit en mille morceaux dans la poche de son* auteur, sans que sa destinataire ni le lecteur aient eu connaissance de son contenu. Au-delà de l'exercice de haute voltige littéraire, *Armance* est une métaphore de l'impuissance à s'exprimer. *Le roman présente aussi une étude des impossibilités* de l'amour, que Stendhal avait abordées précédemment dans un chapitre de son traité *De l'Amour*, consacré aux « fiasco ». Cette édition est agrémentée d'un ensemble d'illustrations et d'un dossier *replaçant le roman dans le contexte littéraire de l'époque.*

▶ **Armance**, *de Stendhal, préface et commentaires de Pierre-Louis Rey, Presses Pocket, 263 p.*

Raphaëlle Rérolle

• *Le Colonel Chabert*, de Balzac, paraît en « GF-Flammarion », suivi d'un texte intitulé *l'Interdiction* (n° 734). *Ces deux courts* romans mettent en scène deux personnages complémentaires, *l'un parce qu'il a été spolié*, l'autre parce qu'il désire se défaire d'une fortune *injustement acquise*.

• En « GF-Flammarion », Bernard Lortholary, qui a déjà traduit plusieurs œuvres de Kafka, parmi lesquelles *le Procès*, *le Château* et *la Métamorphose*, propose une version nouvelle d'*un Jeûneur*, suivi d'autres nouvelles (n° 730).

• A propos de Kafka, Points Roman publie *le Royaume enchanté de l'amour*, de Max Brod (n° 565). A travers le voyage d'un ancien prisonnier qui cherche à prouver son innocence, l'auteur relate l'histoire de son amitié avec Franz Kafka.

• Dans la même collection paraît *Beatus ille*, de l'écrivain espagnol Antonio Munoz Molina (n° 573). Un jeune étudiant cherche à reconstituer la vie *d'un poète abattu par la police* franquiste. Sa quête fait surgir les ramifications troubles d'une histoire enracinée dans la guerre civile.

• Dans la collection « Babel » des éditions Actes Sud, *le Voyage d'Anna Blume*, de Paul Auster (n° 60). *Un récit* d'errance et de désespoir, dans une ville qui ressemble aux *portes de l'enfer*.

• Le texte de *The Servant*, qui fut adapté à l'écran par Joseph Losey en 1963, est paru en collection « 10/18 » (n° 2335). Ce récit de Robin Maugham, paru en France en 1951, est *suivi de deux autres nouvelles* intitulées *le Rouquin* et *Chèque au porteur*.

• Dans la « Petite Bibliothèque Ombres » paraît *Antonio Vivarelli*, portrait imaginaire d'un chanteur italien du XVIII° siècle (n° 13). *Sous le pseudonyme de* Vernon Lee, adopté par l'auteur, se cache la romancière anglaise Violet Paget, disparue en 1935 et férue d'art italien. La même collection présente aussi *Enfants et meurtriers*, de Hermann Ungar (n° 14). Le recueil contient deux nouvelles intitulées *Histoire d'un meurtre* et *Un homme et une servante*, décrivant toutes deux des univers enfantins violents et sombres.

Naissance des éditions Joëlle Losfeld

Bien que marquée par une *conjoncture morose, la chronique de* l'édition française comporte tout de même un carnet rose. L'éditrice Joëlle Losfeld vient ainsi d'annoncer la naissance de la maison qui porte son nom.

Avant de créer sa propre structure, Joëlle Losfeld était directrice littéraire des éditions Le Terrain vague, fondées en 1955 par son père, Eric Losfeld. Cette maison, connue pour avoir publié les œuvres de plusieurs écrivains surréalistes et fantastiques d'après-guerre, avait survécu à la mort de son fondateur, *en 1979. Elle avait rejoint, en 1987*, un groupement de petites sociétés éditoriales baptisé ISOLA, devenu *par la suite* EDIMA.

Joëlle Losfeld n'ayant pas pu racheter Le Terrain vague, elle a quitté cette maison, qui est restée dans le groupe EDIMA. L'éditrice a cependant conservé les droits de certains ouvrages d'Albert Cossery qui appartenaient au fonds du Terrain vague. Deux rééditions de cet écrivain figurent parmi les premières publications des éditions Joëlle Losfeld : *la Violence et la dérision* et *Mendiants et orgueilleux*.

R. R.

□ **Jean-Claude Berline quitte Laffont pour Stock.** – *Jean-Claude* Berline a décidé de quitter les éditions Robert Laffont après la récente décision de fusion de cette maison avec les éditions Fixot. M. Berline dirigeait, depuis 1991, le service de presse de Laffont, où *il était aussi éditeur*. Il sera désormais chargé de mission aux éditions Stock, filiale du groupe Hachette.

POINT DE VUE

Un combat pour la lecture

par Jean-Louis Pétriat

En réponse au point de vue d'Antoine Gallimard – à propos *de l'opération de la FNAC* « 100 000 livres pour que vive le livre » – « Ne pas se tromper de combat ni d'ennemi » (« le *Monde des livres* » du *19 février*), *nous avons reçu de* M. Jean-Louis Pétriat, PDG de la FNAC, le texte suivant :

UN grand merci à M. Antoine Gallimard qui n'hésite pas à *reconnaître en la FNAC un « partenaire actif et apprécié »*, avec qui les éditeurs bénéficient depuis *toujours d'une « collaboration étroite et multiple »*. Qu'il se rassure donc : la FNAC n'a pas l'intention de renoncer à sa *« mission exceptionnelle »* et elle entend bien continuer de *« privilégier la qualité et le service »* qui font la réputation de ses librairies.

Oui, la FNAC se bat passionnément pour le livre. C'est là qu'est son combat, depuis l'ouverture de sa première librairie à Montparnasse *en 1974. Un combat pour que* le livre et la lecture soient accessibles à tous les publics. Un combat marqué par autant de gestes généreux, qui accompagnent l'engagement quotidien des 600 libraires de notre maison. Faut-il encore citer des *exemples ? En faveur des jeunes*, le « Goncourt des lycéens », inventé par la FNAC de Rennes, que nous organisons depuis maintenant cinq *ans avec l'éducation nationale. En* faveur des déshérités du livre, l'opération « Offrez un livre à un ami roumain » orchestrée en *1990* : un formidable élan du cœur partagé par notre public. Et aujourd'hui à nouveau en faveur des jeunes, le don de « *100 000* livres pour que vive le livre » ! Pour ne parler que des actions les plus récentes. Oui, et j'en suis fier, la FNAC se bat passionnément *pour les écrivains*, accueillis quotidiennement dans nos 40 forums de rencontre, lieux privilégiés de cet *échange si rare* entre l'écrivain et son lecteur. François Weyergans, Daniel Rondeau, Edouardo Manet, Rachid Mimouni, Youri Afanassiev, Patrick Chamoiseau et combien d'autres le savent *bien*, eux qui *ont été nos invités*, bien avant que leurs livres ne soient primés ou loués par la presse. D'où *notre tristesse et notre incompréhension* d'apprendre que vous avez interdit à vos auteurs les forums de la FNAC, *en raison de notre* prise de position en faveur du livre.

Mais que nous reprochez-vous au fond ? D'avoir proposé un amende*ment à la loi Lang, qui autoriserait* les libraires à réduire le prix des livres un an après leur parution. *Actuellement, la loi autorise une* telle réduction deux ans après parution, en considérant que l'ouvrage n'étant plus une nouveauté, la concurrence sur le prix n'est plus à craindre. En respectant ce postulat, nous proposons simplement de *réduire ce délai de vingt-quatre* à douze mois car nous savons bien que l'attrait de la nouveauté pour un *livre ne dépasse pas un an, tant* s'en faut. Voilà toute l'affaire !

Pourquoi cette proposition que nous soumettons aux professionnels *du livre ? Parce que nous avons* la preuve qu'une grande partie du public limite ses achats de livres en raison de leur prix. Certes, ce n'est sans doute pas le public parisien du 16° arrondissement. Mais qu'en est-il des autres ? Où sont passés les 40 % de volumes dont la FNAC Montparnasse a perdu la vente après l'entrée en vigueur de la loi ? *Chez les autres libraires ? Malheureu*sement pas. Les chiffres prouvent que l'essentiel de ces ventes a été perdu pour tout le monde, et en *premier lieu pour les lecteurs* peu fortunés qui ont dû réduire leurs achats.

Notre conviction profonde est *que le livre doit être le moins cher* possible. C'est un objet trop nécessaire, je n'ai pas besoin de vous en convaincre. *Nécessaire à tous les* âges, à toutes les catégories sociales. Nécessaire à toute forme d'apprentissage, du divertissement à la formation professionnelle.

Et vous savez bien que les livres de poche ne suffisent pas à cette nécessité. Les jeunes qui ont *récemment fait la queue devant les* Fnac pour recevoir un livre de poche gratuit nous ont remercié *abondamment. « Même les poches sont trop chers »*, disent-ils. Coup de pub, direz-vous. Qu'importe. Il est vrai qu'il y a toujours deux lectures possibles *d'un événement* : là où les uns voient de la générosité, d'autres crient à la démagogie. Mais l'essentiel *n'est-il pas que cela fasse* 100 000 jeunes heureux de lire ?

Et si toute cette affaire n'avait servi qu'à nouer enfin le dialogue avec des professionnels de votre *qualité, sur ce sujet grave qui n'a* encore jamais fait l'objet d'un véritable débat, nous estimerions avoir *atteint une partie importante de* notre objectif.

★ ***Un débat sur le thème « Quelle politique pour le livre ? » sera diffusé sur France-Culture les 15 et 22 mars, de 20 h 30 à 21 h 30. Il réunira, notamment, Michel-Edouard Leclerc, coprésident des centres Leclerc, François Gèze, PDG des éditions La Découverte et Pierre Marchand, directeur des éditions Gallimard jeunesse.***

La fête du livre de Berlusconi

Polémique en Italie autour de l'organisation d'une semaine consacrée à la lecture, à l'initiative du patron de Mondadori

Au début mars, à l'initiative de Silvio Berlusconi, a eu lieu en Italie *la première « fête du livre »*, dont le but était d'amener dans les librairies au moins une partie des 50 % *d'Italiens qui ne lisent pas* et qui n'achètent jamais un livre. Pour atteindre cet objectif et convaincre *ces lecteurs potentiels, la fête s'est* appuyée sur des émissions de télévision, des campagnes publicitaires *et surtout un rabais de 25 % sur les* prix de nombreux éditeurs. Le tout pendant la semaine qui s'est achevée le 7 mars, *jour de la naissance* d'Alessandro Manzoni, écrivain italien du siècle passé auteur des *Fiancés, dont l'image*, à la télévision comme dans les journaux, a inlassablement invité les Italiens à se *laisser tenter par la lecture*.

Le monde du livre attendait depuis longtemps une telle manifestation, afin d'essayer de relancer un marché qui n'est pas très dynamique. Mais la fête a été en partie *gâchée. Certes, la* semaine du livre a poussé de nombreux lecteurs à franchir l'entrée des librairies (pour certaines d'entre elles les ventes ont grimpé de 30 %, profitant principalement à Mondadori), mais elle a aussi *déclenché d'innombrables* discussions parmi les professionnels qui n'ont pas su trouver un terrain *d'entente. L'initiative de Berlusconi* a, en effet, pris à contre-pied les autres éditeurs, qui ont été obligés d'accepter la stratégie de promotion du livre imposée par celui qui contrôle plusieurs chaînes privées et, à travers Mondadori, un tiers de l'édition de la péninsule. Celui-ci a ainsi ignorés les efforts de l'AIE *(Association des éditeurs italiens)* qui négociait depuis longtemps auprès des librairies et du département de l'édition de la présidence du conseil la possibilité d'une importante action de promotion du livre et de la lecture. Ces pourparlers traînant, Berlusconi, tout en déclarant vouloir l'intérêt de tous les livres, a annoncé, il y a à peine six mois, « sa » fête du livre et a invité éditeurs et libraires à le suivre.

Les réactions des autres éditeurs ont été mitigées ; si certains ont adhéré à l'initiative, d'autres, tout *en reconnaissant l'intérêt de cette* idée, ont préféré ne pas y participer sous prétexte du temps insuffisant *pour bien organiser une telle* action. Les libraires, au contraire, après quelques hésitations, ont décidé de s'y associer, *même s'ils* n'ont pas hésité à critiquer l'organisation *« improvisée et sauvage »* de l'opération. Le patron de Mondadori – qui a d'ailleurs déclaré à plusieurs reprises vouloir dynamiser le marché du livre et a promis 10 milliards de lires (35 MF) d'investissements publicitaires sur un an, a donc réussi en peu de temps ce que les autres professionnels du livre *espéraient depuis longtemps.* Mais son attitude, ainsi que les données très commerciales de la fête, ont *inévitablement alimenté* les polémiques. Les plus critiques ont même accusé Berlusconi de masquer une *simple opération de marketing par* un superficiel maquillage culturel.

Mais cette fête controversée a *non seulement amené des gens* dans les librairies, elle a aussi obligé le monde un peu statique de l'édition *italienne à réfléchir plus* concrètement sur le problème de la promotion du livre. Reste à savoir qui a véritablement *profité de cette* vente au rabais – les lecteurs habituels ou les néophytes ? – et quelles *conséquences à moyen terme aura* cette opération « discount ». A ce propos, plusieurs commentateurs *ont fait* remarquer qu'une efficace campagne de promotion de la lecture ne peut pas se faire seulement autour d'une semaine de réduction des prix, mais au contraire nécessite un travail de longue haleine capable d'intéresser tous les acteurs du livre, l'école et les bibliothèques.

Fabio Gambaro

DERNIERES LIVRAISONS

Essais

JACQUES DERRIDA : *trois textes paraissent simultanément aux éditions* Galilée : *Passions* (92 p., 98 F) ; *Sauf le nom* (114 p., 100 F) ; *Khôra* (104 p., 100 F). Ces trois essais, qui sont aussi des fictions, peuvent se lire *indépendamment.* Ils *n'en sont pas moins reliés par un même* thème : la question du nom, le fait de donner un nom ou un surnom et les multiples interrogations que peut susciter ce don où aucune chose n'est offerte.

CHOIX ESSAIS : tel est le nom d'une nouvelle collection chez Bourgois qui réédite trois livres parus en 1984 : *l'Herbe du diable et la petite fumée* de Carlos Castaneda, le récit d'une *initiation, histoire de la rencontre* entre un anthropologue de l'université de Californie et un Indien qui *« maîtrise les états de réalités non ordinaires »* (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Michel Doury, 260 p., 70 F.) ; *le Signifiant imaginaire* de Christian Metz, une tentative pour éclairer, sous l'angle de la psychanalyse, *le cinéma en tant qu'institution, art spécifique, et « signifiant »* fonctionnant dans la région de « l'imaginaire » (372 p., 70 F) ; enfin, *l'Espace critique* de Paul Virilio, un essai d'analyse non conformiste sur les nouveaux *moyens* et *modes de représentation de l'espace et leurs incidences* sur l'organisation géopolitique du monde contemporain (190 p., 70 F).

COLLECTIF : *Morale et politique en péril* (*Actes du XXXI° Colloque des* intellectuels juifs de langue française). – Face à la double exigence de l'urgence et d'une lucide patience, la lecture du temps présent à la lumière de l'éclairage nouveau que peut lui apporter la pensée juive (textes présentés par Jean Halpérin et Georges Lévitte, Denoël, 180 p., 98 F).

ALFREDO GOMEZ - MULLER (sous la direction de) : *Penser la rencontre entre deux mondes, les défis de la « découverte » de l'Amérique.* – A l'occasion du cinquième centenaire de 1492, un examen des questions nées de l'apparition dans les représentations européennes d'un monde jusqu'alors caché (PUF, 137 p., 128 F).

GISELA PANKOW : *l'Homme et son espace vécu.* – Une nouvelle édition *augmentée de son ouvrage l'Homme et son espace vécu, un classique* en psychiatrie, permettra à ceux qui ne connaissent pas encore Gisela Pankow de se familiariser avec une démarche qui *manifeste* un *respect et une intelligence rares de la parole poétique comme source de* vérité existentielle (Aubier, 277 p., 130 F).

GEORG SIMMEL : *le Conflit.* – Ce livre du sociologue allemand, mort en 1918, lance une idée neuve : le conflit est l'une des formes de socialisation les plus actives (préface de Julien Freund, traduit de l'allemand par Sibylle Muller, Circé, 164 p., 115 F).

DOMINIQUE COLAS : *la Pensée politique.* – On trouvera dans cet utile *recueil une anthologie des grands textes de la pensée politique*, d'Héraclite à Foucault. Chaque auteur est précédé d'une notice qui le met en perspective et fournit d'utiles clés de lecture, ainsi que l'indispensable en matière de bibliographie (Larousse, 768 p., 149 F.)

Les aigreurs d'« Esprit »

On ne voit pas pourquoi la cri*tique littéraire échapperait* à la critique. Elle n'y a jamais prétendu, et elle est périodiquement passée au crible, pour son profit.

Le sérieux légendaire de la revue *Esprit* laissait espérer que, dans son numéro de mars-avril, le dossier intitulé « Une lit*térature sans* critiques ? » ferait progresser ce qu'on peut savoir des influences subies et exer*cées par les divers journaux* littéraires, de la crise de critères et de style qu'ils traversent.

En fait de dossier, les soixante pages *de la livraison se* résument à deux textes d'humeur prenant pour cible exclusive, comme par l'effet d'une *préférence dépitée, « le Monde* des livres » et la façon dont nous avons traité, parmi des *centaines d'autres, deux* ou trois auteurs ayant le don d'irriter fortement ces messieurs.

M. Marc-Olivier Padis, c'est Sollers qui l'horripile. Il n'est *pas le seul, mais c'est, chez lui,* à un point troublant, car il a examiné dans les recoins, masochistement, *l'œuvre honnie*. Ses reproches, qui n'ont rien de neuf, mais que les succès de Sollers exacerbent : le directeur *de l'Infini ne dédaigne pas assez* qu'on glose sur lui, ni d'occuper la scène médiatique. Il masquerait le néant de ses écrits en voulant être à la fois, ce qui ne va pas sans acrobatie, connu et inconnu, partout présent et bail*lonné, fêté et maudit, etc. Le Monde* se prêterait trop complaisamment à ces stratégies. Aux lecteurs d'en juger.

L'autre coup de colère est *signé* d'un certain *Jean Martin*, qui se dit assureur dans le Cotentin (1). Lui, outre Sollers, c'est Jean Echenoz *qui lui* donne des boutons, et la manière dont en a parlé ici Pierre Lepape. Il a horreur, mais *alors horreur, de la « légèreté »* d'Echenoz, qui ne lui offre rien à penser ni à sentir. C'est son *droit*. Mais il estime qu'en juger autrement, c'est l'agresser, et faire preuve de sottise, d'arrière-pensées idéologiques.

De son côté, Josyane Savi*gneau se serait rendue* coupable, en parlant de Michel Rio, de militantisme en faveur d'une *école de la « désinvolture ». Elle se consolera en apprenant* du critique des critiques que Kundera, dans ses romans, ne *serait « qu'intelligent ».*

M. Jean Martin se présente comme un abonné fervent qui ne peut se passer du *Monde* un seul jour. Comment ne pas y *être sensible ? Nous avons toujours* compté de ces lecteurs, prêts à nous en vouloir des liens de dépendance où les retient leur intérêt *pour nous. Certains* ont exprimé avec un bel humour la même envie compréhensible *de contester et de partager* notre privilège d'expression et de jugement, dont le caractère *inévitable* peut paraître exorbitant. *Ce fut* le cas de René Ehni, Max Genève, Morgan Sportès.

Du *moins* avaient-ils assez de verve polémiste pour dépasser la *simple aigreur trépignante. « Je ne dois pas être malin »*, suggère M. Martin. C'est une *hypothèse de travail.*

B. P.-D.

(1) M. Jean Martin affirme être assureur à Carentan et abonné au *Monde*. Dans l'*annuaire du téléphone* ne figure aucun Jean Martin, assureur, à Carentan. La liste des abonnés du *Monde* ne fait apparaître aucun Jean Martin, à Carentan.

□ **Un label unique *pour* Belfond et les Presses de la Renaissance.** – *Les éditions* Belfond et les Presses de la Renaissance *publieront désormais* sous le label commun de Belfond. Ces deux maisons étaient *déjà regroupées, depuis 1992, dans* les même locaux, avec une direction unique. Créées en 1963 par Pierre Belfond et rachetées, en *1989, par le groupe Masson*, les éditions Belfond publieront une centaine de titres par an. De nouveaux domaines comme les documents d'actualité et les thrillers seront développés. Selon les responsables, la fusion des équipes et des choix éditoriaux doit permettre de *« concentrer les forces et les efforts »* et *« susciter davantage de dynamisme au service des auteurs et des livres »*.



ŒUVRES COMPLÈTES
de Giordano Bruno.
Texte et traduction sous la direction d'Yves Hersant et Nuccio Ordine.
Tome I : **Chandelier** *(Candelaio).*
(Une vingtaine de volumes sont prévus.)
Introduction philologique de Giovanni Aquilecchia, préface et notes de Giorgio Barberi Squarotti, traduction d'Yves Hersant, Les Belles-Lettres, 428 p., 215 F.

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit

La flamme de Giordano Bruno

« PLUS *on est intelligent, plus on est couillonné.* » Telle serait sa dernière phrase. Il l'aurait prononcée distinctement, juste avant qu'on ne fixe le mors de bois destiné à l'empêcher de parler, de hurler une dernière fois. L'homme est nu. Il a cinquante-deux ans. La foule l'entoure. Le bûcher consume ce corps qui n'a cessé de rire, de penser, de s'émouvoir et de provoquer. C'est à Rome, le 17 février 1600, sur le Campo dei Fiori. Giordano Bruno n'a pas cédé devant l'Inquisition. Il n'a rien abjuré de sa vision du monde. Ses livres ont été brûlés place Saint-Pierre. A présent, lisons.

Encore faut-il, pour cela, apercevoir puis écarter diverses figures de ce philosophe artiste. Elles aident à l'approcher, mais risquent aussi d'égarer. Celle du rebelle errant est la mieux connue (1). Filippo Bruno naît à Nola, non loin de Naples, en 1548. Enfant doué, il manie dès sept ans le latin couramment. Filippo change de prénom : pour entrer à dix-sept ans dans l'ordre des dominicains, il se fait appeler Giordano, comme le maître qui lui a fait découvrir la philosophie chez Averroès. Avide de tout lire et de tout éprouver, il rompt ses vœux dix ans plus tard. Et les voyages commencent. De Venise, où il publie à trente ans son premier livre, aujourd'hui perdu, à Venise, où l'Inquisition l'emprisonne quatorze ans plus tard, son chemin passe par Genève, Lyon, Montpellier, Toulouse, Paris, Londres, Oxford, Paris, Wiesbaden, Marbourg, Prague, Francfort, Zurich. Trois fois excommunié : par les calvinistes à Genève, les luthériens à Wittenberg, les catholiques à Rome.

Et toujours en joie dans la fuite. Il multiplie les textes et les imprudences, *joue de tous les registres*, du théâtre au pamphlet, du sarcasme au traité. Jusqu'aux cachots de la fin, où il macère sept ans. Torturé peut-être, mais sachant ne pas se renier. Mal protégé par les politiques, ennemi de tous les pédants, amoureux de la vie sous toutes ses formes : étoiles, animaux, coucheries, livre..., Giordano Bruno a fait de son existence *un roman picaresque. Mais ce tra*gi-comique, s'il est parlant, est pour une part un leurre. En suivant la trajectoire de cette *« comète à travers l'Europe »* – la formule est de Hegel, – on risque d'oublier de lire son œuvre. Le nomade hérétique et martyr est une belle figure. Son attrait ne doit pas détourner des textes du philosophe.

Des textes difficiles à lire. D'abord pour des raisons toutes matérielles : une grande partie de ses ouvrages, rédigés en italien ou en latin, ne sont pas encore traduites en français. *Ensuite parce* que leur contenu et leur forme déconcertent. Bruno n'aime guère les exposés systématiques ni les traités pesants. Philosophe à sang chaud, il préfère les dialogues, les polémiques, les formes poétiques, les allusions et les allégories. Dernière difficulté : on ne sait, en le lisant, où le ranger.



UN précurseur ? Cela semble évident. Combattant l'autorité d'Aristote et la dogmatique de l'Eglise, il participe du grand ébranlement intellectuel où se constituent les savoirs scientifi*ques modernes, depuis Copernic*, Kepler et Galilée, ses contemporains – jusqu'au Siècle des Lumières. Et il imagine plus loin que les astronomes de son temps. L'univers, selon Bruno, est dépourvu de centre. Dans ce cosmos infini et en incessante mutation, existe à *ses yeux* une multitude de mondes divers. Un siècle avant Fontenelle et ses *Entretiens sur la pluralité des mondes habités* (1686), cet *« académicien sans académie »*, comme il se *dénomme, affirme que* la vie dans l'univers n'est pas une rareté.

Car Dieu est partout. Loin d'être une cause première, séparée, extérieure, transcendante, il est d'après Bruno un principe actif au sein de chaque chose, fût-elle infime. Ce Dieu immanent que le monde accompagne nécessairement (*non c'è Dio senza mondo* : pas de Dieu sans monde) annonce le *« Dieu, c'est-à-dire la Nature »* de Spinoza. C'est également Leibniz que Bruno préfigure. Dans son traité en latin intitulé *De la monade*, il soutient que chaque existence, même élémentaire, contient en elle la totalité du divin. Alexandre Koyré, parlant de la vision *« puissante et prophétique »* de Bruno, ou Ernst Cassirer, soulignant que pour ce philosophe *« la force de la raison constitue l'unique mode d'accès à l'infini »*, avaient bien vu cette face de sa pensée tournée vers l'avenir.

Il en est une autre tournée vers le passé. *S'il se bat* contre les dogmes de son temps, pourfend la scolastique et les *« balourdises diplomées »*, Bruno reste fortement tributaire d'un outillage *intellectuel hérité de la* tradition. Ses travaux sur les arts de la mémoire, inspirés principalement de Raymond Lulle, appartiennent à ce registre. Il s'inscrit par ailleurs dans diverses lignées de penseurs de l'hermétisme, quêteurs de gnose, théoriciens de la magie, vitalistes attribuant à tout corps physique une âme vivante. De *telles intuitions ne mènent pas* à des calculs. Du coup, les interrogations cosmiques de Bruno ne peuvent conduire à des connaissances scientifiques. Ce n'est pas un homme du savoir, au sens que ce terme prend après Galilée. C'est un visionnaire, un penseur d'imagination, une flamme ondoyante. L'avènement de l'exactitude objective, des expérimentations, des lois mathémati*ques range ce genre de mage au* fond d'un placard.

VOILÀ qu'il en sort un écrivain. Pour lire Bruno, puisque cela redevient possible, sans doute *faut-il, sans les oublier, mettre de* côté le rebelle martyr, le prophète des idées neuves et le gardien des vieux secrets. Se souvenir constamment qu'il invente, en écrivant, de nouveaux dispositifs pour la pensée, entre dérision et décision, entre cosmique et comi*que. Ce n'est pas par hasard si* James Joyce, sur qui Bruno exerça une influence déterminante, fait de lui, *« plus que Bacon ou Descartes »*, *« le père de celle qu'on appelle la philosophie moderne »*.

Ecrivain d'une pensée instable, éclatée, où la bêtise et le divin se frôlent, Bruno mêle scatologie et cosmologie, langue savante et populacière. *Chandelier*, sa première œuvre conservée, publiée en italien à Paris en l'an 1582, est *une longue comédie débridée, sans* intrigue qui se tienne, mais d'une verve infinie. On y voit, par exemple, des *« pédants mastiquer des théories, flairer des opinions, cracher des maximes, pisser des citations »*. On y pressent déjà le boudoir des libertins : *« Une des femmes de cette histoire décochera des regards célestes ; elle vous fera voir combien sont enflammés ses soupirs, aquatiques ses méditations, terrestres ses désirs, aériennes ses fouteries. »*

Loin de la philosophie ? Pas sûr. Bruno pense en riant, en pleurant, en injuriant, en aimant, en s'émerveillant, en changeant de ton, de registre, de phrase. Il voulut être tout – aussi changeant, multiple et imprévu que le réel. Aussi n'a-t-il pas seulement parcouru l'Europe des universités, des églises et des cours royales. Il a voyagé d'abord entre les langues et les disciplines, *décentrant l'écriture et la pensée.* Semblable à l'âne qu'il dépeint tour à tour répugnant, oisif, arrogant, puis laborieux, endurant, obstiné (2), Giordano Bruno explore interminablement les marges où savoir et ignorance se rencontrent. Il brûle encore.

(1) Voir la biographie écrite par Jean Rocchi, *l'Errance et l'hérésie, ou le destin de Giordano Bruno* (François Bourin, 1989. 290 p. 110 F.)

(2) Le sens complexe de la figure de l'âne chez Bruno est au centre d'une savante recherche : *le Mystère de l'âne*, essai sur Giordano Bruno, de Nuccio Ordine. Préface de Eugenio Garin, traduit de l'italien par F. Liffran et P. Bardoux (Les Belles-Lettres, coll. « L'âne d'or », 256 p., 160 F.)

★ **A signaler également, deux textes importants de Giordano Bruno, sont, pour la première fois traduits de l'italien en français, présentés et annotés par *Bertrand Levergeois* : l'*Expulsion de la bête triomphante* (1584) et *la Cabale du cheval Pegase* (1585), aux éditions Michel de Maule (respectivement 308 p., 195 F et 122 p., 135 F.)**

Topologie du pessimisme

Deux anthologies et deux essais pour apprendre à bien désespérer

LE PESSIMISME
idée féconde, idée dangereuse
sous la direction de Jean-Marie Paul.
Presses universitaires de Nancy, 250 p., 180 F.

ESSAI SUR L'EXPÉRIENCE DE LA MORT et LE PROBLÈME MORAL DU SUICIDE
de Paul-Louis Landsberg.
Préface de Jean Lacroix, postface d'Olivier Mongin.
Seuil, collection « Points Sagesses », 154 p.

LE GRAND LIVRE DE L'HUMOUR NOIR
de Philippe Héraclès.
Illustré par Kerleroux.
Le Cherche-Midi éditeur, 285 p., 98 F.

Kierkegaard notait dans son *Journal* qu'il convenait de lire tous les jours du Schopenhauer afin de se préserver de *l'infection* de l'optimisme. On peut également faire une cure prolongée de Thomas Bernhard et, pour être totalement immunisé, se plonger dans l'ouvrage collectif, *le Pessimisme*, où l'on fera connaissance avec les descendants du philosophe Hégésias de Cyrène (305 à 283 av. J.-C.), que ses contemporains appelaient le *« persuadeur de la mort »*, *peisithanatos*, car il approuvait le suicide dans tous les cas, jugeant que la vie n'avait un sens que pour les sots. Ptolémée I, roi d'Egypte, face aux ravages que provoquait ce bouillant nihiliste (nombreux étaient ceux qui, après l'avoir écouté, se donnaient la mort), le pria de changer de sujet.

Il va de soi que le véritable pessimiste, espèce très rare en France mais fort cultivée en Europe centrale, ainsi qu'au Japon, ne peut pas plus souscrire aux doctrines qui aspirent à faire le bonheur du genre humain qu'aux systèmes qui inscrivent le progrès sur une ligne continue. La seule fatalité à laquelle il serait enclin à croire est celle du malheur qui se répète et s'hypertrophie au fil des siècles. La charité chrétienne lui apparaît hypocrite ou mièvre et il lui préférera, comme Eduard von Hartmann, ce philosophe néo-schopenhauerien, auteur d'une *Philosophie de l'Inconscient* qui marqua Freud, la contre-eschatologie d'une disparition définitive de l'humanité.

La preuve du pudding

A Eduard von Hartmann Bergson répondra : *« Le dégoût de la vie n'est pas chose naturelle : c'est une maladie. »* Avec Leibnitz, Bergson soutiendra que toute création est nécessairement imparfaite, car sinon elle ne pourrait se distinguer de Dieu lui-même (argument métaphysique) ; que la souffrance est nécessaire pour que nous puissions connaître la joie ; et enfin que la possibilité du péché est la condition même de notre mérite. Il conclura : *« Ainsi entendu, l'optimisme est une grande et remarquable théorie. »* Camus, titillé par l'absurde, lui emboîtera le pas lorsqu'il écrira la fameuse phrase : *« Il faut imaginer Sisyphe heureux »*, ne se doutant pas dans quelle perplexité douloureuse il allait jeter des générations de lycéens sommés de le commenter.

Se réconcilier avec le tragique de l'existence aboutit à une forme d'optimisme empirique du style : la preuve que la vie vaut d'être vécue, c'est que les hommes la perpétuent. C'est ce qu'on appelle aussi la preuve du pudding : la preuve qu'il est bon, c'est qu'on le *mange. Ne reste plus alors qu'à* dauber sur la pâleur de la pensée des pessimistes, à se moquer de leur pusillanimité et à leur tapoter le ventre en les qualifiant de *« farceurs »*, non sans leur avoir auparavant asséné l'adage latin : *« Dum spiro, spero »* (tant que je respire, j'espère).

Ce coup bas portera, car le pessimiste est convaincu de ne jamais désespérer assez. *Il* a parfois l'impression que le désespoir n'appartient pas vraiment à l'homme, mais peut-être uniquement à l'Enfer et au Démon. Sur le désespoir, comme attribut divin ou démoniaque, on lira attentivement les réflexions du philosophe chrétien Paul-Louis Landsberg dans son *Essai sur l'expérience de la mort.*

Proche des personnalistes et lié à Jean Lacroix, Landsberg, qui avait été arrêté par la Gestapo et interné au camp d'Orianenburg où il mourut d'épuisement en 1944, comparait la condition de l'homme à celle du taureau qui entre dans l'arène et ne sait rien de ce qui l'attend. Concernant le suicide, il écrivait : *« Il y a certainement beaucoup plus de personnes qui ne se tuent pas parce qu'elles sont trop lâches pour le faire, que de gens qui se tuent par lâcheté. »* Il trouvait de la grandeur à la morale stoïcienne et lui-même, *confia-t-il* à Jean Lacroix, portait toujours sur lui du poison.

Avec Schopenhauer, il jugeait *« répugnante »* et *« scélérate »* toute forme d'optimisme ; *« Ce jugement*, écrivait-il, *s'applique aussi à ceux qui vous consolent toujours promptement avec l'idée de la providence et de la bonté divine. »* Il voyait un rapport étroit entre le mépris de la mort et la liberté de l'homme et, *s'il ne se donna pas la* mort, ce fut uniquement parce qu'il refusait de *« jeter sa croix »*.

On trouvera un écho de la pensée tragique de Paul-Louis Landsberg dans l'œuvre controversée du théologien allemand Eugen Drewermann, notamment dans *le Mensonge et le Suicide* (1). *Lui* aussi récuse les arguments traditionnels de l'Eglise contre le suicide. Il estime que la sagesse de la vieillesse peut consister à prendre congé en toute liberté, la mort volontaire étant souvent plus humaine et plus riche de sens que la vie.

Le désespoir s'accommode volontiers d'un humour macabre, car quiconque a sondé un *tant soit* peu l'absurdité du monde, cesse d'en médire pour en rire. Plus le pessimisme s'accroît, et plus le comique s'intensifie. On en trouvera maints exemples savoureux dans *le Grand Livre de l'humour noir* de Philippe Héraclès, sarcastiquement illustré par Kerleroux. Citons pour conclure ce mot de circonstance de Woody Allen : *« La différence entre le sexe et la mort, c'est que vous pouvez mourir tout seul sans que quelqu'un se moque de vous. »*

Roland Jaccard

(1) Eugen Drewermann : *le Mensonge et le Suicide.* Traduit de l'allemand par Jean-Pierre Bagot. Préface de René Simon. Ed. du Cerf. 129 p., 90 F.

Du racisme postmoderne

RACISME ET MODERNITÉ
Sous la direction de Michel Wierviorka.
La Découverte, 440 p., 250 F.

L'avenir semble parfois si menaçant qu'il suscite à intervalle régulier des réflexions sur *le racisme, sa vraie nature et* son devenir. Fruit d'un colloque organisé au mois de juin 1991 par le mensuel *Passages*, le gros livre qui paraît aujourd'hui sous *la direction du sociologue* Michel Wieviorka, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), pose des questions d'une actualité *sans fin : à force de maladresses* et d'à-peu-près, un certain antiracisme ne nourrit-il pas le racisme ? L'exaltation du droit à la différence a-t-elle ou non un *effet corrosif* sur la *nation française*, son identité et sa cohésion ? Le racisme a-t-il à nouveau de beaux jours devant lui ? D'où vient-il et comment l'éradiquer ?

Autant d'interrogations, parmi quelques autres, auxquelles s'efforcent de répondre la quarantaine d'intellectuels, français et étrangers, coauteurs de cette somme.

Michel Wieviorka justifie cette réexploration du racisme *contemporain* en insistant sur la mise à mal, par l'histoire en marche, de quelques solides croyances : au progrès, à la raison, à la religion, à la nation... *Cette remise en cause* serait caractéristique d'une *« crise de la modernité »*, grosse de menaces pour le temps présent. Par contrecoup, l'époque post*moderne dans laquelle nous* nous débattons favoriserait une dislocation des identités qui garantissaient jusque-là une certaine stabilité sociale. Au *racisme d'hier, « venu d'en haut »* et insistant sur l'inégalité des races (le colonialisme, le national-socialisme), aurait succédé un racisme *« populaire »*, *« venu d'en bas »*, axé sur *l'exa*cerbation des différences et appelant, de ce fait, de nouvelles antidotes.

« Une gauche BCBG et bien pensante »

Directeur d'études à l'EHESS, Alain Touraine rappelle ce que le décryptage du racisme contemporain doit au livre de Pierre-André Taguieff, *la Force du préjugé. Essai sur le racisme et son double* (1). Chercheur au CNRS, philosophe et politologue, *celui-ci soutient qu'il n'existe* pas une seule forme de racisme mais deux. *« Le premier*, résume Touraine, *naturalise l'étranger et en particulier le colonisé, et dénonce son infériorité. » « Le second (...) est un racisme de la différence, c'est-à-dire de rejet des autres cultures au nom de la défense de la pureté et de la spécificité de chaque culture. »*

Alain Touraine s'inscrit partiellement en faux contre cette démonstration. *« Peut-on*, se demande-t-il, *séparer inégalité et différence ? » « Je pense au contraire*, argumente-t-il, *que le racisme se définit par leur complémentarité. »* A l'époque coloniale, rappelle-t-il, la France a échappé à peu près au racisme anti-arabe, ce qui ne veut pas dire *que les colonisateurs ne* méprisaient pas les colonisés. Simplement, l'idée qu'ils se faisaient de l'infériorité des Nord-Africains ne suffisait pas à développer *le racisme sur une grande* échelle. *« Celui-ci*, remarque Touraine, *n'apparaît que quand les espoirs mis dans l'assimilation sont remplacés par la peur de l'invasion ou de la perte d'identité. »* Nous y sommes.

A l'inverse, ajoute-t-il, la diffé*rence de culture, de mœurs* et de comportements, ne suscite pas automatiquement des *réflexes racistes mais plutôt* de curiosité, de rejet ou de recherche du métissage. Pour qu'un racisme fondé sur l'exaspération des différences s'épanouisse comme il s'épanouit aujourd'hui, *« il faut qu'existe le sentiment que le supérieur est menacé par l'inférieur, la qualité par la quantité, la richesse par la pauvreté. »* Nous y sommes pareillement.

Quelques pages plus loin, Pierre-André Taguieff critique avec le brio d'une réflexion nourrie les contradictions et l'irresponsabilité des antiracistes à la *vue basse. Pour autant* sa démonstration force souvent la note. Par exemple lorsqu'il dénonce l'antiracisme de *« la gauche BCBG, moderne, chic et bien pensante »* ou quand il décrie le bilan prétendument *« inquiétant »* de *« l'antiracisme médiatique des dernières années »* illustré par la geste de SOS-Racisme. Tout à son indignation, Pierre-André Taguieff n'est pas loin, *au détour* de tel ou tel paragraphe, de verser dans une argumentation qu'il a qualifié un jour de *« plutôt sommaire »*, à savoir que *« le racisme ne serait qu'une invention des antiracistes »* (2).

Cette propension à semoncer *lesdits antiracistes, à vitupérer* la contre-productivité de leur militantisme est fort répandue. Elle sous-tend un livre récent et controversé de Paul Yonnet *dans lequel celui-ci se réfère* volontiers, quoi qu'en pense l'intéressé, aux thèses de Taguieff (3).

« Le désir d'être soi »

L'exaspération des différences, qui caractérise le racisme postmoderne, ne doit *pas avoir pour antidote* la négation des différences en question. Deux textes fameux de Claude Lévi-Strauss le disent, dont Alain Touraine et Pierre-André *Taguieff (ainsi que Paul Yonnet)* rappellent l'existence, chacun pour sa démonstration (4). Selon Lévi-Strauss, la diversité des sociétés humaines est une *réalité et une nécessité*. Elles ne peuvent s'en affranchir sans sacrifier leur identité. *« Cette diversité résulte pour une grande part du désir de chaque culture de s'opposer à celles qui l'environnent, de se distinguer d'elles, en un mot d'être soi. »*

Combattre le racisme aujourd'hui, souligne Michel Wieviorka dans sa conclusion, c'est conjuguer l'expression inévitable des identités relevée par Lévi-*Strauss et l'aspiration à l'univer*salité héritée de la Révolution française. La seconde inclination conduit, si l'on n'y met pas un frein, à un racisme négateur des *différences. Entendue comme un* multiculturalisme extrême, la première risque d'engendrer une autre forme de racisme qui dresse les communautés les unes contre les autres, parfois jusqu'à la violence.

Bertrand Le Gendre

(1) Paru à La Découverte en 1988, ce livre a été réédité par Gallimard (coll. « Tel ») en 1990.

(2) *Le Monde* du 10 avril 1991.

(3) *Voyage au centre du malaise français. L'antiracisme et le roman national*, de Paul Yonnet, Gallimard. Jean-Marie Colombani a rendu compte de cet ouvrage dans « Le Monde des livres » du 5 février.

(4) *Claude Lévi-Strauss. Race et histoire.* Coll. « Folio-Essais », Gallimard, 1987. *« Race et culture » in le Regard éloigné*. Plon, 1983.

★ Sous le titre *Race et Civilisation*, Claude Liauzu publie aux éditions Syros (*504 p., 180 F*) *une anthologie historique et critique consacrée à « l'Autre dans la culture occidentale »*. De Montaigne à Harlem Désir, les textes rassemblés se veulent une contribution *« aux efforts – trop rares – de mise en question de l'eurocentrisme ambiant et de tous les ethnocentrismes »*.

★ La revue *Mots* publie le compte-rendu d'un colloque organisé à Paris au mois de mars 1992 sur le thème : « Le mot race est-il de trop dans la Constitution française ? » Un numéro coordonné, sous le titre « Sans distiction de ... race », par Simone Bonnafous, Bernard Herszberg et Jean-Jacques Israël (*Mots. Les langages du politique.* Numéro de décembre 1992. Disponible aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 44, *rue du Four*, 75006 Paris. Tél. : 45-49-50-21. 400 p., 128 F).

L'histoire incomplète des juifs de France

Faute d'un ouvrage global, on ne peut établir, deux siècles plus tard, le bilan de l'émancipation. Même si plusieurs livres décrivent des étapes ponctuelles entre 1791 et Vichy

MÉMOIRES DE JACOB EMDEN ou l'Anti-Sabbatai Zewi
Traduit de l'hébreu par Maurice-Ruben Hayoun.
Le Cerf, 413 p., 265 F.

LES JUIFS ONT-ILS DU CŒUR ?
de Monique-Lise Cohen.
Précédé d'un texte d'Henri Meschonnic.
Ed. Vent Terral, 271 p., 135 F.

LES JUIFS A PARIS A LA BELLE ÉPOQUE,
de Béatrice Philippe.
Albin-Michel, coll. « Présence du judaïsme », 193 p., 49 F.

LES JUIFS DE FRANCE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE
numéro spécial de Pardès.
Sous la direction d'André Kaspi, Annie Kriegel, Annette Wieviorka,
Le Cerf, 291 p., 125 F.

L'histoire de l'émancipation des juifs de France, de 1791 jusqu'à l'interruption du processus par l'Etat français en 1940, ressemble à celle d'une civilisation à demi-perdue. Elle reste lacunaire. *The French Enlightments and The Jews : The Origin of Modern Antisemitism* (Editions Schocken, New-York, 1968) d'Arthur Hertzberg viendrait à propos combler ces vides ; encore faudrait-il qu'un éditeur s'engage à la traduire. Ne s'agit-il pas d'une des très rares monographies consacrées aux juifs de France du dix-huitième siècle ? Peut-être la thèse que l'auteur y défend explique-t-elle en partie ce dédain éditorial.

Arthur Hertzberg, historien et rabbin américain (appartenant au mouvement libéral), se livre en effet à une remise en cause impitoyable du sacro-saint modèle français d'*émancipation. Pour lui,* l'attitude de la Révolution envers les juifs doit se lire à la lumière d'un antisémitisme déjà moderne, déjà « racial », que les philosophes auraient développé en puisant dans les sources grecques et latines antérieures au christianisme. *« La défaite de l'émancipation*, écrit Hertzberg, *était en germe avant même que le processus ne commence. »* On peut certes penser qu'une adhésion totale de l'auteur au modèle américain, plus favorable aux communautés organisées, notamment aux communautés religieuses, sous-tend la thèse. Elle méritait en tout cas discussion. Certains historiens français, comme François Delpech, dès 1974, appelèrent de leurs vœux ce débat avec « les Américains ». En vain : Hertzberg n'est toujours pas traduit.

Faute de classiques, faute d'une réflexion historique en profondeur sur le bilan de l'émancipation, à deux siècles de distance, on ne se rabattra qu'avec plus d'intérêt sur les derniers livres balisant la route cahotante de 1791 à Vichy.

Qui étaient ces juifs du dix-huitième siècle à la veille d'être émancipés ? A cette question vient répondre l'autobiographie de Jacob Emden (1696-1776), traduite de l'hébreu par Maurice-Ruben Hayoun. Personnage coléreux, traquant impitoyablement les reliquats de l'hérésie sabbatéenne, ce fils de rabbin orthodoxe, toujours ballotté entre l'Allemagne, la Pologne et l'Angleterre, est cependant plus ouvert au monde qu'on pourrait le croire : *« Même la littérature frivole des non-juifs ne m'était pas inconnue »*, avoue-t-il. Traduisez : les romans ! que ce pieux personnage – qu'on dirait tout droit sorti de la plume de Sterne – lit dans sa salle de bains, unique lieu où l'étude de l'Ecriture sainte n'est pas recommandée. L'image pittoresque et savante que Jacob Emden projette de lui-même, n'a que peu à voir, assurément, avec l'idée qu'ont des juifs les futurs émancipateurs.

Ce hiatus, cette désinvolture profonde du dix-huitième siècle, notamment à l'égard du contenu de la tradition juive – l'abbé Grégoire ne dit-il pas du Talmud qu'il est *« un cloaque où sont accumulés les délires de l'esprit humain »* ? – tel est le sujet de Marie-Lise Cohen dans *Les juifs ont-ils du cœur ?* (paru chez Vent Terral, une *nouvelle maison d'édition*). Après d'autres, elle passe au crible le concours organisé à la veille de la Révolution par la Société royale des sciences et des arts de Metz sur la question *« Est-il des moyens de rendre les juifs plus utiles et plus heureux en France ? »*.

Monique-Lise Cohen présente non seulement les textes célèbres de Grégoire, qui fut le lauréat, mais aussi ceux moins connus du rapporteur Roderer. *Ils montrent* pourtant qu'en dépit de leur incontestable générosité, la plupart des émancipateurs visaient avant tout l'arasement des spécificités juives. Au point de provoquer chez Roderer une sorte de nostalgie : *« En faisant perdre à la nation juive ses vices*, dit-il, *ne lui faisons-nous pas prendre les nôtres et perdre ses vertus distinctes. »*

La fin de la Belle Epoque

Là encore, un jalon nous manque pour opérer un bilan sans fard de l'émancipation – terme que l'historien israélien Jacob Katz date d'ailleurs non de la période *révolutionnaire elle-même, mais* de la réaction des années *1810-1820.* On pense par exemple au livre de Robert Anchel, *Napoléon et les juifs*, dont la dernière édition aux Presses universitaires de France remonte à... 1928 ! Un livre qui provoqua, lorsqu'il parut, un beau tollé en Sorbonne. Albert Mathiez furieux des quelques critiques qu'Anchel avait risquées, accusa tout bonnement celui-ci de faire la part belle aux *« cléricaux juifs »*. Et encore, cette thèse qui dort dans les rayons des bibliothèques universitaires, ne portait que sur l'Empire...

L'archéologie de l'émancipation reste donc à redécouvrir. N'est-il pas significatif que l'auteur d'un petit ouvrage fort bien enlevé, consacré *aux juifs de Paris à la fin* du siècle dernier, donne à la séquence temporelle baptisée Belle Epoque d'autres dates ? Comme si, un siècle après 1791, l'histoire des juifs de France – et à leur corps défendant – obéissait encore à ses *propres rythmes. D'après* Béatrice Philippe, en effet, la Belle Epoque, *qui traditionnellement désigne* la période comprise entre l'Exposition universelle de 1889 et 1914, commencerait pour les juifs de France en 1874, lorsqu'est inaugurée la grande synagogue de la rue de la Victoire, et s'achèverait en 1894, quand l'affaire Dreyfus devient le prétexte d'un déchaînement antisémite d'un genre nouveau. *« Au regard des cataclysmes futurs*, concède Béatrice Philippe, *l'affaire Dreyfus n'est que peccadille, bégaiement de l'Histoire, et, de fait, « après » la vie se poursuit inchangée en apparence : cependant, elle a tout de même prouvé que le monde de la sécurité n'était peut-être qu'une construction de songe. »*

Ce *« cataclysme futur »*, auquel Béatrice Philippe fait ici allusion – l'interruption par le régime de Vichy du processus d'assimilation – *fait l'objet d'un numéro spécial* de la revue *Pardès*. En une quinzaine d'articles sont rassemblés divers états de la douloureuse question des *« Juifs de France dans la seconde guerre mondiale »*. A la suite d'autres ouvrages sur la période, *Pardès* a cherché apparemment à mettre fin à la vieille théorie de la passivité juive face à la double oppression de l'occupant et de l'Etat français.

La question de la Résistance

Cette question avait provoqué en 1987 un vif débat dans les colonnes mêmes de ce journal, à l'occasion de la parution du livre de Lucien Lazare, *la Résistance juive en France* (1). Il y eut alors des voix pour contester à certaines formes de clandestinité juive le nom de résistance. Pour ces dernières, la seule résistance digne de ce nom était la résistance armée, et les juifs qui y *participèrent – outre* ceux qui rejoignirent la Résistance ou la France libre à titre individuel – auraient été exclusivement des communistes, notamment ceux de la MOI (Main-d'œuvre immigrée). La dernière livraison de *Pardès* nuance quelque peu cette représentation manichéenne qui voudrait qu'entre la MOI et l'Union générale des Israélites de France (l'UGIF, association créée à l'initiative de l'occupant, fin 1941), passe la même fracture qu'entre résistants et collaborateurs au niveau national.

L'article de Maurice Moch montre à *quel point* les notables israélites cherchèrent par leur mauvaise grâce active à éluder la constitution d'un *Judenrat*. Mais on peut ajouter que l'UGIF servit à cou*vrir l'activité* d'un certain nombre d'authentiques résistants. On pense à Marc Haguenau, à Robert Gamzon ou à Dika Jefroykin, qui distribua des sommes considérables à des réseaux clandestins, y compris des réseaux non juifs. On aurait pu également citer et rappeler le rôle de certains personnages comme Fernand Musnik ou Emmanuel Lefchetz qui, via une fictive « sixième section » de l'UGIF, réussirent en pleine zone occupée à transformer les Eclaireurs israélites de France en organisation d'entraide pour sauver des enfants, fournir des faux papiers, etc.

On découvrira entre autres avec quelque étonnement, à l'approche du cinquantenaire de la révolte du ghetto de Varsovie, qu'en France aussi, des sionistes, sous leur drapeau, combattirent les Allemands (il y eut même des réseaux proches de l'Irgoun dans la région de Toulouse), et constituèrent sous le nom de Forteresse juive puis d'Armée juive de véritables organisations de combat. Comme si, alors que se dissipaient les espérances de l'émancipation, certains juifs en France avaient cherché à reprendre leur destin en main.

Nicolas Weill

(1) Stock. Voir *le Monde* des 6 novembre, 4 et 14 décembre 1987.

Tabou et circoncision

HISTOIRE DE LA CIRCONCISION DES ORIGINES A NOS JOURS
de Malek Chebel.
Balland, coll. « Le Nadir », 252 p., 125 F.

Le choix d'un sujet tel que la circoncision a conduit un jeune anthropologue algérien établi à Paris depuis dix ans, Malek Chebel, à constater d'étranges lacunes dans les rayonnages des bibliothèques médicales françaises. *Bien que le nombre de* ceux qui, dans le monde, ont *subi l'ablation* rituelle ou médicale du prépuce, soit estimé à plus d'un milliard d'individus, on ne trouve qu'une seule référence bibliographique sur ce sujet (sur plus d'un million d'ouvrages disponibles) dans le catalogue de la *faculté de médecine : un livre* sur la prévention du cancer de la prostate par *la circoncision*, d'un chercheur américain, Abraham Ravitch.

Le sujet serait-il tabou en France ? En tout cas, comme le *montre la série d'entretiens* retranscrits à la fin du livre, il continue à susciter fantasmes et angoisses, tournant surtout autour de la sexualité. La circoncision, en outre, se médicalise en même temps qu'elle se pratique de plus en plus jeune, même dans le monde musulman.

Mais pour l'auteur de ce voyage au pays de la circoncision vue sous ses aspects anthropologiques, géographiques, médicaux, religieux et psychologiques, le champ d'étude ne se limite ni à la sphère monothéiste *ni à la médecine*. L'origine de cette pratique, dont *Hérodote rappelle qu'elle avait* déjà cours dans l'Egypte ancienne, et que les coptes – quoique chrétiens – perpétuent, doit être rapportée au rite païen de l'organe reproducteur, dont témoignent les phallophories de la Grèce antique. A l'époque prémonothéiste, la péritomie (circoncision) aurait eu ainsi pour fonction de mieux dénuder le phallus afin de l'offrir à l'adora*tion des fidèles.*

Pourtant, on sait à quel point, *aujourd'hui encore, cette opération* joue un rôle central dans la *transmission intime de l'identité* religieuse. Le *Traité théologico-politique* de Spinoza ne soutenait-il pas déjà : *« A lui seul je juge ce signe capable d'assurer à cette nation juive une existence éternelle »* (référence curieusement omise par Malek Chebel). Ainsi la tendance d'une partie des milieux juifs réformés qui voulurent abolir cette pratique au dix-neuvième siècle ne *réussit jamais à s'imposer*. Dans la diaspora juive, et au-delà de la *sphère de l'autorité rabbinique*, la circoncision des enfants de couples mixtes (juif et non-juif) devient même aujourd'hui un enjeu culturel et social de première importance, fût-elle pratiquée sous des prétextes hygié*nistes. A travers elle, c'est* la promesse de transmission du *judaïsme vécu au moins comme* tradition familiale qui apparaît sauvegardée.

Trop limitée en pagination, cette première *Histoire de la circoncision reste souvent superfi*cielle. Certaines maladresses sont parfois même choquantes. La seule allusion au calvaire que vécurent les juifs parfois identifiés par les nazis au moyen de ce seul repère physique ne suscite pour tout commentaire qu'un bien sec *« on connaît le grand malaise des juifs lors de la seconde guerre mondiale et l'humiliation que subissaient des jeunes gens qui devaient leur sauvegarde à la démonstration infamante de leur incirconcision »*. En revanche, l'auteur a eu raison de rejeter d'emblée tout parti pris apologétique ou accusateur sur ce sujet sensible où une partie de l'humanité situe *mystérieusement le* carrefour entre reproduction et transmission.

N. W.

★ Malek Chebel est également l'auteur de *l'Imaginaire arabo-musulman*, un inventaire des manifestations de cet imaginaire telles qu'elles s'expriment à travers le social, le politique, les modèles éducatifs, la légende, l'esthétique, la guerre, l'amour, la science, le négoce... (PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 388 p., 192 F).

L'ami de mon ennemi

Quand la verve de Félix de Azua devient colère

HAUTES TRAHISONS
(Cambio de bandera)
de Félix de Azua.
Traduit de l'espagnol
par Eric Beaumatin.
Seuil, 192 p., 95 F.

« Il y a toujours plaisir à causer avec un homme d'esprit ». On ne peut s'empêcher de penser à cette phrase des *Frères Karamazov* lorsqu'on lit Félix de Azua. Son agilité intellectuelle, sa verve sarcastique nous avaient déjà réjouis dans *Journal d'un homme humilié* (1) et *Histoire d'un idiot raconté par lui-même* (2). A ces vertus vient s'ajouter aujourd'hui sa colère devant la pratique d'un principe digne de Machiavel ou du pacte germano-soviétique : l'ami de mon ennemi peut devenir mon allié.

Dans *Hautes trahisons*, Félix de Azua révèle les négociations secrètes, en pleine guerre civile espagnole, entre quelques dirigeants du Parti nationaliste basque (PNV) et le gouvernement de Mussolini : les Basques faciliteraient la chute de Bilbao et se verraient octroyer un Etat indépendant par les fascistes italiens ; dans le même temps, Luis Larrazabal, diplomate basque et nationaliste, négociait l'achat d'un hydravion pour aller bombarder les troupes franquistes qui encerclaient Bilbao. Ses coreligionnaires voulant le tuer, sa fiancée Carmen s'en mêle et nous voilà en plein mélo rocambolesque.

Les manigances nationalistes – plus récentes – avaient déjà été disséquées l'année dernière par Manuel Vazquez Montalban, dans *Galindez* (Seuil). Il nous racontait les activités de Jésus Galindez, délégué du gouvernement basque en exil auprès des Nations unies, qui n'avait pas son pareil pour dénoncer des républicains en échange d'un éventuel appui de la CIA. Vazquez Montalban avait abordé son sujet dans le genre roman policier, avec un peu de Pepe Carvalho et beaucoup de Chester Himes.

Félix de Azua est philosophe ainsi que professeur d'esthétique à l'Ecole d'architecture de Barcelone. Il analyse les actions et les désirs de ses personnages comme s'il s'agissait de lignes, de plans et de volumes. Les artistes néolithiques d'Altamira ont adapté leurs bisons au relief des parois : les phrases d'Azua collent, ondulent et s'adaptent selon la plastique de l'image, tel ce *« vent qui aujourd'hui secoue les platanes et les acacias, il secoue les acacias et les platanes, le vent, toujours inspiré, toujours plein d'idées, le vent, qui apporte l'agitation dans les têtes, c'est lui, toujours, qui secoue les têtes. »*

Tradition picaresque

Orgueilleux et fier dans sa situation de Catalan écrivant en espagnol, Azua jubile et provoque, avec sa matière première, les mots castillans. Ses clins d'œil au lecteur s'adressent également à lui-même et font du récit tout à la fois un art de l'ironie et une science exacte. Sa recherche textuelle se déploie en particulier dans la première partie ; dans la seconde, lorsque les choses deviennent sérieuses, le langage d'Azua abandonne la parodie, le rythme oral et les jeux de mots – parfois trop faciles – pour atteindre la narration pure à la fin du roman.

C'est cette évolution qui fait l'intérêt du livre, admirablement traduit par Eric Beaumatin : une syntaxe archaïque pour décrire le bon peuple basque, le parler châtié des bourgeois qui ne connaissent pas de frontières *« et ont beau habiter une nation rude et pauvre, ils parlent avec cette correction qui vous distingue »* et passer tout de suite après à l'expression ordinaire, même vulgaire, qui permet à l'auteur de balancer quelques gifles cinglantes dans les gencives de ses bêtes noires, les nationalistes obtus, la bourgeoisie affairiste et, *bien entendu*, les fascistes de tout poil. Tout un programme d'actualité brûlante. Le président du PNV, Xavier Arzallus, ne vient-il pas de réclamer la spécificité du peuple basque par la singularité de son sang ?

Vazquez Montalban a eu recours au roman noir, Azua à la tradition picaresque, mais à aucun moment ni l'un ni l'autre n'émettent de jugement. La reconstruction précise des faits révèle le dessin d'une plus ample parabole, leurs récits s'enchâssent dans l'apologue. Ils prouvent que les états moraux ou physiques ont toujours une cause et, en dévoilant cette cause, délèguent sur le lecteur la tâche d'absoudre ou de condamner.

Peut-être le titre français du roman de Azua enlève-t-il au lecteur une partie de cette responsabilité. Le mot « trahison » y est en effet employé. Mais par qui ? Azua utilise avec efficacité la technique du point de vue multiple. Dans un même paragraphe, parfois dans la même phrase, le sens change selon que c'est un personnage, le narrateur – ou l'auteur – qui est censé penser. Il est donc risqué d'asséner le qualificatif de « haute trahison » (émis en fait par l'attaché militaire italien) à l'égard du minable Luis ; au contraire, le titre en espagnol *Cambio de bandera*, littéralement *« Changement de drapeau »*, comporte de multiples résonances et laisse la porte ouverte pour que le lecteur découvre qu'il ne s'agit peut-être pas de trahison, mais d'un enchaînement de causes, un ensemble inextricable de circonstances qui déterminent tout événement ; ce que les anciens appelaient le Destin.

Dommage également que Félix de Azua ait cru bon de révéler à la fin l'identité du narrateur et celle de la destinataire : l'ambiguïté, comme disait Borges, est aussi une richesse.

Ramon Chao

(1) Gallimard, 1991.
(2) Sylvie Messinger, 1987.

La « copla » et le désenchantement

MONUMENTS DE LA MORT
de Francisco de Quevedo.
Traduit de l'espagnol (bilingue)
par Claude Esteban.
Ed. Deyrolle, 76 p., 85 F.

COPLAS, POÈMES DE L'AMOUR ANDALOUS
Traduit de l'espagnol (bilingue)
par Guy Lévis Mano.
illustrations de Javier Vilato.
Ed. Alia, 142 p., 140 F.

A l'opposé des arabesques maniéristes de Gongora son aîné de vingt ans, Francisco de Quevedo (1580-1645), auteur d'une œuvre considérable et variée, usa – pour les dépasser – des raffinements de la rhétorique baroque pour exprimer, dans un Siècle d'Or qui s'achevait, le désenchantement, la désillusion et l'angoisse, teintée de stoïcisme, devant la mort. Sous le titre, qui n'appartient pas au poète, de *Monuments de la mort*, Claude Esteban a choisi et traduit (superbement) trente et un sonnets de Quevedo relevant de cette inspiration. Il s'agit de la version revue et augmentée d'une traduction parue en revues. *« Dans les cloîtres de l'âme la blessure / Muette gît, mais consume en sa faim / La vie, puisqu'en mes veines elle attise / Un feu qui par les moelles se répand. »*

Anonyme, moins raffinée, la *copla* andalouse appartient à la tradition populaire et ancienne du *cante flamenco* et du *cante jondo*. Ces quatrains de forme et de langue simples donnent à entendre un chant d'amour qu'ils déclinent sur le mode du drame ou du lyrisme et sur toute la gamme des sentiments amoureux. Guy Lévis Mano avait édité, de 1949 à 1964, cinq brefs recueils de ces *coplas*. Ce sont ces traductions, accompagnées du texte original, que reprennent les Éditions Alia, avec des illustrations de Javier Vilato. *« Dans la maison des peines / On ne veut plus de moi ; / Car j'ai plus de peines qu'elle n'en peut tenir. » « Tes yeux, ô ma brune, / Ont telle vertu, / Qu'à ceux-là mêmes qu'ils tuent / Ils donnent le salut. »*

P. K.

Chants d'un discours amoureux

Onze contes d'Arnaldo Calveyra sur la vie et la mort des humains



ULF ANDERSEN/GAMMA

Arnaldo Calveyra : une chanson de moraliste

L'ORIGINE DE LA LUMIÈRE
d'Arnaldo Calveyra.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Françoise Campo-Timal.
Actes Sud, 154 p., 98 F.

Arnaldo Calveyra le dit d'une voix qui chante : *« Je n'ai pas donné beaucoup de larmes au tango. »* Il préfère y voir, comme Borges qu'il a aimé, une sorte de *« baliverne navrée »*. Aucune nostalgie appuyée. Voilà pour l'Argentine. Calveyra est un sage (1). Il écrit : *« Nous ressemblions à des comédiens épuisés sur une scène que l'éclairagiste aurait quittée en oubliant à dessein les projecteurs. »*

Qui donc peut dire *« nous »* dans un livre ? *L'Origine de la lumière* se compose de contes, de fables et de tableaux sur la vie et la mort des humains. C'est un discours amoureux, la consolation des mères disparues et le traité de physique qui nous manquait pour en finir ou enfin commencer avec la question de la lumière, la douce liturgie du souvenir et le sortilège des poésies.

Calveyra vit à Paris. Son cœur est entre l'Argentine et la France. Quand vous avez une fois embrassé du regard un pays où les hommes vont à cheval, sont plus *ou moins à cheval* (ainsi à propos de celui, irrésistible, qui ne savait pas freiner : *« C'était l'homme le plus souvent à cheval que j'aie jamais connu »*) ; quand vous avez joué aux mots dans la langue maternelle, vous n'êtes jamais entièrement ailleurs. Mais vous n'êtes plus « là-bas » non plus. *Nous*, nous lisons Calveyra pour en savoir plus sur le monde et la lumière. On veut tant en apprendre sur le pays natal, sur ce fait trop pâle qui veut que l'homme n'ait pas de racines, ce serait trop facile, mais bel et bien des pieds qui bondissent, et en savoir plus sur le mystère qui nous change *parfois en humains*. Le livre d'Arnaldo Calveyra, comme ceux que l'on range en littérature, atteste la chance.

Ces onze contes sont les chapitres retrouvés d'un énorme roman qui se serait appelé *l'Origine de la lumière*. Les personnages reviennent. Le monde des femmes et celui des oiseaux s'entendent. Qui écrit se reconnaît à ses bêtes. Arnaldo Calveyra sait bien parler des oiseaux aussi déroutés que nous en bas… Ils s'essayent alors *« à un chant qui, à l'évidence, leur était totalement inconnu à moins que la terreur (et la terreur seule) ne les aidât à trouver la note suivante de cette lugubre maladie »*.

Certains livres permettent de saisir le vent, tous les vents à la fois. Celui-ci est une chanson de moraliste, un ouvrage tissé de *romans de quelques lignes* où le rêve et la sieste ne jouent pas un rôle moins régulateur, moins animiste, que les tigres et les chevaux. On aime bien, par courtoisie, s'emmêler d'ordinaire les pinceaux dans la question du réalisme fantastique – ou son inverse le fantastique réaliste – propre à la littérature sud-américaine. On perçoit mal en réalité sa dimension indécidable, le vrai burlesque aux franges de douleur, son excès de réel : *« Elle avait les mains les plus solitaires du monde et les distrayait en les laissant jouer avec les franges de son châle. »*

Ce monde est un monde où l'on sait mourir. L'Argentine ? Le nom n'est jamais dit. On n'y a pas encore acquis les manies modernes ; on s'habille en dimanche pour aller téléphoner au bourg ; à Carnaval on se déguise en « mots », en mots d'amour s'il faut. Mais mourir, ça oui, on sait le faire : *« Tandis qu'il agonisait, sa main signala des arbres invisibles, comme s'il avait voulu nous les présenter pour en faire nos amis, tout son corps sembla affairé à épeler des mots dans une langue inconnue. »* Le récit se déhanche, comme on le fait parfois quand on ne se sait pas regardé et nous allons au bal : *« Il n'y avait pas de femmes pour danser, viendraient-elles ? »*

Les songes s'enchaînent en façon de chapitres dans la mémoire d'un narrateur qui aurait lu naguère un livre intitulé *l'Origine de la lumière*, un livre avec ses drôleries, ses truculences, ses visages assombris quand on se souvient d'une disparue et d'une pluie d'accidents trop naturels. Impossible de les décoller de la mélodie qui culmine dans la nouvelle du *Despenador*, ce personnage que l'on convoquait pour abréger les souffrances des mourants, cette silhouette de femme dont personne ne parlait, qui venait à cheval faire son office d'ôter les peines pendant que la famille se régalait d'un bal trop triste qu'elle avait organisé.

Debout devant la décision d'écrire, on se fait, c'est selon, sportif du récit, athlète de la narration, grand échevin des bibliothèques, apôtre du discontinu, acrobate du trapèze pronominal, écrivain pour professeurs, grammairien pour écrivains, galérien de la légèreté, mystique de grande surface.

Et puis, il y a Arnaldo Calveyra qui dit *« nous »* à voix basse. Ce n'est pas un *nous* de majesté, ni le *nous* de Madame Bovary (*« C'est moi »*), c'est le *nous* de personne, celui des pauvres gens, des cousins et des sœurs, de ceux qui ont vécu ou qui sont séparés, le nous des fiancées et des mères perdues, un *nous* fait pour qui veut. Le fil mystérieux de l'art de dire, le film du rêve où tout est vrai – ce sont bien des contes – avec cette clarté des grands instants, par exemple cette simple notation : *« Je venais d'achever de lire un livre dont l'héroïne était une femme. »*

Francis Marmande

(1) Calveyra a notamment publié *Lettre pour que la joie* ; *le Lit d'Aurélia*, Actes Sud.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le fou de Prague

PRAGA MAGICA

d'Angelo Maria Ripellino.
Traduit de l'italien
par Jacques Michaut-Paternò,
Plon, coll. « Terre humaine »
432 p., 160 F.

« CET *ouvrage, messieurs, n'est pas un Baedeker, bien qu'il comporte de nombreuses vues de la cité vltavine qui surgissent ça et là. Je ne jouerai pas les accompagnateurs pédants qui dispensent une leçon mal apprise comme s'il s'agissait d'une manne céleste* », prévient Angelo Maria Ripellino (1923-1978) au début de *Praga magica*, son maître livre considéré comme un classique depuis vingt ans – un « *livre-culte* » comme on dit – mais encore jamais traduit en français. Et dont va se nourrir la curiosité des nombreux touristes qui, depuis peu, se ruent dans la ville de Kafka et de Havel... Pour le grand bonheur de se sentir plus ouvert, plus intelligent.

On peut se demander cependant si cette publication ne vient pas trop tard. Car on imagine mal aujourd'hui l'importance qu'a eu ce livre, concocté amoureusement pendant des lustres par un slaviste sicilien aux connaissances infinies (traducteur en italien de Pasternak, Blok, Biely, Holan, Khlebnikov), qui permit alors de redécouvrir une culture oubliée, refoulée, dans un pays fermé, d'accès difficile. Ce qu'on appelait un « pays de l'Est ». Même s'il était à l'ouest de Vienne, de Stockholm ou de Messine !...

La traduction en a été soignée et les nombreuses citations d'auteurs tchèques et allemands, ont été heureusement confiées à la très savante Erika Abrams (dont le nom n'est mentionné nulle part). Pourtant, on déplorera le manque de sérieux de cette édition qui rajoute, on ne sait pourquoi, Havel et Kundera, bâcle les légendes des photos et, surtout, ne fournit pas l'indispensable ensemble de notes biographiques sur les auteurs cités... Mais à quoi bon bouder son plaisir !

DEPUIS vingt ans, depuis la publication du livre (1), *Praga magica*, cette véritable mine, aura servi de documentation de base à la plupart des ouvrages écrits sur la capitale de la Bohême. Edité en tchèque à l'étranger à la fin des années 70, cet ouvrage, où il n'était pourtant question que du passé, entra en Tchécoslovaquie clandestinement. *Praga magica*, c'est un guide, mais pas un guide touristique. Un ami intelligent et érudit, plutôt, qui vous raconte ce que vous ne sauriez pas sans lui, des centaines d'histoires, de légendes, d'évocations d'hommes et de rois qui vécurent là. Une originale anthologie de textes littéraires qui émanent de Prague (même s'il semble que Ripellino n'ait pas eu connaissance d'auteurs comme Sam Klima ou Ladislav Patocka, un peu à la manière de ce que sera, plus tard, le *Danube* de Claudio Magris).

D'abord, remarquons que Ripellino donne toujours à la rivière de Prague, la Vltava (la Moldau de Smetana) son nom tchèque, car ce que découvre là ce slaviste, c'est la culture de la Bohême. Prague, pour Angelo Maria Ripellino, c'est sa pierre philosophale, son lieu romanesque qu'il rebâtit par petites touches, par petits chapitres désordonnés (cent seize au total) au gré de ses balades dans les rues et dans l'Histoire, de ses lectures.

« Froissage » de Jiri Kolar : « Tour poudrière ».

IN « LA PRAGUE DE KAFKA » LA DIFFÉRENCE

Véritablement hypnotisé par la ville, il décrit par le menu l'armée des magiciens équipés de leur attirail mystérieux, « *les vases de terre, les matras, les androgynes, les perturbations, les mariages, les copulations d'éléments, la catabase dans les contrées infernales, le coït du roi Soufre et de la reine Mercure qui génère l'or philosophique, l'identité entre la torture des métaux dans les alambics et la passion de Notre Seigneur, l'œuf, les globes de verre, les arbres creux, symboles de l'athanor* ». Par exemple, il nous transporte auprès de l'empereur Rodolphe, celui qui transporta la capitale à Prague en 1583, attirant les alchimistes de toute l'Europe, « *espérant pouvoir rétablir grâce à l'or alchimique des finances rendues exsangues par des acquisitions successives d'objets rares et obtenir également un élixir de longue vie* ».

Il nous enseigne, à partir de vieilles recettes, comment fabriquer et mettre en mouvement un *golem*, cette spécialité pragoise, mannequin de glaise sombre et borné (« *Sa stature est celle d'un géant, ses façons d'agir celles d'un singe, ses narines ressemblent à des bouches d'égout, sa bouche a la taille d'un pressoir* ») : « *Pétrir un bonhomme avec de la terre vierge, puis tourner autour de lui à plusieurs reprises en récitant les lettres du tétragramme.* » Pour le détruire, il faudra « *tourner en sens contraire tout en récitant en guise de maléfice l'alphabet dans l'ordre inverse* ». Mais il faut faire attention au nombre de tours, aux combinaisons de lettres, à la manière dont on avance. Pour ne pas finir comme ces disciples d'un mystique qui, tournant à l'envers et murmurant les lettres dans un mauvais ordre, sombrèrent dans la boue jusqu'au nombril...

A lire Ripellino, on sent que ce docte professeur de littérature slave s'est plongé dans la littérature de Prague, prêt à accepter tous les sortilèges – les clichés même – de la ville et son atmosphère « *démoniaque* », prêt à croire que l'on a pu faire de l'or véritable dans chacune des maisons de poupées de la ruelle des Alchimistes, à fondre de respect devant les miracles accomplis par le Rabbi Löw, le célèbre Maharal de Prague. Il sait que Prague ne sera plus jamais ce qu'elle a été puisque l'une de ses composantes, les juifs, n'y reviendront plus, lui qui voudrait avoir vécu dans le ghetto de la Vieille Ville, près du quartier des bordels. Il se voit même en « *juif chagallien* », parti explorer les ruelles tordues, les cours, les escaliers de cette « ville juive » (« jidovske mesto ») qu'a connue Kafka, presque entièrement rasée au début du vingtième siècle, lors d'une modernisation.

IL fait revivre toute une imagerie ancienne issue de ses innombrables lectures : de Comenius, de Gustav Meyrink, d'Else Lasker-Schüler, de Wilhelm Raabe ou d'Apollinaire (dans *le Passant de Prague*), de tant d'autres ; mais aussi des films, des vieilles photos, de ses visites dans les cimetières de la vieille ville ou d'Olsany (2), des multiples légendes. Cet Italien expansif semble se laisser prendre avec délices à l'atmosphère mélancolique de cette cité qui donne aux étrangers « *l'impression d'une ville renfrognée et dolente, d'un écheveau de rues mortes, de l'œil éteint d'une contrée prostrée et assoupie depuis ce jour lointain de la défaite de la montagne Blanche* ». Ville funéraire où l'on mange des gâteaux qui ont l'apparence et le nom de petits cercueils, où les chopes de bière glissent des corbillards, où les cohortes de statues baroques chères à Dominique Fernandez alternent avec les squelettes, les spectres et les diables.

Les diables, qui, un matin d'août, ont envahi la ville, lui rappellent les oracles des sibylles qui, dans les légendes tchèques prévoient la transformation de Prague en un champ de boue, de ronces et de décombres fourmillant de bêtes abominables. « *C'est curieux, ville sœur*, écrit-il au milieu des relents de choucroute et de bière, *plus ont veut te russifier, plus le parfum moisi de ton passé habsbourgeois ressort* ». Dans le volume intitulé en français *Chroniques pragoises* avaient été réunies quelques-unes des chroniques qu'il écrivait pour l'*Espresso*, notamment sur « Les dernières heures de Dubcek », sur le premier anniversaire de la mort de Jan Palach ou encore ce véritable chant funèbre pour le Théâtre Za Branou d'Otomar Krejca lors de ses adieux, le 10 juin 1972, avec *la Mouette* (3).

Ripellino ne vivra pas assez pour revoir la ville où il aurait voulu passer le soir de sa vie. Il ne voudrait pas être lugubre et conclut ainsi son livre, comme un chant d'amour : « *La fascination, la vie de Prague, n'aura jamais de fin. Les persécuteurs, les bourreaux s'évanouiront dans l'abîme. Et je reviendrai peut-être. Bien sûr que je reviendrai. Ombres de ma jeunesse, débouchez une bouteille de melnik dans une taverne de Mala Strana. J'irai à Prague, au cabaret Viola, déclamer mes vers. J'y amènerai mes petits-enfants, mes enfants, les femmes que j'ai aimées, mes amis, mes parents ressuscités, tous mes morts.* »

(1) L'édition originale a paru en 1973 à Turin chez Giulio Einaudi.

(2) On lira, sur Prague et sa mémoire, les écrits de Daniela Hodrova, notamment « le Royaume d'Olsany », premier tome de *Cité dolente* (Laffont, 1992).

(3) Voir *Chroniques pragoises* (Editions de l'Aube, 1992).

★ Une rétrospective des œuvres de Jiri Kolar – qui vit à Paris depuis 1980, – s'ouvre jeudi 18 mars à Prague, au palais Kinsky (jusqu'au 2 mai).

□ Précision à propos de Willa Cather. – Dans la chronique du 5 mars, nous avons omis de signaler l'éditeur du roman *Mon Antonia*. Il s'agit de Deux-temps Tierce (diff. Harmonia Mundi).

LA BANDE DESSINÉE

Reportages en images

JEUX POUR MOURIR
de Jacques Tardi.
Casterman, 240 p., 165 F.

L'ANGE DE MISÉRICORDE
de Theureau et Dionnet.
Casterman, 104 p., 92 F.

LE POUVOIR DES INNOCENTS
de Hirn et Brunschwig.
Ed. Guy Delcourt, 64 p., 79 F.

LE HUITIÈME JOUR
de Daniel Torrès.
Casterman, 88 p., 82 F.

TOUCHESSACOME
de Nicolas Vial.
Ed. le Cherche-Midi, 96 p., 115 F.

RETOUR A LA NORMALE
de Glen Baxter.
Ed. Höebeke, 100 p., 148 F.

LA bande dessinée peut être le miroir d'une société, à l'instar du journalisme. Hergé, dont la disparition il y a dix ans n'empêche pas qu'il continue à rayonner sur le monde de la BD, fut le premier à le comprendre, lui qui avait conçu Tintin pour barouder à travers le monde et servir de porte-parole à ses impressions sur la Russie bolchévique, dès 1929 dans *le Petit Vingtième*, puis sur le Congo, la Chine, etc. La BD, intronisée dans ce rôle d'historienne au quotidien, peut évoquer le meilleur et le pire. Le pire, aujourd'hui, c'est la violence et le crime qui sévissent dans les grandes villes modernes. Le propos graphique et scénaristique du neuvième art vaut alors les meilleurs reportages de faits divers et peut relativiser la flambée de violence urbaine dont les médias voudraient faire croire qu'elle est l'héritage de la seule modernité.

Ainsi, *Jeux pour mourir*, le dernier album de Jacques Tardi (*Ici Même, Adèle Blanc-Sec*), devrait être lu par tous ceux qui croient que le récent meurtre du petit James par deux enfants d'une dizaine d'années, en Grande-Bretagne, est purement phénomène d'époque. L'album de Jacques Tardi se situe en 1950 – année pendant laquelle le roman de Géo-Charles Véran, dont l'album est adapté, reçut le Prix de littérature policière. Il met en scène quatre adolescents menés par Julien, fils d'un flic véreux, et qui répond au sobriquet de Cat.

A force de tuer son ennui dans une banlieue sordide, entre voie ferrée et cabane à outils, cette bande des quatre au petit pied tue Belle, une demi-mondaine. Ce qui n'est au départ qu'un jeu, attisé par l'intérêt du vol, se transformera en tragédie. Le dessin en couleurs de Jacques Tardi et son découpage du scénario rendent compte en filigrane de l'univers de ces quatre assassins en culotte courte : traficotages adultes, sensualité de terrain vague, atmosphère miséreuse des bars et désespoir à haute dose.

Les années 50 servent aussi de décor à *l'Ange de miséricorde*, de Theureau et Dionnet. L'album de ces deux auteurs, visiblement nourris de cinéma et de romans noirs américains, s'inspire du trait, aux cadrages et à l'ambiance du « polar », façon Howard Hawks ou James Ellroy. Mais il renouvelle, par ses digressions poétiques, le genre de ces assassinats en série et de ces portraits de meurtriers pour lesquels la mort de leurs victimes constitue la rédemption.

L'Ange de la miséricorde a pour décor une petite ville, à la frontière américano-canadienne. Une femme shérif enquête sur des meurtres en série de femmes de la commune, et devient la maîtresse du héros, John Galton, un représentant en joaillerie plus trouble qu'il n'y paraît. De cet album superbement dessiné, on retiendra les images de cette Amérique profonde, avec ses sectes, ses paumés (de la majorette vieillissante qui ne parvient pas à oublier son passé, au coureur des bois reconverti dans le taxi et l'alcool), son puritanisme et sa violence.



CASTERMAN

« L'Ange de miséricorde » de Theureau et Dionnet.

LA violence des villes est une veine que la BD sait – parfois – exploiter avec brio et finesse. Dans le premier tome du *Pouvoir des innocents* intitulé *Joshua*, Hirn et Brunschwig décrivent la façon dont un gang de voyous terrorise Queens, l'une des banlieues new-yorkaises. Les habitants, à bout d'agressions et de meurtres gratuits, se lancent dans l'autodéfense, sous le patronage d'une ligue justement baptisée Pouvoir des innocents.

Mais ce qui pourrait n'être que la chronique d'un fait divers et l'histoire classique d'un héros, Joshua Logan, vétéran du Vietnam revenu de toutes les vengeances, est habilement insérée dans le contexte d'une campagne politique pour la mairie de New-York, livrée aux magouilles de la Mafia et aux ambitions d'un candidat qui fait bouillir, dans l'ombre, la marmite de la violence. New-York, Babylone moderne, sert aussi de décor à l'une des histoires que conte Daniel Torrès, dans *le Huitième Jour*. Le huitième jour c'est celui que Dieu, fatigué par les sept jours de la création du monde et tombé dans un profond ennui, a choisi pour se divertir. Le Diable lui racontera donc des histoires. Et Torrès prête à cette Shéhérazade diabolique des fables acides et cruelles mettant en scène trois *yuppies* new-yorkais se trahissant à qui mieux mieux, une jeune aristocrate veillant la fortune des *mers d'un* pirate – baptisé ironiquement John Smith, c'est-à-dire Jean Dupont, – ou encore la fin du « règne » des animaux préhistoriques, moins convaincante.

Comment sortir de ce tunnel de cynisme et de désespoir, sinon par l'humour ? Notre collaborateur Nicolas Vial avec les aventures de *Touchessacome, ou les aventures d'un cadre au mental d'acier* narre l'itinéraire d'un « *Robin du business* » qui, de tests d'embauche en « *appart hyperbranché* », finira quand même sur la liste des licenciés de son entreprise « *hyperconcurrentielle* ». Brossé sur un ton grinçant, dont les détails font mouche, cet album, mélange de BD et de dessins de presse, donne aussi de manière diffuse une idée de la violence professionnelle vécue par nos cadres si supérieurs. Violence toute relative, bien entendu.

Pour bannir le spleen, lisons *Retour à la normale* du Britannique Glen Baxter. Artiste amateur de Beckett et de Chirico, il dresse au hasard de ses planches, remarquablement mises en valeur par l'impression en noir et blanc, un catalogue du *non sense* britannique, qui fait de lui l'élégant héritier de dada et de Lewis Caroll.

Yves-Marie Labé